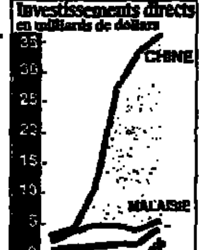
Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Lendemains de fête en Asie
■ Immobilier : 2 pages d'annonces



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16377 – 7,50 F — MARDI 23 SEPTEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

« Le Monde » bouge

■ CULTURE
Trois pages par jour. Enquêtes, critiques, reportages, guide

■ KIOSQUE
Revue de presse, chronique télévision, « En vue » et Internet

■ TÉLÉVISION
Une nouvelle page de programmes. Guide du câble et du satellite

Lire pages 29 à 33 et notre éditorial page 34

La droite commence à envisager son avenir sans Jacques Chirac

M. Léotard souhaite supprimer le droit de dissolution et réduire la durée du mandat présidentiel

JACQUES CHIRAC s'est rendu à Troyes, dans l'Aube, lundi 22 septembre, pour une visite de deux jours consacrée au thème de la « modernisation » et destinée à montrer qu'il reprend le cours de son septennat tel qu'il l'avait engagé avant de provoquer des élections législatives anticipées. C'est au début de 1996 que le chef de l'Etat avait commencé à faire des déplacements de ce genre en province. Il devait rencontrer, lundi soir, les parlementaires de la région Champagne-Ardenne, où la droite a mieux résisté qu'ailleurs en mai et juin.

L'opposition républicaine manifeste de plus en plus clairement qu'elle conçoit son avenir sans se référer au président de la République. Celui-ci a été absent des propos tenus, samedi, au cours d'un colloque organisé à Paris par Edouard Balladur et qui a réuni François Léotard, Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy.

Interrogé sur ce silence, M. Sarkozy a répondu : « *Il s'agit de poser les bases d'un projet politique pour l'avenir.* » M. Léotard s'est interrogé d'autre part, dimanche, sur France 2, sur l'avenir de « *la fonction présidentielle* », qu'il estime « *touchée* » par la défaite de la droite. Il souhaite la suppression du droit de dissolution et la réduction de la durée du mandat présidentiel.

M. Séguin plaide, de son côté, pour « *une méthode intelligente, un ton nouveau, un traitement résolu et ambitieux des questions de fond qui se posent à la société française* ».

Lire page 6

Immigration : un face-à-face Weil-Lochak sur le projet Chevènement

DEUX DES MEILLEURS spécialistes du droit des étrangers et de l'immigration, le politologue Patrick Weil et la présidente du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti), Danièle Lochak, ont accepté une rencontre-dialogue organisée par *Le Monde*.

Estimant « *qu'il y a rupture par rapport à la façon dont les gouvernements ont traité depuis vingt ans cette législation* », l'auteur du « rapport Weil » défend le projet de loi sur l'immigration préparé par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

Très critique, Danièle Lochak regrette que ce texte s'inscrive dans « *la continuité* » des lois Pasqua et Debré.

Lire pages 16 et 17

Les aventuriers ont pris la mer

LES DIX concurrents de la Whitbread, le tour du monde à la voile en équipage avec escales, ont quitté Southampton (Grande-Bretagne), dimanche 21 septembre, pour huit mois de mer. Parmi eux, de grands régatiers – Dennis Conner, Chris Dickson, Paul Cayard – et un bateau féminin conduit par la Française Christine Guillou.

En formule 1, Jacques Villeneuve a gagné le Grand Prix d'Autriche, dimanche. Il est désormais à 1 point de l'Allemand Michael Schumacher au classement du championnat du monde des pilotes.

En tennis, la défaite (3-2) face à la Belgique, dimanche, en match de barrage de la Coupe Davis condamne les Bleus à évoluer en deuxième division mondiale en 1998.

Lire pages 25 à 27

Les grandes compagnies britanniques engagent des pitres

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Le trait d'humour anglais permet, dit-on, de biaiser avec les tracas pour mieux les supporter. Est-ce la raison pour laquelle de grandes sociétés se mettent à recruter des bouffons, des poètes et des zoologistes pour aider leurs employés à mieux résister au stress provoqué par l'insécurité de l'emploi ? Comme l'indique Cary Cooper, spécialiste de la psychologie des organisations commerciales à l'université de Manchester, « les dirigeants, constamment *sous pression, ne savent plus comment rendre le travail amusant* ». Or, il en est persuadé : « *Une main-d'œuvre heureuse est par définition plus productive.* »

Bouffon de son métier, Paul Birch est payé par la British Airways pour faire le pitre. « *Je mets l'entreprise sens dessus dessous pour tenter de casser les barrières hiérarchiques et libérer la créativité* », dit-il. Avec une délectation sadique, ce feu follet de la blague divertit les cadres et les employés à tout moment de la journée avec ses plaisanteries, toujours de bon goût, et son revolver à eau. La banque Barclays vient également d'engager un « fou ». Chris Mead, président de la vénérable Société nationale de poésie, a été chargé par le Conseil des arts de Grande-Bretagne de placer plusieurs poètes dans des firmes. « *Les outils du poète sont les mots, aussi précis que les termes d'un contrat commercial,* explique-t-il. *Une firme, c'est d'abord des gens qui veulent s'évader de temps en temps et pourquoi pas verbalement ?* » Aux sceptiques, qui soulignent que dans les milieux d'affaires ne brillent pas les éléments les plus cultivés, il cite les exemples des poètes Chaucer et T. S. Eliot qui furent de simples employés aux écritures avant d'accéder à la célébrité.

Reprenant à leur compte les célèbres citations de Desdmond Morris – comme « *L'homo sapiens n'est qu'un singe nu* » –, d'autres entreprises préfèrent s'inspirer du comportement des animaux en milieu naturel pour se réorganiser. Consultant auprès de Microsoft, IBM et Nike, Ian Thomas est un spécialiste des fauves. « *La structure d'organisation des lions ressemble à celle d'une force de vente idéale. Le mâle se charge de protéger le territoire – d'organiser la lutte contre les concurrents – et de la reproduction, c'est-à-dire des joint-ventures. La femelle chasse, en d'autres termes ramène des commandes, et élève les petits, c'est-à-dire est responsable de la formation professionnelle. Le système de sélection est impitoyable car peu de lions survivent et atteignent l'âge adulte* », déclare cet ancien garde de la réserve de Londolozy, en Afrique du Sud.

Pour sa part, l'ethnologue Jane Goodall s'inspire de l'attitude des chimpanzés pour expliquer aux ambitieux comment ne pas rater l'ultime marche du pinacle : « *En fin de compte, c'est toujours le mâle le plus dominant qui s'impose.* » Les femmes cadres apprécieront ce jugement.

Habituée à voir d'étranges créatures s'agiter en son sein, la City, première place boursière européenne, va ériger, quant à elle, une statue dédiée à Hodge, le chat favori de Samuel Johnson, célèbre critique du XVIIIe siècle. Cet ouvrage en bronze sera placé sur un socle suffisamment élevé pour permettre aux *traders* « speedés » de caresser le matou afin d'apaiser leurs neurones affolés.

Marc Roche

■ France Télécom en Bourse

Le prix de l'action France Télécom sera compris entre 165 et 185 francs pour les particuliers. p. 20

■ Bill Clinton en accusation

Une enquête préliminaire a été ouverte sur le rôle joué par le président des Etats-Unis dans le financement de sa campagne électorale. p. 2

■ Pologne : victoire de Solidarité

La droite catholique, emmenée par le syndicat Solidarité, a remporté les élections législatives. p. 3

La cavale d'un vieux hippie



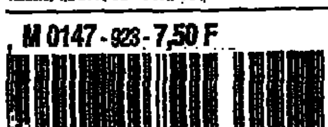
IRA EINHORN

LA COUR d'appel de Bordeaux doit se prononcer, mardi 23 septembre, sur l'extradition vers les Etats-Unis d'Ira Einhorn, cinquante-sept ans, ancienne figure du mouvement hippie, condamné à perpétuité par contumace, à Philadelphie, pour l'assassinat, en 1977, de son amie. Il s'était alors réfugié en Charente. Il crie au complot fomenté par la CIA.

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 923 - 7,50 F



L'énigme française *par François Furet*

L'historien François Furet, mort le 12 juillet, avait adressé à la revue *Le Débat* (Gallimard), quelques jours avant l'accident cérébral qui devait l'emporter, un texte – le dernier qu'il ait écrit – consacré à la situation politique française après les élections législatives et le changement de majorité. Pierre Nora, directeur du *Débat*, a aimablement autorisé *Le Monde* à publier l'intégralité de cet article.

DES scénarios imaginés pour saisir toutes les hypothèses permises par les institutions de la Ve République, celui qui s'est produit était un des moins probables. On a vu le président rééditer, deux ans après son élection, les fausses manœuvres de Mac-Mahon de 1877. Encore celui-ci avait-il l'excuse, en dissolvant la Chambre des députés, d'espérer retrouver une majorité. Chirac, lui, en avait une, exceptionnellement massive. En la renvoyant devant les électeurs, il avait la certitude de la réduire, et il prenait le risque de la perdre. Il est même allé plus loin dans l'échec, puisqu'il a offert l'occasion d'une revanche éclatante à son rival malheureux de 1995, mettant ainsi en cause, pour la première fois, la suprématie de l'élection présidentielle sur celle de l'Assemblée. C'est ce que Georges Vedel a appelé la différence entre 5 + 2 et 2 + 5. Les deux précédentes cohabitations, survenues en fin de mandat présidentiel, ont été suspendues à l'élection prochaine du président. Celle-ci installe deux pouvoirs rivaux pour une période d'autant plus longue que la manière dont elle s'est instaurée a affaibli la prérogative présidentielle de dissolution. Sans doute Chirac garde-t-il théoriquement tous ses droits à dissoudre, après un an, l'Assemblée qui vient d'être élue ; sans doute tout le monde l'entend-il bien ainsi. Mais s'il est très probable que le droit de dissolution survivra à cet épisode, à la différence de ce qui s'est passé avec Mac-Mahon, il reste que son maniement est devenu beaucoup plus problématique : c'est un recours dont l'expérience vient de montrer les périls.

Lire la suite page 15

■ Affaire Elf, la piste allemande

Les deux juges ont obtenu du parquet d'étendre leurs investigations au versement par Elf d'une commission de 256 millions de francs en 1991, en marge du rachat de la raffinerie de Leuna, en ex-RDA. p.12

■ Les belles Journées du patrimoine

Sur les 10 millions de visiteurs accueillis dans les bâtiments ouverts au public, 15 000 se sont rendus à Noisiel explorer la chocolaterie Menier. p. 30
et notre éditorial p. 18

■ Nouvelle-Calédonie, l'avenir incertain

Canaques et caldoches participeront au référendum d'autodétermination prévu en 1998. L'entrée du territoire d'outre-mer dans la Société Le Nickel bloque toujours le contentieux calédonien. p. 14

ÉTATS-UNIS **Les financements douteux de la campagne du Parti démocrate avant les élections de 1996 embarrassent la Maison Blanche. Janet Reno, l'attorney général, a annoncé, dimanche 21 septembre, l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les activités de collecte de fonds menées personnellement par le président Bill Clinton.**

● AL GORE, le vice-président, qui a l'ambition de succéder à M. Clinton en 2000, était déjà dans le collimateur de la justice pour des raisons similaires, ce qui a sérieusement érodé sa cote de popularité.

● LA COMMISSION d'enquête sénatoriale poursuit ses travaux et a notamment entendu la déposition du financier Roger Tamraz, qui affirme avoir versé directement 300 000 dollars au Parti démocrate pour avoir accès aux plus hautes sphères de l'administration de Washington.

Bill Clinton est de nouveau menacé par la justice américaine

Après Al Gore, le président américain est personnellement visé dans les scandales liés au financement douteux de la campagne électorale de 1996. Soupçonné d'avoir sollicité des dons depuis son bureau de la Maison Blanche, il fait aujourd'hui l'objet d'une enquête préliminaire

WASHINGTON
de notre correspondant

En annonçant, samedi 20 septembre, l'ouverture d'une enquête préliminaire sur le rôle joué par Bill Clinton dans la collecte de contributions électorales, le département de la justice, par la voix de l'attorney général Janet Reno, n'a pas accusé, *stricto sensu*, Bill Clinton d'avoir commis la moindre illégalité.

Mais cette décision intervient dans un climat politique dominé par les auditions de la commission d'enquête sénatoriale sur la collecte de fonds électoraux douteux levés durant la campagne présidentielle de 1996. A ce titre, l'enquête préliminaire constitue une étape politiquement délicate pour le chef de la Maison Blanche dans la mesure où cette procédure pourrait déboucher sur la nomination d'un procureur indépendant. C'est à ce magistrat que reviendrait alors la tâche de déterminer si le chef de l'exécutif a enfreint la loi en sollicitant – notamment par des appels téléphoniques passés depuis la Maison Blanche – des dons électoraux.

PRESSIONS DES RÉPUBLICAINS

Dans l'immédiat, le ministre de la justice se borne à constater que des *« allégations »* existent à ce sujet, ce qui revient à dire qu'elles ont paru suffisamment sérieuses pour justifier la première phase d'une enquête. Celle-ci, qui va se prolonger pendant trente jours, permettra de mesurer si les informations en question sont *« crédibles »*. Dans l'affirmative, une nouvelle période de quatre-vingt-dix jours s'ouvrira, pendant laquelle la nature « criminelle » des faits sera évaluée. Si tel est le cas, M[me] Reno ne pourra éviter de demander à une commission composée de trois juges de nommer un procureur indépendant.

On entrerait alors dans un processus politique incertain, mais qui influera nécessairement sur les élections parlementaires de l'année prochaine, et sans doute aussi sur le scrutin présidentiel de l'an 2000. L'exemple de l'affaire Whitewater, qui poursuit Bill Clinton depuis cinq ans, montre qu'un procureur indépendant s'en tient rarement aux limites de la mission qui lui a été assignée. C'est avec de telles perspectives politiques à l'esprit que M[me] Reno a pris une décision difficile, alors qu'elle était soumise à de fortes pressions des républicains.

Ceux-ci réclament depuis des mois qu'un procureur indépendant puisse enquêter sur les méthodes indéniablement douteuses des démocrates pour amasser un trésor de guerre électoral. Ce nouveau développement intervient alors que la commission d'enquête sénatoriale semblait marquer le pas, et il a pour effet de ramener les projecteurs sur le président, jusque-là relativement épargné.

« SOFT » ET « HARD MONEY »

C'est en effet le vice-président Al Gore qui est devenu le point de mire du scandale sur le financement électoral, M[me] Reno ayant déjà ordonné une enquête préliminaire à son encontre, pour des motifs semblables. Bien que des allégations supplémentaires pèsent sur le second, Bill Clinton et Al Gore sont sur la sellette pour au moins deux raisons. Tout d'abord, la loi interdit la collecte de fonds électoraux lorsque celle-ci a lieu sur une propriété du gouvernement fédéral.

La législation établit, d'autre part, une distinction s'agissant de la provenance des dons et de leurs bénéficiaires. Elle permet que des contributions alimentent les comptes des partis politiques afin de permettre à ceux-ci de se livrer à des activités telles que la mobilisation des électeurs avant le scrutin. On parle alors de *« soft money »*, argent dit *« souple »*, dépourvu de plafond et dont l'origine peut être multiple. Par opposition, le *« hard money »*, plus difficile à récolter puisqu'il ne peut pas provenir d'entreprises ou de syndicats, sert à financer des campagnes électorales individuelles.

Dans la pratique, la distinction entre ces deux types de contributions financières est difficile à établir, et c'est sans doute pourquoi elle est allègrement ignorée des partis. C'est pourtant cette différenciation qui est au cœur du scandale sur les financements douteux ou illicites reçus par les démocrates comme, d'ailleurs, par les républicains. Les conseillers d'Al Gore prétendent que le vice-président a sollicité du *« soft money »* qui s'est égaré à son insu sur des comptes bancaires de candidats individuels, ce qui est interdit.

Les explications des conseillers présidentiels sont encore plus confuses : M. Clinton ne se *« souvient pas »* s'il s'est ou non livré à ce démarchage téléphonique, contrairement à Harold Ickes, ancien secrétaire général adjoint de la Maison Blanche et homme de confiance du président, lequel reconnaît que Bill Clinton a téléphoné à des donateurs... sans leur réclamer explicitement des dons.

Les conseillers juridiques de la Maison Blanche estiment, d'autre part, que la loi sur l'interdiction de collecter des fonds électoraux sur une propriété du gouvernement ne vise pas le président et le vice-président. Sans aucun doute, les avis sur ce point donneront-ils lieu à une âpre bataille juridique. Au-delà de celle-ci, l'enquête du ministère de la justice promet de donner un second souffle aux affaires liées au financement électoral, et de souligner ainsi davantage la nécessité de réformer une législation qui permet tous les abus du clientélisme et de la corruption politique. Bill Clinton ne cesse d'appeler le Congrès à voter le projet de loi proposé par les sénateurs John McCain (républicain) et Russell Feinstein (démocrate) ; mais, en attendant cette échéance encore lointaine, il n'a pas ralenti ses efforts pour alimenter les caisses du Parti démocrate.

MAUVAIS POINTS POUR AL GORE

Samedi, alors que le ministère de la justice décidait d'engager, pour la première fois, une action contre le chef de l'exécutif – l'affaire Whitewater a trait à des faits précédant l'arrivée de Bill Clinton à la Maison Blanche –, le président se trouvait en Californie, où il a participé à des rassemblements politiques permettant de récolter 950 000 dollars (environ 5,9 millions de francs). Si, porté par la bonne santé de l'économie américaine, Bill Clinton a jusqu'ici remarquablement résisté au parfum de scandales qui ne s'est pas dissipé depuis 1993, il n'en est pas de même pour Al Gore. La cote de popularité de l'ancien sénateur du Tennessee a brusquement chuté à 36 % d'opinions favorables. C'est là un mauvais départ pour un homme qui ne cache plus son ambition de succéder à Bill Clinton...

Laurent Zecchini

Un procureur réellement « indépendant » ?

La désignation d'un « procureur indépendant » – nommé sur décision du ministre de la justice, il bénéficie ensuite d'une indépendance d'action quasi totale – représente, pour la ou les personnes soumises à une enquête judiciaire, une sorte de loterie politique. Ainsi, il ne fait de doute pour personne que Kenneth Starr, « procureur indépendant » nommé en août 1994 dans l'affaire Whitewater, est un républicain convaincu. Ce magistrat instructeur, qui n'a pas abandonné ses activités privées – il a reçu en 1996 un salaire privé de 1,12 million de dollars, s'ajoutant à ses émoluments de 87 385 dollars (au total, 7,48 millions de francs) –, a en principe un champ d'action restreint. En réalité, comme le montrent notamment les affaires du Watergate et de Whitewater, le ministère de la justice, soumis à la pression médiatique, ne peut que cautionner les pistes que le procureur indépendant croit utile de suivre.

Roger Tamraz a versé 300 000 dollars pour défendre ses intérêts en haut lieu

WASHINGTON
de notre correspondant

Que le système du financement des élections soit fondamentalement pervers et exige du Congrès le vote d'une réforme, chacun en convient. Depuis huit semaines que se prolongent les auditions de la commission sénatoriale d'enquête sur les abus de la campagne présidentielle de 1996, les Américains ont été saturés d'exemples attestant que des donations de toutes provenances ont été acceptées avec empressement par les responsables du Parti démocrate. Jusqu'à présent cependant, aucun des hommes d'affaires prêts à verser d'importantes contributions en échange d'un « accès » aux plus hauts échelons de l'administration, n'avait osé vider son sac. C'est fait depuis l'audition de Roger Tamraz.

Ce financier de haut vol né au Caire, qui a longtemps possédé un passeport libanais, avant d'acquérir la nationalité américaine, en 1989, a laissé les sénateurs ébahis par la tranquille assurance avec laquelle il a admis avoir versé 300 000 dollars (1,8 million de francs environ) au Parti démocrate, dans le seul but de soumettre au président Clinton un projet qui lui tient à cœur : la construction d'un pipe-line pour transporter le pétrole de la mer Caspienne vers la Méditerranée. Dans sa partie, Roger Tamraz est un orfèvre : soutenu par un entregent (*« si on me met à la porte, je rentre par la fenêtre »*) aussi exceptionnel que son carnet d'adresses, il a monté différents projets financiers ou industriels, notamment au Moyen-Orient.

D'aucuns jugent ce trafic d'influence immoral et parfois illégal. Mais pour Roger Tamraz c'est le système qui veut cela. *« Le jour où nous n'aurons plus à payer* [pour obtenir ce fameux « accès »] *sera le plus heureux. »* En attendant, la fin justifie les moyens. Quand on traite avec des responsables gouvernementaux, il est évident, a expliqué le témoin, que l'accès *« a une valeur »*. Roger Tamraz a donc donné 130 000 dollars, puis 170 000 dollars au Parti démocrate. L'investissement était rentable, puisqu'il a réussi à se rendre une demi-douzaine de fois à la Maison Blanche.

UN HOMME « LOUCHE »

Le 27 mars 1996, il est parvenu à glisser un mot de son projet au président, lequel, surpris par la faconde du personnage, a demandé quelques vérifications. Or Roger Tamraz n'était pas un inconnu. Poursuivi par la justice libanaise pour avoir apparemment détourné 200 millions de dollars des comptes d'une banque de Beyrouth, il a été condamné par défaut à deux ans de prison par la justice jordanienne.

Il a également été mis en cause à deux reprises par la justice française : à l'occasion du délit d'initiés de l'affaire Pechiney et à propos de la faillite de la Banque de participations et de placement (BPP). Le Conseil national de sécurité (NSC) avait donc recommandé la plus grande prudence vis-à-vis d'un homme considéré comme *« louche »*. Qu'à cela ne tienne : Roger Tamraz, qui a rendu plusieurs services à la CIA depuis 1973, a fait agir ses amis : l'ancien président du Parti démocrate, Donald Fowler, ainsi que des responsables de la « Compagnie » sont intervenus auprès du Conseil national de sécurité pour qu'un avis bienveillant soit rendu en faveur d'un homme aussi soucieux du financement de la campagne de réélection de M. Clinton.

En avril 1996, John Carey, spécialiste des problèmes pétroliers au ministère de l'énergie, a lui-même téléphoné à Sheila Heslin, responsable de l'enquête sur M. Tamraz au NSC, pour lui demander de ne pas se conduire comme une *« girl scout »*. En substance : un homme qui est prêt à verser 600 000 dollars au Parti démocrate ne peut pas être si mauvais...

M[me] Heslin, visiblement choquée d'avoir subi de telles pressions, a été longuement entendue par la commission sénatoriale, tout comme Roger Tamraz. Manifestement ravi de ce surcroît de notoriété, l'homme d'affaires a rappelé que, légalement, on ne peut rien lui reprocher. Certes, il n'est pas arrivé à ses fins s'agissant du pipeline de la mer Caspienne, mais il a amplement fait fructifier ses visites à la Maison Blanche en impressionnant ses interlocuteurs. La leçon de tout cela est qu'il faut verser davantage : *« La prochaine fois,* a-t-il souligné, *je donnerai 600 000 dollars ! »*

Il a ensuite fait la leçon aux sénateurs : *« Laissez-moi vous rappeler qu'un grand nombre de ministres et d'ambassadeurs ont versé plus que moi. »* A titre d'exemple, M. Tamraz a cité les noms de Felix Rohatyn, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, et Robert Rubin, secrétaire au Trésor. Alors qu'ils étaient banquiers d'affaires à New York, les deux hommes ont effectivement été d'importants donateurs du Parti démocrate. D'où cette morale tirée par l'impénitent Roger Tamraz : *« Grâce à Dieu, nous vivons dans une société capitaliste, et il n'y a rien de mal à courir après l'argent... »*.

L. Z.

Les angoisses de parents de Bill et Hillary

WASHINGTON
de notre correspondant

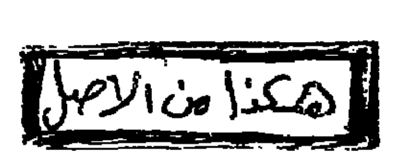
Une page est tournée : Chelsea, dix-sept ans, s'en va étudier sous le soleil de Californie, laissant *« Dad »* et *« Mom »* désemparés. Les chaînes de télévision, les radios et la plupart des journaux ont consacré de longs développements au départ de la fille du président des Etats-Unis vers l'université de Stanford. *« Quoi que vous pensiez des Clinton,* a insisté la radio WTOP, *rappelez-vous qu'aujourd'hui, c'est « Kleenex day » à la Maison Blanche. »*

Interrogé sur cette séparation, le président, visiblement ému, a haussé les épaules : *« Il n'y a rien que je puisse faire maintenant. C'est pour cela que vous élevez les enfants. »* La *First lady* a, elle, tout bonnement craqué : sa chronique hebdomadaire, publiée dans une centaine de journaux des Etats-Unis, est consacrée à ses angoisses de mère. Les amis du couple présidentiel se sont relayés pour tenter d'adoucir les conséquences psychologiques du fameux *« syndrome du nid vide »*. Cet accompagnement affectif suffira-t-il à mettre du baume au cœur de Bill et Hillary Clinton, qui sont très proches de leur fille ? Les conseillers présidentiels savent que le chef de l'exécutif n'hésite pas à interrompre ses réunions lorsque sa fille l'appelle au téléphone.

« Je redoute le moment où Bill et moi devrons lui dire au revoir », avait avoué Hillary Clinton, qui se félicite d'avoir réussi, à Washington, à préserver sa fille des paparazzis. Mais qu'en sera-t-il à Stanford ? La directrice du *Stanford Daily* a pris le ferme engagement de respecter la vie privée de Chelsea, mais elle reconnaît être déjà harcelée par des confrères moins scrupuleux. Hillary Clinton a beaucoup pensé à cet aspect des choses depuis la mort de la princesse Diana. Elle remercie la presse américaine de sa discrétion passée, tout en lui demandant de continuer dans cette voie. *« Ni ma fille ni les jeunes princes* (William et Harry) *n'ont choisi la vie de leurs parents »*, souligne-t-elle.

Chelsea parviendra-t-elle à vivre normalement sur un campus dont, inévitablement, elle va être le point de mire ? Les agents du service secret vêtus de jeans, T-shirt et casquette de base-ball, ne lâcheront pas des yeux *« Energy »* (le nom de code de Chelsea). Mais, s'interroge quand même l'épouse du chef de la Maison Blanche, *« se fera-t-elle de bons amis, aimera-t-elle sa classe, mangera-t-elle ce qu'il faut ? »* Les politologues, eux, ont d'autres préoccupations : Chelsea ayant représenté un tel *« facteur d'équilibre et de normalisation »* dans la vie du couple présidentiel, qui sait, disent-ils le plus sérieusement du monde, si la politique des Etats-Unis ne va pas être affectée par son départ ?

L. Z.



هكذا من الاصل

La droite, emmenée par Solidarité, remporte les législatives en Pologne

Elle n'a cependant pas la majorité au Parlement

VARSOVIE
de notre correspondant

Rien n'est tout à fait joué, l'orientation politique que va prendre la Pologne reste indécise, mais la leçon du scrutin législatif de dimanche 21 septembre est claire : les ex-communistes du Parti social-démocrate ont subi un grave revers, et devraient en principe perdre le pouvoir qu'ils exercent depuis quatre ans. La victoire revient à la coalition de droite (AWS), formée autour du syndicat Solidarité, qui fait nettement mieux (33,8) % que ne le laissaient prévoir les sondages.

Les sociaux-démocrates arrivent en seconde position (26,8 %) et les centristes-libéraux de l'Union de la liberté obtiennent 13,4 % des voix, un résultat qui fait d'eux un partenaire quasi-obligé pour former une majorité. Quant au Parti paysan, il s'effondre (moins de 7 % des voix), perd cent députés et l'essentiel de la capacité de marchandage dont il a usé et abusé au cours de la précédente législature.

Commentant, dimanche soir, ces résultats, le président Kwasniewski a fait valoir que la future majorité devrait s'organiser autour d'une des deux grandes formations arrivées en tête, manière de dire que la défaite de ses amis sociaux-démocrates n'était pas définitive. La position du président, dont les pouvoirs, aux termes de la nouvelle Constitution, ne sont pas très étendus, va devenir plus difficile, et M. Kwasniewski doit regretter aujourd'hui d'avoir si nettement pris position pour la coalition sortante dans une adresse à la nation prononcée à l'avant-veille du scrutin.

En toute logique, le futur gouvernement devrait naître d'une alliance entre l'AWS et l'Union de la liberté : l'une et l'autre sont issues de l'ancienne opposition au régime communiste. L'Union de la liberté avait répété pendant la campagne qu'elle souhaitait former une majorité avec l'AWS, et son président, Leszek Balcerowicz a salué la victoire du camp « *issu de Solidarité* ». Tout serait donc simple si l'AWS, et tout particulièrement son président, Marian Krzaklewski, étaient dans les mêmes dispositions. Mais les relations personnelles entre M. Krzaklewski et M. Balcerowicz sont détestables. M. Krzaklewski manifeste à l'égard de l'Union une hauteur sinon une aversion où beaucoup détectent un complexe à l'égard des grandes figures de l'opposition – dont il ne fut pas.

L'AWS, conglomérat de nombreuses petites formations que M. Krzaklewski a eu le mérite de réunir autour de Solidarité, comprend un certain nombre de militants farouchement hostiles aux centristes-libéraux, accusés d'avoir permis, par leur comportement, le retour des communistes au pouvoir, voire d'être hostiles à l'Eglise. Bref le mariage sera tout sauf facile, d'autant que M. Krzaklewski a dès dimanche soir fait valoir que quiconque voudra s'allier à l'AWS, « *vainqueur incontesté* », devra se rallier à l'essentiel de son programme – ce qui lui a aussitôt valu un reproche « *d'arrogance* » de la part de Bronislaw Geremek, un des principaux responsables de l'Union de la liberté.

HURLEMENTS DE JOIE

M. Krzaklewski ne peut cependant trouver assez de sièges pour constituer une majorité sans le concours de l'Union de la liberté. Les autres partenaires possibles, le ROP (droite radicale, qui a échappé de peu à l'élimination pure et simple) et le Parti paysan, réduit à la portion congrue, ne font pas le poids. Le système électoral polonais induit une forte distorsion au profit des vainqueurs : les formations qui n'atteignent pas 5 % des voix sont éliminées et leurs voix sont réparties entre les formations arrivées en tête.

Resterait la solution, déjà évoquée avant le vote par M. Krzaklewski, d'un gouvernement minoritaire, qui mettrait l'Union de la liberté dans la position délicate de laisser gouverner l'AWS sans participer au pouvoir, alors qu'elle a le vif désir de revenir aux affaires. Un tel gouvernement serait en tous cas faible et sans doute éphémère.

Théoriquement, si M. Krzaklewski pose des conditions inacceptables, l'Union de la liberté peut s'engager dans une tout autre voie, l'alliance avec les sociaux-démocrates, qui disposent d'une « carotte » de première grandeur : ils peuvent, pour sauver une partie au moins de leur pouvoir, offrir le poste de premier ministre à Leszek Balcerowicz (qui n'a aucune chance d'avoir une telle reponsabilité en cas d'alliance avec l'AWS).

Mais ce serait là, pour l'Union, aller contre la logique de l'élection, encourir le reproche, très grave pour elle, d'avoir trompé les électeurs sur ses intentions. Ce serait aussi oublier à quel point le passé est encore présent dans les esprits : les hurlements de joie entendus au siège de l'Union à l'annonce de la défaite des anciens communistes veulent dire quelque chose, et on imagine vraiment mal, dans les circonstances présentes, que les dirigeants de l'Union prennent le risque d'engager leur parti sur une route si risquée. Celui-ci y perdrait son unité péniblement retrouvée, qui lui a permis d'obtenir un résultat très honorable, après plusieurs années difficiles.

Les ex-communistes devraient donc se retrouver dans l'opposition, tout en demeurant puissants, car leur échec relatif ne saurait dissimuler le fait qu'ils ont accru leur part relative dans l'électorat par rapport à 1993, où la division de la droite leur avait offert la victoire sur un plateau. En quatre années, ils se sont si profondément enracinés dans l'administration, ont pris le contrôle, direct ou indirect, de tant de secteurs de l'économie et de la vie publique, qu'ils resteront un acteur de première grandeur de la scène politique et devraient donner bien du fil à retordre à une nouvelle majorité dont les deux partenaires risquent de se regarder longtemps avec la plus grande méfiance. Lech Walesa, qu'on a vu, dimanche soir, au siège de l'AWS, pourrait s'efforcer d'arrondir un peu les angles entre les deux partis « héritiers » de Solidarité, comme il l'a fait tout au long de la campagne. Quant à l'Eglise, elle peut se féliciter d'avoir opté cette fois pour la réserve et la discrétion : le résultat du vote est beaucoup plus conforme à ses attentes que lorsqu'elle s'était engagée, soutanes au vent, dans la bataille.

Jan Krauze

Leszek Balcerowicz candidat au poste de premier ministre

L'auteur de la « thérapie de choc », Leszek Balcerowicz, a été désigné par son parti, l'Union pour la liberté (UW), comme candidat au poste de premier ministre, à l'issue du scrutin de dimanche. Tant l'alliance conservatrice (AWS) créée par Solidarité, grand vainqueur du scrutin, que la gauche ex-communiste, sont contraintes de chercher une alliance avec l'Union pour la liberté afin de former une majorité. L'UW, avec 13,4 % des voix, constitue la troisième force politique du pays. Cependant, la candidature de M. Balcerowicz pourrait poser problème lors des pourparlers qui s'engageront pour former une coalition. Son nom est associé par l'électorat de l'AWS aux hausses de prix et à la montée du chômage qui avaient suivi ses premières réformes économiques. Le chef des libéraux a indiqué à l'issue du scrutin qu'il allait « *rester fidèle à son programme. La Pologne en a besoin pour achever ses réformes* ». – (AFP)

Les sociaux-démocrates réalisent à Hambourg leur plus mauvais score électoral depuis la guerre

Le maire de la ville, Henning Voscherau, se retire

Le bourgmestre social-démocrate de Hambourg, Henning Voscherau, a annoncé sa démission dimanche 21 septembre, tirant les conséquences du recul enregistré par son parti lors des élections régionales qui ont grandement profité à la démocratie chrétienne (CDU) du chancelier Helmut Kohl. Le parti d'extrême droite DVU n'a pas obtenu les 5 % nécessaires pour être représenté au Sénat de Hambourg.

BONN
de notre correspondant

Depuis plusieurs semaines, tout semblait sourire au Parti social-démocrate allemand (SPD) d'Oskar Lafontaine : la coalition du chancelier Helmut Kohl étalait ses divisions et se révélait incapable de faire adopter ses réformes. Remontant dans les sondages, le SPD commençait à croire à ses chances de victoire lors des élections législatives de 1998. Les élections régionales de Hambourg, qui se sont tenues dimanche 21 septembre, constituent une véritable claque pour les sociaux-démocrates et rappellent qu'à un an des élections fédérales, rien n'est joué.

Le parti qui administre la ville hanséatique depuis la guerre y a réalisé son plus mauvais score historique avec 36,2 % des suffrages, contre 40,4 % lors du scrutin de 1993. Henning Voscherau, bourgmestre de la ville depuis 1988, qui jouissait dans les sondages d'une popularité très supérieure à celle de son parti, avait mis sa tête en jeu, annonçant qu'il démissionnerait si le recul de son parti dépassait son « *seuil de douleur* ». Il a tenu parole, annonçant peu après 20 heures dimanche qu'il ne serait pas candidat à sa propre succession.

La démocratie chrétienne (CDU), qui avait perdu dix points en 1993, en regagne 5,5 avec 30,8 % des voix, tandis que les Verts, emmenés par Krista Sager, sont stables avec 13,9 % des suffrages. Aucun autre parti ne franchit la barre des 5 %, nécessaire pour être représenté au Sénat de Hambourg. Avec 4,97 % des suffrages, il manque au parti d'extrême-droite DVU (« Deutsche Volksunion ») 238 voix pour avoir des représentants. L'autre grand perdant est le Parti libéral (FDP), partenaire de coalition gouvernementale à Bonn, qui ne recueille que 3,5 % des suffrages.

Le Parti social-démocrate ne pourra pas diriger seul la ville, d'autant que son partenaire de coalition depuis 1993, le petit « *Statt Partei* » ne parvient pas à franchir la barre de 5 % : littéralement « parti au lieu de », ce parti anti-partis avait voulu profiter de la lassitude des électeurs.

Après avoir nommé un successeur à M. Voscherau, le SPD devrait entamer des négociations pour former une coalition. Les Verts, mais aussi la CDU, se sont déclarés prêts à participer à l'administration de la ville. Il semble plus logique que le SPD s'entende avec les Verts, qui seront ses alliés contre le parti de M. Kohl lors des élections législatives de 1998. Le retrait de M. Voscherau, qui avait des relations difficiles avec les Verts, devrait faciliter un accord.

DISCOURS POPULISTE

TM. Voscherau, cinquante-six ans, a été victime de son bilan. L'endettement de la deuxième ville allemande est passé sous son règne de 20 à 34 milliards de marks ; le chômage touche 13 % de la population. Surtout, la criminalité et le sentiment d'insécurité des Hambourgeois ont beaucoup progressé. Pour tenter de récupérer les électeurs séduits par l'extrême droite, M. Voscherau avait enfourché sur le tard le thème du combat contre la délinquance, tenant un discours à connotations xénophobes. C'est l'échec, le recul du SPD étant le plus fort dans les quartiers difficiles de la ville.

Si pour plus des deux tiers des électeurs de Hambourg, l'enjeu de l'élection était local, la défaite de M. Voscherau devrait influer sur la politique nationale du SPD et renforcer son président, Oskar Lafontaine. Les thèses défendues par M. Voscherau étaient proches de celles de Gerhard Schröder, le populaire ministre président de Basse-Saxe et concurrent de M. Lafontaine pour la candidature à la chancellerie. Plutôt proche des milieux économiques, comme M. Schröder, M. Voscherau avait demandé la tenue d'un référendum – constitutionnellement impossible en Allemagne – sur l'euro, témoignant d'un euroscepticisme comparable à celui de M. Schröder. Tous deux se sont fait remarquer en tenant des propos très durs sur les étrangers. L'expérience de Hambourg a montré que lorsqu'il embrassait des thèses populistes, le SPD ne rencontrait pas de succès.

Arnaud Leparmentier

Le FMI va tenter d'« ordonner » la libéralisation des mouvements de capitaux

L'institution entend renforcer ses moyens d'intervention

Face aux crises monétaires qui menacent de déstabiliser les économies des pays émergents, le FMI a décidé de renforcer ses moyens d'intervention. Un meilleur cadre juridique doit permettre d'encadrer davantage les actions des gouvernements. Par ailleurs, des ressources financières nouvelles, réclamées depuis plusieurs années par le Fonds, lui ont été accordées par les pays membres.

HONGKONG
de nos envoyés spéciaux

« *Le marché des changes est inutile, improductif et immoral !*, lance le premier ministre malais, Mohamad Mahathir. *Il faut le rendre illégal ! La spéculation génératrice d'appauvrissement devrait être interdite* », clame-t-il encore. Directement visé, le financier George Soros rétorque sur le même ton : « *Monsieur Mahathir est un danger pour son pays ! Se mêler des mouvements de capitaux dans un moment pareil mène tout droit au désastre.* »

Derrière cet affrontement à la tribune de l'assemblée annuelle du FMI, où les échanges sont d'ordinaire plus feutrés, se profile une question essentielle qui, au-delà des crises monétaires actuelles, agite financiers et responsables politiques du monde entier : la libéralisation des capitaux est-elle mortelle pour les pays émergents ? Cette question conduit les gouverneurs du FMI à tenter de définir une conception plus « *ordonnée* », selon la nouvelle terminologie du FMI, de la libéralisation des mouvements de capitaux.

Il ne s'agit pas de remettre en cause son principe même, qui est posé plus clairement que jamais comme l'objectif que gouvernements et institutions internationales doivent poursuivre. Ce processus semble aujourd'hui irréversible : entre 1990 et 1996, l'afflux net de capitaux en direction des pays en développement s'est élevé à 150 milliards de dollars par an, en moyenne, dont 60 milliards pour l'Asie. En 1996, la région asiatique, à elle seule, a attiré 107 milliards de dollars sur un total de 235 milliards.

Mais le credo libéral a cessé de sanctifier cette lame de fond financière au nom de son effet bienfaiteur sur la croissance. Aujourd'hui, les risques qu'elle fait courir à l'économie mondiale sont criants si elle n'est pas sérieusement encadrée. Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter un spéculateur miraculeusement repenti, George Soros, connu notamment pour avoir fait plier la livre sterling lors de la bourrasque monétaire de l'été 1992, et aujourd'hui accusé d'avoir précipité la chute du baht thaïlandais. « *La globalisation du capitalisme n'est pas sans risques*, dit-il. *Les marchés financiers sont par nature instables, et fonctionnent à partir d'anticipations sur l'avenir nécessairement fausses. Ils sur-réagissent aux mauvaises nouvelles, sans discernement, provoquant des réactions en chaîne. Je suis résolument contre l'idéologie du laissez-faire qui prétend que les marchés s'autorégulent pour peu que les gouvernements ne s'en mêlent pas.* »

C'est la première fois dans une telle enceinte que chacun s'accorde à reconnaître, y compris chez les tenants anglo-saxons du tout-libéral, les dangers d'une libéralisation sauvage des mouvements de capitaux. Ce constat, actualisé et confirmé par la gravité de la crise asiatique, conduit la communauté internationale à réagir. Cette dernière, par l'intermédiaire des gouverneurs représentant chaque Etat membre du Fonds, a décidé ce week-end de confier au FMI, à sa demande, le pouvoir légal d'intervenir auprès des Etats pour prévenir ces crises. Le Comité intérimaire, l'instance suprême du FMI, a adopté à l'unanimité dimanche 21 septembre la « Déclaration de Hongkong ». Ce document prévoit, au-delà de la mission première qui a été confiée au FMI lors des accords de Bretton Woods – promouvoir la stabilité et la convertibilité des monnaies –, un élargissement du champ d'intervention du Fonds aux mouvements de capitaux.

RÉVOLUTION

Il s'agira d'une véritable révolution : le Fonds tiendra compte désormais des contraintes économiques de chaque pays – et en particulier de la solidité de ses institutions financières – pour décider, en concertation avec les autorités locales, s'il convient ou non d'accélérer l'ouverture des marchés nationaux aux capitaux étrangers comme aux institutions financières. Une préoccupation bienvenue quand on sait que, depuis le début des années 80, près des trois quarts des pays membres du FMI, y compris industrialisés, ont subi des « *problèmes bancaires significatifs* », selon le Fonds. En clair, Philippe Maystadt, ministre belge des finances et président du Comité intérimaire, n'exclut pas la possibilité de conseiller à un pays mal préparé de retarder ce processus de libéralisation. En un mot, le sur-mesure va progressivement remplacer le prêt-à-porter uniforme.

La communauté internationale ne se contente pas de redessiner le cadre légal de la mission du Fonds. Elle accepte aussi de lui accorder les moyens financiers qui devraient lui permettre de faire face à de nouvelles crises en renforçant les fonds propres dont il dispose, ce qui permettra aux pays membres de bénéficier de ressources financières supplémentaires. Après ratification par les Etats, le Fonds disposera de ressources nouvelles pour éteindre les incendies financiers pour une période allant de 2000 à 2010. Le FMI avait en partie puisé dans ses fonds propres pour mettre en place les plans de sauvetage mexicain (début 1995) et thaïlandais, en août 1997. Il y avait urgence à augmenter les ressources du Fonds, la dernière augmentation des « quotes-parts », soit les contributions des Etats membres, remontant à 1990. Parallèlement, le FMI va distribuer des réserves de change supplémentaires aux nouveaux membres du FMI.

Ce double volet – mission de surveillance et capacité d'intervention renforcées – constitue une victoire pour Michel Camdessus, directeur général du FMI, qui finit par obtenir gain de cause après des années d'efforts de persuasion auprès des Anglo-Saxons. Le revirement des Etats-Unis, confirmé à l'assemblée par Robert Rubin, le secrétaire américain au Trésor, s'explique par un apaisement des relations entre le Congrès à majorité républicaine et la Maison Blanche. Un camouflet pour ceux qui, à l'instar du monétariste pur et dur Milton Friedman, réclamaient, ce week-end encore, la disparition pure et simple du FMI !

Valérie Brunschwig et Serge Marti

Lire également notre cahier « Le Monde-Economie »

Renforcement des ressources

La réunion de Hongkong aura réparé l'échec de Madrid en 1994. Après s'être heurté pendant des années à l'opposition des Etats-Unis, Michel Camdessus a fini par obtenir ce qu'il voulait : un renforcement des ressources du Fonds monétaire international pour mieux faire face aux crises financières futures. La contribution des pays membres va être augmentée de 45 %, ce qui porte les capitaux propres du Fonds à 288 milliards de dollars.

Deuxième point : l'augmentation générale du nombre de droits de tirages spéciaux (DTS), qui permettent à tous les pays membres d'accroître leurs réserves en devises en empruntant auprès du Fonds. Grâce à cette augmentation générale de 21,4 milliards de DTS (29 milliards de dollars), le FMI va pouvoir corriger une anomalie : alors que depuis seize ans, 38 pays sont devenus membres du FMI, ils ne pouvaient bénéficier de l'accès à ces actifs de réserve, la dernière allocation remontant à 1981.

Le G 7 obtient du Japon qu'il n'use pas du yen pour relancer son économie

HONGKONG
de notre envoyé spécial

« *Nous avons parlé de l'Union monétaire européenne, mais c'était pratiquement hors sujet. Maintenant, l'euro est entré dans les mœurs (...), et la délégation française s'est contentée de confirmer que les conditions de création de la monnaie unique, notamment son calendrier, seraient respectées* », a indiqué Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, à l'issue de la réunion de ses homologues du G 7 et des gouverneurs de banques centrales représentant les pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon) qui s'est tenue samedi 20 septembre à Hongkong. Son homologue allemand, Theo Waigel, a abondé dans le même sens, avant d'adresser un message indirect aux Etats-Unis en déclarant que « *les pays bénéficiant d'une forte activité et d'un niveau d'emploi élevé* » ne devaient pas trop tarder à relever leurs taux d'intérêt de façon à maintenir la solidité du cycle économique actuel.

CHOCS STRUCTURELS

De fait, ce G7, qui se tenait en marge de l'assemblée générale annuelle du FMI et de la Banque mondiale, a surtout été consacré – après le traditionnel examen de la situation de l'économie mondiale – à deux sujets d'actualité à forte dimension asiatique. Il s'agit tout d'abord du différend américano-nippon suscité par l'excédent commercial croissant du Japon à l'égard des Etats-Unis (voir *Le Monde* du 20 septembre). En second lieu, le G 7 s'est penché sur la proposition faite par Tokyo de créer, au lendemain de la tourmente qui s'est abattue sur les monnaies est-asiatiques, un Fonds monétaire régional susceptible d'épauler les économies locales soumises à des chocs structurels.

Sur le premier point, la déclaration commune, lue par chaque ministre des finances à l'issue de la réunion, se veut explicite. La référence à « *l'importance d'éviter toute dépréciation excessive qui pourrait conduire à la réapparition de déséquilibres extérieurs importants* » vaut pour le Japon. En clair, Tokyo prend l'engagement de ne pas utiliser l'arme du yen en le laissant baisser davantage pour stimuler ses exportations (le dollar vaut actuellement environ 120 yens). Les Etats-Unis, qui subissent un déficit commercial que Washington juge « *inacceptable* », n'ont pas réussi à obtenir des Japonais d'engagements supplémentaires visant à ouvrir davantage leurs marchés.

Tokyo a certes tenu bon sur ce dernier chapitre, mais sa marge de manœuvre est particulièrement étroite pour relancer une économie atone. L'important déficit budgétaire du Japon (7 % du PIB, 4 % avec les excédents de sécurité sociale) lui interdit toute nouvelle politique de relance sur fonds publics, alors qu'il se prive désormais du recours à l'instrument du change. Pour espérer relancer la demande intérieure, alors que le pays a subi au deuxième trimestre le plus important recul de son PIB en vingt trois ans (– 2,9 %), il ne lui reste plus qu'à compter sur des réformes de fond dont l'effet tarde toujours à se faire sentir.

Sur le second point, les partenaires du Japon ont écouté avec un intérêt poli la présentation par Tokyo d'un projet de création d'un Fonds monétaire asiatique. Au stade actuel, la nature, la mission exacte, le nombre et l'identité des pays qui y participeraient sont autant d'inconnues. Il a seulement été indiqué que ce fonds éventuel, destiné à venir en aide aux pays de la région souffrant de difficultés financières liées à des déficits de balances de paiement, pourrait être doté d'une centaine de milliards de dollars. Officiellement, les Sept sont convenus d'« *en reparler* ».

En réalité, il semble bien que l'initiative nipponne soit mort-née. Les partenaires du Japon au sein du G 7 y sont opposés, au motif que ce fonds doublonnerait avec le FMI, et ce dernier ne veut naturellement pas entendre parler d'un concurrent – même régional – brusquement transformé en sapeur-pompier. Alors que, dans le même temps, le Japon vient de réduire de 10 % le montant de son aide internationale.

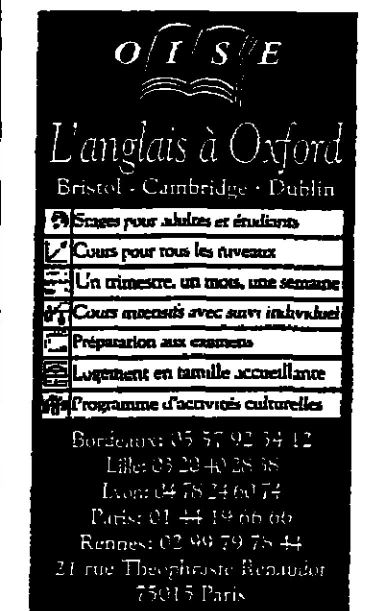
S. M.

Lire également notre analyse page 18

Un message de stabilité des changes

***« Nous avons examiné l'évolution récente sur les marchés des changes. Nous sommes d'accord pour considérer que les taux de change devraient refléter les données économiques fondamentales et que devraient être évités une volatilité excessive et des écarts significatifs avec les données économiques fondamentales »**, indique la déclaration finale du G 7.*

« Dans ce contexte, nous avons souligné l'importance d'éviter toute dépréciation excessive qui pourrait conduire à la réapparition de déséquilibres extérieurs importants. Nous sommes convenus de surveiller les développements affectant les marchés des changes et de coopérer de manière appropriée. »



Le parti de M. Milosevic en passe de remporter les législatives

BELGRADE. Face à une montée en puissance de l'opposition radicale, le Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milosevic et ses alliés sont en passe de remporter les législatives, sans toutefois être assurés de conserver leur majorité absolue dans le futur Parlement de Serbie, selon des résultats partiels communiqués lundi 22 septembre au matin par le SPS. Quant au candidat socialiste à la présidence de la république de Serbie, Zoran Lilic, il affrontera vraisemblablement le *chef du Parti radical (SRS, extrême droite* ultra-nationaliste), Vojislav Seselj, à l'occasion d'un second tour de scrutin le 5 octobre. Sur 1 872 718 bulletins dépouillés (pour 7 205 366 inscrits), Lilic obtenait 733 087 voix ; Vojislav Seselj en recueillait 553 286. Vuk Draskovic, président du Mouvement serbe du renouveau (SPO, *droite* nationaliste), venait en troisième position avec 417 074 voix. Selon des estimations des partis d'opposition, dont la plupart boycottaient le scrutin, le taux de participation se situerait aux alentours de 60 %. – *(AFP.)*

Bosnie : les résultats des municipales se font attendre

***SARAJEVO.** Les résultats* définitifs des *élections municipales* en Bosnie, attendus pour samedi 20 septembre mais retardés par les lenteurs du dépouillement, ne devraient pas être connus avant le milieu de la semaine prochaine. L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), en charge de l'organisation du scrutin du 13 et du 14 septembre, a affirmé, vendredi 19 septembre, privilégier « *la fiabilité sur la rapidité* » dans le décompte des voix du scrutin du 13 et du 14 septembre.

L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a dénoncé dimanche 21 septembre le refus de l'OSCE d'annuler les résultats du parti ultra-nationaliste serbe SDS. La sous-commission électorale d'appel de l'OSCE avait *réclamé cette* annulation, en raison de l'apparition à la veille du scrutin, sur les murs de Pale, la « *capitale* » des Serbes de Bosnie, de portraits de Radovan Karadzic, l'ex-chef serbe bosniaque inculpé de crimes de guerre, sous l'étiquette SDS. – *(AFP.)*

Manifestation monstre en Italie contre le sécessionnisme

MILAN. Près d'un million d'Italiens, selon les organisateurs, ont manifesté samedi 20 septembre contre le sécessionnisme et affirmé leur attachement à l'unité de leur pays, lors de manifestations monstres à Milan et à Venise à l'appel des trois grandes confédérations syndicales du pays. Cette manifestation a été convoquée pour répondre aux menaces de la Ligue du Nord, qui milite pour la sécession du riche nord de l'Italie, la « *Padanie* ».

Umberto Bossi, leader de la Ligue du Nord, mouvement sécessionniste, a commenté l'événement en estimant que cela ne changeait rien. La Ligue du Nord a recueilli environ 10 % des voix au niveau national lors des élections générales de 1996. Passant d'un crédo fédéraliste à l'appel à la sécession, elle a proclamé le 15 septembre 1996 une indépendance symbolique de la Padanie. – *(AFP.)*

La succession dynastique en Corée du Nord est amorcée

PYONGYANG. Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-il, fils de feu le président Kim Il-sung, a été recommandé pour devenir secrétaire général du Parti communiste nord-coréen au pouvoir, lors d'une conférence du parti, a annoncé lundi 22 septembre l'agence nord-coréenne KCNA. Cette décision *devrait* permettre une *accélération* d'un processus de succession « *dynastique* » jusque-là en panne. Agé de 55 ans, Kim Jong-il n'a à ce jour ni le titre de secrétaire général du Parti des travailleurs de Corée (communiste) ni celui de président de *la République*. Il est « seulement » commandant suprême de l'armée populaire et président de la commission nationale de défense. Cette absence de nomination aux deux postes suprêmes était expliquée par l'observation d'une période de deuil de trois ans, mais certains analystes s'interrogeaient sur la solidité et la réalité du pouvoir de Kim Jong-il. – *(AFP.)*

ASIE

■ **JAPON : le premier ministre Ryutaro Hashimoto** a présenté « *ses excuses sincères* » à la nation, lundi 22 septembre, à la suite de la polémique soulevée par la récente nomination au poste de directeur général (ministre) de l'agence de gestion et de coordination de Koko Sato, condamné onze ans plus tôt pour corruption. M. Sato avait démissionné quelques heures plus tôt. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : quelque 2 000 personnes, dont le leader communiste,** Guennadi Ziouganov, l'ex-ministre de la défense, Igor Rodionov, et l'ultra-nationaliste *Vladimir Jirinovski*, ont assisté, samedi 20 septembre à Moscou, au congrès inaugural d'un mouvement anti-Eltsine formé par le député et général rebelle, Lev Rokhline. Intitulé « Mouvement pour le soutien de l'armée », ce mouvement s'oppose à la réforme militaire engagée par Boris Eltsine, visant notamment à réduire les effectifs de l'ex-Armée rouge à 1,2 million d'hommes. – *(AFP.)*

■ **L'ordinateur central de la station orbitale russe *Mir*** est tombé en panne, lundi 22 septembre, pour la troisième fois en deux semaines. Cette dernière panne est préoccupante à moins d'une semaine de l'arrimage de la navette américaine Atlantis, prévu le 28 septembre. Cette manœuvre, qui demande beaucoup de précision, ne peut être réalisée si l'ordinateur de Mir ne fonctionne pas. – *(AFP, AP.)*

PROCHE-ORIENT

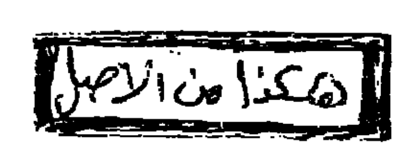
■ **ÉGYPTE : les deux auteurs de l'attentat du Caire** qui a coûté la vie à neuf touristes, dont six Allemands, jeudi 18 septembre, vont être déférés devant la Haute Cour militaire. Les tribunaux *militaires* jugent principalement des islamistes armés et leurs verdicts sont sans appel. Saber Aboul Oula et son frère Mahmoud risquent tous deux la peine de mort. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE : *deux membres de l'ambassade d'Israël à Amman*** ont été légèrement blessés, lundi matin 22 septembre, par des inconnus qui leur ont tiré dessus hors de l'enceinte du bâtiment. Selon la radio militaire israélienne, ce sont deux des gardes de l'ambassade qui auraient été touchés au cours de la fusillade. – *(AFP, Reuter.)*

■ **LIBYE : la Ligue arabe a décidé**, dimanche 21 septembre, au Caire, lors de son conseil des ministres des affaires étrangères, de passer outre l'embargo aérien *international* imposé par l'ONU à la Libye depuis 1992, en autorisant l'avion du colonel Kadhafi, et tous ceux transportant des délégations officielles libyennes, à se poser en pays arabes. Cette permission est étendue aux vols à caractère humanitaire ou religieux. – *(AFP.)*

tille, 11e (01-43-07-48-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.



Fidel Ramos ne briguera pas de second mandat à la présidence des Philippines

Un demi-million d'opposants ont manifesté

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Au moment où leur redressement économique est fragilisé par une *crise financière régionale*, les Philippines viennent de surmonter une crise politique qui n'aurait pu qu'envenimer les choses. Fidel Ramos, en effet, a cédé. *« Je ne serai pas candidat à une réélection, point à la ligne »*, a-t-il déclaré, samedi 20 septembre à Manille. Elu en 1992 à un mandat unique de six ans, le président a ainsi mis fin aux spéculations *sur* un amendement de la Constitution dont l'adoption lui aurait permis de briguer un second mandat présidentiel.

L'ancien général qui, après avoir été l'allié des Marcos, avait joué un rôle décisif dans leur renversement en 1986, a dû s'incliner devant l'opposition radicale d'une partie de l'opinion, appuyée par l'Eglise catholique, réagissant à une campagne des partisans du président en faveur soit d'un prolongement de deux ans de son mandat présidentiel *soit d'un second mandat*. Dimanche, sous la présidence du cardinal Jaime Sin et de Cory Aquino, une manifestation d'hostilité au *« cha-cha »* (pour *« charter change »*) a réuni un demi-million de personnes dans un parc de Manille *en dépit de l'engagement pris* la veille par le chef de l'Etat.

Certes, dès octobre 1996, Ramos avait *déclaré son « opposition »* à *« l'extension ou la répétition »* du mandat présidentiel. Mais, par la suite, il avait laissé son entourage organiser des campagnes et des pétitions en faveur de son maintien à la présidence. Il avait même déclaré, le 5 septembre dernier, que son *« devoir »* était de *« garder ses options ouvertes »* car l'enjeu était l'*« intérêt national »* et non son *« avenir personnel »*. Ce qui avait mis le feu au poudres, ses adversaires dénonçant vite la tentation d'une dictature. Le souvenir de Ferdinand Marcos, un parent éloigné de l'actuel président, qui avait imposé la loi martiale pour s'accrocher au pouvoir pendant dix-huit ans, demeure vif dans certains cas ou offre une bonne raison dans d'autres.

Le bilan du mandat de Ramos, qui prend fin en mai 1998, *est dans* l'ensemble positif. Si l'ébauche d'un règlement de l'insurrection *musulmane dans le sud* piétine, *le* président a réamorcé le développement d'une économie pillée par les Marcos, même si cette relance a été fragilisée par les effets négatifs du flottement, le 2 juillet, de la monnaie thaïlandaise. Toutefois, *ces* réalisations n'ont *guère* pesé dans une controverse sur le *« cha-cha »* qui menaçait de tourner à l'aigre *alors que Manille a besoin* de restaurer une confiance nécessaire à la stabilisation financière de l'archipel.

Cette polémique a également occulté la faiblesse des candidats à la succession. Le favori, Joseph Estrada, *n'a guère fait ses preuves en* cinq années de vice-présidence : sa forte popularité est surtout liée à son passé d'acteur dans des *films* à succès. Il appartient à l'opposition (le président et le vice-président ne sont pas élus, aux Philippines, *sur un ticket commun)* et le parti au pouvoir pourrait décider, lors de son congrès en novembre, de *lui opposer* Renato de Villa, *secrétaire* à la défense, ou Roberto Ocampo, secrétaire aux finances, loyaux serviteurs mais sans grand charisme. Deux autres présidentiables de poids appartiennent au Sénat : Miriam Santiago a failli coiffer Fidel Ramos *sur le* poteau en 1992 et Gloria Macapagal Arroyo est la fille brillante, mais sans appareil politique, d'un ancien président respecté.

Jean-Claude Pomonti

Une cinquantaine de civils massacrés en Algérie dans la région de Médéa

Le premier ministre parle de « résidus du terrorisme »

Un nouveau massacre de civils a été commis dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 septembre, dans la région de Médéa. La télévision n'en a pas fait état. Cette tuerie aurait fait une cinquantaine de victimes, dont plusieurs bébés, rapportent les journaux. Le premier ministre algérien a réaffirmé dimanche que l'Algérie faisait face à des *« résidus du terrorisme »* et que la tension irait en diminuant.

LA TRÊVE n'aura duré qu'une quinzaine de jours, entrecoupés, il est vrai, de meurtres isolés de civils, d'extermination de *« terroristes islamistes »* (20 au cours des derniers jours, selon la presse locale). Dans la nuit *du vendredi* 19 au samedi 20 septembre, un commando armé a égorgé 53 personnes – *essentiellement des* femmes – parmi les habitants de Gelb el Kebir, un village situé à une *quinzaine de kilomètres* de Beni Slimane, dans la région de Médéa, selon le quotidien *Le Soir d'Algérie*.

Dans la nuit du 5 au 6 septembre, 63 personnes au moins avaient été tuées, la plupart à l'arme blanche, sur les hauteurs d'Alger par un commando armé. Une dizaine de jours auparavant avait eu *lieu le plus effrayant des* massacres, au cours duquel 98 personnes, selon les chiffres officiels – entre 200 et 300, selon les rescapés –, avaient été tuées par un groupe armé à Raïs, à une vingtaine de kilomètres au sud de la *capitale*.

Si la télévision algérienne, comme à son habitude, n'a pas soufflé mot du dernier massacre, les journaux du lundi 22 septembre lui consacrent une large place. Les informations varient beaucoup d'un titre à l'autre. *Le Matin* situe la *tuerie* à *Ouled* Tham, un hameau voisin de Gelb el Kebir, et parle de 45 à 53 victimes, dont 8 bébés. *En guise de signature*, ajoute le quotidien, les *« terroristes »*, au nombre d'une centaine, auraient accroché l'un des bébés sur une porte à l'aide de broches. Huit membres de la protection civile auraient été blessés par des engins placés dans des corps éventrés, précise le journal. De son côté, *La Tribune*, qui *avance le chiffre de* 38 personnes massacrées à Gelb el Kebir, en attribue la responsabilité à un groupe de l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé de l'ex-Front islamique du salut (FIS), commandé par Bel Hadjar, un homme dont la tête est mise à prix pour l'équivalent de 400 000 francs. Selon *La Tribune*, relayée par *El Watan*, c'est pour se venger du soutien apporté (sous la contrainte) aux Groupes islamiques armés (GIA) par les habitants de Gelb el Kebir que des *membres de l'AIS auraient* commis leur forfait avant de s'évaporer dans la nature.

Selon les milieux proches du FIS, les troupes de l'AIS observent depuis plusieurs mois sur le terrain une trêve de *fait*, liée aux négociations entre des responsables du Front et des dirigeants algériens. Par ailleurs, le FIS a toujours affirmé que l'AIS ne s'attaquait qu'à des cibles liées à l'Etat, et jamais à des civils.

« LE DOSSIER DU FIS EST CLOS »

La semaine dernière, dans cette *même région, la plus troublée* d'Algérie, quatre membres d'une même famille avaient été égorgés puis brûlés par un groupe armé. Interceptés à un faux barrage, entre Beni Slimane et Berrouaghia, 12 personnes ont par ailleurs été tuées. La passivité des forces de sécurité face à la recrudescence de ces attaques a amené la population *installée dans ces régions* de l'Algérois à prendre en charge sa propre protection. La nuit, des habitants montent la garde, armés de haches, de gourdins, de barres de *fer. A la moindre alerte*, ils allument des projecteurs et font hurler des sirènes pour alerter la population.

Ce climat pesant n'a pas empêché le premier ministre, Ahmed Ouyahia, de réaffirmer, dimanche soir à la télévision, où il inaugurait une nouvelle émission politique, « Dialogue avec la société », que son pays faisait face à des *« résidus de terrorisme »* et que la tension irait en diminuant grâce à *« la vigilance accrue des populations, à la détermination des forces de sécurité et à la fin du marchandage politique »*. Le chef du gouvernement est revenu sur ce dernier point. *« Le dossier du FIS est clos »*, a-t-il affirmé, en démentant *« officiellement »* que des contacts ou des négociations aient eu lieu entre le régime algérien et l'ex-Front, dont le chef historique, Abassi Madani, libéré à la mi-juillet, a été assigné récemment à résidence.

Jean-Pierre Tuquoi

La santé de Yasser Arafat suscite de nouvelles spéculations

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Officiellement, il ne s'est rien passé vendredi 19 septembre au Caire. L'information publiée dimanche par l'agence Reuter selon laquelle Yasser Arafat se serait évanoui au cours d'une querelle avec le ministre des affaires étrangères de l'émirat du Qatar serait *« dénuée de tout fondement »* selon les autorités égyptiennes. *« Il n'y a pas eu de querelle, M. Arafat n'a pas perdu connaissance et nous n'avons pas dû appeler de médecin. »* L'information initiale citait une source *« bien placée »* qui ne souhaitait pas être identifiée.

Le chef de l'OLP participait à une réunion de la Ligue arabe à propos de la participation – laissée à l'appréciation de chacun –, en novembre, au Qatar, à la conférence économique régionale parrainée par les Etats-Unis et où sera également présent Israël. *« Il est, compte tenu de son âge* [soixante-huit ans], *en très bonne santé »*, a affirmé Nabil Shaath, l'un de ses ministres. Ce n'est pas l'impression gardée, il y a quelques jours, par les téléspectateurs lors de la diffusion d'un entretien accordé par le chef de l'Autorité palestinienne à la seconde chaîne [privée] de télévision israélienne.

PAS DE DAUPHIN

Durant dix minutes, la pâleur de M. Arafat *et le tremblement continu* de sa lèvre inférieure avaient fait naître de multiples spéculations sur sa santé. En fait, tous ceux qui rencontrent le chef de l'OLP ces temps-ci rapportent l'image d'un homme *« extrêmement fatigué et déprimé »*. Il est vrai que, confronté depuis dix-huit mois au blocage du processus de paix, le président élu des deux millions et demi de Palestiniens occupés de Gaza et de Cisjordanie n'a guère de motifs de se sentir bien. Yasser Arafat a, de plus, mis en place un système de gouvernement très autocratique où il décide pratiquement de tout, et il effectue encore pas mal de voyages à l'étranger.

Ce n'est cependant pas la première fois que les interlocuteurs du vieux chef palestinien rapportent l'image d'un homme apparemment épuisé qui, parfois, semble *« mentalement absent »* des réunions qu'il convoque. *« Depuis son accident d'avion* [en Libye, il y a cinq ans], *le vieux n'est plus le même homme »*, nous confiait récemment l'un de ses plus anciens camarades de lutte. Vrai ou faux, l'évanouissement du Caire a déjà relancé les spéculations sur une éventuelle succession.

« Ce sera le chaos », prédisent les uns. *« Nous devrons mettre en place une direction collégiale »*, disent les autres. Une seule chose est sûre, personne, aujourd'hui, n'apparaît comme le dauphin du *raïs* palestinien. *« Yasser Arafat est devenu le symbole de notre lutte*, dit-on souvent autour de lui, *et à ce titre il est devenu irremplaçable. »* La proportion de citoyens mécontents de son gouvernement *ne cesse* certes d'augmenter et atteint aujourd'hui, selon les sondages, un bon tiers des administrés. Pour autant, même si Abou Ammar, son nom de guerre, suscite la verve des humoristes locaux, sa personne reste intouchable.

Mahmoud Abbas, alias Abou Mazen, qui cofonda le Fatah, la *principale* faction de l'OLP, en compagnie du *raïs* à la fin des années 50, peut apparaître comme le *mieux placé*. Numéro deux du comité exécutif de l'OLP, l'homme qui supervisa les accords d'Oslo et *qui les signa en septembre 1993 est* peut-être trop régulièrement présenté par une rumeur publique persistante comme le favori d'Israël aussi bien que des Etats-Unis pour s'imposer sans coup férir. Et, derrière lui, personne ne fait l'unanimité.

Patrice Claude

OPPOSITION L'opposition RPR-UDF cherche à définir son *« corps d'analyse »*, en se donnant comme horizon les prochaines élections législatives, normalement programmées en 2002. Un colloque organisé par Edouard Balladur, samedi 20 septembre, a mis en évidence le fait que, tant au RPR qu'à l'UDF, l'avenir est envisagé sans référence au président de la République en place. ● LE FRONT NATIONAL a été évoqué par plusieurs intervenants à ce colloque, dont Philippe Séguin, président du RPR, qui a insisté sur le fait que cette *« formation (...) dirigée par un noyau issu de l'extrême droite »* donne à ses électeurs le sentiment d'être *« la seule à savoir s'indigner »*. ● JACQUES CHIRAC visite, lundi 22 et mardi 23 septembre, la ville de Troyes (Aube), dont le maire est son ancien porte-parole, François Baroin, député (RPR). Le chef de l'Etat reprend ainsi ses déplacements en province.

La droite envisage son avenir sans référence à Jacques Chirac

Un colloque organisé par Edouard Balladur a réuni le président de l'UDF, François Léotard, et celui du RPR, Philippe Séguin, pour un débat sur les valeurs communes de l'opposition républicaine. Le rôle du président de la République n'a pas été évoqué par les orateurs

DEUX ANS et demi après l'élection présidentielle de 1995, le paradoxe est complet. Le battu du second tour, Lionel Jospin, dirige le gouvernement. Le vaincu du premier tour, Edouard Balladur, peut poser en fédérateur des forces de la droite. Comme un intrépide lui demandait, samedi 20 septembre, en marge d'une nouvelle convention de son Association pour la réforme (APR), s'il se sentait en situation de devenir le prochain chef de l'opposition, l'ancien premier ministre a eu ce mot, tout empreint de modestie : *« N'exagérons rien ! Je ne suis même pas président de l'APR »* (le poste est détenu, en effet, par l'ancien directeur de son cabinet à l'Hôtel Matignon) ; mais, a-t-il laissé entendre dans un sourire d'évident contentement, *« je ne suis tenu à l'écart de rien »*.

Le paradoxe vaut, en tout cas, par le fait que c'est à l'initiative des balladuriens – qui aurait pu le croire il y a seulement six mois ? – que la nouvelle opposition a engagé une première réflexion sur sa nécessaire refondation. Il y avait là Simone Veil et François Léotard, venus en habitués, mais aussi l'ancien pourfendeur en chef de la pensée unique, Philippe Séguin, devenu depuis lors président du RPR, et, même, quelques « chiraco-juppéistes » tels que l'ancien ministre Jean-Jacques de Peretti et Pierre Lellouche, député de Paris et ancien conseiller diplomatique du président de la République.

Le paradoxe tient, enfin, à l'absence de toute référence au nom du chef de l'Etat, hormis celle que fit au détour d'une phrase le député de la Côte-d'Or Louis de Broissia (RPR), pour placer précisément Jacques Chirac au même rang que MM. Balladur, Léotard et Séguin. Comme on l'interrogeait, en aparté, sur cette absence, Nicolas Sarkozy eut d'ailleurs ce mot d'explication révélateur : *« Il s'agit de poser les bases d'un projet politique pour l'avenir. »* Les problèmes d'organisation n'étaient pas, il est vrai, à l'ordre du jour de la réunion. Il ne fut donc même pas question de la protection de la fonction présidentielle en période de cohabitation. Après *« la maladresse de la dissolution »*, selon le mot de M. Léotard, cette opposition-ci veut se donner tout le temps de la réflexion nécessaire pour refonder son discours, refaire le compte de ses valeurs communes ou, comme dit M. Séguin, définir *« un corps d'analyse »*.

DIVERGENCES D'APPRÉCIATION

« Les Français ont aujourd'hui davantage soif d'explications que d'invectives. Notre critique aura d'autant plus de chances de se faire entendre qu'elle s'adossera à une véritable alternative », a affirmé le président du RPR pour expliquer le style d'opposition qui serait le sien. *« Le temps de la politique-spectacle s'achève. Je ne la pleurerai pas »*, a-t-il ajouté.

Pour engager la *« remobilisation de l'opposition »*, M. Séguin a encore donné ces trois conseils : *« une méthode intelligente, un ton nouveau, un traitement résolu et ambitieux des questions de fond qui se posent à la société française »*. Reconnaissant que subsistent encore de profondes divergences d'appréciation au sein de la droite, l'ancien opposant au traité de Maastricht a cependant glissé au passage, en guise d'accomodement : *« D'une certaine manière, l'euro en lui-même est déjà un sujet dépassé... quand ses conséquences, elles, sont déjà à l'ordre du jour. »*



Selon M. Balladur, cette *« opposition nouvelle »* doit être *« fondée sur la recherche de solutions à long terme et non sur les facilités de la gestion quotidienne et l'opportunisme du court terme »*. Bien que, selon certains experts électoraux, la droite n'ait perdu les élections législatives que pour moins de 1 % des suffrages, l'ancien candidat à l'élection présidentielle juge que cet échec est *« double »* : *« Nous avons perdu le pouvoir et nous avons également perdu une bonne part de notre identité. »* Pour M. Balladur, *« de toute façon, le risque d'impopularité transitoire est préférable au danger du désenchantement durable »*.

Le président de l'UDF ne s'est pas montré moins sévère dans la critique des deux premières années de l'actuel septennat. *« Lorsqu'on demande aux préfets de créer des emplois, qu'on leur dit qu'ils seront jugés sur cela et qu'en même temps, on évoque avec lyrisme l'entreprise citoyenne, on ne fait pas de l'économie, on fait de la vente de charité »*, a affirmé M. Léotard, pour lequel *« il faut en finir avec la conception caritative et larmoyante de l'emploi »*.

En parfait accord en cela avec les balladuriens du RPR, mais aussi avec d'autres libéraux du mouvement néogaulliste, M. Léotard a insisté sur les valeurs du libéralisme. Celui-ci *« n'est pas plus sauvage que le socialisme d'aujourd'hui n'est marxiste »*. *« Le libéralisme est un humanisme »*, a proclamé M. Léotard. A propos des institutions, le président de l'UDF demande ainsi aux *« gaullistes, qui ont, par la force des choses et de l'histoire, des convictions très établies »* d'accepter le débat pour sortir du *« tout-exécutif »*.

« PROVOCATION SÉMANTIQUE »

Dans son esprit, cette évolution supposerait de réduire le mandat présidentiel, de supprimer le droit de dissolution et de renforcer la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale. Quitte à faire sourciller M. Séguin, qui s'est d'ailleurs gardé de lui répondre à ce propos, M. Léotard a même avancé cette *« provocation sémantique »* : *« Il me semble important que les libéraux s'attachent à affirmer que si la République est une, elle peut être divisible. »*

Tirant les enseignements de ce premier échange, M. Sarkozy a jugé qu'il pouvait y avoir des points de convergence sur les institutions, sur l'Europe et sur la valeur du travail. Il est vrai qu'au-delà même du cercle des balladuriens, bien des responsables du RPR sont prêts à tirer les leçons de ces dernières années. Proche d'Alain Juppé, M. de Peretti a ainsi expliqué en substance que, lors de la première cohabitation, la droite avait mieux affirmé son identité qu'entre 1993 et 1997. Quant à M. Lellouche, il a commencé à organiser un pôle libéral avec les deux groupes parlementaires du RPR, dans le but de déposer une contribution aux prochaines assises. Il restera alors à M. Séguin à faire la synthèse.

Jean-Louis Saux

Le succès du Front national selon Philippe Séguin

EN DÉNONÇANT la dérive « gestionnaire » des responsables politiques, quels qu'ils soient, le président du RPR, Philippe Séguin, a donné, samedi 20 septembre, cette explication de la montée du Front national : *« Les Français (...) en sont venus à penser que leur vote ne servirait plus à rien, ou presque (...). Dès lors, ils n'avaient plus qu'une solution : manifester leur indifférence ou leur mécontentement. Le résultat, nous le connaissons. Le résultat, c'est la percée spectaculaire du Front national. Sera-t-il, demain, la seule formation politique à avoir su convaincre un grand nombre de Français qu'il existait encore une marge pour l'action propre des gouvernements ? Tel est bien, en effet, le danger : qu'une formation qui demeure dirigée par un noyau issu de l'extrême droite parvienne à donner le sentiment qu'elle seule propose de gouverner – et non pas d'administrer le cours des choses. »* M. Séguin a ajouté : *« Posons la question clairement : comment cette formation a-t-elle bâti son succès ? Croit-on vraiment que ses millions d'électeurs soient, dans leur majorité, fascistes, racistes, intolérants, anti-républicains ? La vérité n'est-elle pas, tout simplement, qu'elle a su les convaincre, par la voix claironnante de son chef, qu'elle était la seule à savoir s'indigner ? »*

ÉTAT DE « LÉGITIME DÉFENSE »

Pour le président de l'UDF, François Léotard, *« la question des alliances* [entre la droite et le Front national] *ne devrait même pas se poser »*, puisque, a-t-il expliqué, *« rien n'est plus contraire à l'esprit libéral que les inepties ou les ignominies que diffuse le Front national »*. M. Léotard a ajouté : *« Vis-à-vis du Front national, la droite libérale française est en état de légitime défense. »*

Toutefois, le député du Var, qui rôde manifestement son discours pour les élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est attiré les faveurs du public en affirmant à propos de l'immigration : *« On n'est pas français lorsqu'on est né dans un avion d'Air France. »* De même s'est-il indigné : *« Ce serait devenu une vexation, aujourd'hui, que de demander la nationalité française ! »* M. Léotard se référait ainsi, implicitement, au projet de la gauche de revenir sur la loi Pasqua, qui impose une démarche spécifique aux enfants d'étrangers nés en France pour se voir reconnaître la nationalité française.

J.-L. S.

Le président de la République reprend ses déplacements en province

LE VOYAGE de Jacques Chirac à Troyes, dans l'Aube, lundi 22 et mardi 23 septembre, marque le retour du chef de l'Etat sur la scène politique intérieure, après plusieurs rendez-vous diplomatiques, notamment européens. Après trois mois de cohabitation, cette nouvelle tournée en province, sur le modèle de celles déjà effectuées dans les Deux-Sèvres, le Doubs, la Somme ou le Finistère, devait permettre à M. Chirac d'intervenir sur un sujet qu'il n'entend pas abandonner au gouvernement, celui de la « modernisation » du pays. Au cours de son intervention télévisée du 14 juillet, le président de la République avait en effet indiqué qu'il entendait exercer sa *« vigilance »* sur *« tout ce qui relève de l'enseignement et de la recherche »* (*Le Monde* daté 21-22 septembre).

LA QUESTION DU FN

Son séjour dans la ville dirigée par François Baroin, député (RPR) de l'Aube, et ancien conseiller de l'Elysée, s'ouvre en effet par la visite des locaux d'enseignement et des laboratoires de recherche de l'université de technologie de Troyes. Dans un discours prononcé devant les étudiants, M. Chirac devait souligner que l'éducation est un *« défi majeur de la société »*, qui nécessite un *« profond changement culturel »*. Il devait également insister sur l'importance des liens entre l'enseignement supérieur et le monde économique local, en incitant l'université à s'ouvrir davantage sur l'entreprise. En fin d'après-midi, il devait décliner le même thème en participant à une réunion de travail avec des chefs d'entreprise qui ont fait *« le pari de l'innovation »*.

Ce voyage permettra également au chef de l'Etat de s'entretenir, dans la soirée, avec les personnalités politiques de la région, à l'occasion d'un dîner à la préfecture, auquel sont conviés tous les parlementaires de Champagne-Ardenne (quatorze députés et neuf sénateurs), le président du conseil régional et celui du conseil général de l'Aube.

Cette rencontre, traditionnelle à chacun des déplacements de M. Chirac en province, prend, cette fois, un relief particulier dans une région politiquement très ancrée à droite, où le RPR est en position forte par rapport à son allié UDF. Le mouvement néogaulliste détient neuf des quatorze circonscriptions de Champagne-Ardenne, contre trois à l'UDF, deux au PS et une divers gauche. Les deux départements de l'Aube et de la Marne ont particulièrement bien résisté au désaveu infligé au gouvernement d'Alain Juppé lors des élections législatives du 25 mai et du 1er juin, en reconduisant tous les députés sortants de droite.

Cette carte politique, qui devrait mettre un peu de baume sur les plaies présidentielles, ne doit toutefois pas faire oublier une autre difficulté : celle des rapports de la droite avec le Front national. Dans l'Aube, notamment, le parti d'extrême droite avait maintenu ses candidats contre les trois députés RPR sortants. L'un d'eux, l'ancien ministre Robert Galley, n'a été réélu que de justesse après un appel, entre les deux tours, aux électeurs FN.

L'intervention du 14 juillet avait déjà permis à M. Chirac de s'exprimer sur le Front national. *« Il y a un élément dans ce mouvement politique, qui caractérise un certain nombre de responsables, c'est l'inacceptable, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, tout ce qui est à l'opposé des traditions françaises, de tout ce qui forme le socle de la République et ça, c'est très dangereux et très indigne »*, avait-il souligné, ajoutant : *« En tant que président de la République et, donc, gardien des valeurs de la République, je n'ai pas l'intention de diaboliser, mais de lutter avec la plus extrême fermeté contre les tendances de cette nature. »*

ENTREVUE AVEC M. DEBRÉ

A moins d'un an des élections régionales et cantonales, pour lesquelles la question des alliances locales avec le Front national ne manquera pas de se poser, M. Chirac pourrait avoir, à nouveau, à se prononcer sur ce sujet. Surtout si, comme en témoignent les nombreux rendez-vous qu'il a accordés ces derniers mois aux battus de l'ancienne majorité et l'intérêt qu'il porte à l'avenir du RPR – le nouveau président du groupe néogaulliste de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, a été reçu à l'Elysée dès le jour de son élection, mardi 16 septembre –, le chef de l'Etat espère bien garder la haute main sur les destinées de l'opposition.

Pascale Robert-Diard

L'opinion publique est ambivalente à l'égard du chef de l'Etat

LA COHABITATION réussit plutôt bien à Jacques Chirac. Pour la première fois depuis deux ans, il retrouve, ce mois-ci, une cote positive dans le baromètre de l'Ifop pour *Le Journal du dimanche*. Selon le dernier sondage de cet institut, réalisé du 11 au 19 septembre auprès d'un échantillon de 1 840 personnes et publié dimanche 21 septembre, 44 % des personnes interrogées se disent satisfaites du président de la République, soit une hausse de 4 points en un mois. En revanche, le pourcentage des mécontents (36 %) est en baisse de 6 points.

Le chef de l'Etat remonte la pente

JACQUES CHIRAC

59%
22%
64%
27%
47%
37%
61%
28%
56%
31%
44%
36%
+ 4
- 6

MAI 1995 · JAN 1996 · JAN 1997 · SEP

CONFIANCE — PAS CONFIANCE

Comme son prédécesseur en 1986, le chef de l'Etat retrouve quelque crédit après une défaite de sa majorité aux élections législatives. Cependant, le redressement de la cote de popularité du président de la République reste encore fragile. En juillet 1986, cinq mois après la victoire de la droite, François Mitterrand avait regagné 20 points de bonnes opinions et bénéficiait d'une cote très largement positive (59 % de bonnes opinions contre 29 % de mauvaises). Jacques Chirac, en cinq mois, n'a regagné que 13 points de bonnes opinions, et si sa cote de confiance est positive (+8), il n'a pas encore repassé la barre des 50 % de bonnes opinions. De même, le chef de l'Etat est toujours devancé par le premier ministre. Selon l'Ifop, Lionel Jospin voit, certes, sa cote de popularité se tasser de 1 point, mais il recueille encore 50 % de bonnes opinions, contre 31 % de mécontents.

Une enquête de CSA, réalisée les 18 et 19 septembre auprès d'un échantillon de 1 005 personnes et publiée par *Le Parisien* du 22 septembre, confirme l'ambivalence actuelle des Français à l'égard du chef de l'Etat ; 52 % des personnes interrogées (contre 45 %) disent avoir confiance en lui, 76 % pensent qu'il pourra aller jusqu'au terme de son mandat, en 2002, et 68 % estiment qu'il est de son devoir d'intervenir dans le débat politique chaque fois qu'il le juge nécessaire. De même, une large majorité de Français jugent Jacques Chirac *« intelligent »* (85 %), *« courageux »* (77 %), *« sympathique »* (74 %), *« fidèle à ses amis »* (65 %) et *« à ses convictions »* (66 %).

Il se trouve tout de même une majorité des personnes interrogées pour juger qu'il n'est pas *« un bon stratège politique »* (46 % contre 39 %) et qu'il *« ne maîtrise pas bien les grands dossiers »* (42 % contre 38 %). Une forte minorité (41 % contre 47 %) estime qu'il ne *« sait pas où il va »*. Enfin, 48 % des personnes interrogées (contre 35 %) souhaitent qu'il ne se représente pas pour un second mandat présidentiel, dans cinq ans.

Gérard Courtois

Trois anciens ministres de M. Juppé retrouvent leur siège au Sénat

MM. Arthuis, Barnier et Raffarin ont été réélus au premier tour

Au terme de trois élections sénatoriales partielles, Jean Arthuis, Michel Barnier et Jean-Pierre Raffarin ont retrouvé, dimanche 21 septembre, leur siège au palais du Luxembourg. Ces trois anciens ministres de M. Juppé, qui sont présidents de conseil général ou régional, ont été élus au premier tour.

LE SÉNAT compte trois nouveaux sénateurs, tous trois anciens ministres du gouvernement Juppé. Jean Arthuis en Mayenne, Michel Barnier en Savoie et Jean-Pierre Raffarin dans la Vienne ont été élus, au premier tour, dimanche 21 septembre. Ils ont retrouvé leur siège au palais du Luxembourg aux termes d'élections partielles après la démission de leurs suppléants. MM. Arthuis a un mandat de quatre ans, alors que MM. Raffarin et Barnier, eux, ont un mandat de sept ans; tous trois avaient quitté le Sénat à leur entrée au gouvernement. Le résultat de ces trois partielles ne modifie pas l'équilibre sénatorial, très favorable à la droite.

Avec 67,70 % des suffrages des grands électeurs, l'ancien ministre de l'économie et des finances et maire de Château-Gontier, M. Arthuis (UDF-FD), est le mieux élu. Président du conseil général de la Mayenne, il devance largement son adversaire socialiste, Michel Sorin, qui a obtenu 25,09 %. Ancien ministre des PME, du commerce et de l'artisanat et conseiller municipal de Chasseneuil-du-Poitou, où se trouve le Futuroscope, le président du conseil régional de Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL), est élu avec une marge du même ordre : 64,81 % des suffrages contre 25,24 % au candidat socialiste Philippe Charpentier. La partie a été plus difficile, en revanche, pour M. Barnier (RPR), ancien ministre délégué aux affaires européennes et président du conseil général de la Savoie, qui a obtenu 53,75 % au premier tour. Son adversaire socialiste, Jean-Claude Monin, a recueilli 33,10 % des voix.

Aucun scrutin partiel n'étant organisé dans l'année qui précède un renouvellement triennal du Sénat, ces élections étaient les dernières avant le renouvellement de septembre 1998 (départements allant de l'Ain à l'Indre). Le siège de l'ancien sénateur du Gard Claude Pradille (PS), déchu de son mandat le 10 septembre par le Conseil constitutionnel, restera donc vacant jusqu'à cette date.

Les grands électeurs de la Vienne insensibles aux résultats des législatives

POITIERS
de notre envoyée spéciale

Les bouleversements politiques se succèdent, mais les grands électeurs les ignorent. Les élections sénatoriales ont ceci de rassurant – ou de désespérant, selon les cas – qu'elles sont étrangères aux à-coups qui renvoient sans préavis des dizaines de députés à leurs mandats locaux. Elu sénateur de la Vienne pour la première fois en septembre 1995, devenu ministre dans les gouvernements d'Alain Juppé, puis ayant cessé de l'être après la dissolution, Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL), président du conseil régional de Poitou-Charentes, cherchait à retrouver son siège, dimanche 21 septembre. Que croyez-vous qu'il arrivât ? Il le reconquit dès le premier tour avec, à une voix près, le score antérieur.

Le résultat, pourtant, n'allait pas tout à fait de soi. Son adversaire socialiste, Philippe Charpentier, comptait sur l'alternance pour effriter un peu ses positions. « L'effet " dissolution ratée " sur les grands électeurs était l'inconnue du scrutin », explique-t-il. Fort de l'ancrage à gauche des deux principales villes du département, Poitiers et Châtellerault, épaulé par les deux députés socialistes, Alain Claeys, secrétaire national et trésorier du PS, et Philippe Decaudin, qui ont battu Jean-Yves Chamard (RPR) et Eric Duboc (UDF), il a choisi de faire « une campagne très politique », centrée sur les emplois pour les jeunes. Peine perdue : « L'état de grâce », que discerne M. Chamard, n'a pas eu de prise sur les élus locaux.

Pour M. Raffarin, l'explication réside dans l'ancrage de la décentralisation et dans un « manque de crédibilité du discours national » chez les élus : « On constate un vrai clivage politique entre le national et le local, et, pour les grands électeurs, le Sénat appartient à l'univers de la décentralisation », c'est-à-dire à celui des préoccupations locales. L'assainissement, la voirie, l'implantation de PME comptent pour beaucoup dans le choix des élus. Et, à ce chapitre-là, M. Raffarin dispose de quelques arguments convaincants. « C'était évidemment le président du conseil régional qui était en campagne », relève Roland Bouet, le candidat des Verts. Un président qui, de surcroît, entretient les meilleures relations avec René Monory, président du conseil général et du Sénat. Le débat national sur le cumul des mandats n'a guère trouvé d'écho auprès des élus. Même si la composition politique du corps électoral est restée inchangée depuis deux ans, M. Raffarin a visité cet été toutes les communes, tous les cantons, s'est enquis des projets de chaque élu, a présenté les siens, prenant ainsi de vitesse le candidat socialiste. Lui a commencé au début de septembre ses « réunions intercantonales suivies de " phoning " ».

Cécile Chambraud

MAYENNE

Premier tour : I., 824 ; V., 819 ; A., 0,6 % ; E., 805 ; Jean Arthuis, UDF-FD, a. m., pr. c. g., m. de Château-Gontier, 545 (67,70 %)... ÉLU
Michel Sorin, PS, m. de Saint-Berthevin, 202 (25,09 %) ; Louis Michel, GE, adj. m. de Saint-Cyr-le-Gravelais, 34 (4,22 %) ; Xavier Barreau, FN, 17 (2,11 %) ; Jacques Poirier, PC, c. m. de Laval, 7 (0,87 %).

[L'ancien ministre de l'économie Jean Arthuis (UDF-FD) retrouve dès le premier tour le siège de sénateur qu'il avait quitté en 1995. Le scrutin met cependant en évidence un fléchissement de la droite, car M. Arthuis perd cependant près de cent voix par rapport au scrutin de 1992, où il avait obtenu 77,44 %. Son concurrent socialiste, Michel Sorin (PS), gagne un peu de terrain, passant 21,10 % à 25,09 %, alors qu'il n'avait plus le capital de voix de la mairie de Laval, basculée à droite entre-temps. A la suite des dernières municipales, 40 % des élus locaux ont été renouvelés dans le département et 36 % des communes ont changé de maire.

27 septembre 1992 : I., 853 ; premier tour : V., 849 ; E., 829 ; Jean Arthuis, UDF-CDS, s., pr. c. g., m. de Château-Gontier, a. m., 642, RÉÉLU ; René Ballayer, UDF-CDS, s., adj. m. d'Ernée, a. pr. c. g., 538, RÉÉLU ; Gérard Helly, sout. ADD et GE, adj. m. de Laval, 67 ; Moïse Lesage, ext. d., 36 ; Jacques Dansan, FN, c. r., 23 ; Michel Sorin, PS, m. de Saint-Berthevin, 175 ; Alain Pers, PS, 103 ; Jacques Poirier, PC, adj. m. de Laval, 13 ; Marie-Germaine Bourgoin, PC, c. m. d'Evron, 8.]

SAVOIE

Premier tour : I., 1 036 ; V., 1 025 ; A., 1,06 % ; E., 1 012 ; Michel Barnier, RPR, a. m., pr. c. r., 544 (53,75 %)... ÉLU
Jean-Claude Monin, PS, m. de Saint-Jean-d'Arvey, 335 (33,10 %) ; Roger Gandet, PC, c. r., 72 (7,11 %) ; Gérard Perrier, Verts, 34 (3,36 %) ; Georges Ract, FN, c. r., 26 (2,56 %).

[Pierre Vial (RPR), suppléant de Michel Barnier, avait donné sa démission pour permettre à l'ancien ministre d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé, élu sénateur le 24 septembre 1995, de retrouver son siège au Sénat. M. Barnier est réélu dès le premier tour, et améliore légèrement son score de 1995.

24 septembre 1995 : I., 1 036 ; premier tour : V., 1 030 ; A., 57 % ; E., 1 015 ; Michel Barnier, RPR, m., pr. c. g., 532 (52,41 %) ÉLU ; Jean Blanc, UDF-CDS, m., 458 (45,12 %) ; Roger Rinchet, PS, s., 431 (42,46 %) ; André Vairetto, PS, m., 371 (36,55 %) ; Daniel Dufreney, RPR diss., m., 65 (6,40 %) ; Alain Bouvier, PC, m., 62 (6,10 %) ; Roger Gandet, PC, c. r., 60 (5,91 %) ; Jean-Marie Barbier, FN, c. m., 20 (1,97 %) ; Gérard Perrier, Verts, c. m., 2 (0,19 %).]

VIENNE

Premier tour : I., 1 038 ; V., 1 027 ; A., 1,06 % ; E., 1 006 ; Jean-Pierre Raffarin, UDF-DL, a. m., pr. c. r., c. m. de Chasseneuil-du-Poitou, 652 (64,81 %)... ÉLU
Philippe Charpentier, PS, 254 (25,24 %) ; André Berthomier, PC, adj. m. d'Adriers, 60 (5,96 %) ; Roland Bouet, Verts, 24 (2,38 %) ; Claude Rouquet, FN, 11 (1,09 %) ; Noël Pichon, ext. d., c. r., 5 (0,49 %).

[La réélection dès le premier tour de Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL), qui avait laissé son siège de sénateur à son suppléant pour rester ministre des PME dans le gouvernement d'Alain Juppé, était attendue. Mais le président du conseil régional de Poitou-Charente peut s'estimer satisfait de retrouver, à une voix près, son résultat de 1995, qu'il avait obtenu en « tandem » avec René Monory, président du conseil général et du Sénat. Le candidat des Verts, Roland Bouet, obtient le double des voix sur lesquelles il comptait.

24 septembre 1995 : I., 1 038 ; Premier tour : V., 1 035 ; A., 28 % ; E., 1 007 ; René Monory, UDF-CDS, sén., pr. c. g., 694, RÉÉLU ; Jean-Pierre Raffarin, UDF-PPDF, pr. c. r., 653, ÉLU ; Maurice Monange, PS, c. g., 266 ; Guy Monjalon, PS, m., 244 ; Michel Bodin, PC, adj. m., 59 ; André Rideau, PC, m., 56 ; Noël Pichon, FN, c. r., 10 ; Jean-Paul Barigault, div., 3.]

Philippe de Villiers souhaite reprendre sa place dans une droite « plurielle »

Le député de Vendée, qui s'était tenu à l'écart de l'ex-majorité, estime aujourd'hui que l'opposition doit unir ses forces face à la gauche au pouvoir

PHILIPPE DE VILLIERS veut renouer avec le RPR et l'UDF. Après s'être exclu, pendant deux ans, de la majorité parlementaire de droite, puis avoir été pris au dépourvu par la dissolution, le président du Mouvement pour la France (MPF) saisit l'occasion des élections régionales de mars 1998 pour demander aux deux principaux partis de l'opposition parlementaire l'ouverture des discussions.

Le député de Vendée a indiqué, samedi 20 septembre, lors de la réunion du conseil national de son parti, que le MPF sera « présent, d'une manière ou d'une autre », lors des régionales. Tout en rejetant l'expression d'« accords d'appareils », il a évoqué la possibilité d'accords « régionaux » ou « nationaux » avec le RPR et l'UDF. Trouvant son inspiration de l'autre côté de l'éventail politique, il a lancé un appel à la constitution d'une « opposition plurielle » pour battre la gauche. Pour battre la gauche et personne d'autre, puisque le président du conseil général de Vendée n'a « pas deux adversaires ». « Notre adversaire, il est au pouvoir », a-t-il expliqué, tout en estimant que « parler d'accord avec le Front national, c'est une manière de lapsus qui veut dire que la droite classique va échouer ».

Aussi, après n'avoir eu de cesse, pendant deux ans, de critiquer la politique d'Alain Juppé, mais aussi le chef de l'Etat, il a mis un bémol à ses attaques contre le RPR et l'UDF pour les concentrer sur le gouvernement. Il s'en est pris vivement à sa politique familiale, qui constitue « non seulement un drame économique, mais un drame culturel ». « C'est au moment où l'on s'en prend à la famille que l'on propose d'instituer un droit pour les couples homosexuels », a-t-il déploré.

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, dont M. de Villiers a demandé la démission, a tout spécialement été prise pour cible. Pour lui, en effet, « lorsqu'on est ministre, on ne peut pas impunément déclarer qu'on fume des pétards ».

C. Ch.

L'avenir de la Droite indépendante

La Droite indépendante, alliance passée entre le Mouvement pour la France et le Centre national des indépendants et paysans d'Olivier d'Ormesson, a du mal à se remettre de ses piètres scores aux élections législatives. En annonçant sa création, le 22 février, Philippe de Villiers laissait entendre qu'il espérait que l'Alliance se transformerait rapidement en confédération. Aujourd'hui, les partenaires pratiquent le chacun pour soi dans le puzzle politique. Depuis le second tour des législatives, le MPF revient vers le RPR et l'UDF tout en flirtant avec le Front national. Le CNIP, qui souffre toujours des contrecoups de la crise de 1996, se rapproche du groupuscule de Jean-François Touzé, le PNR (Parti national républicain), et défend une recomposition de la droite avec un Front national débarrassé de son président.

Mme Voynet veut rappeler aux socialistes « les engagements pris » pendant la campagne

« Nous devons être les militants de l'union », répond François Hollande

Lors d'une fête de la gauche, samedi 20 septembre, à Lons-le-Saunier, dans la circonscription du Jura où elle avait été élue députée, Dominique Voynet a affirmé sa volonté *« d'être exigente »*, en indiquant qu'elle saura *« rappeler les engagements qui ont été pris »*. *« Nous sommes tous les élus de l'union et devons être les militants de l'union »*, lui a répondu François Hollande, premier secrétaire délégué du PS.

L'ENTOURAGE de Lionel Jospin a accueilli avec beaucoup de sérénité les déclarations aigres-douces de Dominique Voynet sur la majorité « plurielle » lors d'une Fête de la gauche, samedi 20 septembre, à Lons-le-Saunier, sa ville d'élection dans le Jura. A Matignon, on estimait, lundi matin, que ce n'est ni une révolution ni une rupture, et que Mme Voynet est dans son rôle. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a souligné qu'elle saura *« rappeler les engagements qui ont été pris »* par les Verts et le Parti socialiste durant la campagne électorale.

S'exprimant en présence de François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, Mme Voynet a demandé une loi-cadre sur le temps de travail *« au plus tard au 1er janvier 1999 »* – *« Je ne renoncerai pas au passage sans délai aux trente-cinq heures »* – et a indiqué qu'elle se battra *« pour faire abroger les lois Pasqua-Debré »* et pour le non-cumul des mandats. Tout en affirmant que *« la majorité des Français apprécie la méthode Jospin »*, elle a déclaré que *« la majorité plurielle reste fragile »*. *« Quand on ne pèse qu'un vingt-septième du gouvernement, il faut savoir composer »*, a-t-elle ajouté, en expliquant que lorsqu'elle *« perd un arbitrage, elle n'est pas obligée de le cautionner »*.

PAS « SŒUR DOMINIQUE »

Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 21 septembre, Mme Voynet souligne aussi qu'elle préfère le statu quo à une hausse symbolique de 2 ou 3 centimes du gazole. *« Je ne suis pas la Sœur Dominique des pics de pollution »*, indique-t-elle, en prônant *« des solutions durables »* et en faisant état d'un *« rapport explosif »* donnant des précisions *« accablantes »* sur les coûts de la pollution pour la Sécurité sociale.

A Lons-le-Saunier, Mme Voynet a exprimé le besoin d'*« une structure de coordination politique de la majorité, pour que nous n'ayons pas l'impression que les décisions terminales sont prises dans une sorte de colloque entre le premier ministre et les siens »*. Une participation de Mme Voynet au petit déjeuner hebdomadaire du mardi entre Lionel Jospin, François Hollande, Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, et les présidents des groupes socialistes de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, et du Sénat, Claude Estier, semble exclue. Mais Matignon fait remarquer que, outre les réunions bimensuelles de ministres, qui sont *« un lieu de confrontation d'idées »*, rien n'empêche les partis de la majorité de se concerter régulièrement, sans la présence du premier ministre.

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement s'est montrée favorable, sur le modèle de la stratégie adoptée pour les élections législatives, à l'ouverture rapide de discussions à gauche en vue des élections régionales de mars 1998. M. Hollande a renouvelé aussitôt la proposition du PS en faveur d'un *« rendez-vous national »* entre les partis de gauche et les écologistes pour que soient constituées *« partout où c'est possible, efficace ou nécessaire des listes d'union »* pour les élections régionales et, *« si c'est possible même, (...) de désigner des candidats d'union pour les élections cantonales »*.

« Nous sommes allés tous ensemble à la bataille électorale, c'est tous ensemble que nous gouvernons le pays », a répondu M. Hollande à Lons-le-Saunier. Au « Grand Jury RTL - *Le Monde* », dimanche, le premier secrétaire délégué du PS a assuré que, *« sur l'ensemble des grands textes et des grandes orientations, la cohésion de la majorité ne fait pas de doute »*. *« Un gouvernement, c'est un compromis*, a ajouté M. Hollande. (...) *On ne fait pas ce qu'il y a de mieux pour les écologistes, pour les socialistes ou pour les communistes : on fait ce qu'il y a de mieux pour le pays, et rien que pour le pays. »*

Avant le congrès de Brest, du 21 au 23 novembre, le conseil national du PS va, le 27 septembre, transformer les contributions déposées en motions soumises au vote des militants. Selon les derniers « pointages », la contribution de M. Vaillant a été signée par 140 députés socialistes sur 251.

Michel Noblecourt

Les radicaux-socialistes en « harmonie loyale » avec Lionel Jospin

Le PRS souhaite un accord aux régionales

LA ROCHELLE
de notre envoyée spéciale

Les radicaux-socialistes veulent voir la vie en rose. La troisième force de la « majorité plurielle » prévoit dix mille adhérents pour la fin de l'année (huit mille revendiqués en 1996) et espère arriver à l'équilibre financier en 1998 : les 12 millions de francs de déficit de l'ère Hory ne sont plus aujourd'hui que 3 millions, et Jean-Michel Baylet, le président du parti, s'est félicité de cette assainissement. Reste maintenant, pour M. Baylet, à *« transformer l'essai »* des élections législatives, c'est-à-dire à faire entendre la *« plus-value radicale »* du PRS.

Dans son discours de conclusion de la onzième université d'été des radicaux-socialistes, à La Rochelle, M. Baylet a rappelé les *« exigences »* de ses militants pour la législature à venir. Le PRS, qui a regretté le départ de Christian Blanc, a ainsi répété qu'*« Air France doit être privatisée »*. Les radicaux-socialistes réclament aussi un *« grand impôt personnel »* se substituant à l'impôt sur le revenu, à la CSG, au RDS et à l'ISF. Fidèle à son idéal fédéraliste et attaché à l'institution d'un véritable exécutif européen, le PRS a jugé *« insatisfaisant »* le traité d'Amsterdam : certains députés, samedi, n'ont pas exclu de voter contre sa ratification. M. Baylet a aussi comparé la détention provisoire à la *« torture des temps modernes »* ou, encore, rappelé la revendication du droit de vote des immigrés aux élections locales, en évoquant la *« frilosité politique »* de ceux qui la rejettent.

Les radicaux-socialistes demeurent en *« harmonie loyale »* avec Lionel Jospin. C'est à peine si M. Baylet, devant « ses » ministres Emile Zuccarelli (fonction publique) et Jacques Dondoux (commerce extérieur), s'est permis de relever en souriant *« l'évolution de* [ses] *amis socialistes vers un mode d'action gouvernemental ouvert, tolérant et plus raisonnable »*. *« Même si notre détermination d'apporter une plus-value radicale est forte*, a ajouté M. Baylet, *nous ne marchanderons pas notre soutien au gouvernement. »*

DEUX TÊTES DE LISTE

Le président du PRS doit rencontrer François Hollande le 16 octobre, et a demandé à ses fédérations de prendre contact *« le plus rapidement possible »* avec les autres formations de gauche et, *« d'abord »*, les socialistes, pour passer avec le PS un accord national pour les futures élections régionales. Le PRS revendique deux têtes de liste à gauche : la Corse, avec Emile Zuccarelli, et le Midi-Pyrénées, *« région du premier ministre »* dont les radicaux détiennent trois départements sur huit, et où M. Baylet pourrait lui-même se porter candidat.

Seul point d'ombre de cette euphorie affichée, l'absence de Bernard Kouchner. M. Baylet a finalement préféré traiter par le plus grand silence l'absence du secrétaire d'Etat à la santé – *« une pitrerie, un non-événement »* –, choisissant même, à la dernière minute, de s'éloigner de son discours écrit et de ne pas évoquer les *« rares défections sans importance »*, formule qui visait l'ancien président délégué. Roger-Gérard Schwartzenberg, en revanche, répétait son bon mot à la presse : *« Bernard Kouchner a été le porte-parole du PRS, il sera le porte-poisse du courant rocardien. »*

Ariane Chemin

L'organisateur du Salon Top Resa présente des excuses à Mme Demessine

LE GROUPE britannique Miller Freeman, organisateur du Salon de tourisme Top Resa, et son président en France, Patrick Lecêtre, ont officiellement présenté, dimanche 21 septembre, leurs excuses à Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme. Ils l'ont invitée *« solennellement, en plein accord avec les organisations professionnelles du tourisme »*, à inaugurer le Salon qui doit se tenir du 25 au 28 septembre à Deauville. La société organisatrice a, par ailleurs, annoncé avoir suspendu de ses fonctions Jean-François Alexandre, directeur général du Salon, qui avait suscité un tollé en refusant d'inviter la secrétaire d'Etat en raison de son appartenance au Parti communiste français (*Le Monde* du 20 septembre). Lundi 22 septembre, à trois jours de l'ouverture du Salon, la présence de Mme Demessine à l'inauguration n'était toujours pas certaine. Il reste également à connaître la position des professionnels, dont un grand nombre avaient demandé le boycott de la manifestation.

DÉPÊCHES

■ **CUMUL DES MANDATS : François Hollande, a évoqué, dimanche 21 septembre,** au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », l'hypothèse du référendum pour « contourner » le veto que les sénateurs pourraient opposer à une limitation du cumul des mandats. Rappelant que Jacques Chirac s'était déclaré, le 14 juillet, *« favorable à une limitation et, même, à une restriction à un seul mandat (...), sous réserve d'un débat parlementaire approfondi »*, le premier secrétaire délégué du PS a dit que si le Sénat *« bloquait »* le projet gouvernemental, le chef de l'Etat *« pourra toujours débloquer »* la situation.

■ **PCF : Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale,** a déclaré, samedi 20 septembre, lors de l'assemblée des communistes du Nord, à Raismes, que *« le choix résolu de participer au gouvernement n'empêche pas le Parti communiste d'être autonome et critique face à certains choix »*. *« La question de fond d'une véritable alternative politique reste posée »*, mais *« la politique d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle de la droite »*, a-t-il souligné.

■ **ILE-DE-FRANCE : Edouard Balladur (RPR) a indiqué, samedi** 20 septembre sur France 2, qu'il serait *« heureux de pouvoir accepter »* de conduire la liste de l'opposition à Paris pour les régionales, comme le lui a proposé le président du RPR Philippe Séguin. *« Franchement, cela me tente »*, a-t-il ajouté, estimant que la situation difficile de l'opposition dans cette région est *« une raison de plus de s'engager dans le combat »*.

■ **RETRAITES : François Hollande, premier secrétaire délégué du PS,** a donné satisfaction à Marc Blondel en annonçant, dimanche 21 septembre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que le projet de retraite anticipée pour les salariés ayant cotisé pendant quarante ans figurera sans doute au menu de la conférence de Matignon, le 10 octobre. *« Ceux qui ont travaillé longtemps devraient obtenir une couverture sociale, bien sûr, et puis aussi une indemnité qui corresponde*, grosso modo, *à une retraite, pour les accompagner jusqu'à la retraite légale, de façon qu'ils laissent la place à un jeune »*, a-t-il précisé.

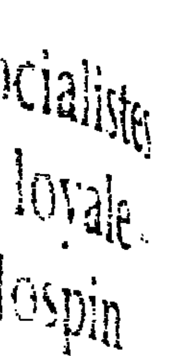
■ **SYNDICATS : Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière,** a déclaré, dimanche 21 septembre, au « Club de la presse d'Europe 1 », qu'il est *« exclu d'organiser un sommet syndical »*, réunissant l'ensemble des confédérations, avant la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail. Le 26 août, Louis Viannet (CGT) avait proposé *« une rencontre entre les grandes confédérations pour tenter de dégager quelques objectifs communs »*.

Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+); 53-42-40-20) (+). tille, 11e (01-43-07-48-60).

LE MONDE

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

هكذا من الأصل



La gauche résiste, le Front national progresse dans les élections cantonales partielles

L'extrême droite a un siège à sa portée à Mulhouse

Les cinq premiers tours d'élections cantonales organisés dimanche 21 septembre ont été marqués par une progression importante de l'extrême droite dans deux cantons, celui de Mulhouse-Nord, dans le Haut-Rhin et celui du Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis. La droite républicaine est en recul presque partout.

LES ÉLECTIONS partielles qui suivent des élections législatives prennent fréquement des allures de guet-apens pour la nouvelle majorité. Comme cela s'était produit à l'automne 1995, au détriment de la majorité RPR-UDF, quelques mois après l'élection présidentielle, les électeurs sont souvent tentés de corriger, à la marge, leur vote précédent. Le Parti socialiste et ses alliés, notamment communistes, sont en passe d'échapper, cet automne, à ce mécanisme de balancier.

Dans les quatre élections cantonales organisées les 14 et 21 septembre pour procéder au remplacement de sortants socialistes (dont trois nouveaux députés élus en juin), les candidats du PS ou soutenus par lui l'ont emporté nettement (avec plus de 58 % des voix), en dépit d'un taux d'abstention élevé. Même dans le Gard où le sortant était le socialiste Claude Pradille, condamné pour corruption, le canton de Sauve reste ancré à gauche.

Dans les cinq élections cantonales partielles dont le premier tour était organisé le 21 septembre, les candidats de la gauche arrivent en tête dans quatre cas sur cinq. Les socialistes paraissent en mesure de reconquérir le canton d'Aubigny-en-Artois (Pas-de-Calais), perdu en 1993 au profit de l'UDF, et de conserver les cantons de Limoges-Grand-Treuil (Haute-Vienne) et d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), le candidat du Parti communiste arrive en tête à l'issue du premier tour.

Toutefois, les socialistes sont menacés de perdre le canton de Mulhouse-Nord (Haut-Rhin), laissé vacant par Jean-Marie Bockel, élu député et maire de Mulhouse, au profit du Front national. Gérard Freulet, qui n'avait été devancé que de 63 voix lors des cantonales de 1994, améliore son score de près de 8 points et arrive largement en tête, avec 44,6 % des voix et plus de 20 points d'avance sur le candidat socialiste. Le Front national sera également présent au second tour à Epinay-sur-Seine, même s'il régresse de 2,5 points par rapport au précédent scrutin de 1992, et au Blanc-Mesnil, où, là, il progresse de près de 6 points.

Cette poussée de l'extrême droite dans ses places fortes de la région parisienne et d'Alsace se fait au détriment de l'opposition RPR-UDF–divers droite, qui ne peut se maintenir au second tour que dans le Pas-de-Calais.

Cécile Chambraud et Gérard Courtois

GARD

Canton de Sauve (second tour).

I., 2 375 ; V., 1 595 ; A., 32,84 % ; E., 1 490.

Louis Caucanas, PS diss., m. de Durfort, 930 (62,41 %)... *ÉLU*

Didier Fougerolles, div. g., m. de Sauve, 560 (37,58 %).

[En élisant Louis Caucanas, candidat socialiste dissident, qui semble avoir bénéficié d'un large report des voix de gauche, les électeurs ont voulu mettre fin au règne de Claude Pradille (PS), qui s'était démis de son mandat en juin après avoir été condamné à trois ans de prison pour corruption. Ce faisant, ils ont aussi confirmé l'ancrage à gauche de ce canton.

14 septembre 1997 : I., 2 375 ; V., 1 604 ; A., 32,46 % ; E., 1 567 ; Didier Fougerolles, 283 (18,06 %) ; Louis Caucanas, 256 (16,33 %) ; Michel Hoppe, PS, 218 (13,91 %) ; Jacques Coin, PC, 205 (13,08 %) ; Gérard Guérin, div. d., 163 (10,40 %) ; Jean-Yves Metge, div., 98 (6,25 %) ; Antoine Capaldi, div. d., 95 (6,06 %) ; Didier Olivier, div., 90 (5,74 %) ; Jean Sabatier, div., 87 (5,55 %) ; Olivier Masson, FN, 59 (3,76 %) ; Claude Thillet, ext. g., 13 (0,83 %).]

INDRE

Canton de Châteauroux-sud (second tour).

I., 8 165 ; V., 2 170 ; A., 73,42 % ; E., 2 030.

Marie-Thérèse Farout, PS, adj. m. de Châteauroux, 1 240 (61,08 %)... *ÉLUE*

Georges Rambert, div.d., 790 (38,91 %).

[Mme Farout succède à Jean-Yves Gateaud, député d'Indre et maire (PS) de Châteauroux, touché par la loi sur le cumul des mandats, en améliorant nettement le score de ce dernier de 1994. Elle a bénéficié d'un bon report des voix écologistes et communistes. Son adversaire semble, de son côté, avoir reçu le soutien d'une bonne partie des électeurs Front national du premier tour.

14 septembre 1997 : I., 8 365 ; V., 2 199 ; A., 73,71 % ; E., 2 115 ; Marie-Thérèse Farout, 826 (39,05 %) ; Georges Rambert, 485 (22,93 %) ; Colette Hornuss, FN, 344 (16,26 %) ; Dominique Boué, PC, 317 (14,98 %) ; Mariette Breton, Verts, 143 (6,76 %).

27 mars 1994 : I., 8 037 ; V., 4 517 ; A., 43,79 % ; E., 4 179 ; Jean-Yves Gateaud, PS, m., 2 188 (52,35 %) ; Marie-Thérèse Guillemont, UDF, 1 991 (47,64 %).]

INDRE

Canton du Blanc (second tour).

I., 8 703 ; V., 4 599 ; A., 47,15 % ; E., 4 346.

Alain Pasquer, PS, adj. m. du Blanc, 2 535 (58,32 %)... *ÉLU*

Jean-Michel Mols, RPR, 1 811 (41,67 %).

[M. Pasquer succède aisément à Jean-Paul Chanteguet (PS), maire du Blanc, qui avait quitté le conseil général après son élection à l'Assemblée nationale, sans y être contraint, pourtant, par la loi sur le cumul des mandats. M. Mols semble avoir pâti de son affrontement, au premier tour, avec un candidat divers droite soutenu par le président du conseil général, Daniel Bernardet (UDF-FD).

14 septembre 1997 : I., 8 703 ; V., 4 234 ; A., 51,35 % ; E., 4 097 ; Alain Pasquer, 1 810 (44,17 %) ; Jean-Michel Mols, 962 (23,48 %) ; André Gateault, div. d., 705 (17,20 %) ; Christophe Bouquin, FN, 228 (5,56 %) ; Jean-Lou Arroux, Verts, 208 (5,07 %) ; Michel Fradet, PC, 184 (4,49 %).]

LANDES

Canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse (second tour).

I., 16 482 ; V., 6 253 ; A., 62,06 % ; E., 5 954.

Jean-Claude Sescousse, PS, m. de Saint-Vincent-de-Tyrosse, 4 207 (70,65 %)... *ÉLU*

Henri Faberes, RPR, 1 747 (29,34 %).

[M. Sescousse, qui avait obtenu la majorité absolue des voix dès le premier tour, mais avait été contraint à un second tour pour n'avoir pas réuni les voix d'au moins 25 % des électeurs inscrits, est logiquement élu. Il succède à Jean-Pierre Dufau (PS), maire de Cap-Breton et député, démissionnaire.

14 septembre 1997 : I., 16 489 ; V., 6 076 ; A., 63,15 % ; E., 5 868 ; Jean-Claude Sescousse, 3 323 (56,62 %) ; Henri Faberes, 1 382 (23,55 %) ; Michèle Duwicquet, PC, 710 (12,10 %) ; France Prenat, FN, 453 (7,72 %).

29 mars 1992 : I., 15 341 ; V., 10 083 ; A., 34,27 % ; E., 9 247 ; Jean-Pierre Dufau, PS, 5 080 (54,93 %) ; Pierre Dupouy, RPR, 4 167 (45,06 %).]

PAS-DE-CALAIS

Canton d'Aubigny-en-Artois (premier tour).

I., 8 515 ; V., 5 944 ; A., 30,19 % ; E., 5 731.

Jean-Michel Desailly, PS, m. d'Aubigny-en-Artois, 2 686 (46,86 %) ; Pierre Guillemant, div. d., m. de Magnicourt-en-Comté, 2 306 (40,23 %) ; Jean-Jacques Guillemant, PC, 314 (5,47 %) ; Jean-Pierre d'Hollander, FN, 286 (4,99 %) ; Jean-Paul Dufossé, div. g., 139 (2,42 %)... *BALLOTTAGE.*

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Georges Caron (UDF-DL), contraint à la démission par une condamnation, au printemps, à une peine de prison avec sursis et à cinq ans de privation de droits civiques pour détournement de biens sociaux dans le cadre de la gestion d'une société intermédiaire. M. Desailly arrive nettement en tête devant Pierre Guillemant, candidat de la droite, et pourrait ramener à la gauche ce siège perdu en 1994. Jean-Jacques Guillemant (PC) enregistre un recul de 2 points, tandis que le Front national progresse légèrement.

20 mars 1994 : I., 8 445 ; V., 6 861 ; A., 18,75 % ; E., 6 591 : Georges Caron, UDF-PR, 2 946 (44,69 %) ; Jean-Michel Desailly, PS, m. d'Aubigny-en-Artois, 2 689 (40,79 %) ; Jean-Jacques Guillemant, PC, 493 (7,48 %) ; Jeanne Ramousset, FN, 233 (3,53 %) ; Michel Feutry, Verts, 230 (3,49 %).]

HAUT-RHIN

Canton de Mulhouse-nord (premier tour).

I., 15 158 ; V., 3 924 ; A., 74,11 % ; E., 3 820.

Gérard Freulet, FN, c. r., 1 704 (44,60 %) ; Jean Grimont, PS, adj. m. de Mulhouse, 936 (24,50 %) ; Maurice Geng, UDF-FD, 556 (14,55 %) ; Jean-Claude Brendlé, div., 316 (8,27 %) ; Charafdine Lamouchi, div., 132 (3,45 %) ; Christiane Sejai-Eckert, div. d., 113 (2,95 %) ; Jean-Luc Ginder, UDF-rad., 63 (1,64 %)... *BALLOTTAGE.*

[Elu député au mois de juin, le maire (PS) de Mulhouse, Jean-Marie Bocquel, avait dû, en raison de la loi sur le cumul des mandats, abandonner son siège de conseiller général, acquis en 1994 avec seulement 63 voix d'avance sur le Front national. M. Freulet, son adversaire d'alors, arrive très largement en tête du premier tour, avec plus de 20 points d'avance sur le candidat socialiste, M. Grimont, déjà élu dans ce canton en 1989 et, cette fois-ci, candidat unique du PS, du PC, du MDC, du PRS, de Solidarité écologie et des Verts. Divisée, la droite républicaine perd encore du terrain par rapport à 1994.

20 mars 1994 : I., 15 654 ; V., 8 817 ; A., 43,67 % ; E., 8 488 ; Gérard Freulet, FN, c. r., 3 132 (36,89 %) ; Jean-Marie Bockel, PS, m. de Mulhouse, 2 952 (34,77 %) ; Christiane Sejai-Eckert, UDF, 1 605 (18,90 %) ; Elisabeth Marie, SEGA, 589 (6,93 %) ; Eric Morel, PC, 210 (2,47 %).]

HAUTE-VIENNE

Canton de Limoges-Grand-Treuil (premier tour).

I., 4 409 ; V., 1 935 ; A., 56,11 % ; E., 1 878.

Stéphane Destruhaut, PS, 907 (48,29 %) ; Jean-Pierre Normand, PCF, 312 (16,61 %) ; Bernard Descotes, RPR, 290 (15,44 %) ; Franck Peyrot, div., 147 (7,82 %) ; Bernard Daugan, FN, 129 (6,86 %) ; Marie-Claude Lainez, UDF, 93 (4,95 %)... *BALLOTTAGE.*

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Claude Lafranca (PS), premier adjoint au maire de Limoges, vainqueur du RPR Alain Marsaud aux élections législatives et démissionnaire pour cause de cumul de mandats. L'importance de l'abstention a surtout nui au RPR, qui recule de plus de 15 points et dont le candidat, Bernard Descotes, ne pourra se maintenir au second tour. Le PS et le PCF améliorent sensiblement leurs résultats. Le Front national gagne un peu plus de 2 points. M. Destruhaut, arrivé en tête, bénéficiera, au second tour, du retrait du candidat communiste et devrait donc, à l'âge de vingt-cinq ans, devenir le plus jeune conseiller général du Limousin.

20 mars 1994 : I., 5 089 ; V., 3 343 ; A., 34,30 % ; E., 3 122 ; Claude Lanfranca, PS, 1 249 (40,00 %) ; Camille Geutier, RPR, 975 (31,23 %) ; Jean-Pierre Normand, PC, 417 (13,35 %) ; Francis Gallet, Verts, 186 (5,95 %) ; Jean-Guillaum Simon, MDC, 158 (5,06 %) ; Yvette Schappert, FN, 137 (4,38 %).

SEINE-SAINT-DENIS

Canton d'Epinay-sur-Seine (premier tour).

I., 22 131 ; V., 5 441 ; A., 75,41 % ; E., 5 349.

Serge Mery, PS, c. r., adj. m. d'Epinay-sur-Seine, 1 817 (33,96 %) ; François-Xavier Sidos, FN, c. m. d'Epinay-sur-Seine, 1 266 (23,66 %) ; Hervé Chevreau, UDF, RPR, c. m. d'Epinay, 925 (17,29 %) ; Lilliane Jondeau, PCF, 644 (12,04 %) ; Christophe Terras, AREV, adj. m. d'Epinay-sur-Seine, 328 (6,13 %) ; Pierre Tavares, div. 193 (3,60 %) ; Jean-Claude Flandin, div., c. m. d'Epinay-sur-Seine, 176 (3,29 %)... *BALLOTTAGE.*

[M. Mery devrait être en mesure, au second tour, de conserver au Parti socialiste le siège devenu vacant après la démission de Bruno Le Roux (PS), maire d'Epinay, élu député en juin et ainsi placé en situation de cumul des mandats. Il retrouverait un siège qu'il avait déjà occupé de 1988 à 1992. Son adversaire sera M. Sidos, membre du cabinet de Jean-Marie Le Pen, qui recule cependant de 2,5 points par rapport à 1992. La droite républicaine recule de près de 6 points.

22 mars 1992 : I., 25 323 ; V., 14 723 ; A., 41,85 % ; E., 14 155 ; Philippe Seillon, FN, 3 684 (26,02 %) ; Anne Roudant, RPR, 3 282 (23,18 %) ; Bruno Le Roux, PS, 2 987 (21,10 %) ; Jean-Claude Quintric, PC, 1 668 (11,78 %) ; Francis Lafourcade, GE, 1 491 (10,53 %) ; Francis Regnier, Verts, 1 043 (7,36 %) ; Serge Mery, PS, c. r., 0 (0,00 %).]

SEINE-SAINT-DENIS

Canton du Blanc-Mesnil (premier tour).

I., 23 577 ; V., 6 469 ; A., 72,56 % ; E., 6 369.

Hervé Bramy, PC, adj. m. du Blanc-Mesnil, 1 831 (28,74 %) ; Yves Baudouin, FN, c. r., 1 647 (25,86 %) ; Alain Ramos, PS, adj. m. du Blanc-Mesnil, 1 214 (19,06 %) ; Marc Boulanger, RPR, c. m. du Blanc-Mesnil, 1 191 (18,70 %) ; Jean-Yves Souben, Verts, adj. m. du Blanc-Mesnil, 360 (5,65 %) ; Salvador Pancorbo, PRS, 126 (1,97 %)... *BALLOTTAGE.*

[M. Bramy tentera, au second tour, de succéder au maire du Blanc-Mesnil, Daniel Feurtet (PC), devenu député après la nomination au gouvernement de Marie-George Buffet. Il devance d'un peu moins de 200 M. Baudouin, qui gagne près de 6 points par rapport à 1994. Le candidat socialiste progresse de plus de 7 points, tandis que la droite parlementaire régresse.]

20 mars 1994 : I., 24 013 ; V., 13 052 ; A., 45,64 % ; E., 12 636 ; Daniel Feurtet, PC, m., 4 455 (35,25 %) ; Alain Ghozlan, UDF, 2 759 (21,83 %) ; Yves Baudouin, FN, c. r., 2 515 (19,90 %) ; Alain Ramos, PS, adj. m., 1 488 (11,77 %) ; Jean-Yves Souben, GE, 746 (5,90 %) ; Michel Garreau, div. d., 537 (4,25 %) ; Ghislaine Marteau, AP, 136 (1,07 %).]

JUSTICE La cour d'appel de Bordeaux doit se prononcer, mardi 23 septembre, sur l'extradition vers les Etats-Unis d'Ira Einhorn. Ancienne figure des mouvements hippie et New Age, cet Américain a été condamné par contumace, en 1993 à Philadelphie, à la prison à perpétuité pour l'assassinat de sa petite amie, en 1977. ● DEPUIS SEIZE ANS, M. Einhorn vivait en cavale. Après la Suède, l'Irlande et la Grande-Bretagne, il s'était installé avec son épouse en Charente, dans un vieux moulin, sous le nom d'emprunt d'« Eugène Mallon ». Il n'a cessé de nier le crime, criant à un complot monté par la CIA à la fin des années 70 pour l'éliminer. ● LA PRESSE AMÉRICAINE suit chaque jour cette affaire et a envoyé plusieurs journalistes en Charente. ● LES AVOCATS de M. Einhorn estiment que les conditions de l'extradition vers les Etats-Unis ne sont pas réunies.

La cavale d'Ira Einhorn, un ancien hippie que les Etats-Unis réclament

En fuite depuis sa condamnation, à Philadelphie, pour l'assassinat, en 1977, de sa petite amie, cet Américain a été arrêté au mois de juin en Charente, où il vivait sous le nom d'« Eugène Mallon ». La cour d'appel de Bordeaux doit se prononcer, mardi 23 septembre, sur son extradition

CHAMPAGNE-MOUTON (CHARENTE)
de notre envoyé spécial

Mardi 23 septembre, une poignée de Français et plusieurs centaines de milliers d'Américains auront les yeux tournés vers Bordeaux. Les magistrats de la cour d'appel doivent en effet se prononcer sur la demande d'extradition vers les Etats-Unis d'Ira Einhorn, un Américain de cinquante-sept ans, accusé de l'assassinat, en 1977, de sa petite amie. Depuis seize ans, Ira Einhorn était recherché par la justice américaine. Des enquêtes ont été menées, par l'intermédiaire d'Interpol, dans une demi-douzaine de pays européens. Les polices anglaise, irlandaise et suédoise ont failli l'arrêter ; chaque fois, l'homme est parvenu à leur échapper.

Le 13 juin, à 7 h 45, Ira Einhorn n'a opposé aucune résistance aux policiers du SRPJ de Bordeaux, épaulés par une douzaine de gendarmes venus l'interpeller au saut du lit. Tout juste a-t-il affirmé qu'il devait y avoir erreur sur la personne, que lui se nommait Eugène Mallon, identité sous laquelle tout le monde le connaissait à Champagne-Mouton (Charente), le village où il vivait depuis bientôt quatre ans... La comparaison des empreintes a été formelle. L'écrivain britannique installé dans un vieux moulin avec Annie, sa compagne suédoise, n'était autre qu'Ira Einhorn. Les policiers tenaient là un fugitif américain, condamné par contumace, en 1993, à Philadelphie, à la réclusion à perpétuité. Ils ignoraient qu'ils venaient d'arrêter une légende vivante.

Dès le début des années 60, Ira Samuel Einhorn fait parler de lui. Ce diplômé de littérature de l'université de Pennsylvanie est alors une des figures du mouvement hippie. Ses amis se nomment Abbie Hoffman ou Jerry Rubin. Opposant farouche à la guerre du Vietnam, militant écologiste, il organise, en 1970, la première Journée de la Terre, qui réunit plusieurs millions de personnes aux Etats-Unis. L'homme porte la barbe, les cheveux longs, et manifeste un goût particulier pour la provocation. En 1971, il pousse celle-ci jusqu'à se porter candidat à la mairie de Philadelphie.

Le mouvement hippie commence son déclin ? Ira Einhorn est déjà ailleurs, personnage charismatique de ce New Age qui vient de naître. Passionné désormais de physique et de futurologie, il fréquente Uri Geller, avec qui il effectuera une tournée en Europe, mais également de très sérieux scientifiques et des écrivains comme Arthur Koestler ou Philip K. Dick. Tout ce beau monde, M. Einhorn l'a réuni dans un réseau, sorte d'Internet avant la lettre. Contre ses conseils en communication, le directeur de la compagnie de communication Bell Pennsylvanie achemine gratuitement vers plusieurs centaines de personnes des documents confidentiels. Attaché au phénomène des très basses fréquences, M. Einhorn s'inquiète des risques de mises au point d'armes psychiques. Pour ces travaux, il accomplit de nombreux voyages en Europe, à l'Est comme à l'Ouest.

DANS UNE MALLE

C'est au retour d'un de ces périples qu'Ira Einhorn est arrêté, en mars 1979. Depuis dix-huit mois, son ancienne petite amie, Holly Maddux, a disparu. Ses parents ont chargé deux agents du FBI à la retraite d'enquêter. Ceux-ci ont été alertés par les voisins de M. Einhorn d'une forte odeur émanant de son appartement. Des taches noirâtres seraient même apparues sur le plafond de l'appartement du dessous. Le 28 mars 1979, les policiers perquisitionnent chez lui et découvrent, dans une malle, le corps en décomposition de la jeune fille. Le lendemain, l'arrestation du *« gourou hippie »* fait la une des journaux. Juste en dessous, en petits caractères, un second titre annonce un accident nucléaire à la centrale de Three Mile Island...

Ira Einhorn jure qu'il est innocent, crie à un complot monté par la CIA. Des documents compromettants sur les armes russes et américaines, qu'il entreposait justement dans cette malle, auraient disparu... De nombreuses personnes se mobilisent en sa faveur, et ses avocats n'éprouvent aucune difficulté à réunir 40 000 dollars de caution pour qu'il soit remis en liberté en attendant son procès. Les faits restent accablants. Les avocats le supplient de plaider le crime passionnel. Un tel coup de folie sera puni de dix ans de prison, au maximum, lui expliquent-t-il. M. Einhorn refuse.

En réalité, il ne plaidera rien du tout. En janvier 1981, quelques semaines avant son procès, il prend la fuite. *« La peine de mort venait d'être rétablie, et la presse s'était tellement déchaînée contre lui qu'Ira se sentait condamné d'avance »*, explique son avocat français, Me Dominique Tricaud. Commencent alors seize ans de chasse.

M. Einhorn vit à Londres, puis à Dublin, d'abord sous son vrai nom, puis, une fois qu'il a décidé de ne plus rentrer, sous des noms d'emprunt. C'est d'abord Ian Morrison, le nom de sa nouvelle petite amie, qui l'a suivi. Puis Ben Moore. Inscrit à la bibliothèque du Trinity College de Dublin, il fréquente le petit cercle poétique de Seamus Heaney. En 1987, le futur Prix nobel de littérature, interrogé par les policiers, confirmera avoir bien connu cet homme *« très cultivé, bien qu'un peu original »*. Ira Einhorn vient alors d'échapper aux policiers irlandais. Il part en Angleterre, aux Baléares, en Suisse, puis revient à Londres. Des déplacements qu'il finance grâce à l'argent que sa vieille amie Barbara Bronfman, richissime épouse de l'héritier du groupe de spiritueux Seagram, lui envoie. Fin 1987, M. Einhorn rencontre Annika Flodin, une jeune créatrice de mode suédoise. Il lui explique sa situation. Elle lui propose de l'accompagner. Ira et Annika vont ainsi passer un an à Stockholm, jusqu'à ce qu'une indiscrétion mette les policiers sur leur piste. Mais lorsque ceux-ci frappent à la porte d'Annika, Ira est déjà parti.

Du Danemark en Angleterre, le couple vit caché. Ben Moore est devenu Ben Mallon, puis Eugène Mallon, le nom d'un ancien ami libraire irlandais, dont il a pu se procurer un extrait de naissance. Annika Flodin est devenue Annie Mallon après leur mariage, en 1992. En janvier 1993, le couple achète pour 500 000 francs – Annika a vendu son appartement de Stockholm – un ancien moulin, à quelques centaines de mètres de Champagne-Mouton, un village de mille habitants entre Poitiers et Angoulême. Ici, tout le monde apprécie Annie, son sourire, sa gentillesse. Eugène paraît plus secret. Il parle très mal le Français, même s'il le lit sans difficulté. Toutes les trois semaines, le couple se rend à Limoges. Pendant qu'elle va faire ses courses à la coopérative biologique, lui file à la bibliothèque, où il emprunte vingt livres – dix à son nom, dix à celui d'Annie – qu'il dévore.

Au village, il est l'écrivain anglais. Au club de bridge de Civray (Vienne), où il joue chaque semaine, il a fini par confier qu'il était américain, mais pas grand-chose d'autre. *« On ne parlait pas beaucoup,* précise Thierry Guillon, son partenaire de go, pharmacien de la ville. *J'ai juste su qu'il avait beaucoup fréquenté les milieux universitaires américains. »* Daniel Antoine, architecte et militant écologiste, en a appris un peu plus. *« Ici, on se bat contre l'implantation d'une décharge de déchets nucléaires. Il m'avait donné des conseils, en m'expliquant qu'il avait beaucoup milité. »*

Cette vie tranquille s'est pourtant interrompue le 13 juin. Un mois plus tôt, à la suite d'une émission télévisée de CBS et d'une nouvelle demande américaine de renseignement, les policiers suédois ont découvert un détail resté inexploité. En janvier 1994, Annika Flodin avait réclamé une attestation de permis de conduire. Mariée à un certain Eugène Mallon, elle habitait Champagne-Mouton, *« au sud-ouest de la France »*. L'information est transmise à Richard Di Benedetto, qui, à Philadelphie, conduit la chasse depuis ses débuts. Le reste ne sera plus qu'une formalité.

LE DROIT À « UN VRAI PROCÈS »

Seule au moulin de Guitry, Annika Flodin rend visite trois fois par semaine à son mari, à la prison de Gradignan (Gironde). *« Il souffre de ne pas pouvoir lire la nuit,* explique-t-elle. *Mais il est positif. Il donne des cours d'anglais aux autres prisonniers. Il discute souvent avec Jean-Michel Boucheron, qui parle très bien anglais. Et puis il y croit. »* Elle aussi veut y croire. Elle a monté un comité de soutien, recueilli de nombreuses signatures.

« Ira ne peut pas être coupable, explique-t-elle. *Il est profondément non-violent, et beaucoup trop intelligent pour laisser un cadavre pendant un an dans son appartement. Et même s'il était coupable, il a droit à un vrai procès, non ? »* Or la justice américaine ne prévoit pas d'appel en cas de jugement par défaut *(lire ci-dessous)*. Ce dernier argument a poussé le maire du village à signer une lettre de soutien, tout comme un conseiller municipal Vert de Poitiers. Mardi, les magistrats de la cour d'appel de Bordeaux diront si, eux aussi, ont été convaincus.

Nathaniel Herzberg

Philadelphia Story

Pour les journaux de Philadelphie, l'arrestation d'Ira Einhorn est un événement considérable. Les deux principaux quotidiens de la ville ont immédiatement dépêché en France plusieurs envoyés spéciaux. Le très populaire *Philadelphia Daily News* a fait sa « une » sur le sujet pendant quatre jours, titrant sur *« le tueur de femmes »* ou *« l'affreux Américain »*. Le plus sérieux *Philadelphia Inquirer* a consacré, les deux premiers jours, dix puis neuf articles à l'arrestation et à l'histoire du *« tueur »*. Depuis, ses deux journaux tiennent une chronique quasi quotidienne de l'affaire.

L'attrait pour cette histoire ne s'est pas limité aux journaux locaux. *Time Magazine* et *People* ont également envoyé des journalistes en France. Des portraits de plusieurs pages ont été publiés. Le site Internet du programme de CBS *Unsolved Mysteries* a salué l'arrestation, à laquelle l'émission a d'ailleurs contribué. Enfin, un autre site, spécialement créé pour tenter de retrouver Einhorn, s'est félicité de la capture de *« ce bâtard »*.

M. Moya de la Cruz veut s'expliquer devant la justice américaine

LES AUTORITÉS FRANÇAISES seraient-elles insensibles aux appels de la justice américaine ? Voilà bientôt un an qu'un chef d'entreprise dominicain, dont les Etats-Unis demandent l'extradition, est détenu à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), en région parisienne. La justice française n'a rien à reprocher à Juan Antonio Moya de la Cruz, interpellé le 12 octobre 1996 en transit à l'aéroport de Roissy, mais elle tarde à le laisser partir. Selon l'un de ses avocats, Me Ellen Bessis, M. Moya de la Cruz souhaiterait pourtant être extradé : *« Il récuse les accusations de trafic de drogue portées contre lui et voudrait s'expliquer devant un tribunal de Porto Rico. »*

Son avocat s'étonne que le décret d'extradition n'ait pas encore été signé par Lionel Jospin

Agé de trente-trois ans, père de sept enfants, M. Moya de la Cruz emploie 250 personnes dans le secteur agroalimentaire et l'industrie du bois. Il est connu dans son pays pour son soutien au Parti révolutionnaire dominicain (socialiste). La police américaine le soupçonne de diriger un important réseau international de trafiquants de cocaïne, entre Saint-Domingue et New York, *via* Porto Rico.

Ses trois avocats affirment que les accusations des Etats-Unis reposent sur le témoignage d'une seule personne. Selon eux, cette même affaire avait déjà valu à leur client d'être soupçonné par la justice de son pays, en 1994, mais il avait bénéficié d'un non-lieu, confirmé en appel. Les Etats-Unis souhaiteraient tout de même l'entendre à leur tour sur ce trafic, qui porterait sur 62 kilos de cocaïne.

Me Bessis s'étonne que le décret d'extradition n'ait pas encore été signé par le premier ministre, Lionel Jospin. Elle s'étonne aussi de n'avoir obtenu aucune réponse aux courriers adressés à Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et à Jacques Chirac, président de la République : *« Alors que l'on cherche par tous les moyens à renvoyer les étrangers, M. Moya de la Cruz attend toujours ! »* Les services de la chancellerie ont fait savoir au *Monde*, vendredi 19 septembre, que cette affaire avait effectivement été *« très longue »*, compte tenu de la lourdeur d'une telle procédure, mais que la signature du décret était désormais *« une question de jours, voire d'heures »*.

Les défenseurs de M. Moya de la Cruz sont sceptiques. Ils affirment avoir déjà entendu un tel discours à plusieurs reprises, sans que la situation de leur client évolue. En attendant la notification officielle du décret, qui ne leur était toujours pas parvenue lundi matin 22 septembre, son épouse et sa mère continuent de lui rendre visite trois fois par semaine. Voilà onze mois qu'elles se sont installées à Paris. *« Il est désespéré,* explique sa femme, *il ne comprend pas pourquoi on le garde en prison depuis si longtemps. »*

Philippe Broussard

Une extradition difficile liée au respect de trois conditions

LE RENVOI vers les Etats-Unis d'Ira Einhorn pose une délicate question juridique. La France et les Etats-Unis sont certes liés par une convention d'extradition depuis 1909. Toutefois, la loi française soumet toute extradition à trois préalables : que les faits soient punissables en France, que les garanties procédurales du pays étranger soient de même qualité, notamment en matière de prescription, et que la peine ne soit pas inhumaine.

Devant la cour d'appel de Bordeaux, le 2 septembre, les avocats d'Ira Einhorn, Mes Dominique Delthil et Dominique Tricaud, ont estimé que les deux dernières conditions n'étaient pas remplies. Ils considèrent en effet que la *« perpétuité »*, qui assure à M. Einhorn une mort derrière les barreaux, constitue un traitement inhumain et dégradant.

Mais les avocats ont surtout insisté sur l'absence de garantie d'un procès équitable. Ira Einhorn a été condamné suivant la procédure *ab abstencia*, qui permet, depuis 1992, en Pennsylvanie, de juger par défaut un fugitif. S'il est capturé par la suite, la peine est considérée comme définitive et le condamné n'a pas droit, comme en France, à un second procès. Cette spécificité américaine existe dans un seul autre pays occidental, l'Italie. Or la cour d'appel de Paris a refusé, en 1987, l'extradition d'un Italien condamné à la prison à perpétuité pour assassinat au motif qu'en Italie *« une peine prononcée hors la présence de l'accusé ne peut être anéantie de plein droit par l'arrestation de celui-ci »*.

Les avocats ajoutent que le droit français exige que l'accusé ait été averti de son procès. Or si M. Einhorn savait qu'un procès devait avoir lieu en 1981 il ignorait tout de l'audience de 1993. Son avocat de 1981, Norris Gelman, n'était alors plus en contact avec lui depuis douze ans, et c'est sous la contrainte du tribunal qu'il a accepté de le représenter. La même cour d'appel de Paris, encore dans le cas d'un Italien, avait ainsi refusé, en 1988, une extradition car l'accusé n'avait pu avoir *« de lien direct et personnel avec le conseil qui devait le représenter »*.

Lors de l'audience du 2 septembre, le parquet général a estimé que les faits n'étant pas prescrits et n'étant pas de caractère politique, rien ne s'opposait à l'extradition. Si, mardi 23 septembre, la cour d'appel émettait un avis défavorable, l'extradition serait rendue définitivement impossible. Si, au contraire, elle venait à donner un avis favorable, Ira Einhorn pourrait aller devant la Cour de cassation. Enfin, en cas d'accord de la plus haute juridiction, il reviendrait au premier ministre de signer, s'il le souhaite, le décret d'extradition.

N. H.

A Lorient, M. Paul, « requiescat in pace »

LORIENT
de notre envoyé spécial

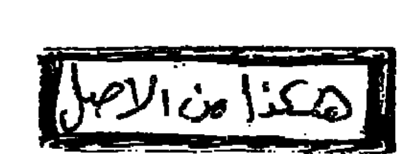
La journée des obsèques d'Henri Paul, le chauffeur de la Mercedes louée par le Ritz, qui devait trouver la mort en compagnie de Lady Diana et d'Emad Al Fayed, a commencé très tôt ce samedi 20 septembre à Lorient (Morbihan). Vers 5 heures du matin, les journalistes de télévision américains ont bruyamment quitté l'hôtel où leurs confrères de la presse écrite dormaient encore innocemment, pour aller installer leurs caméras aux abords de l'église Sainte-Thérèse de Keryado et du cimetière voisin, où l'enfant du pays venait trouver un repos qui lui aura été chichement mesuré jusqu'à son inhumation.

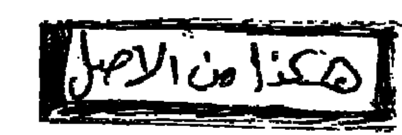
Dès 8 heures et demie, les rues entourant l'église étaient interdites à la circulation, des barrières métalliques restreignaient l'accès au parvis et cinquante policiers montaient la garde. Le danger ? La presse, bien sûr. Les obsèques étaient publiques mais privées, expliquait finement un pandore, il fallait être « accrédité », comme au Festival de Cannes, pour entrer dans l'église. Il est vrai qu'il y avait moins de badauds que de journalistes, près de trois cents, venus du monde entier, la BBC, CNN, NBC, la RAI, les chaînes françaises, etc., sans oublier les discrets porteurs de calepins. On craignait que les Anglo-Saxons ne se montrent agressifs à l'égard de la dépouille mortelle de M. Paul, celui que la presse de caniveau anglaise appelle *« l'assassin de la princesse »*. Mais en vain ; on n'observa aucun geste, aucun mot déplacé. Aucun dérapage.

Si la direction du Ritz était absente, le petit personnel était là : des bagagistes, des femmes de chambre, une dizaine de collègues de M. Paul avaient fait le voyage. Pour tous, M. Paul était *« un type gentil, un super mec, on ne l'a jamais vu saoul, c'est le destin, ça nous touche beaucoup, on aimait bien Dodi aussi »*, discours immuable et consensuel. Un homme de radio demandait s'ils étaient au courant de sa rupture avec sa petite amie, s'ils le voyaient comme un pilier de bistrot. Non, non. Un Anglais faisait remarquer que, justement, c'est ce qui rendait l'image de M. Paul mystérieuse dans son pays. On avait du mal, en Angleterre, à le comprendre. Un Lorientais retraité haussait les épaules : *« De toute façon, est-ce que les Anglais nous aiment ? »*

Une fois le cercueil entré dans l'église et la messe commencée en présence de la famille et des proches, il ne restait plus qu'à attendre au dehors, au soleil. Les cameramen tentaient d'interviewer des passants, des gens du cru, difficilement. Une dame blonde, coiffée court, cramponnée à la barrière métallique, refusait de répondre quand on lui demandait ce qui la fascinait ici, pour qu'elle y soit debout depuis deux heures. Elle levait les yeux au ciel, chaussait des lunettes noires. Pour un peu, elle se serait sentie harcelée. Syndrome Diana typique. Des cameramen filmaient d'autres cameramen filmant des journalistes en train d'écrire. Un Anglais dictait son article à Londres en direct avec son téléphone portable. Il suffit d'être habillé de noir et de porter une cravate pour qu'une caméra s'approche : *« Vous aussi vous êtes du Ritz ? Vous connaissiez M. Paul ?... »* Un haut-parleur diffusait au dehors la messe, l'homélie du curé Léon Theraud, qui citait les paroles sobres et dignes de la mère de Diana : *« Je ne ressens ni colère ni reproche envers quiconque pour la mort de Diana. Mon cœur souffre pour la famille d'Henri Paul. Je pense que, des trois familles touchées, cette famille doit ressentir la plus terrible souffrance. »* Puis on entendit *Bahia*, une chanson de Véronique Sanson que M. Paul aimait. Le cortège se rendit au cimetière un peu avant midi, sous garde policière, en privé. En haut d'une tour surplombant le cimetière, d'autres cameramen filmaient encore et encore...

Michel Braudeau




هكذا من الأصل

Le parquet autorise les juges de l'« affaire Elf » à enquêter sur la piste allemande

Qui a bénéficié des 256 millions de francs versés en marge de la vente de la raffinerie de Leuna ?

Les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont obtenu le feu vert du parquet de Paris afin d'enquêter sur la destination d'une commission de 256 millions de francs versée par Elf, en 1991, en marge du rachat de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-RDA. Les destinataires de cette somme divisée en deux parties et virée sur les comptes de sociétés-écrans du Liechtenstein, restent mystérieux.

IL AURA FALLU près de trois mois aux deux juges d'instruction chargés de l'affaire Elf, Eva Joly et Laurence Vichnievsky, pour obtenir, le 18 septembre, du parquet de Paris l'extension de leur saisine à la piste d'une faramineuse commission versée, en 1992, en marge de l'acquisition de la raffinerie de Leuna, dans l'ancienne Allemagne de l'Est. La demande d'un réquisitoire supplétif en ce sens avait été émise au début du mois de juillet, peu après la remise, par l'actuelle direction d'Elf, du contrat de *lobbying* qui avait servi d'habillage au versement de l'argent (*Le Monde* du 24 juillet).

Signé le 21 septembre 1991, ce contrat liait la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA) à une société immatriculée au Liechtenstein, Nobleplac, dont l'ayant-droit est l'homme d'affaires André Guelfi. En contrepartie d'une mission consistant à *« entreprendre (...) les négociations qui doivent permettre* [à Elf] *d'aboutir et de conclure l'affaire Minol-Leuna »*, le texte prévoyait le versement – en quatre étapes – de 256 millions de francs.

Le front allemand de l'« affaire Elf » avait été ouvert par un précédent réquisitoire supplétif, daté du 28 avril, qui portait sur une autre commission – d'un montant de 13 *millions de deutschemarks* (environ 50 millions de francs) –, versée, elle aussi, sur le compte suisse de l'intermédiaire André Guelfi, et dont ce dernier avait indiqué, sur procès-verbal, qu'elle était également liée à *« l'opération Minol-Leuna »*.

Depuis, les deux juges d'instruction ont reçu la confirmation de leurs impressions initiales : le compte bancaire de M. Guelfi a servi, dans cette affaire comme dans d'autres, de compte de passage, afin de faciliter le partage, puis la redistribution des commissions dégagées par Elf sous couvert de l'investissement allemand. Mais l'enquête restait circonscrite aux seuls 13 millions de marks, dont il est d'ailleurs avéré qu'ils ne sont pas sortis des caisses du groupe pétrolier français, mais de son partenaire allemand *dans la construction de la raffinerie*, le groupe métallurgique Thyssen.

La destination finale des sommes, elle, reste mystérieuse. Les 256 millions de francs ont été répartis en deux sommes – 36 millions et 220 millions –, virées sur les comptes de deux nouvelles sociétés-écran du Liechtenstein. L'élaboration du montage financier, et la personnalité de certains de ses concepteurs, accrédite, selon certaines sources, l'hypothèse de versements au profit de partis politiques – *français* et allemands.

Fréquemment évoqué en marge de la procédure judiciaire par des témoins proches des négociations franco-germaniques de 1991, le rôle de l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer (*Le Monde* du 28 mai), connu pour ses relations avec les milieux conservateurs bavarois et avec l'ancien trésorier du parti d'Helmut Kohl, la CDU, n'est en tout cas jamais précisément mentionné dans le dossier d'instruction – son nom n'y est même jamais cité.

ENTRAVES ET RETARDS

Ajoutée à ces soupçons, l'absence de réponse du parquet a favorisé, durant l'été, la circulation de rumeurs sur d'éventuelles entraves politiques opposées à l'enquête. Certaines sources judiciaires invoquaient, *outre les vacances des magistrats concernés* – et notamment du procureur de Paris, Gabriel Bestard –, des raisons *« techniques »* justifiant un tel retard. Les deux magistrates ont, de fait, été priées de préciser leur demande dans le courant du mois d'août. Mais il reste que depuis les débuts de l'information confiée à Mme Joly, le 18 août 1994, jamais le parquet n'avait autant tardé à répondre à une demande de supplétif dans ce dossier ; certaines avaient même été satisfaites en moins de 24 heures...

Même tardive, l'autorisation donnée à MMmes Joly et Vichnievsky de se lancer sur la piste des 256 millions de francs leur permet en tout cas de consolider les bases de leur enquête sur le volet allemand. Les deux magistrates avaient, sans attendre, mis en examen les principaux protagonistes du dossier Leuna, alors que certains d'entres eux ne semblaient être mis en cause qu'à l'occasion du versement de cette deuxième commission : Loïk le Floch-Prigent, l'ancien PDG d'Elf, Alain Guillon, l'ancien directeur de la branche raffinage-distribution du groupe pétrolier, ou encore Hubert Le Blanc-Bellevaux, intermédiaire sous contrat avec Elf, présenté comme l'organisateur principal du montage financier de l'opération allemande.

Placé en détention provisoire le 4 juin, M. Le Blanc-Bellevaux a simplement confirmé avoir livré à André Guelfi les indications utiles à la répartition des fonds au profit d'autres destinataires, exécutant en cela les consignes de l'ancien directeur d'Elf chargé des *« affaires générales »*, Alfred Sirven. Sous le coup d'un mandat d'arrêt international, ce dernier n'a jamais pu être interrogé. M. Le Blanc-Bellevaux, lui, a été remis en liberté il y a quelques jours.

Hervé Gattegno

La maternité de Pithiviers pourrait bientôt rouvrir

Deux médecins anesthésistes-réanimateurs et un chirurgien gynécologue-obstétricien ont été recrutés par Bernard Kouchner

ORLÉANS
de notre correspondant

Le feuilleton de l'été est en passe de trouver une solution. La maternité et le bloc opératoire de l'hôpital de Pithiviers (Loiret), dont les activités avaient été suspendues le 4 juillet à la suite d'un accident d'anesthésie, pourraient rouvrir dans les prochains jours. C'est ce qu'a annoncé le maire de Pithiviers, Henri Berthier (PS), samedi 20 septembre. La veille, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, avait déclaré que ses services travaillaient activement en vue de la réouverture, *« le plus vite possible »*, de la maternité.

Deux médecins anesthésistes-réanimateurs et un chirurgien gynécologue-obstétricien, qui faisaient défaut, et dont le recrutement conditionnait la reprise du service, ont été trouvés. *« La réouverture peut être très rapide, dans la semaine qui vient ou la suivante,* a affirmé le maire de Pithiviers. *M. Kouchner avait dit il y a quinze jours que les activités de la maternité étaient suspendues tant que n'étaient pas trouvés des moyens humains. Ces moyens humains, nous les avons. Il n'y a donc pas de raisons pour qu'on ne rouvre pas. »*

PROBLÈME ADMINISTRATIF

M. Berthier a néanmoins précisé : *« Il reste à régler le rattachement administratif de ces praticiens – d'origine étrangère mais à diplômes français – à un établissement, car, à Pithiviers, nos services ont été suspendus. Or les hôpitaux d'Orléans et d'Etampes (Essonne), avec lesquels nous sommes en convention, semblent réticents... »*

M. Kouchner nous a affirmé, lundi matin 22 septembre : *« Nous avons les hommes, mais pas le réseau. Les hôpitaux d'Etampes et d'Orléans font un mauvais calcul s'ils ne soutiennent pas cet hôpital fragile. »*

Lors de sa venue à Pithiviers le 8 septembre, le secrétaire d'Etat à la santé était tombé sur une ville mobilisée pour garder son hôpital de proximité (*Le Monde* du 10 septembre). Le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) demandé par le ministère après l'accident d'anesthésie, qui avait coûté la vie à une mère de famille de quatre enfants, avait alors été rendu public. Sévère, il concluait à la fermeture du service de chirurgie, où l'activité était jugée *« quantitativement modeste et qualitativement discutable »*, et de celui de la maternité, condamnée non pour son manque d'efficacité mais pour sa baisse probable de fréquentation.

M. Kouchner avait annoncé la fermeture *du service de chirurgie*, mais il s'était engagé à rouvrir la maternité, sous réserve que soient recrutés deux médecins anesthésistes – spécialité souffrant d'une grave pénurie – et un gynécologue-obstétricien. Après la visite du secrétaire d'Etat, une contestation s'était engagée sur le rapport de l'IGAS. Un expert, Jean Legrand, spécialiste de démographie sanitaire, avait ainsi relevé que les chiffres de population sur lesquels les enquêteurs de l'IGAS s'étaient appuyés pour préconiser la fermeture de la maternité avaient été sous-estimés.

Par ailleurs, avec cinq cents naissances par an, l'établissement se situe bien au-dessus du seuil de sécurité fixé par le plan périnatalité (300). Le service de chirurgie n'est pas concerné par cette réouverture. Son transfert reste toujours prévu à l'hôpital d'Etampes, distant d'une trentaine de kilomètres, comme annoncé le 8 septembre par M. Kouchner.

Régis Guyotat

Les recteurs entament le recrutement de jeunes dans l'éducation

PLUS DE DIX JOURS après l'ouverture des guichets de recrutement pour les emplois-jeunes dans l'éducation nationale, tous les rectorats n'enregistrent pas le même engouement en faveur de ces *« nouveaux métiers »*.

En province, les candidatures se multiplient : 7 500 dossiers à Lille pour environ 3 000 postes à pourvoir ; près de 8 000 à Lyon pour environ 2 000 postes, etc.

En revanche, en Ile-de-France, l'administration risque d'avoir à gérer la pénurie. Ainsi, l'académie de Créteil n'a reçu que 2 000 candidatures pour 3 900 emplois et 20 % des dossiers ne remplissent pas les critères d'âge ou de formation. Dans l'académie de Versailles, les 3 200 inscriptions dépassent à peine les quelque 3 000 postes à pourvoir. Néanmoins, à Paris, où le rectorat devrait recruter 645 jeunes, 2 000 dossiers ont été déposés.

Face à cette situation, le rectorat de Créteil va lancer une campagne d'affichage dans les mairies, les missions locales et les agences ANPE. *« Soit nous ne parvenons pas à toucher les jeunes dans les banlieues, soit ils n'ont pas envie de travailler dans les établissements où ils étaient élèves »*, tente d'avancer un responsable académique.

En attendant, tous les recteurs viennent de recevoir une note d'instructions du ministère de l'éducation nationale *« sur la mise en œuvre du plan emplois-jeunes »*, note que le ministre Claude Allègre a présentée lors d'une conférence de presse, lundi 22 septembre.

Pour cette première « fournée » de 40 000 jeunes à embaucher d'ici janvier 1998, les critères de recrutement (avoir entre 18 et 26 ans au 1er avril 1998 et être au maximum titulaire d'un bac + 2) risquent fort d'écarter des centaines de candidatures. *« Nous avons une majorité de personnes possédant une licence universitaire »*, souligne-t-on au rectorat de Paris. A Lille, Claude Morlaes, le *« monsieur emplois-jeunes »* de l'académie, enregistre *« de nombreux recalés aux concours d'enseignants »* titulaires au minimum d'un bac + 3. *« Nous sommes impressionnés par le désarroi des jeunes. Lorsque d'autres organismes recruteront, nous ne serons pas les seuls témoins de cette demande »*, explique M. Morlaes.

Si le recrutement a débuté le 10 septembre, les premières demandes des établissements susceptibles d'accueillir des emplois-jeunes commencent tout juste à remonter dans les inspections académiques. *« L'état d'esprit des équipes pédagogiques est mitigé »*, constate un inspecteur. Certaines écoles se disent violemment opposées à *« ces postes au rabais »*. D'autres s'interrogent sur *« l'introduction d'une précarité supplémentaire »* dans l'éducation nationale. D'autres enfin, qui considèrent qu'on ne peut pas *« tenir plusieurs discours sur l'emploi »*, se déclarent favorables au projet, et parlent *« d'une réponse à des besoins qualitatifs »* au sein du système scolaire.

« ÉVITER LE SAUPOUDRAGE »

La note d'instructions ministérielle précise que ces emplois-jeunes devront, dans les écoles, *« exercer une mission éducative distincte d'une mission d'enseignement »* et qu'ils seront appelés, dans les collèges, à *« participer au renforcement de l'encadrement et du suivi des élèves »* sans *« se substituer aux personnels assurant déjà statutairement des missions éducatives »*. Le ministère demande aux inspecteurs d'académie, chargés de répartir le nombre d'emplois en fonction des projets des établissements, *« d'éviter le saupoudrage »*. Les « aides-éducateurs » seront affectés essentiellement dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP) et les zones sensibles.

Les premières signatures de contrat de travail devraient intervenir début octobre. Les recteurs fourniront aux établissements *« une liste de trois ou quatre candidats pour chaque emploi créé »*, fixe la note d'instruction. Les équipes pédagogiques auront alors la charge de gérer *« la préparation du recrutement »*. Puis, les candidatures retenues devront être validées par les autorités académiques. Enfin, le jeune bénéficiera, à partir de janvier 1998, d'une formation continue *« comprise dans son temps de travail »*, indique le ministère.

S. Bl.

Mme Guigou pour la nomination des procureurs par le CSM

LA MINISTRE DE LA JUSTICE, Elisabeth Guigou, a affirmé, dimanche 21 septembre à l'émission « Public » de TF 1, qu'elle ferait *« une communication »* au conseil des ministres avant la fin du mois d'octobre sur l'indépendance du parquet. Elisabeth Guigou, qui prêche pour une justice *« impartiale, rendue par des gens à l'abri des pressions »*, s'est dite partisane d'une nomination des procureurs par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), mais désire que les membres du parquet soient aussi *« responsables »*. Elle réfléchit ainsi à un possible *« recours »* des justiciables face aux décisions des procureurs. Mme Guigou souhaite parallèlement continuer à avoir *« une politique judiciaire »* sur des sujets comme le racisme ou les sectes. Le garde des sceaux a annoncé que le budget de la justice serait cette année *« un bon budget »*, avec des *« dépenses progressant deux fois plus que la moyenne de progression des dépenses du budget de l'Etat »*.

A Paris, l'école Barbanègre adapte son projet pédagogique

AU DÉPART, ils ont appris la nouvelle par les journaux. Puis, quelques jours après la rentrée, l'inspecteur de l'éducation nationale leur a annoncé que le dossier était *« urgent »*, qu'ils devaient très vite monter un projet. Il est peu de dire que la création d'emplois-jeunes dans les écoles a pris de court les équipes pédagogiques. A l'école primaire Barbanègre, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, le directeur et les dix instituteurs ont choisi de *« se plonger dans le sujet sans réticence mais sans enthousiasme »*.

REPORTAGE

Quatre emplois jeunes sont attendus pour l'informatique, le sport et un rôle de médiation

« Il existe une telle attente de la part des jeunes qu'il est impossible de ne pas y répondre », témoigne l'une des institutrices. Durant une demi-journée, ils se sont réunis pour évaluer les besoins de leur établissement, les missions susceptibles d'être confiées à des jeunes et les profils souhaitables. *« On ne veut pas que ce soit des larbins qui surveillent la cour et gèrent les conflits à notre place. Ils doivent être valorisés »*, insiste une enseignante.

Dans cet établissement classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP) qui regroupe deux cent quinze élèves, ces emplois suscitent bon nombre de questions. Que deviendront ces jeunes dans cinq ans ? *Quelle formation ? Que feront-ils* pendant leurs trente-neuf heures hebdomadaires alors que les instituteurs travaillent vingt-sept heures ? Peut-on accepter des salaires au SMIC pour des diplômés ? *« Il faut être lucide sur les contradictions de ces emplois. Si tout le monde considère qu'il faut créer des métiers nouveaux, pourquoi arrêter les contrats au bout de cinq ans et pourquoi, alors que les jeunes travailleront pour le service public, leur faire signer des contrats de droit privé ? »*, s'interroge une institutrice.

L'équipe pédagogique de l'école Barbanègre a pourtant bouclé un projet de quatre emplois-jeunes. Parce que l'établissement devrait recevoir très prochainement douze ordinateurs, un aide-éducateur chargé d'assurer la maintenance informatique et de développer des travaux scientifiques et technologiques est demandé. En outre, dans cette école où près de 40 % des élèves sont d'origine africaine, *« une personne qui connaîtrait bien la culture africaine pourrait rendre de grands services »*, estime le directeur, Michel Navarro. Il souhaiterait un *« médiateur-relais »*, chargé de faciliter les relations familles-enseignants. *« Certains parents ne savent pas dans quelle classe est leur enfant et ont peur de l'école parce qu'ils ne l'ont pas eux-mêmes fréquentée »*, raconte une institutrice.

L'école se propose également d'accueillir un éducateur sportif pour développer des activités corporelles et sportives. *« Nos élèves, issus de familles qui partent rarement en week-end, ont un grand besoin de bouger »*, constate une enseignante. Enfin, un accompagnateur éducatif pourrait assurer l'accueil du matin, mettre en place des activités pendant le temps de récréation, aider les professeurs à préparer les sorties éducatives et animer la bibliothèque.

PALLIER DES « DÉFICIENCES »

« Finalement, résume une enseignante, *ces nouveaux emplois sont fondés sur des déficiences du système scolaire et parentales. »* Néanmoins, *« ils ne répondent pas à tous les problèmes »*, insiste l'équipe pédagogique. *« Nous aurions besoin, par exemple, d'un maître supplémentaire pour assurer des soutiens scolaires, que le médecin scolaire et l'assistante sociale, parties en congé maternité, soient remplacés »*, énumère le directeur.

Les instituteurs ont des avis partagés sur les conséquences de l'arrivée des emplois-jeunes. *« Cela changera les conditions de vie, mais pas d'enseignement. Nous serons toujours avec vingt-cinq élèves dans une salle trop petite pour modifier notre mode de travail »*, regrette une institutrice. *« Il y aura forcément des changements, des dépossessions »*, assure l'une de ses collègues. En revanche, bon nombre des enseignants se disent prêts à accepter la présence d'un adulte dans leur classe afin, par exemple, de faciliter le travail en demi-groupes. *« Si les emplois-jeunes peuvent amener le corps enseignant à être moins hermétique, ce sera une bonne chose »*, espère une institutrice.

Restent les craintes, les *« dérives »* régulièrement évoquées. Celle notamment de voir les emplois-jeunes remplacer des étudiants qui, payés par la Ville de Paris, assurent actuellement des fonctions d'animateurs et de surveillants. Ou encore – les enseignants imaginent là *« le pire »* – assurer le remplacement d'un professeur absent.

Sandrine Blanchard

Une manifestation à Paris pour la régularisation des sans-papiers

PRÈS DE DEUX MILLE étrangers sans-papiers et leurs soutiens ont manifesté, samedi 20 septembre à Paris, de la place de la République à l'Opéra pour la régularisation de tous les sans-papiers, l'abrogation des lois Pasqua-Debré, la libération des personnes emprisonnées pour défaut de titre de séjour, l'arrêt des expulsions et le retour des expulsés. De nombreux organismes et associations soutenaient la manifestation : les Verts, le MRAP, SOS-Racisme, Droits devant, le Gisti, la Fasti, la Ligue des droits de l'homme, la LCR, les syndicats CGT, FSU et SUD, Act-Up, Action contre le chômage. Le ministère de l'intérieur faisait état au 31 août d'un millier de régularisations et de 89 432 demandes déposées dans les préfectures. La date-butoir des dépôts de dossiers est fixée au 31 octobre.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES CANNOISES : l'ancien président de la SDBO**, ancienne filiale du Crédit lyonnais, Michel Gallot, et l'ancien président du club de football de l'AS Cannes, Alain Pedretti, ont été mis en examen et écroués, samedi 20 septembre, pour, respectivement, abus de confiance et recel d'abus de confiance par le juge d'instruction de Grasse (Alpes-Maritimes), Jean-Pierre Murciano.

■ **HARKIS : un des six fils de harkis en grève de la faim** depuis un mois sur l'esplanade des Invalides à Paris a été hospitalisé dimanche 21 septembre dans la soirée à la Pitié-Salpêtrière. Selon leur porte-parole, Abdelkrim Klech, les six grévistes auraient perdu en moyenne une quinzaine de kilos chacun. Ils demandent à être reçus par le premier ministre, Lionel Jospin.

■ **CHIENS DANGEREUX : le maire (RPR) de Nice, Jacques Peyrat**, a pris, vendredi 19 septembre, un arrêté municipal visant les chiens dangereux, qui devront être muselés et tenus en laisse. Par ailleurs, Philippe Vasseur, député UDF du Pas-de Calais, a déposé une proposition de loi instaurant un permis d'obtention pour les chiens dangereux.

■ **PRINCESSE DIANA : quatre-vingt-cinq taxis londoniens** ont conduit, dimanche 21 septembre dans la matinée, une centaine d'enfants britanniques handicapés sur le pont de l'Alma à Paris, lieu de l'accident mortel de Lady Diana Spencer. Les enfants y ont déposé des fleurs en son hommage.

(01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; mont Convention, 15e (01 (+) ; Le Cinéma des ciné 53-42-40-20) (+). 37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60). (+) Réservation au 01-40-30-20-10.

Les surfaces irriguées agricoles ont triplé depuis 1970

L'irrigation intensive a permis une extension de la culture du maïs. Elle assure un revenu appréciable. Mais ses effets sur la ressource en eau sont de plus en plus pernicieux. Dominique Voynet s'en inquiète. Deux sites, la Beauce et le Marais poitevin, illustrent ce problème

LE MARAIS POITEVIN
de notre envoyé spécial

Le contraste est saisissant. A droite de la route, les profondeurs mystérieuses du marais. A gauche, une noria de tracteurs soulevant la poussière sur une immense pièce cultivée, débarrassée de la moindre aspérité. Au volant de sa voiture, Christian Errath, photographe du marais, militant bénévole de la Coordination des associations de défense, ne cache pas sa colère. Encerclée par des maïs, une prairie où subsistent encore quelques rangées de frênes têtards, un des piliers du paysage du Marais poitevin, est creusée de tranchées toutes fraîches. De gros tuyaux de drainage s'apprêtent à y être enfouis. *« Encore une prairie qui va y passer ! »*, lance-t-il écœuré.

Deuxième zone humide après la Camargue, le Marais poitevin comptait, dans les années 70, 55 000 hectares de prairies d'élevage naturelles, inondées chaque année ; en 1990, il ne restait plus que 25 000 hectares, dont *« 10 000 sont en voie d'assèchement et de disparition, isolés au milieu de gros blocs céréaliers »*, affirme Yves Le Quellec, président de la Coordination. Les écologistes de Poitou-Charentes Nature viennent d'écrire à Dominique Voynet : *dans les* Deux-Sèvres, 550 kilomètres de *cours d'eau se sont trouvés à sec* durant l'été 1996, et, *« depuis 1991, le phénomène se répète chaque été »*. Rivière pittoresque du Marais, l'Autise, par endroits, se transforme en chemin creux.

« IL COULE À L'ENVERS »

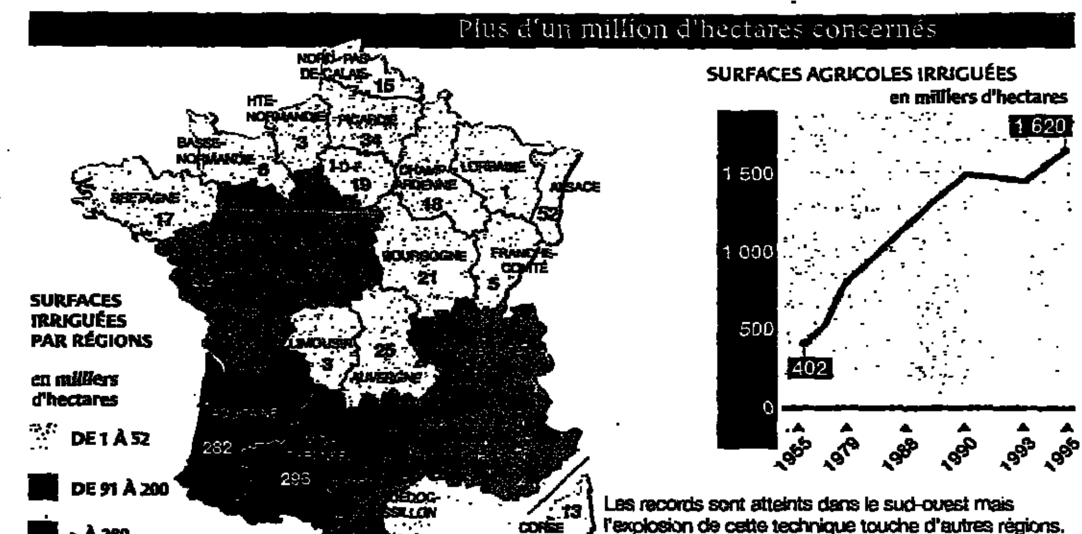
Les écologistes dénoncent les méthodes de l'agriculture intensive qui, introduites dans les années 70, ont bouleversé le paysage traditionnel. Le marais « mouillé » ne joue plus, selon eux, son rôle de réserve d'eau. Responsables : les pompages agricoles qui se sont multipliés en périphérie du Marais poitevin. *« 700 forages ont été creusés depuis deux décennies dans la nappe, et il s'en crée encore »*, précise Yves Le Quellec. L'écosystème est si perturbé que, d'après Christian Errath, *« le marais parfois coule à l'envers »* et que des remontées d'eau salée menacent les cultures, à force de puiser dans la nappe géologique du Dogger. En somme, une région drainée pour la mettre aux normes de l'agriculture dominante, et qui manque d'eau à présent. Pour un marais, comprenne qui pourra... La profession agricole ne semble pas contester l'importance de ces pompages, de l'ordre de 30 millions de mètres cubes : ils représenteraient 70 % de ce qui prélevé dans la nappe en relation avec le marais. En revanche, l'agriculture intensive cesserait de dévorer ce dernier. *« C'est le statu quo. Depuis 1991, nous ne "retournons" plus de prairies naturelles. La prime de l'Opération groupée d'aménagement foncier (Ogaf)* [encouragement au maintien de l'environnement pour les éleveurs] *a eu un effet stabilisateur. Il se crée peut-être quelques forages pour les jeunes agriculteurs, mais le volume global des prélèvements est contingenté »*, précise Francis Berland, de la chambre d'agriculture de Vendée. Le cas de ce gros céréalier de 200 hectares, installé au Langon, est exemplaire. Il a « retourné » 40 hectares de prairies du marais en terres céralières, mais en a gardé 50 pour l'élevage. *« L'irrigation a permis à des jeunes de s'installer. C'est tout le monde qui a fait reculer le marais, beaucoup de gens l'ont déserté, et ceux qui sont restés ont essayé de trouver des solutions. Aujourd'hui, on a perdu le sens du marais. C'est un milieu artificiel. On le retrouvera progressivement. »*

ENTERRÉ PAR LES ULTRAS

Pour sa part, Bruno Moreau, jeune éleveur à la tête d'un cheptel de 130 bovins, est en froid avec les organisations agricoles. Dans sa commune, Maillezais (Vendée), grâce aux Ogaf, quelque 200 hectares ont été remis en prairies, *« parce qu'il y avait une surprime de 1 300 francs à la clef »*. Mais, constate-t-il, *« des gens viennent de l'extérieur pour mettre en culture des prairies uniquement pour la prime »* – classique – qu'apporte la mise en culture céréalière. Lui, les primes ne le mènent pas par le bout du nez. *« Je touche 750 francs pour mes prairies. Mais si je labourais, je toucherais 2 000 francs pour le blé ou 3 000 pour le maïs irrigué. Je suis à contre-courant. A primes égales, les choses reviendraient à la normale. »*

Comment sauvegarder à présent le Marais poitevin ? Le parc naturel régional (PNR), créé en 1979, dont le label avait été retiré en 1991, est mort officiellement le 31 décembre 1996. Un avenir bien incertain guette le « Grand site naturel », formule juridique inédite créée en remplacement par Corinne Lepage, pour deux ans. *« C'est le seul PNR qui ait capoté »*, ironise Yves Le Quellec. *« Le parc a été enterré par les ultras des deux bords »*, répond Francis Berland. *« Le parc a été verrouillé par le lobby agricole. La gestion de l'eau est confisquée par les céréaliers. Au nom du droit du plus fort. Or le Marais, d'évidence, n'est pas la Beauce »*, rétorque Yves Le Quellec.

Régis Guyotat



Les records sont atteints dans le sud-ouest mais l'explosion de cette technique touche d'autres régions.

Les chercheurs d'eau de la Beauce

CHARTRES
de notre correspondant

REPORTAGE

Nitrates, pesticides... Orgères cumule tous les records négatifs d'Eure-et-Loir

« A tout moment, je peux être mis en examen pour distribution illégale d'eau. » René Audouin, conseiller général (div. g.) d'Orgères-en-Beauce, maire, depuis 1995, du chef-lieu d'un canton dominé par les grands céréaliers, est lucide : sa commune cumule tous les records en négatifs de l'Eure-et-Loir. La teneur en nitrate flirte avec les 100 milligrammes/litre chaque été, tandis que la pollution aux pesticides gagne régulièrement du terrain. La plus récente analyse a décelé 0,8 microgramme d'atrazine (herbicide courant du maïs) par litre d'eau... soit huit fois la norme européenne en vigueur.

Dans un département qui cultive une autre forme de record (388 unités de distribution d'eau pour 403 communes), le réseau de distribution d'eau potable, mis en place entre les années 30 et 50, est obsolète. L'époque où il suffisait de forer à 25 mètres pour pomper à profusion est révolue. Trouver une eau qui concilie quantité et qualité tient aujourd'hui du miracle. Un comble, au-dessus d'une nappe de Beauce dont les réserves sont évaluées à 20 milliards de mètres cubes !

Sous l'impulsion du nouveau maire – cerné par des élus locaux d'abord agriculteurs et... *« pas forcément convaincus qu'il y a un problème ! »* –, Orgères a donc entrepris de chercher l'or blanc. Dix-huit mois, trois forages expérimentaux et un 1 million de francs plus tard, la commune n'a toujours pas trouvé son bonheur : soit la teneur en nitrate de l'eau est trop élevée, soit la quantité fait défaut.

POUR 2020, SANS GARANTIE

Ces recherches entrent dans le cadre du schéma départemental lancé en 1996 par le conseil général. Objectif : réduire à une quarantaine le nombre de réseaux de distribution en jouant la carte de l'intercommunalité, totalement méprisée jusqu'ici. La facture de l'interconnection des réseaux, prise en charge à 80 % par le département, variera de 6 à 30 millions de francs,

Ce programme d'investissement, proche du demi-milliard de francs, n'apporte qu'une enveloppe annuelle de 20 millions. A ce rythme, c'est à l'horizon 2020 que l'Eure-et-Loir disposera d'un réseau de distribution conforme. Sans aucune garantie quant au respect des normes pour les nitrates et les pesticides. Ici, personne ne se fait d'illusions. *« On va régler le problème pour une génération,* conclut le maire d'Orgères. *Après ?... »*

Luc Souriau

Les cultivateurs de maïs conservent leurs aides

LOUIS LE PENSEC, ministre de l'agriculture et de la pêche, a été contraint de reculer devant la levée de boucliers déclenchée par l'annonce, le 3 septembre, de la suppression des aides aux cultures irriguées. Cette aide spécifique – notamment au maïs – avait été instituée par le gouvernement français après la réforme de la politique agricole commune (PAC) en 1992, afin de compenser la baisse des prix garantis. En moyenne, elle s'élève à 2 144 francs à l'hectare mais peut varier de 1 000 à 3 600 francs. Constatant une forte extension des surfaces irriguées, le ministre socialiste avait voulu faire un geste politique vers les petits exploitants et les écologistes.

Face à l'hostilité de la FNSEA, le ministre a finalement accordé un délai d'un an au monde agricole. Président de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), qui a tenu la semaine dernière son congrès à Montpellier, Marcel Cazalé avait évoqué une *« provocation du ministre »*, en ajoutant : *« S'il supprime les aides, nous nous défendrons car cela provoquerait une forte perte de revenus. »* Cette réforme, très attendue par la Confédération paysanne (gauche), qui y voyait une *« redistribution socialement plus juste et plus responsable vis-à-vis des ressources en eau »*, avait pourtant été largement soutenue par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

« ENCOURAGEMENT AU GÂCHIS »

« Cette surprime en faveur de l'irrigation est un encouragement extraordinaire aux mauvaises utilisations et au gâchis de l'eau », explique ainsi Laurent Roy, conseiller pour l'eau de Dominique Voynet.

La part du maïs dans les surfaces irriguées n'a cessé d'augmenter depuis dix ans, passant de 29 % en 1988 à 44 % en 1995. Or ce gros consommateur d'eau (3 000 mètres cubes à l'hectare en moyenne) restitue peu au milieu naturel, si ce n'est une eau chargée de nitrates et de pesticides... Sur un mètre cube prélevé par l'agriculteur, 150 à 300 litres retournent à la terre. De plus, ces cultures ont besoin d'eau au moment où elle se fait rare, c'est-à-dire en été et en année sèche. Le grain jaune se concentre essentiellement en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Centre. *« Avec ce mécanisme, on pourrait faire pousser de la vigne où l'on veut si l'on crée une prime au kilo de raisin »*, ironise Pierre Roussel, directeur de l'eau au ministère de l'environnement.

La sécheresse du printemps a rappelé l'urgence d'une meilleure gestion de la ressource. Les irrigants admettent que leurs pratiques peuvent pomper les nappes et assécher les rivières, et qu'ils doivent apprendre à gérer l'eau avec les autres utilisateurs. Mais ils ne sont pas prêts encore à la payer au prix coûtant. *« Notre secteur fait vivre du monde et place la France comme le grenier à maïs de l'Europe »*, explique Serge David, conseiller à l'AGPM. Aujourd'hui un irrigant paye 6 centimes de redevance le mètre cube, quand les autres en paient 16.

Sylvia Zappi

Saint-Germain-en-Laye pense à un centre-ville sans voitures

DEUX SEMAINES après La Rochelle, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) a réservé, samedi 20 et dimanche 21 septembre, les rues de son centre-ville aux piétons et aux cyclistes. Le but avoué de Michel Péricard, maire RPR et député des Yvelines, est de *« faire réfléchir les gens sur une nouvelle organisation de la ville et lutter contre l'asphyxie »*, tant en termes de pollution atmosphérique que de saturation de la circulation.

Des milliers de personnes ont envahi les rues, souvent très étroites, qui supportent d'ordinaire un trafic automobile important, dont près de 60 % est constitué par une circulation de transit. Aucune voie de contournement ne permet d'éviter le cœur de la ville royale. En outre, des milliers d'usagers, chaque jour, viennent des communes voisines pour emprunter la ligne 1 du RER, dont le terminus a le tort d'être implanté en plein centre de la cité.

Pendant deux jours, les visiteurs, au-delà du plaisir de flâner, ont été très nombreux à s'intéresser aux énergies propres présentées, de la voiture électrique au bus au gaz de pétrole liquéfié (GPL) ou au gaz naturel véhicule (GNV). Ces véhicules ne sont pas encore homologués et le maire attend *« que le gouvernement dise le plus vite possible lequel, du GPL ou du GNV sera retenu »* afin de renouveler la flotte de transports en commun de la ville qu'il juge *« archaïque »*. Si, dans leur ensemble, les promeneurs ont apprécié la démarche malgré une cohabitation parfois délicate entre piétons et cyclistes, les six cents commerçants de la ville sont partagés sur l'opportunité d'une telle opération. Certains affirment même avoir perdu en deux jours de 30 % à 50 % de leur chiffre d'affaires habituel.

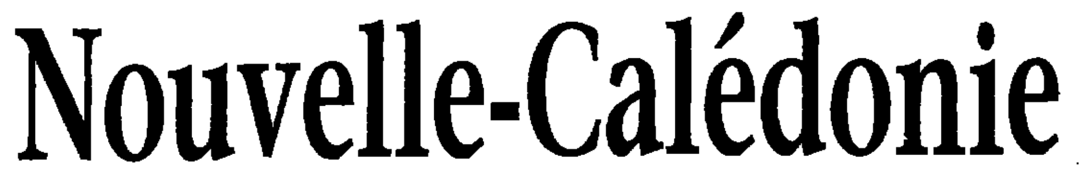
Jean-Claude Pierrette

HORIZONS

ENQUÊTE

Nouvelle-Calédonie l'attente d'une solution « nickel »

A quelques mois du référendum d'autodétermination prévu par les accords de Matignon de 1988, l'avenir commun des caldoches et des Canaques reste incertain. La reprise d'un dialogue ouvert passe, dans l'immédiat, par le règlement de l'épineuse question du nickel



L'USINE était éteinte. C'était un samedi matin. Où que l'on aille, on ne voit qu'elle. Qu'elle crache ses fumées, sous le ciel plombé de Nouméa, ou qu'elle consente à rayonner au soleil, dès lors que les alizés se réveillent, on ne peut pas ne pas l'apercevoir. Façon Renault-Billancourt des années d'après-guerre, les travailleurs du nickel ont eu tôt fait de croire : *« Quand Doniambo s'enrhume, c'est toute la Calédonie qui se mouche. »* Ils n'ont pas tout à fait tort. Cinquante-cinq mille tonnes de nickel, en moyenne, chaque année, quel magot ! Un magot qu'à tout instant, dockers ou mineurs peuvent retenir dans le port de Nouméa...

C'était, donc, un samedi matin. Didier Guénant est arrivé à l'heure dite, ce qui n'est pas si fréquent en Nouvelle-Calédonie. Chaussé de tongs, vêtu d'un bermuda et d'un tee-shirt – ce qui est déjà plus courant, là-bas, pour un chef syndicaliste –, il est descendu de voiture, puis a ouvert la porte de la vieille maison coloniale qui abrite, dans la périphérie de Nouméa, le siège du comité d'entreprise de la Société Le Nickel (SLN).

« Deux cents millions de francs [CFP, soit 11 millions de francs français], *c'est déjà une bonne PME »*, dit-il, en parlant de ce comité d'entreprise. Depuis que Gaston Hmeun, son prédécesseur, a été nommé membre du Conseil économique et social de la République française, Didier Guénant est l'un des principaux responsables de l'USOENC, l'Union syndicale des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie, proche de la CFDT. Devant un large tableau blanc, il expose les résultats des dernières élections professionnelles de juillet, à la SLN, d'où il ressort que l'USOENC a recueilli 81 % des voix. « Nickel ! »

« Ce n'était pas évident, reconnaît-il. *Je n'aurais pas été étonné qu'on perde une bonne centaine de voix par rapport aux précédentes élections. »* L'USOENC de Doniambo plaide, comme tout le monde ici, pour le projet d'une seconde usine de retraitement du nickel, fût-il porté par les concurrents de la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), contrôlée par les élus indépendantistes du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS). *« Je suis furieux quand je lis, dans la presse métropolitaine, que l'usine du Nord devrait être faite pour les Canaques. Non, ce n'est pas vrai. C'est une usine nécessaire pour la Calédonie tout entière. »*

M. Guénant aligne les dates de l'exploitation du précieux minerai, décrypte les chiffres des réserves connues sur la planète et, surtout, fait le compte des occasions manquées. *« En 1990*, se souvient-il, *nous avons fait une grève de trente-six jours, en réclamant l'entrée du territoire dans le capital de la SLN. Notre revendication n'a, alors, pas été prise en compte, y compris par les politiques qui nous sont proches. »* En lieu de quoi, quatre ans plus tard, sous le gouvernement d'Edouard Balladur, le capital d'Eramet, société-mère de la SLN, a été ouvert aux fonds de pensions américains.

Ce qui bloque, aujourd'hui encore, le règlement du contentieux calédonien. Pour se donner le temps de la réflexion, le nouveau gouvernement a confié, le 9 juillet, à l'ancien président de la SNCF, Philippe Essig, une *« mission d'évaluation »* sur le projet de la fameuse usine du Nord, dont le général de Gaulle, il y aura bientôt trente ans, avait lui-même évoqué la nécessité. A la fin du mois d'août, M. Essig s'est rendu sur place. Une semaine plus tard, c'était au tour du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, *« le ministre des colonies »*, comme dit, invariablement, Radio-Djido, la radio indépendantiste du territoire. L'un comme l'autre sont revenus en métropole avec la conviction que cette maudite usine, attendue par tous les Calédoniens, n'est pas seulement une condition du rééquilibrage économique du Caillou. Plus encore qu'un levier déterminant dans la négociation politique, bloquée depuis avril 1996, ce projet est devenu un point de fixation, un point de crispation, un point sensible, qui touche, désormais, la dignité d'un peuple.

Quels que soient ses démêlés avec les dirigeants de la SMSP, le « patron » de la communauté caldoche, Jacques Lafleur – réélu député (RPR), dès le premier tour des élections législatives, avec plus de 63 % des voix –, n'est pas le dernier à l'avoir compris. Un brin paternaliste, lors de son dernier séjour à Paris, il a transmis au premier ministre, Lionel Jospin, toutes les notes qu'il avait déjà remises à Alain Juppé et au président de la République. Elles sont mirobolantes ! Selon l'ancien « mineur » qu'est M. Lafleur, le Caillou recèlerait plus de 50 millions de tonnes, non pas de minerais, mais de nickel, sans parler du cobalt.

RESTE à vaincre les résistances du corps des Mines, portion importante des territoires de la République. Reste à vaincre la crainte des actionnaires minoritaires du groupe concurrent, Eramet. Reste à convaincre l'administration de Bercy, souvent plus sensible aux fluctuations d'un marché qu'à l'espérance d'un peuple. Reste, enfin, à convaincre ces anciens de l'équipe Rocard, celle des accords de Matignon de 1988, qui redoutent, parfois, que « l'Usine » ne soit qu'un leurre. Autrement dit, bon courage, monsieur Jospin !

Dans la belle demeure de bois, rose, qui abrite le siège du comité d'entreprise de la SLN, à Doniambo, une affiche, quelque peu idyllique, montre deux jeunes adolescentes qui se sourient dans un pré couvert de hautes herbes fleuries. L'une est blanche, l'autre noire. *« Faisons la route ensemble »*, propose le slogan. Entre une réflexion sur l'évolution du cours mondial du nickel et le rappel de sa dernière visite au Canada, chez Falconbridge, l'associé de la SMSP dans le projet d'usine du Nord, M. Guénant a soudain cette phrase : *« Ce qui nous reste à faire, c'est le plus difficile, c'est de construire un peuple, ensemble. »*

Caldoche de la quatrième génération, le secrétaire de la branche mines de l'USOENC se moque de cette expression – *« les victimes de l'histoire »* – dont le FLNKS se sert, volontiers, pour tendre la main à ces Européens, descendants de bagnards ou de relégués, qui ont renoncé, à jamais, à faire un pas vers la France nourricière. Son arrière-grand-père fut appelé, au début du siècle, par les établissements Ballande, l'une des grandes familles caldoches du Caillou, pour tenir les comptes de la boutique. *« Je suis ici*, dit-il, *et j'entends bien y rester, mais quand, dans dix ou vingt ans, je serai à la retraite, je ne voudrais pas être descendu, sous prétexte que je suis blanc, par un jeune qui aurait tout méconnu de ce pour quoi je me suis battu. »*

« Kola xupe la nöje ne la hndraicelë. » (*« On fait le peuple d'ici. »*) C'est le titre, justement, d'un petit recueil de poésie, publié, cet été, aux éditions Grain de sable, à Nouméa, à partir d'un travail collectif, effectué par les élèves du tout nouveau lycée de Lifou. Par une forme de préscience, un vieux chef coutumier avait conclu, dès 1970, qu'il serait utile de céder la parcelle de terrain nécessaire à un tel établissement. Le poème dit plus précisément : *« Avec les bois de la forêt, on a fait ma case. Avec le ciseau du sculpteur, on a fait la porte. Avec ma case, on a fait le peuple d'ici. »*

FAIRE un peuple ? C'est, aujourd'hui, ce qui hante les peuples, blancs ou noirs, mais rarement métissés, de la Nouvelle-Calédonie. Selon les termes des accords de Matignon, seuls les citoyens inscrits sur les listes électorales en 1988, ainsi que leurs descendants, pourront voter au référendum prévu pour 1998. Mais le recensement effectué en 1996 a montré que la population a augmenté de 17,4 % depuis 1989. Dans le même temps, la part de la communauté d'origine mélanésienne (44 %) a légèrement diminué. Comment intégrer les nouveaux arrivants ? Inquiets d'une telle évolution et aussi gênés soient-ils par l'ambiguïté de leurs propos, qui rappellent les thèses du Front national en métropole, la plupart des responsables indépendantistes attendent du futur statut de la Nouvelle-Calédonie qu'il leur permette de limiter strictement l'immigration : non seulement celle des jeunes Européens, victimes de la crise économique, qui espèrent faire fortune à l'autre bout de la terre, mais encore celle nourrie par les peuples, souvent plus pauvres, que le Pacifique a disséminés dans son immensité.

Cette lecture, rapide, de l'histoire la plus récente de la Nouvelle-Calédonie inquiète, peu ou prou, tous les dirigeants du mouvement indépendantiste. Les plus clairvoyants ne cachent pas, du moins en privé, que si le gouvernement et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste) ne leur laissent pas, dans l'année à venir, une porte de sortie honorable – c'est-à-dire la promesse d'une indépendance *« irréversible »*, fût-elle à terme, pour « Kanaky » –, ils risquent d'y laisser leur peau. Comme Tjibaou, un an après la main tendue à Jacques Lafleur.

Ancien étudiant en sociologie de la faculté de Nanterre (Hauts-de-Seine) à la fin, sulfureuse, des années 60, Nidoish Naisseline est de ceux, nombreux sur le territoire, qui redoutent une explosion prochaine de la jeunesse. Lui-même grand chef de la tribu de Guahma, dans l'île de Maré, à l'est de la Grande-Terre, et président, depuis 1995, grâce à une majorité tout à fait hétéroclite, de la province des îles Loyauté, il donne ce témoignage : *« Les jeunes ne se reconnaissent plus dans les dirigeants indépendantistes. Déjà, dans ma tribu, ils préféreraient que je reste le chef, c'est-à-dire l'arbitre, plutôt que de me voir mêlé à la gestion. La jeunesse, c'est une bombe, moins sur le plan politique que sur le plan social. Tjibaou était à la fois capable de tenir tête à un ministre, de répondre à un journaliste et de convaincre les coutumiers. Aujourd'hui, il n'y a plus personne. »*

Les cheveux et la barbe ont blanchi, mais l'ancien « Foulard rouge » continue de jouer la provocation. Coiffé d'un chapeau de feuilles de palmiers tressées, le président parcourt son île en BMW. Elle lui a été prêtée, assure-t-il. *« Vous aurez remarqué qu'à la différence d'autres* [élus indépendantistes], *je ne fais pas hisser le drapeau de Kanaky sur le siège de la province. Il flotte, en revanche, sur la coopérative voisine, que nous avons montée nous-mêmes, mais tant que nos ressources propres n'alimenteront pas 1 % du budget de la province, je refuserai le drapeau de Kanaky. »*

« Ce qui nous reste à faire, c'est le plus difficile, c'est de construire un peuple, ensemble »

Retour dans le nord de la Grande-Terre, d'où sont partis les « événements » – comme on dit pudiquement – de 1984-1988. Ici, on parle peu. Même les enfants se font prudents, à l'approche d'un étranger. Ostensiblement, les jeunes hommes, souvent désœuvrés, se tiennent à l'écart. Les jeunes filles sont absentes. Tiendanite est un cirque ; le fond, muré par la montagne, d'une vallée tragique. On en connaît plus d'un, ministre ou simple touriste, qui, à la dérobée, a volé une fleur de bougainvillée, tout près de la tombe de « Jean-Marie ». Ici, il est superflu de préciser « Tjibaou ».

Au bas d'une case traditionnelle, la tombe de l'ancien président du FLNKS reste couverte de monceaux de fleurs. Les indépendantistes guyanais du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES) y ont déposé récemment une gerbe. Un peu plus haut, la chapelle est en réfection et, sur la gauche, dix tombes : celles de dix militants indépendantistes, tués dans une embuscade, le 5 décembre 1984, parmi lesquels deux frères de Tjibaou. Tiendanite a bien donné pour la Kanaky libre. L'effectif de la tribu a été réduit de moitié en vingt ans ; une génération a été rayée de la carte au cours des années 80. Au-dessus du cimetière militant, une croix porte un Christ de nickel, offert par la SLN, un Christ décharné, sorti d'un camp de concentration, un Christ qui n'aurait pas su ressusciter.

Face au secrétaire d'Etat à l'outre-mer, le chef de la tribu de Tiendanite a trouvé, ce jour-là, les mots les plus polis, qui sont aussi les mots les plus durs pour qui se souvient : *« Ici, on est au cœur de l'histoire de notre pays. Jean-Marie, pour nous, est toujours présent. Présent chez les hommes, chez les enfants, présent dans les arbres, les fleurs, les cailloux. A travers tout mon peuple, c'est Jean-Marie qui vous reçoit aujourd'hui. »*

Selon les dernières informations, la tribu de Tiendanite devrait être reliée, dès la mi-octobre, au réseau électrique. A la bonne heure ! Tout est toujours si long, d'habitude.

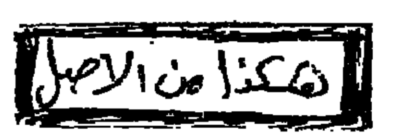
Jean-Louis Saux
Dessin : Daniel Maja

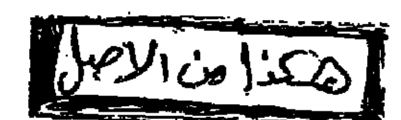
(01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ;

mont Convention, 15e (+) ; Le Cinéma des cin 53-42-40-20) (+).

-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).

(+) Réservation au 01-40-30-20-10.





LE MONDE / MARDI 23 SEPTEMBRE 1997 / 15

L'énigme française

Suite de la première page

L'avenir dira dans quelle mesure le *fonctionnement* des institutions va se trouver modifié par la nouvelle *situation qui* est grosse d'inévitables conflits entre les deux titulaires du pouvoir exécutif. L'interprétation présidentielle et l'interprétation parlementaire de la Constitution, toutes deux permises par les textes, peuvent s'y révéler incompatibles. Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est Chirac lui-même qui a ouvert la voie à l'interprétation parlementaire bien avant d'avoir prononcé la dissolution, rien qu'en renonçant à remercier son premier ministre. Ce faisant, il s'est privé lui-même d'un droit que la Constitution ne lui donne pas explicitement mais que l'usage avait, de De Gaulle à Mitterrand, légitimé. Il s'est condamné ainsi à être solidaire du bilan d'Alain Juppé, chef de la majorité parlementaire, exposant par là même le pouvoir présidentiel au jugement des électeurs sur l'action du gouvernement.

Depuis les débuts de la Ve République, les premiers ministres successifs n'ont cessé de servir de « fusibles » aux différents présidents. Chirac a renoncé à cet atout au moment même où il en avait le plus besoin, puisqu'il cherchait dans la dissolution un ressourcement de son autorité. Il n'a pas voulu lâcher Juppé, à la fois par *suite de son « bon-garçonnisme »* naturel, et parce que ni Balladur ni *Séguin*, les successeurs possibles à Matignon, ne lui allaient. Mais, du coup, il privait de contenu la dramatisation que constituait la dissolution, il en faisait un pur artifice, tout en subordonnant son autorité à l'élection des députés. *Il* offrait à Jospin, à travers la défaite de Juppé, la chance de faire appel de sa défaite au scrutin présidentiel. Que ni lui ni personne de son entourage n'ait pris la mesure de ce risque a paru après coup si étonnant qu'on a pu entendre des « malins » prêter à Chirac le dessein d'avoir délibérément organisé la défaite de son camp. L'absurdité de l'hypothèse a correspondu au caractère presque incroyable de la bévue, au regard des enjeux et des risques.

La France offre par excellence le spectacle d'une scène politique envahie par la démagogie

Dans les éléments de l'illusion nourrie par les metteurs en scène de cette nouvelle version de « l'arroseur arrosé » on trouvait l'idée que la gauche française venait d'exercer longuement *le* pouvoir, au cours des deux septennats Mitterrand ; et que, *discréditée* par les scandales qui avaient marqué le deuxième, elle ne s'était pas encore relevée dans l'opinion publique de son écrasement de 1993. Enfin, la situation de l'Europe, encombrée encore des ruines laissées par les régimes communistes, ne semblait pas devoir porter les esprits vers la gestion socialiste de l'économie. Le capitalisme avait vaincu le socialisme « réel ». En France même, l'heure paraissait propice, depuis 1993, à l'entreprise et aux privatisations. Or, toutes ces hypothèses ont été réfutées par les électeurs français.

Commençons par la dernière, la plus générale. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, l'effondrement du communisme soviétique s'est accompagné d'un déplacement des opinions publiques de l'Europe de l'Ouest vers la gauche. Le capitalisme est victorieux, devenu même l'horizon unique de l'humanité. Mais plus il est triomphant, plus il est détesté. En fait, il a perdu avec l'Union soviétique un de ses meilleurs faire-valoir, qui le constituait par contraste en vitrine de la liberté. Ses défenseurs se trouvent désormais privés de leur meilleur argument, qui a fait la force du discours de droite au long du siècle : l'anticommunisme. De ce que la « patrie du socialisme » n'existe plus, la critique des méfaits du capitalisme a gagné une virulence supplémentaire, à la fois parce qu'elle dénonce un mal dont la visibilité est universelle, et parce qu'elle est libérée du devoir complémentaire de célébrer un socialisme policier. Le curieux de l'affaire est que la gauche européenne n'est tenue pour responsable ni de ses complaisances ni de son soutien à l'égard de ce socialisme-là. Elle s'intitule toujours *« socialiste »*, mais elle n'use plus du terme que négativement, comme critique de la société existante et non plus comme désignant un autre régime dont l'histoire offrirait l'exemple. Du coup, elle a retrouvé un discours plus vague et plus abstrait, mais aussi moins vulnérable. Elle n'a plus à défendre ou à excuser une autre société, puisqu'il n'en existe pas d'autre. Elle peut se contenter de critiquer la société démocratique comme non démocratique, c'est-à-dire incapable de répondre aux attentes qu'elle crée et aux promesses qu'elle fait. Elle retrouve ainsi son plus vieux thème, qui est aussi son plus vieux rêve : séparer démocratie et capitalisme, garder l'une et chasser l'autre, alors qu'ils forment ensemble une même histoire.

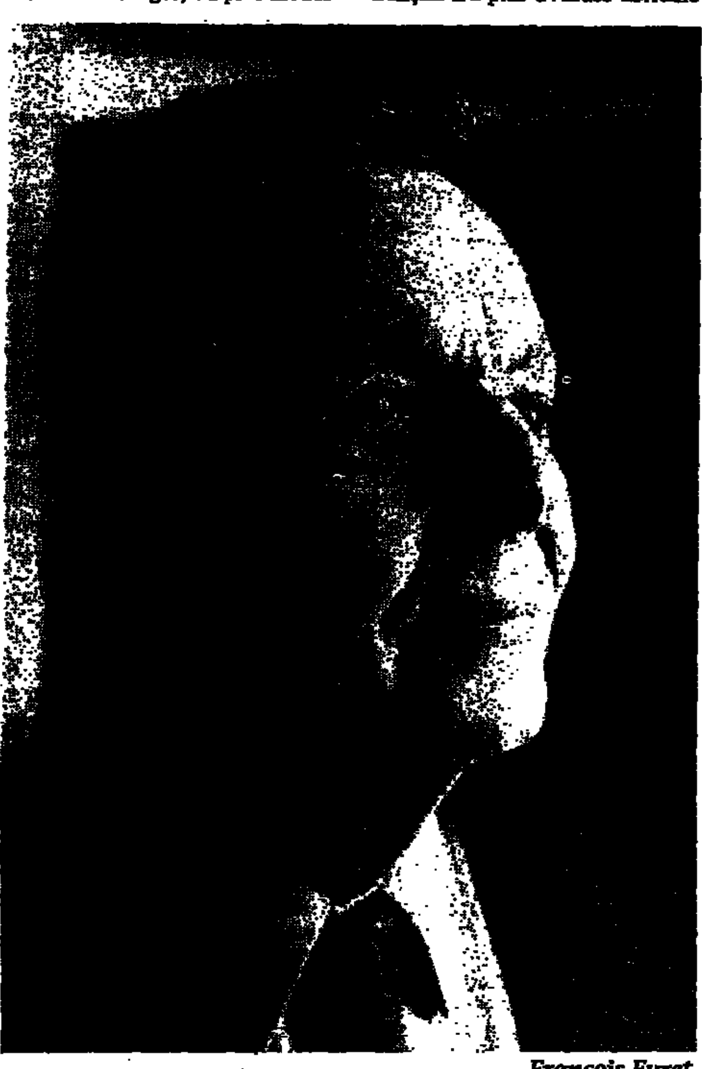
C'est dans cet espace que la gauche européenne entraîne les opinions publiques inquiètes de la *montée de la concurrence internationale* et du chômage. Les partis *ex-communistes, là où ils* conservent des restes de leur puissance, *en France et en Italie par* exemple, l'occupent avec d'autant plus de zèle qu'ils trouvent par là une occasion de ne pas parler de *leur passé. Les partis socialistes, là* où ils sont forts, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Espagne, par exemple, ne sont pas davantage intéressés à comprendre ou à approfondir les raisons de l'effondrement du bolchevisme, bien qu'il s'agisse d'une victoire posthume de Kautsky et de Léon Blum : ils ont été d'un extraordinaire silence sur l'événement ! Il leur suffit de célébrer les droits de l'homme, d'un côté, et de proclamer leur attachement à la protection sociale, de l'autre. Le discours n'est pas très substantiel, et il ne permet guère d'offrir des solutions à des problèmes pressants comme le chômage ou le contrôle de l'immigration, mais il meuble le monde politique post-communiste, en l'absence de toute concurrence idéologique du côté conservateur. Car la droite n'a pas vraiment d'autre langage que la gauche.

La France offre, par excellence, le spectacle d'une scène politique envahie par la démagogie. Des grands problèmes qui déterminent *l'avenir du pays et mobilisent l'attention* du public, aucun ne peut *être abordé autrement qu'en* oblique, de façon à en rendre indolore *le traitement proposé. Le premier* d'entre eux, la construction européenne, trop complexe ou trop explosif pour fournir un sujet électoral, continue à être réservé aux élites. La preuve en est que les deux camps en présence comptaient chacun des partisans de l'Europe et des adversaires de l'Europe, ce qui ne les empêchait pas l'un et l'autre de se dire, par la voix de leurs principaux chefs, décidés à honorer l'échéance de la monnaie commune. Comprenne qui pourra : l'Europe était une question trop accessoire pour qu'on interdise à son sujet des désaccords internes à chaque camp, mais trop importante pour ne pas faire de l'accord des deux camps à son propos un préalable à la compétition pour le pouvoir.

Le deuxième des grands problèmes français, le chômage, a au contraire été brandi, et par la droite, et par la gauche, comme l'élément essentiel de la crise nationale. Mais comme le remède en ce domaine passe avant tout par une diminution du coût du travail, et donc par un allégement des dépenses sociales, cette voie n'est pas facile à mettre en œuvre ni même à proposer, tant la protection sociale est devenue un tabou dans l'opinion, sans parler des multiples intérêts organisés autour du maintien du statu quo. De ce fait, la droite n'a pas dit grand-chose, de peur de déplaire, et la gauche a proposé de fausses solutions, pour plaire : c'est l'histoire des sept cent mille emplois et de la réduction du temps de travail à salaire égal.

Quant au troisième problème français, celui de l'immigration, il y a longtemps déjà qu'il fait l'objet d'un accord, au moins tacite, de la droite et de la gauche sur un contrôle assez strict des nouveaux immigrants, que contestent seuls, pour des raisons inverses, mais qui se renforcent mutuellement par hostilité réciproque, l'extrême gauche intellectuelle et le Front national. Pourtant, c'est leur affrontement démagogique qui tient le devant de la scène, comme si les principaux partis étaient incapables de résister à sa force d'entraînement.

C'est que, en France plus qu'ailleurs, ils continuent à fonder leur identité sur leur histoire, et à traiter des problèmes du présent dans les termes d'hier. A droite, le gaullisme reste la référence sacrée, alors qu'on voit de moins en moins comment cette tradition peut éclairer la nation face à l'échéance européenne, ou à la mondialisation des échanges, ou plus modestement à la révision constitutionnelle. D'ailleurs, les gaullistes ont sur tout cela des opinions contradictoires qui se réclament de la *même source, et leurs conflits* spectaculaires n'ont pas peu *contribué à miner l'autorité du* président, avant même qu'elle soit *mise à mal par les socialistes.* Après Balladur et Chirac, le gaullisme va trouver avec Philippe Séguin sa troisième incarnation en quatre ans – mâtinée, celle-là, de *« républicanisme »*, puisque la formule *est dans l'air du temps.* A quand le colloque Séguin-Jospin *sur l'héritage de Gambetta ?*



RICHARD DUMAS/VU

François Furet

A gauche, le musée des idées politiques a fermé, pour cause d'inventaire, les salles consacrées au socialisme : la boutique d'Octobre n'est plus achalandée que par les trotskistes, et la vitrine sociale-démocrate a perdu ses couleurs, qui n'ont jamais été très vives. Mais, comme je l'ai noté plus haut, l'abandon forcé de la référence à un autre modèle économique et social n'a rien enlevé à l'assurance idéologique de la gauche. Celle-ci n'a jamais tant parlé d'un choix de société que depuis que ce choix n'existe plus. Faute de point d'appui historique positif, elle alimente sa prédication à deux négations bizarrement associées, l'antifascisme et l'antilibéralisme, dans une version renouvelée de son discours des années 30 : le fascisme étant supposé se nourrir des méfaits du capitalisme. *Le* Parti communiste y retrouve sans peine ses marques avec son histoire, et le Parti socialiste, la tradition nationale d'union de la gauche, avec l'idée républicaine qui lui permet de s'ancrer dans un sol plus ancien que le socialisme.

Aura-t-elle assez servi, cette idée républicaine, à rafistoler les idéologies politiques nationales en perdition ! On aura vu le deuxième Mitterrand s'y ravitailler pour orner d'idées la dot de SOS-Racisme, puis Philippe Séguin y chercher les secrets d'un sursaut final de la candidature Chirac à l'Elysée. Elle aura été mise à toutes les sauces : la sauce communiste, pour combler le gouffre soudain ouvert au cœur de la doctrine ; la sauce socialiste, pour faire oublier le « programme commun » ; la sauce gaulliste, pour exorciser le style louis-philippard d'Edouard Balladur. Et maintenant Jospin. Rien pourtant ne « tient » vraiment dans cette évocation devenue rituelle des origines de la République bourgeoise de 1880 : l'esprit des institutions de la Ve est très différent, sinon opposé ; les communautés rurales ont disparu avec les paysans ; l'école de Jules Ferry, au demeurant fondée sur la séparation des classes populaires et des élites, est entrée dans sa crise terminale ; le patriotisme français n'a plus d'Alsace-Lorraine à reconquérir, et la gauche plus d'adversaire clérical à vaincre.

La France est entrée dans le marché mondial et dans la société de masse, d'où viennent les problèmes qu'elle doit résoudre. Je *soupçonne que* la chanson *« républicaine »*, dont on la caresse d'un *peu partout, accompagne le crépuscule* de l'élection historique *exceptionnelle dont elle a pu se prévaloir* depuis les jours de l'Ancien *Régime et de la Révolution. Le* pays de l'universalisme catholique *et révolutionnaire n'a rien à gagner* à ignorer qu'il existe en cette fin de siècle un droit commun des démocraties, auquel son histoire, si grande *qu'elle soit*, n'apporte *pas* de réponses toutes faites. Quand les Français se retournent vers leur passé, il faut toujours craindre la passion qu'ils mettent à *le célébrer*, pour en éviter l'inventaire.

On l'a bien vu à la manière bénisseuse dont Mitterrand parlait de l'histoire de France pour ennoblir son action. A cet égard, Jospin est *logé à la* même enseigne, condamné au même vide d'idées et donc à l'invocation des grands ancêtres. Il fait du Mitterrand sans Mitterrand, et son talent politique, *qui est* grand, consiste à avoir su donner vie à ce dosage subtil : être l'héritier de l'homme de la *Lettre aux Français de 1988* tout en présentant à l'opinion une version critique de cet héritage. Jospin a réussi cet exercice difficile, qui consistait à effacer Mitterrand pour s'installer dans ses traces. De *l'ancien président, il tient sa stratégie*, l'union de la gauche, son sens de la conquête du Parti, condition du reste, sa tolérance aux idées fausses, *si elles sont populaires :* bref, ce qui en a fait, à la surprise de la *classe politique*, l'homme qui a enlevé les élections. Mais il y fallait aussi le visage d'un homme neuf qui ne fût pas compromis dans la Cour et les scandales des deux septennats Mitterrand. Il a compris et assumé ce rôle-là assez tôt pour n'être pas soupçonnable d'ingratitude ou de reniement. D'ailleurs, si on voulait une preuve supplémentaire de la sincérité morale qui l'a dressé contre les méthodes de gouvernement de Mitterrand, on la trouverait dans la composition de son gouvernement, où éclate la volonté de rompre avec ce passé, au risque de réveiller de vieux antagonismes au sein du Parti socialiste. En dehors de ses amis, Jospin est allé chercher ses ministres chez Rocard et *chez* Delors, *à l'exclusion des fabiusiens* et des affidés de l'ancien président.

On peut dire cela d'une autre *manière : sa force dans l'opinion a* tenu au mélange d'un style neuf et d'un fond archaïque. Le style, plus ouvert, plus moral, plus sensible à l'air du temps, on a encore du mal à comprendre comment le gouver*nement Juppé en a si obstinément* ignoré la nécessité, ou même *contrarié l'esprit, en dépit de tant* de sondages. Il fallait être bien *étranger aux réactions du public* pour ne pas comprendre que le *renvoi précipité des ministres* femmes du gouvernement ou, en *sens inverse, le maintien à son* poste du maire de Paris allaient *coûter des centaines de milliers de* voix à la majorité. A cet égard, le *cas Juppé* reste comme un cas d'école, parce qu'il associe l'aveu*glement politique à l'intelligence* technique.

Sur le fond, l'ancien premier ministre s'est heurté très tôt, dès l'automne 1995, à la coalition des mécontentements qui allait le vaincre au printemps 1997. Coalition que la gauche intellectuelle a célébrée comme la renaissance de l'esprit révolutionnaire, mais qui en accompagnait au contraire le crépuscule, faite d'une addition de mouvements sociaux corporatifs, indifférents dans les faits aux ravages du chômage, et tournés vers le maintien ou la conquête d'avantages sectoriels. La crise faisait voir la passion de beaucoup de catégories de Français, dans la fonction publique ou le secteur économique nationalisé, de voir protégés ou étendus des droits acquis depuis 1936 ou 1945 et menacés par l'évolution économique et démographique : car un certain nombre de ces « droits », concernant, par exemple, l'âge du départ à la retraite, sont devenus incompatibles avec les exigences de productivité dans une économie ouverte aussi bien qu'avec la pyramide nationale des âges, qui fait apparaître des actifs moins nombreux et des retraités en nombre croissant.

Ces craintes, jointes à celles que provoquait l'indispensable réforme de la Sécurité sociale entre*prise par Juppé, avaient soudain* formé comme un sentiment natio*nal auquel la presse prêtait ses* grandes orgues. Elles sont restées *depuis la tonalité dominante de* l'opinion publique, mais, loin d'ou*vrir l'histoire nationale sur l'avenir*, elles en sont la crispation paro*dique*.

Elles ont la tristesse des utopies *mortes, dont elles rejouent la partition* sans y croire. Elles forment *l'héritage naturel et mélancolique* du mensonge mitterrandien. Les *Français sont devenus si intoxiqués* de démagogie qu'ils n'entendent *plus d'autre langage. Ils avaient* d'ailleurs élu Chirac, il y a deux ans, sur des promesses comparables à celles de Jospin aujourd'hui. *Le caractère apparemment* contradictoire de leurs votes successifs traduit au contraire une continuité dans les sentiments. Le programme de *Jospin se situe* quelque part entre le Front populaire *de 1936* et la *Lettre aux Français* de 1988, tout en reprenant la tonalité générale du discours de Chirac en 1995. Comment mieux dire la permanence en France d'une ignorance narcissique de l'économie ?

Jospin, pour vaincre, a donc dû se plier à cette pente de l'esprit public, d'abord au sein du Parti socialiste, ensuite devant le pays. La première étape était inscrite dans la tradition du parti, qui, depuis un siècle, fait du programme maxima*liste destiné aux militants le préalable* d'une pratique gouvernementale opportuniste. *La* seconde a déroulé ses engagements contradictoires, conformément au génie mitterrandien : rester fidèle aux échéances de l'euro sans toucher aux avantages acquis, et même en prévoyant leur élargissement, lutter contre le chômage sans rien dire, ou quasiment rien, sur les moyens de créer de la richesse sociale supplémentaire. Comme si ces promesses n'étaient pas déjà, telles quelles, impossibles à tenir, les alliés communistes et écologistes y apportent une touche additionnelle d'incohérence et d'irréalisme. Les premiers continuent à réclamer des *nationalisations*, mus par une fidélité posthume à *l'économie soviétique, et parce* qu'ils en attendent une extension *d'avantages statutaires pour le* personnel. Les seconds se heurtent déjà à l'impopularité *d'une* politique antiproductiviste. Les uns ou les autres *attendront sans doute* les élections régionales de l'année *prochaine pour « décrocher »*, mais ils feront d'ici là de leur mieux *pour affaiblir le premier ministre*, dont ils contestent l'objectif européen. *Jospin est plus près de Bayrou* que de son ministre des transports.

Après Balladur et Chirac, le gaullisme va trouver avec Philippe Séguin sa troisième incarnation en quatre ans – mâtinée, celle-là, de « républicanisme », puisque la formule est dans l'air du temps

Le public l'a-t-il peu ou prou senti, malgré le succès qu'il a offert à la gauche ? Oui, dans la mesure où ce succès est plutôt un rejet de l'ancienne majorité qu'un plébiscite de la nouvelle. Ce succès, d'ailleurs, n'est pas massif. Il repose, d'une part, sur une avance souvent inférieure à quelques centaines de voix dans des circonscriptions gagnées de justesse au second tour ; et, d'autre part, sur le maintien de candidats du Front national décidés à combattre en priorité les hommes de l'ancienne majorité.

Dans ce domaine encore, Jospin hérite d'une recette électorale de Mitterrand, qui a donné l'exemple très tôt, dès 1986, en capitalisant l'avantage sans prix d'avoir un allié objectif sous la forme d'un adversaire radical.

Après que Chirac lui eut ouvert *la route du pouvoir, il a reçu la victoire* de Le Pen. Mais, de ce fait, le *vote des Français qui l'a conduit* à l'hôtel Matignon ne traduit pas *une vraie majorité de gauche dans* le pays, ce qui rend discutable non *pas sa victoire, mais l'interprétation* de cette victoire. Mitterrand, *déjà, en 1981, avait dû à Chirac une* part de son succès sur Giscard, *mais il était porté aussi par un soutien* populaire dont il n'existe plus *aujourd'hui que des rameaux affaiblis* et séparés. Enfermés dans des *discours menteurs, les Français re*demandent de la démagogie, mais *ils en soupçonnent l'imposture* – et c'est ce qui donne peut-être au nouveau premier ministre une marge d'action. Son électorat lui *offre le miroir d'un pays autiste*, obsédé par sa particularité, ses statuts, *son service public, son régime* de protection sociale, et devenu *une énigme pour le monde de* cette fin de siècle à force d'en ignorer les lois. Peut-il briser le miroir et enrayer le déclin ? On le saura dès l'automne.

François Furet

★ Numéro 96, septembre-octobre 1997, 192 p., 86 francs. Mise en vente : le 24 septembre. *Le Débat* publie dans la même livraison « L'idée française de la Révolution », texte d'une conférence prononcée par François Furet à l'occasion de la remise du prix Hannah-Arendt à Brême, en décembre 1996.

Le débat sur le projet de loi Chevènement

L'auteur du « rapport Weil » face à une militante du droit des immigrés

Patrick Weil : « Il y a rupture par rapport à la façon dont les gouvernements ont traité depuis vingt ans cette législation »
Danièle Lochak : « Les quelques avancées sont très relatives puisqu'elles interviennent après le grand recul de la loi Pasqua »

« Le projet de loi sur l'immigration préparé par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, à partir des propositions du rapport de Patrick Weil, remis le 31 juillet au premier ministre, Lionel Jospin, suscite des réactions contradictoires. Plutôt bien accueilli par la droite, il est au contraire dénoncé par plusieurs associations d'aide aux étrangers. Selon vous, ce texte s'inscrit-il dans la continuité des lois en vigueur ou marque-t-il une rupture ?

– **Danièle Lochak :** La continuité me semble évidente aussi bien dans l'esprit général que dans le détail des mesures, puisque la plupart des dispositions des lois Pasqua et Debré restent en vigueur. En 1984, la création de la carte de résident de dix ans, dont le principe a été voté à l'unanimité du Parlement, a représenté un grand progrès. L'idée était de garantir un séjour stable aux personnes qui ont vocation à rester en France, notamment en raison de leurs attaches familiales. Le grignotage de cette conquête, commencé avec la loi Pasqua, est confirmé aujourd'hui avec l'attribution de cartes d'un an seulement à de multiples catégories d'étrangers.

» A cette logique de précarité s'ajoute une logique de répression, puisque l'un des grands objectifs du projet Chevènement est de rendre plus efficaces les reconduites à la frontière. Quant à l'esprit de suspicion, il se trouve conforté. Les étudiants, par exemple, verront le sérieux de leurs études contrôlé encore plus soigneusement qu'auparavant.

» Les quelques avancées en matière de droit au séjour sont très relatives puisqu'elles interviennent après le grand recul de la loi Pasqua. L'essentiel des règles actuelles demeure, à commencer par les plus critiquables, comme les obstacles à l'attribution d'une carte de résident, la suppression des prestations sociales pour les sans-papiers ou la diminution des protections contre l'expulsion.

– **Patrick Weil :** Il y a rupture, non pas en référence à la loi Pasqua, mais par rapport à la façon dont les différents gouvernements ont traité depuis vingt ans la législation sur l'immigration. Que s'est-il passé ? A chaque fois que la droite est arrivée au pouvoir, on lui a signalé des cas de fraudes et elle a instauré de nouveaux contrôles. Ensuite, la gauche parvenait au pouvoir, se montrait sensible à de nouvelles injustices, et obligeait le juge ou l'administration à garantir des droits nouveaux. Ce cercle vicieux a créé des conflits permanents entre administration et justice, et des blocages sur le terrain. Cette fois, nous avons procédé autrement : nous sommes partis des réalités concrètes en tenant compte à la fois des impasses où se trouvent certains étrangers et des contrôles inutiles dénoncés par l'administration elle-même.

» Au total, j'ai proposé de construire une politique républicaine de l'immigration en période de chômage. Une telle politique ne peut se fonder que sur la réalité d'un monde constitué d'Etats-nations, qui ont le droit de contrôler l'entrée et le séjour des étrangers sur leur territoire. Cette orientation suppose des distinctions juridiques entre ceux qui ont droit à un séjour durable (résidents de longue date sauf s'ils ont commis un délit grave, familles de résidents, réfugiés politiques, étudiants, chercheurs, entrepreneurs) et ceux qui ne l'ont pas : les immigrés non qualifiés.

» Ces distinctions impliquent un contrôle différencié. Or la législation actuelle met tous les étrangers dans le même sac : elle part du principe que, puisqu'il est très difficile de reconduire les gens à la frontière, il faut indistinctement les empêcher d'entrer, et par tous les moyens. Cette "contrôlite" a conduit à bafouer des droits fondamentaux affichés, à mobiliser l'administration à des tâches inutiles, et à entraver l'entrée de personnes dont la France a besoin. C'est ce qu'il nous fallait corriger.

– **Danièle Lochak :** Vous affirmez avoir réfléchi sans a priori, avec la simple intention de réparer les dysfonctionnements que les sans-papiers ont fait éclater au grand jour. Mais vous oubliez que la loi Debré a été justifiée de la même façon : remédier aux impasses des lois Pasqua ! La logique n'a pas changé.

– **Patrick Weil :** Comme vous le dites, la loi Debré ne visait qu'à corriger la loi de 1993, qui n'était elle-même qu'un amendement à l'ordonnance de 1945. Nous, nous avons remis à plat l'ensemble de la législation sur l'immigration, ses pratiques, et les lois de 1993 et 1997 ont été corrigées lorsque c'était nécessaire.

» Alors que toutes les décisions tournent, depuis 1974, autour de la fermeture des frontières, la politique migratoire de la France va changer de direction et va manifester, pour la première fois, une ouverture à l'égard de certaines populations dont le pays a besoin, comme les étudiants, les chercheurs, les cadres qualifiés et les entrepreneurs. De plus, en rupture avec la frilosité à reconnaître les droits fondamentaux des étrangers, le projet de loi crée, comme mon rapport l'a suggéré, des titres de séjour qui protégeront mieux les réfugiés politiques, ou bien un titre de séjour « vie privée et familiale » en référence à la Convention européenne des droits de l'homme. Cette carte pourra être attribuée à toutes les personnes que le droit actuel laisse sur le bord du chemin et qui ont pourtant leur vie en France.

» N'oublions pas non plus que le projet de loi n'est que la partie législative de cent quarante propositions, essentiellement de nature réglementaire, qui visent à transformer profondément la politique de l'immigration.

– **Danièle Lochak :** Tous ces raisonnements d'apparence séduisante vont continuer de se heurter à un obstacle central : la toute-puissance de l'administration. Vous prétendez qu'il importe de moduler les contrôles suivant les catégories d'étrangers. Mais comment préjuger de la situation réelle des gens ? Votre raisonnement conduit en réalité à faire contrôler tout le monde. Quant à l'allègement des tâches de l'administration, elle se retrouve dans l'attribution aux Européens d'une carte définitive. Mais c'est tout. Les visas ? Les formalités seront simplifiées pour quelques heureux élus qui représentent un tout petit pourcentage des demandeurs... Et pourquoi le titre de séjour garantissant la « vie privée et familiale » ne sera-t-il valable qu'un an, alors que les intéressés sont durablement installés en France ?

» D'ailleurs, vous semblez croire que suffira cette référence à l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme pour que, soudain, l'administration et les juges se souviennent de son existence. Or cela fait des années que le respect de la vie familiale et privée fait partie du droit français. De nombreuses circulaires l'ont rappelé. Les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat l'ont maintes fois souligné. Cela n'a pas empêché l'administration de continuer, comme si de rien n'était, à refuser des titres de séjour à des enfants venus rejoindre leurs parents ou même à des conjoints de Français.

» Cette carte que vous créez est effectivement une ouverture. Tout comme la reconnaissance de l'« asile territorial » pour les personnes courant un danger en cas de retour dans leur pays d'origine. Mais qui sera chargé d'accorder ou de refuser les titres de séjour ? L'administration. Vous dites qu'il faut lui faire confiance. Mais, deux jours après vous avoir entendu tenir ces propos, une préfecture renvoyait en Algérie un demandeur d'asile. On a parlé de bavure... En réalité, les améliorations contenues dans ce projet sont une larme dans l'océan. Même la loi Joxe de 1989 était plus libérale que ce projet Chevènement. Sur l'obtention de la carte de résident, sur le contrôle de l'administration par la commission de séjour...

– **Patrick Weil :** D'abord, mon rapport va beaucoup plus loin que la loi de 1989, notamment sur l'asile, le droit des retraités, des étudiants étrangers et le respect de la vie privée et familiale. Les premiers titres de séjour attribués sont, certes, valables un an, mais ils sont le plus souvent renouvelables de plein droit et, au bout de trois ans, toutes ces personnes auront droit à la carte de dix ans. Cette progressivité dans la stabilité du séjour se trouve au fondement de notre politique depuis 1945. Quant aux 4 % de visa dont vous parlez, ils représentent plus de 60 000 personnes, les plus proches de la France.

» Enfin, vous diabolisez l'administration ! Mais elle travaille sous le contrôle du juge puisque nous sommes dans un pays démocratique.

– L'opposition apparaît divisée sur le projet gouvernemental. Un consensus au moins partiel, susceptible d'apaiser le débat sur l'immigration, vous semble-t-il possible ?

– **Danièle Lochak :** Un consensus avec qui ? Avec Jean-Louis Debré ? Mais si, dans six mois ou dans un an, Lionel Jospin se retrouve, comme ses prédécesseurs, avec des sans-papiers dans les églises et des grèves de la faim, que fera-t-il ? Si le gouvernement croit que toute discussion sur l'immigration ne peut que faire le jeu de Le Pen et, pour cela, cherche à négocier rapidement un consensus en pensant clore définitivement le débat sur l'immigration, il fait un mauvais calcul.

» En réalité, si le Front national a engrangé les dividendes de ce débat, c'est parce que tant la gauche que la droite n'agissent qu'en fonction de lui et n'ont cessé depuis quinze ans de se livrer à une surenchère répressive. La gauche craint de passer pour laxiste et la droite a peur d'être concurrencée par l'extrême droite. Il ne faut pas oublier qu'en 1983 le premier serrage de vis de la gauche sur l'immigration a coïncidé précisément avec l'émergence du FN.

– Mais peut-on débattre de l'immigration sans faire le jeu de l'extrême droite ?

– **Patrick Weil :** Le mensonge systématique pratiqué depuis vingt ans sur l'immigration a été très destructeur pour le débat politique sur l'immigration. Le fait qu'il ait fallu attendre une tribune de Jean-Louis Debré dans *Le Figaro* en 1996 pour qu'un ministre de l'intérieur ose reconnaître que se poursuivait, depuis 1974, une immigration légale et légitime est terriblement significatif de la façon dont les responsables politiques ont traité les citoyens. Pour autant, l'immigration ne doit pas devenir le débat central de la société.

– **Danièle Lochak :** En réalité, on n'a jamais débattu sérieusement de l'immigration, c'est-à-dire d'une question globale qui ne peut pas être dissociée des autres problèmes de la société française, comme le chômage ou l'exclusion. On nous dit : "Il faut arrêter de parler d'immigration, cela fait le jeu du FN !" Mais tout dépend en quels termes on en parle. Que l'on reconnaisse au moins que la politique restrictive menée depuis l'arrêt officiel de l'immigration en 1974 n'a pas arrêté le FN et qu'en réfléchissant à une autre logique on ne favorise pas nécessairement

●●●

> « Au moins aurait-il fallu que cette réforme respecte l'égalité de traitement, la protection de la vie privée, la liberté de circulation. Rien de tout cela n'y est »

Objectif : des lois votées avant le 15 janvier 1998

Annoncés, en juin, par le premier ministre Lionel Jospin, lors de son discours de politique générale, les deux projets du gouvernement sur l'immigration et la nationalité s'inspirent largement des rapports remis le 31 juillet par Patrick Weil. Transmis le 15 septembre au Haut Conseil à l'intégration (HCI), à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et au conseil d'Etat, ils recevront un avis de ces trois instances avant d'être adoptés, en principe lors du conseil des ministres du 15 octobre. Sitôt achevée la discussion budgétaire, les deux Chambres entameront leur examen. L'Assemblée nationale devrait commencer par le projet sur l'immigration pendant que le Sénat étudiera celui sur la nationalité.

Soucieux de boucler ce dossier avant le début de la campagne pour les élections cantonales, Lionel Jospin a exprimé le souhait de voir les deux textes votés avant le 15 janvier 1998.

Deux universitaires « engagés »

Un partisan du consensus

TRAVAILLANT aux confins de l'histoire, de la sociologie et du droit, Patrick Weil s'est imposé comme l'un des meilleurs spécialistes français de l'immigration. Précisément depuis la parution, en 1991, de sa thèse de doctorat, *La France et ses étrangers* (collection « Folio »), qui met en lumière la continuité des choix opérés par tous les gouvernements depuis la Libération et dénonce les discours mensongers sur l'arrêt de l'immigration comme autant de cadeaux à l'extrême droite.

PATRICK WEIL

A quarante ans, l'universitaire à qui Lionel Jospin a confié, en juin, la tâche de préparer le *« réexamen d'ensemble »* des lois sur l'immigration et la nationalité, n'est pas un nouveau venu en politique. A la fin des années 70, il dirige les jeunes du Cérès (Centre d'études, de recherche et d'éducation socialiste, la gauche du PS animée alors par Jean-Pierre Chevènement) et siège au comité directeur du parti. Jeune diplômé de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec), il est nommé, en 1981, chef de cabinet de François Autain, secrétaire d'Etat aux immigrés. Il vit alors en direct l'opération de régularisation des clandestins.

Patrick Weil poursuit ensuite une carrière universitaire. Enseignant-chercheur à l'Institut d'études politiques de Paris, il est aussi aujourd'hui directeur de recherches au CNRS (centre Pierre-Léon, à Lyon). En parallèle, il devient un analyste de l'actualité, largement sollicité par les médias, les politiques et les associations. Dans une note publiée en 1995 par la Fondation Saint-Simon, il énonce les axes d'analyse et de réforme qui nourriront, deux ans plus tard, ce qui est aujourd'hui le *« rapport Weil »* : prévention de l'immigration par assèchement du marché du travail clandestin, mise en œuvre des droits fondamentaux pour les étrangers, politique cohérente à l'égard des étudiants étrangers. En décembre dernier, il a été nommé membre du Haut Conseil à l'intégration, instance de réflexion placée auprès du premier ministre et présidée aujourd'hui par Simone Veil.

Ph. B.

Une volonté radicale

À L'AISE dans le débat intellectuel tout autant que dans la joute politique, Danièle Lochak est, à cinquante et un ans, l'une des spécialistes les plus reconnues du droit des étrangers. Sa thèse sur le rôle politique du juge administratif français et son livre *Etrangers, de quel droit ?* (PUF, 1985) se sont imposés comme ouvrages de référence.

DANIÈLE LOCHAK

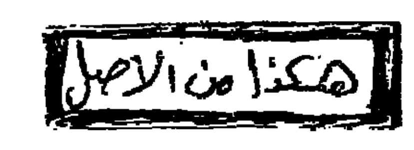
Professeur de droit administratif à Paris-X-Nanterre, son avis est toujours attendu – elle a été auditionnée par la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine – mais souvent redouté.

Car à la rigueur du raisonnement s'ajoute la vigueur des convictions. Présidente du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti), membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme (LDH), elle ne cesse de dénoncer, depuis quinze ans, *« l'arbitraire »* auquel sont soumis les étrangers. Un combat qu'elle mène pied à pied en critiquant les lois – au Conseil d'Etat, on ne compte plus les « arrêts Gisti » –, mais aussi en rendant publiques des circulaires administratives officieuses ou en défendant des cas individuels.

Depuis longtemps partisane d'un droit des étrangers à la vie privée, à la vie familiale et à une libre circulation, Danièle Lochak réclame aujourd'hui un débat sur l'ouverture des frontières. Une position qu'elle sait radicale, voire provocatrice. Mais peu lui importe la prudence ou le consensus. Ainsi, en 1993, elle n'a pas hésité à claquer la porte de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), refusant de servir de caution morale à un gouvernement qui avait voté les lois Pasqua.

Spécialiste également du droit sous Vichy, Danièle Lochak est, à ce titre, membre du comité d'experts placé auprès du conseil du patrimoine de la Ville de Paris pour examiner les conditions d'acquisition de certains biens juifs pendant la seconde guerre mondiale.

N. H.





●●●

Le Pen. Je suis convaincue que si l'on ouvrait un vrai débat public, si l'on expliquait que chômage et immigration ne *sont pas liés, on* pourrait avancer sans faire monter l'extrême droite. Ce qui la fait progresser, c'est le décalage entre le discours officiel sur la fermeture des frontières et la réalité de l'arrivée, légale ou non, de nouveaux immigrés, que chacun peut constater.

– **Patrick Weil** : Mais le débat, nous l'avons ! Il a *commencé* en juin et se terminera en janvier. L'existence d'un rapport public permet à l'ensemble *des citoyens* d'y être associé.

– Comment concevez-vous le rôle de l'Etat dans la régulation des flux migratoires et le débat sur ces questions ?

– **Patrick Weil** : Dans un système d'Etat-nation, la politique de l'immigration est annexe par rapport à *ce qui est central*, c'est-à-dire le citoyen national. Mais la réalité est différente en Europe et aux Etats-Unis. Chez nous, en réaction au nazisme, nous avons reconnu des droits et des protec*tions identiques* aux nationaux et aux étrangers en situation régulière. Mais cette égalité n'est possible que si l'on contrôle que ceux qui accèdent à ces droits sont effectivement en situation régulière.

» Aux Etats-Unis, où, de fait, les frontières sont ouvertes, de nombreux irréguliers ont longtemps eu accès au *système de protection* sociale. Résultat, sous la pression des citoyens, on a récemment *supprimé* la *couverture sociale de* tous les étrangers, même de ceux en situation régulière. C'est ce *qu'il faut éviter.*

– **Danièle Lochak** : Même en se situant dans le contexte actuel où entrer sur le territoire n'est pas un droit, ce que vous dites n'est acceptable qu'à condition de se rappeler qu'il y a des droits de l'homme dont on ne peut priver personne, même un étranger en situation irrégulière. Le droit aux *soins est l'un de ces principes fon*damentaux. C'est pourquoi l'évolution française m'inquiète, elle *aussi. Jusqu'en 1993, les étrangers* en situation irrégulière avaient droit à la Sécurité sociale à condition d'avoir cotisé. *La* loi Pasqua a supprimé ce droit et n'a laissé subsister qu'un mince filet de protection, l'aide médicale hospitalière, très difficile à obtenir.

– **Patrick Weil** : C'est exact.

– **Danièle Lochak** : Le résultat est aberrant : on confisque les cotisations des irréguliers puisqu'elles ne leur donnent plus droit à *aucune prestation*, et on leur ouvre une aide médicale payée par la collectivité. Tous les gou*vernements ont dit : Si l'on refuse* certains droits, les migrants resteront chez eux. C'est un raisonnement faux. Les gens font venir leur famille malgré tous les obstacles, et ils ne quittent pas la France sous prétexte qu'on leur a supprimé la Sécu. Conséquence :

> « Si tous les nouveaux entrants ont droit aux avantages sociaux, le système de protection sociale explose au détriment de l'ensemble de la population vivant légalement en France »

ils restent mais sans droits sociaux. Cela crée des situations inhumaines que l'on finit par être contraints de régulariser.

Ce système, dans lequel on pose des règles si rigoureuses qu'on est obligé de temps en temps de passer l'éponge, n'est bon ni pour les intéressés ni pour l'image de l'Etat de droit.

– **Patrick Weil** : D'abord, le contrôle des flux est beaucoup plus efficace qu'on ne le dit, et il est parfois injuste. Je ne nie pas que la gestion actuelle du regroupement familial soit brutale et souvent imbécile. Il suffit de quelques jours de salaires manquants, sur une année, par rapport au SMIC pour se voir refuser le droit *de faire venir femme et enfants.* C'est précisément pourquoi le projet de loi prévoit, comme je l'avais suggéré, de modifier le mode d'appréciation des condi*tions de ressources et de loge*ment.

– Le Groupe d'information et *de soutien des travailleurs im*migrés (Gisti), présidé par Danièle Lochak, prône, depuis *quelques mois*, l'ouverture des frontières. N'est-ce pas une manière de contester la souveraineté de l'Etat en optant pour un modèle ultra-libéral ?

– **Danièle Lochak** : Nous ne revendiquons pas que toutes les frontières *s'ouvrent demain* matin. Nous voulons seulement que l'on accepte de remettre en cause *le dogme de la fermeture qui* tient lien de pensée unique depuis vingt-cinq ans, et qu'une réflexion *de fond s'instaure* sur l'idée d'ouvrir les frontières. Nous en sommes arrivés là, non à partir d'une *approche économique* ultra-libérale, mais d'un constat de citoyens attachés aux droits de l'homme. Nous constatons que l'actuelle politique de prétendue fermeture des frontières a conduit à un engrenage *terrifiant : les* droits fondamentaux des étrangers ne sont plus respectés, les droits de tous, Français et étrangers, sont atteints, la suspicion et la délation règnent, l'esprit civique se dégrade. *Heureuse*ment – les manifestations de l'hiver dernier l'ont montré –, il arrive un moment où les gens en prennent conscience et où les réflexes de solidarité et de liberté éclatent.

» Le couple "immigration zéro + droits de l'homme" ne marche pas. Il n'y a pas de façon humaine de priver les gens de droits et de les expulser. Dans ces conditions, la *seule alternative* n'est-elle pas l'ouverture des frontières ? L'insuffisance du projet actuel démontre que l'on n'arrivera à rien sans déplacer le débat.

– Vous n'avez pas peur de passer soit pour de doux rêveurs, soit pour de dangereux provocateurs ?

– **Danièle Lochak** : Nous nous plaçons d'abord du point de vue d'une éthique de la conviction qui renvoie à la défense de la démocratie et des droits de l'homme. *Mais nous nous revendiquons* aussi d'une éthique de la responsabilité. Car la politique de ferme*ture a fait la preuve de son ineffi*cacité et de ses effets pervers, même du point de vue de ceux qui *la défendent : les gens* entrent quand même, on les dissuade de repartir et on les incite à faire venir leur famille puisqu'ils savent qu'ils perdront tous leurs droits en cas d'allers-retours. Cette po*litique* coûte cher non *seulement* financièrement, mais en termes de démotivation de l'administration, de *visibilité de* l'irrégularité, d'incitation à la fraude et au travail illégal. Sans compter que, dans quelques années, les "experts" nous disent que nous pourrions avoir besoin d'immigrés pour faire tourner l'économie et payer nos retraites.

– En dehors même de l'état de l'opinion, une telle perspective n'est-elle pas suicidaire en termes sociaux et humains ?

– **Danièle Lochak** : Le rush du Sud vers le Nord ? Patrick Weil l'a écrit lui-même : ceux qui meurent de faim sont infiniment plus nombreux que ceux qui *émigrent*, car émigrer a un coût non seulement financier, mais affectif et culturel. Lors de la grande famine dans le Sahel, il n'y a pas eu de ruée vers l'Europe, *alors qu'à l'époque* la liberté de circulation existait. Mais je ne prétends pas qu'un tel chan*gement de perspective puisse se* décréter isolément : elle n'a de sens que dans un cadre européen et à *condition de lutter parallèle*ment contre la précarisation du travail.

– **Patrick Weil** : Il n'est pas besoin d'être un grand économiste pour imaginer les conséquences d'un tel programme ! *Soit il* conduit à distinguer radicalement le statut de tous les étrangers, même *réguliers*, de celui des Français, ce qui serait inacceptable. Soit, si tous les nouveaux entrants ont *droit* aux avantages sociaux, le système de protection sociale explose au détriment de l'ensemble de la population vivant légalement en France. A terme, ce sont les mécanismes de protection du *salarié qui disparaissent*. C'est exactement le programme des libéraux américains.

» Vous dénoncez le dogme de la fermeture des frontières ? Vous avez raison mais, dans sa radicalité, votre critique reprend, en négatif, les impasses de la législation actuelle. Celle-ci confond tous les étrangers pour leur refuser l'en*trée sur le territoire. Vous en* faites autant, mais pour les laisser tous venir. J'ai proposé un autre schéma : rouvrir les frontières pour certaines catégories, les maintenir fermées pour d'autres, et reconduire à la frontière les irréguliers.

» Vous expliquez que toute règle de droit crée des fraudes. Mais c'est l'essence même du droit ! Si l'Etat accorde des droits à 58 millions de Français et à quelques millions d'étrangers en situation régulière, 5 milliards d'êtres humains dans le monde peuvent vouloir en bénéficier. En fait, vous tenez en suspicion l'Etat de droit, et tout votre souci est de ne laisser comme alternative à ceux qui combattent une *concep*tion ethnique de la nation que cette politique suicidaire de l'ouverture des frontières.

– **Danièle Lochak** : Comme l'a dit Hannah Arendt, l'Etat de droit, *dans le cadre de l'Etat-nation*, ne s'exerce qu'au seul bénéfice des nationaux.

– **Patrick Weil** : *Ce n'est pas* vrai. Il s'exerce de plus en plus au bénéfice des étrangers. Ce qui est anormal et attentatoire à nos valeurs, c'est que l'Etat de droit affiche des principes qu'il ne res*pecte pas, que la Constitution* garantisse l'asile aux combattants de la liberté et que ce ne soit pas

> « Il y a des droits de l'homme dont on ne peut priver personne, même un étranger en situation irrégulière »

effectif. Que l'on prétende garantir le droit à la vie familiale et que *dans la pratique ce droit soit en*travé. Mais que les Etats contrôlent l'accès aux droits qu'ils *affichent, c'est dans leur* nature même.

– **Danièle Lochak** : Ce n'est pas au *nom d'un mot* d'ordre d'ouverture des frontières que nous critiquons le projet actuel, puisque, encore une fois, l'ouverture des frontières ne peut pas se décréter du jour au lendemain. Mais au moins aurait-il fallu que cette réforme respecte des principes fondamentaux : égalité de traitement, protection de la vie privée, *liberté de circulation... Rien de* tout cela n'y est. Ou si peu.

– La future loi Chevènement *peut-elle marquer un tournant* dans le débat sur l'immigration et rallier une partie de l'opposition ou *sera-t-elle, comme les* textes précédents, éphémère ?

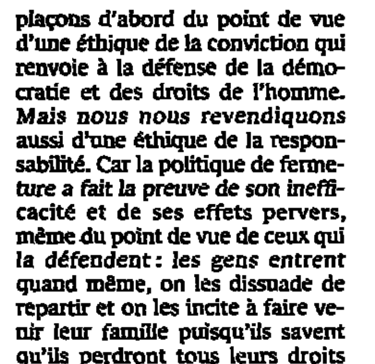
– **Patrick Weil** : Le débat actuel ne va sûrement pas régler tous les désaccords, mais il permettra de dialoguer dans le cadre de normes communes, et c'est ça pour moi le consensus. En réalité, l'opinion y est prête. L'opinion trouve normal qu'un Français qui épouse une Péruvienne puisse vivre avec elle en France, elle trouve normal que l'Université accueille des en*seignants étrangers. Mais elle ne* trouve pas normal qu'un gros délinquant étranger sans liens privi*légiés avec la France puisse sortir* de prison sans être reconduit.

» Cette distinction-là, Danièle *Lochak ne la fait* pas, *mais l'opi*nion la fait. Je ne vois pas pourquoi les parlementaires ne pour*raient pas également la faire et* voter ensemble cette loi qui, encore une fois, ne sera rien sans les *mesures réglementaires d'ac*compagnement qui visent précisément à modifier sur le terrain *les pratiques de l'administration*.

– **Danièle Lochak** : Je ne sais pas si la future loi durera, mais ce *qui est sûr c'est qu'elle ne réglera* rien. Il continuera à y avoir des irréguliers, et l'on continuera à avoir les mêmes déviations par rapport à nos principes démocratiques. On continuera d'empêcher les gens d'inscrire leurs enfants à l'école. On continuera de priver les étrangers de leurs droits sociaux. Il faudrait que l'état d'esprit change pour que le débat sur l'ouverture des frontières dans le cadre de l'ensemble des pays développés puisse s'engager enfin sereinement. Mais, franchement, j'en doute. »

Propos recueillis par Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg





DESSIN : PATRICK LESTIENNE

Un projet qui provoque des réactions mitigées

Embarras à gauche, hésitation à droite : les projets de loi sur l'immigration et la *nationalité* de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, et Elisabeth Guigou, ministre de la justice, ont provoqué des réactions partout mitigées. A gauche, le Parti socialiste et le *Mouvement des citoyens ont salué ces textes. Mais les Verts ont dé*cerné un « *carton jaune* » au gouvernement, lui reprochant de ne pas avoir abrogé, comme s'y était engagé Lionel Jospin, les lois Pasqua *et Debré. Le Parti communiste est divisé entre les tenants d'un bou*leversement de la législation en place et ceux qui apprécient l'ajustement proposé. A droite, plusieurs voix ont jugé ces projets satisfaisants. Le RPR *Pierre Mazeaud*, *l'UDF Claude Goasguen ou même* l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, ont annoncé qu'ils pourraient bien voter le texte sur l'immigration. D'autres voix, *comme celle de l'ancien ministre* Pascal Clément, *s'y sont montrées* résolument hostiles.

Les associations de soutien aux immigrés, enfin, ont toutes mar*qué leur déception. Si le retour à l'automaticité de la nationalité* à dix-huit ans pour les jeunes nés en France est salué, les assouplissements à la législation sur l'immigration sont jugés insuffisants.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La fureur du patrimoine

LA France est un musée. A refuser le monde et la modernité dont il serait porteur, elle risquerait même bientôt de n'être plus qu'un musée. L'annonce séduit. Quelques « grands intellectuels » français de gauche rejoignent volontiers des patrons ultra-libéraux et des observateurs étrangers pour s'en inquiéter. Le succès, éclatant, des Journées du patrimoine confirme, *a priori*, leur sombre prédiction. Samedi 20 et dimanche 21 septembre, la France a été, effectivement, un gigantesque musée, visitée par plus de dix millions de personnes (huit millions en 1996). Nous préférons, pourtant, voir dans ce succès les signes, multiples, d'un certain dynamisme et d'une véritable ouverture au monde.

Les longues files d'attente qui se sont constituées, tout au long du week-end, devant les vestiges de l'Histoire, en ont donné une nouvelle illustration : les Français continuent de se passionner pour leur passé. Cette nostalgie affichée révèle, à l'évidence, un certain état dépressif de l'opinion, la crainte face à un avenir nécessairement incertain. Elle peut laisser craindre une lente momification du pays, une muséification progressive de son territoire et la prolifération d'une mémoire envahissante. Le patrimoine serait alors une ornière où la France s'embourberait.

Mais l'on peut lire autrement l'extraordinaire succès de cette quatorzième édition des Journées du patrimoine. Par leur participation massive à cette manifestation, les Français ont démontré leur volonté de toujours mieux s'approprier leur propre passé pour construire l'avenir. En se précipitant, en très grand nombre, vers les « lieux de pouvoir » (l'Elysée et Matignon notamment), généralement fermés au regard du public et sites les plus courus, ils ont exprimé le souhait de voir le lieu de vie de leur démocratie et de la voir vivre. Il ne s'agit guère là d'une nostalgie délétère, mais d'un véritable « rendez-vous citoyen ».

Les Français ont aussi exprimé, à cette occasion, leur foi dans l'avenir en plébiscitant l'élargissement de ces journées au patrimoine industriel. On a visité l'hôtel de Brienne comme certaines centrales nucléaires. L'ardoisière de Noyant-la-Gravoyère en Anjou, la chocolaterie Menier à Noisiel ou le site de l'Agence nationale pour les déchets radioactifs dans la Manche ont connu une affluence aussi grande que bien des monuments et sites historiques plus prestigieux.

Le succès de ces journées est enfin une preuve de l'ouverture croissante de la France au monde. Parmi les dix millions de curieux, il y avait de très nombreux étrangers. Si la France est désormais l'une des principales destinations touristiques du monde et si elle a accueilli cette année plus de soixante millions de touristes – un record –, c'est qu'elle sait désormais valoriser son patrimoine, dans sa richesse et dans sa diversité. C'est aussi qu'elle sait que cet actif – son passé – peut être, par cette voie, un moteur de son propre développement économique. Une idée moderne, s'il en est.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Sport diplomatique

C'EST un fameux combat de pancrace qui vient de se dérouler sur le ring de Verdoyantes-Prairies (Etats-Unis). L'Américain ne manquait pas de mordant. Mais quelle pugnacité chez l'as soviétique ! Il a laissé pantois le colosse étoilé sous sa riposte-éclair : *« Saboteur de la paix, moi ? Silence au capitalisme belliciste ! »* Car, vous l'avez deviné, ce règlement de comptes au dernier outrage s'est passé devant l'ONU, assemblée à Flushing-Meadows pour préparer, à ce qu'il parait, le désarmement moral de l'humanité.

Aux champs élyséens, où vos mânes tuent le temps éternel, de quel œil, Aristide Briand, voyez-vous s'agiter vos épigones ! Sous votre pontificat – c'était hier –, la Société des nations tenait concile avec une onction tempérée de grâces salonnardes. Dans la trilogie du désarmement, l'arbitrage devait-il venir avant la sécurité ? Les théologiens du droit disputaient doucement sur cette préséance de concepts, avec des ronds de phrase précautionneux. C'eût été plus qu'un crime : une incongruité, de risquer certains maîtres mots, capables de déchainer les puissance du Mal.

Ainsi s'en vont les bonnes mœurs, cette courtoisie des nations, où survivaient les finesses de la diplomatie en dentelles. Le bon M. Bienvenu-Martin nous fait rêver qui, recevant au Quai d'Orsay certain jour d'août 1914 M. de Schoen en frac, porteur de la déclaration de guerre de l'Allemagne, eut cette réponse : *« Je vous remercie, monsieur l'ambassadeur, de votre aimable visite. »*

Maxime Clouzet
(23 septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La « révolution » au ralenti de l'économie japonaise

MIS EN CAUSE, une fois de plus, à Hongkong, à l'occasion de la réunion des ministres des finances des « Sept », pour être trop peu ouvert au monde et lui apporter une contribution insuffisante à la croissance, le Japon n'a guère eu d'autres choix que de faire quelques promesses et d'appeler ses partenaires à la patience. Une crise qui n'en finit pas, des excédents commerciaux, avec les Etats-Unis notamment, qui atteignent des sommets : le Japon n'aurait-il donc pas changé ? Ce serait une erreur de se fixer sur les statistiques les plus récentes, certes peu encourageantes, mais qui masquent, d'une certaine manière, les tendances de fond.

Depuis l'éclatement de la « bulle spéculative », en 1992, l'économie japonaise est en réalité entrée dans une phase de révolution au ralenti. S'agit-il de la « troisième ouverture » du Japon, comme aiment à le dire ses dirigeants, après celles de Meiji (1868), qui fit basculer le pays dans l'ère moderne, puis de 1945 sous la houlette de l'occupant américain ? N'exagérons rien. Derrière une apparente inertie, le Japon tend, dans de nombreux domaines, à se conformer davantage à ce que l'on nomme, en nippo-anglais, les *« gurobaru standado »* (*global standards*).

« BIG BANG » FINANCIER

Bien que certains secteurs demeurent hermétiques, une plus grande ouverture du marché et un meilleur accès des étrangers à des domaines réservés tels que la gestion des fonds de placement ou le « gâteau » des télécommunications et des télévisions par satellites et par câble (les deux principaux opérateurs de ce dernier secteur sont des sociétés à participation étrangère) témoignent de ces changements. Plus anecdotique, mais symbolique, est l'arrivée d'un Ecossais à la tête de Mazda, une entreprise passée sous le contrôle de Ford. Enfin, les fameuses prises de participation croisées entre firmes d'un même groupe régressent.

La dérégulation, maître-mot de la rhétorique politique depuis des années, entre dans les faits. Dans le domaine financier d'abord. Le « big bang », annoncé par le premier ministre Hashimoto, a été accueilli avec scepticisme. Sa mise en place est certes progressive. Mais, comme le note un observateur financier, ces mesures constitueront un *« bouleversement »* et *« un facteur de modernisation pour l'ensemble de l'économie »*, par effet d'entraînement. La libéralisation des marchés financiers donne lieu à des rapprochements entre établissements japonais et étrangers, voire à des fusions. Le plus significatif de ces rapprochements est celui de la Long Term Credit Bank nippone avec la Swiss Bank Corporation, qui ont créé une maison de titres en commun et regroupé des activités de conseil en investissements et de gestion de portefeuilles. D'autres alliances stratégiques se sont concrétisées dans le domaine de l'assurance-vie et des maisons de titres.

Les biens et produits étrangers ne sont pas les parents pauvres de l'ouverture du Japon. L'excédent commercial est certes reparti à la hausse (profitant de la dévalorisation relative du yen par rapport au dollar et surtout de la compétitivité retrouvée de grands secteurs exportateurs), mais les importations progressent : en particulier les produits manufacturés, qui représentaient 59 % des achats à l'étranger au premier semestre 1997, en dépit d'une croissance ralentie. L'automobile est, par exemple, un domaine où les Européens (entendons les Allemands et les Anglais, car les Français sont si loin derrière...) ont fait une remarquable percée (6,8 % du marché au cours de la première moitié de 1997).

Le « big bang » financier devrait en outre entraîner un essor des achats de gros ordinateurs américains par les banques japonaises, qui doivent renouveler leur système informatique pour gérer de nouveaux instruments financiers. Les inefficacités du secteur se traduisent par une perte évaluée par l'Agence de planification à 22 % dans le coût de fonctionnement.

Dans le domaine de la consommation, il était rare de voir au début de la décennie des détaillants étrangers ayant pignon sur rue dans les villes japonaises. Ce n'est plus le cas. Après le phénomène des *discount shops* ouvertes par des Japonais entreprenants qui, court-circuitant les réseaux de distribution traditionnels, cassaient les prix des produits importés (cosmétiques, alcools), les détaillants étrangers (américains en tête) sont apparus, donnant un coup de fouet à un secteur longtemps à l'abri des mécanismes du marché.

Si le Japon change, pourquoi alors le même schéma (le gonflement de l'excédent) se reproduit-il ? N'oublions pas que l'archipel a absorbé en cinq ans un choc énorme, à la fois conjoncturel et structurel : le dégonflement de la « bulle », qui, avec son fardeau de mauvaises créances, l'a entraîné dans la récession, un yen fort entamant sa compétitivité internationale, mais aussi un appareil productif étouffé par les réglementations et un fort déficit budgétaire. Il l'a fait en maintenant l'emploi (le taux de chômage n'est que de 3,5 %) et en tenant *grosso modo* ses engagements internationaux. Mieux, depuis le début de l'année, le Japon crée à nouveau des postes de travail (880 000 en six mois) et les salaires ont progressé en valeur réelle bien qu'ils soient entamés par le relèvement des cotisations sociales et la taxe à la valeur ajoutée. Le pays sort finalement lentement de la récession : en 1996, son produit intérieur brut a progressé de 3,6 %. Cette reprise reste fragile.

VIEILLISSEMENT

Si certains secteurs (automobile, électronique) ont reconquis de manière extraordinaire leur compétitivité internationale par des gains de productivité, en réduisant leurs coûts de 30 à 40 %, d'autres sont toujours en convalescence, voire malades (banques, immobilier, construction).

Sans sombrer dans le catastrophisme des médias nippons, le vieillissement accéléré de la population est en outre un lourd fardeau pour l'avenir. Le Japon n'a guère d'autres alternatives pour y faire face que de rendre plus efficace sa machine productive. La détérioration des indices de croissance et des échanges devrait inciter les dirigeants du pays à accélérer une réforme globale de l'économie.

D'autant plus que le gouvernement, qui entend remédier à un déficit budgétaire équivalent à 7 % du PIB, ne peut guère donner satisfaction, dans l'immédiat, à Washington en lançant un nouveau train de mesures de relance de la croissance. Le Japon est dans une phase de transition. Il a néanmoins besoin d'un peu de temps et de patience de la part de ses partenaires.

Philippe Pons

Un mensonge bien ficelé
par Lionel Portier

Sida : l'éthique malmenée par la recherche médicale

UN DÉBAT INATTENDU, immédiatement doublé d'une polémique violente et hautement dérangeante, vient de s'ouvrir aux Etats-Unis, suite à la publication, dans les colonnes du prestigieux *New England Journal of Medicine*, d'une série de communications mettant en lumière le caractère « non éthique » de nombreuses recherches médico-scientifiques dans le domaine de la lutte contre le sida. Ces travaux conduits avec l'aval des autorités américaines, ont été pour l'essentiel mis en œuvre ces dernières années dans différents pays africains, en Thaïlande et en République dominicaine. Il s'agissait, pour les médecins et les scientifiques qui les menaient, de confirmer l'efficacité de l'action de certaines molécules antirétrovirales (l'AZT principalement) chez les femmes enceintes, de manière à prévenir la transmission du VIH entre ces femmes et l'enfant qu'elles portaient. Or, l'efficacité de cette thérapeutique a été, objectivement, démontrée dans les pays industrialisés dès le début des années 90, au point de faire l'objet de recommandations officielles dûment codifiées, dès 1994.

Outre-Atlantique, l'affaire fait grand bruit. Elle est d'ores et déjà assimilée à celle, de sinistre mémoire américaine, qui vit des médecins s'intéresser, avec l'aide des services de santé américains, de 1932 à 1972, à l'évolution *« naturelle en l'absence de traitement efficace »* de la syphilis chez quatre cent douze Américains noirs de faible niveau socio-économique. Mis en place à une époque où le corps médical ne disposait pas de médication réellement efficace, ce travail fut poursuivi bien après l'arrivée et la très large mise à disposition de la pénicilline à l'ensemble des patients syphilitiques. Il fallut alors que des médias américains – *The Washington Star* et *The New York Times* – dénoncent la situation pour que l'administration Nixon mette un terme à cette *« expérience »*. L'histoire des hommes en général, celle de la médecine et des sciences biologiques en particulier, pouvant n'être qu'un perpétuel balbutiement, le sida a aujourd'hui pris la place de la syphilis, une maladie avec laquelle l'infection à VIH partage de nombreux points communs, ceux inhérent aux maladies transmissibles par voie sanguine et, surtout, sexuelle.

DES PLACEBOS CONTRE LE VIH

Sur trois pages du *New England Journal of Medicine* daté du 18 septembre, les docteurs Peter Lurie et Sidney M. Wolfe du Public Citizen's Health Research Group de Washington dressent un réquisitoire accablant pour l'administration et le gouvernement américain représentés ici par l'Institut national américain de la santé, les Centers for Decisies Control, ou encore le programme national américain contre le sida. Les docteurs Lurie et Wolfe recensent quinze expérimentations médicales officiellement conduites en Côte d'Ivoire, Ouganda, Tanzanie, Afrique du Sud, Malawi, Thaïlande, Ethiopie, Burkina Faso, Zimbabwe, Kenya et République dominicaine. Selon eux, tous ces travaux violent clairement les directives édictées, précisément, dans ce domaine, par l'Organisation mondiale de la santé au début des années 90.

Ces études ont, au total, concerné 12 211 femmes enceintes séropositives vis-à-vis du VIH et chez lesquelles on cherchait à prévenir, au meilleur coût, la transmission maternofœtale du VIH. Le coût unitaire de cette thérapeutique médicamenteuse, dont l'efficacité a depuis longtemps été objectivement démontrée dans les pays industrialisés, est estimé, aux Etats-Unis, à mille dollars. Cette somme est, de fait, sans aucune mesure au regard des moyens dont disposent les personnes affectées par le VIH dans les pays du tiers-monde, qui paient le plus lourd tribut à cette épidémie. Les accusateurs du *New England Journal of Medicine* établissent que la moitié des femmes enrôlées dans ces études scientifiques ont pu bénéficier de l'AZT (à des doses dont tout laisse penser qu'elles pourraient ne pas être d'ordre thérapeutique) et que l'autre moitié n'a reçu que des placebos, substances chimiquement inactives et dont l'administration ne vise qu'à établir – d'un point de vue mathématique – l'efficacité des produits dispensés dans l'autre groupe.

Au total, on peut estimer à un millier le nombre d'enfants qui sont nés contaminés par le VIH parce que leur mère séropositive n'avait, quoique participant à une étude médicale, pas été traitée. L'administration américaine a même été jusqu'à s'opposer à des chercheurs de l'école de santé publique d'Harvard qui, conduisant une étude en Thaïlande, avait bâti un protocole expérimental respectant l'éthique, se sont vu demander, par leurs autorités de tutelle, de le modifier et d'avoir recours au placebo. Les arguments avancés pour justifier de tels travaux sont connus. Ils avaient été développé en France lors de la découverte d'une entreprise similaire lancée, au Sénégal, par des médecins parisiens (*Le Monde* du 14 novembre 1996). Défendant jusqu'à l'absurde les principes de la statistique médicale, les promoteurs justifient en substance leurs entreprises en se basant sur des données épidémiologiques (l'environnement fait que la maladie n'est pas véritablement la même) ou économique (le malade du tiers-monde soumis au placebo n'aurait de toute manière, pas eu accès au médicament).

Pour certains, ces arguments ne résitent pas aux principes élémentaires de la morale médicale et des lois universelles de la biologie. *« Nous ne discutons qu'exceptionellement de ces questions dans nos milieux professionnels où généralement le niveau de réflexion éthique est très bas*, confie un spécialiste des maladies infectieuses, *la vérité est que certains parmi nous font dans le tiers-monde ce qu'ils n'osent ou ne peuvent faire chez eux. Et, de fait, les malades du sida vivant dans le tiers-monde sont aujourd'hui utilisés comme des cobayes. »*.

Jean-Yves Nau

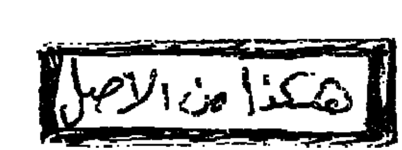
RECTIFICATIFS

MARIE-LAURE SCHNEITER

Marie-Laure Schneiter, citée à propos de l'opération « ville sans voitures » de La Rochelle (*Le Monde* du 10 septembre), n'est pas vice-présidente, mais une élue, du mouvement écologiste indépendant, et conseiller de Paris. Elle est vice-présidente du comité antipollution.

DÉBAT PUBLIC

Jean-François Le Grand, membre de la Commission nationale de débat public, n'est pas ancien président de France nature environnement, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 5 septembre, mais sénateur (RPR) de la Manche.



DISPARITION

Jean de Lipkowski

Gaulliste, radical et de gauche

ANCIEN MINISTRE et ancien député gaulliste, Jean de Lipkowski est mort, *samedi 20* septembre à Paris. Il avait soixante-dix-sept ans.

Sa mère fut une des figures de la IVe République. Lui ne cessa d'arpenter les couloirs du Palais-Bourbon de 1962 à 1993, où son esprit caustique, son sens de la formule assassine lui ont créé bien des inimitiés. La passion de la politique réunissait Irène de Lipkowski et son fils, mais l'un et l'autre furent toujours des francs-tireurs, aux marges de leur camp : le gaullisme. Pour elle, c'était par atavisme familial. Fille d'un conseiller général de la Seine, belle-fille d'un sénateur radical du Jura, Charles Dumont, qui fut ministre sous la IIIe République, elle devint une égérie du gaullisme issue de la Résistance. Son mari, déporté, mourra à Buchenwald ; un de ses fils fut tué en combattant au côté du général Leclerc. Jean servit dans les troupes parachutsistes des Forces françaises libres.

Le gaullisme politique ne pouvait que les accueillir. Membres fondateurs du RPF, Jean de Lipkowski et sa mère ne cessèrent de lutter contre l'ancrage à droite du parti du général. Ils s'associèrent pour créer l'Union démocratique du travail (UDT) qui longtemps s'en voulut l'aile gauche. Irène, élue député de la Seine en 1951 sur la liste du RPF, ne tarde pas à s'éloigner de ce mouvement. Pendant ce temps, Jean, né le 25 décembre 1920, diplômé d'études supérieures de droit privé et public, et de l'école libre des sciences politiques, entama une carrière diplomatique qui le conduisit en Chine, en Espagne, au Maroc, en Tunisie et au Liban. Les affaires étrangères furent toujours sa passion.

La mère et le fils, marqués par le radicalisme, se rangèrent, lors des élections de 1956, sous la bannière du Front républicain de Pierre Mendès France. Jean de Lipkowski fut élu en Seine-et-Oise. Sa mère fut battue. Inscrit au groupe de l'UDSR, il y retrouva son ami Roland Dumas et y tissa des liens avec François Mitterrand qui ne se relâchèrent jamais.

ÉLU À ROYAN

En 1958, ils sont tous les deux battus ; elle par un gaulliste, lui par un communiste. Il émigre, alors, pour s'implanter dans les terres familiales de Royan. Sous l'étiquette UNR-UDT, il y gagne un siège en 1962, qu'il ne perdra qu'en 1995, lorsque le RPR, le jugeant trop âgé, lui opposera Didier Quentin, un proche de Jacques Chirac qu'il avait longuement servi à la mairie de Paris. Les électeurs alors se séparèrent de « Lip ». Son implantation locale fut, au demeurant toujours cahotique, contesté en permanence par les centristes, devenus giscardiens, de son département. Elu maire de Royan en 1965, il perdit cette fonction en 1977, avant de la retrouver de 1983 à 1989. S'il fut conseiller général de Charente-Maritime de 1973 à 1992, il donna toujours la priorité à son action parisienne et plus excatement diplomatique.

Sa connaissance du monde asiatique, arabe et africain fut mise à profit par tous les présidents de la République.

Il fut ainsi secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à la fin du second septennat de Charles de Gaulle, le resta sous pratiquement tout le mandat présidentiel de Georges Pompidou, devint ministre de la coopération à la fin du gouvernement Chirac, de janvier à août 1976, lorsque Valéry Giscard d'Estaing était à l'Elysée. François Mitterrand lui-même en fit un de ses envoyés personnels lors de la guerre du Golfe.

Ce ne fut jamais, il est vrai, un adversaire acharné du socialisme mitterrandien. Il fut de ceux qui mirent en contact Jacques Chirac et le candidat de l'union de la gauche dès la fin de 1980. Entre les deux tours de la présidentielle de 1981, il fut des députés gaullistes qui cachèrent mal leur préférence pour François Mitterrand opposé à Valéry Giscard d'Estaing.

« MAIN TENDUE »

Sous la première cohabitation, il fut souvent l'envoyé commun en Asie et au Moyen-Orient du président de la République et du premier ministre. En tant que rapporteur, à l'Assemblée nationale, du projet autorisant la ratification de l'acte unique européen, négocié par les gouvernements socialistes, il aida grandement Jacques Chirac à vaincre les réticences d'une partie des députés RPR. Lors des tentatives de rénovation du mouvement gaulliste de juillet 1988, il proposa même d'accepter « la main » que pourraient tendre les socialistes. Sa chaleureuse approbation de la nomination d'Edith Cresson à Matignon, en mai 1991, ne tint donc pas simplement à la tendre amitié qui les liait depuis longtemps.

Ce gaulliste de gauche, mâtiné de radical, ne fut jamais un chiraquien de cœur. Il le fut simplement de raison, lorsque le président du RPR et celui dont il avait fait son bras droit, Alain Juppé, furent contestés par des vagues successives de « rénovateurs », au début du second septennat de François Mitterrand, usant alors de son art des phrases assassines contre Philippe Séguin. Gaulliste d'origine, Jean de Lipkowski s'est toujours méfié de ceux qui voulaient seuls profiter de l'héritage du général.

Thierry Bréhier

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 19 septembre sont publiés :

● **Amiante** : un décret relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis.

● **Enseignement privé** : un arrêté portant extension du régime de la Sécurité sociale des étudiants aux élèves de certains établissements d'enseignement supérieur privés.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Lille. Nantes. Poses. Rouen.

Le 23 septembre 1931,

André

vient au « Monde ».

Bon anniversaire.

Décès

– Jeanne et Jean Claude Gandar,
Bernadette et Gilbert Merlio,
Jean-Albert et Francine Babin,
Bernard et Brigitte Babin,
Colette Babin,
Dominique et Brigitte Babin,
ses enfants,
Pierre et Annick Gandar,
Catherine Gandar,
Lorraine et Jean-Marc Lernould,
Julien Gandar,
Jean-Philippe et Christine Merlio,
Jean Christophe Merlio,
Laurent et Myriam Merlio,
Frédéric et Françoise Babin,
Laurence et Piero Brozzu,
Valérie et Gérald Causse,
Stéphanie et Christophe Le Camus,
Samuel Babin,
Sylvie et Vincent Cohn,
Nicolas et Sarah Babin,
Benoît Babin,
Marie Babin,
Jean Baptiste Babin,
Mathieu Babin,
ses petits-enfants,
Et ses vingt-cinq arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mme Jean BABIN,

survenu à Bordeaux, le 19 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Varennes-en-Argonne (Meuse), le mardi 23 septembre, à 16 heures.

Elle a rejoint son mari, le recteur

Jean BABIN,

décédé le 14 décembre 1978.

19, rue Frantz-Despagnet,
33000 Bordeaux.

– Le 16 septembre 1997,

Daniel BAUBY

a rejoint son fils,

Jean-Dominique BAUBY,

parti le 9 mars 1997 au pays des papillons.

Mme Daniel Bauby-Nastorg,
son épouse,
Théophile et Céleste,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Et les amis de Jean-Dominique,
vous invitent à vous associer à leurs pensées en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le mercredi 24 septembre, à 15 heures.

79, quai André-Citroën,
75015 Paris.

– *Mme Jean Chanal,*
son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
Sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CHANAL,

survenu à Paris, le 19 septembre 1997, *dans sa soixante-dix-huitième année.*

L'inhumation aura lieu le mercredi 24 septembre, à 15 h 15, au cimetière Montreuil de Versailles (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue du Général-Beuret,
75015 Paris.

– Mme Evelyne Demay,
Marianne, Pascal Damay-Lavaut
et leur fils Thomas,
Marc-Antoine Demay,
Jean-François Demay,
M. et Mme Jean Kossanyi
et leurs enfants,
sa famille,

Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Louis DEMAY,
ancien directeur
de l'Institut Arthur Vernes,
chef de service
de médecine générale,

survenu le 18 septembre 1997, à l'âge de soixante-trois ans.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 23 septembre, dans la plus stricte intimité.

« Sur la langue
goût écœurant de l'adieu
et non plus sel de l'à bientôt. »
Michel Leiris.

22, avenue Maurice-Thorez,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Hélène Mager-Santos,
Manuela et Caroline Santos,
Hélène et Serge Karsenti,
Aline et Daniel Meunier,
Ita Gertler,
ses enfants et petits-enfants,
Claude de Montgolfier-Kouévi,
Laurent Mugnier,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur mère, grand-mère, belle-mère, belle-sœur, tante et amie,

Hinda Lola GERTLER.

L'inhumation aura lieu le mardi 23 septembre, à 11 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons à la Ligue contre le cancer seront les bienvenus.

– Le médecin général Helfft, des TDM (2e Sce c.r.),
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, de leur très chère épouse et parente,

Andrée HELFFT,
née MARMIER,

enterrée dans la plus stricte intimité au nouveau cimetière de Neuilly-sur-Seine.

– Périgueux.

L'équipe du *Théâtre de la Vache Cruelle*
profondément bouleversée, fait part du décès de son directeur artistique,

Pierre ORMA,
comédien et metteur en scène,

survenu le 14 septembre 1997, dans sa soixante-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu le 16 septembre, *au cimetière de Tourtoirac (Dordogne).*

Le Palace,
15, rue Bodin,
24000 Périgueux.

– Le comte et la comtesse Raymond de Pesquidoux,
leurs enfants et petits-enfants,
Le comte Henri Bégouën,
ses enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Bertrand de Pesquidoux,
leurs enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Xavier de Pesquidoux,
leurs enfants,
ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père,

le comte Arnaud de PESQUIDOUX

Jean Taillemagre
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et Lettres,

survenu le 20 septembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 septembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre, 32460 Le Houga.

[Sous le nom de plume de Jean Taillemagre, Arnaud de Pesquidoux a signé dans *le Monde*, de 1947 à 1973 une chronique consacrée aux campagnes : *la Vie aux champs*. L'Académie française lui avait décerné le prix Durchon-Louvet en 1974. La rédaction du *Monde* s'associe à la douleur de sa famille et de ses proches.]

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 23 septembre 1987,

Ange BLONDEAU

quittait les siens.

Sa famille demande à ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, une pensée, une prière.

– Le 23 septembre 1995,

Claude DREVET

quittait brutalement sa famille et ses amis.

Il est toujours présent et vivant dans leur mémoire et dans leur cœur.

– Claude Blanvillain,
Alain Maire,
Et ses amis,
rappellent le souvenir de

Pierre-Jean PATRIGOT,

disparu le 23 septembre 1991.

Ne l'oublions pas.

Colloques

Centre International de Recherche
sur les Juifs du Maroc (CRJM)
président : Robert Assaraf,
189, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-45-49-61-40
Fax : 01-45-48-24-83.

Table ronde :
Les Juifs du Maroc au XIXe siècle :
Continuité et ruptures
(22-24 septembre 1997)
Le 23 septembre 1997, à 18 heures :
présentation par Michel Abitbol
et Moshé Bar-Asher
de l'ouvrage de Haïm Zafrani
« Recherches
***sur les Juifs du Maghreb* »**
(numéro spécial de la revue
de l'Institut européen
d'études hébraïques)
Séance de clôture :
le 24 septembre 1997, à 18 h 30
Présentation par Michel Abitbol
du livre de Robert Assaraf
« Mohammed V et les Juifs du Maroc
à l'époque de Vichy »
(Éditions Plon)

Salons de la SEIN,

4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Sur invitation personnelle.

CHINE
COLLOQUE
GESTION TERRITORIALE
ET AMÉNAGEMENT URBAIN

1. Comprendre les mécanismes administratifs et politiques du développement chinois.
Rencontrer les autorités provinciales maîtres d'œuvre du développement actuel, tisser des relations.
2. Aborder le colossal problème de l'aménagement urbain.
3. Participer au développement de la première future mégalopole industrielle mondiale, celle de la basse vallée du Yang tsé (300 millions d'habitants).

Venez au colloque
7 au 14 novembre, à Nankin, 14 800 F.
Demande de dossier d'informations :
Fax : 01-60-70-92-72
Tél. M. Costa S. : 01-42-86-16-87

Communications diverses

– *L'hébreu moderne/biblique* pour tous en dix séances ou à distance. Stages *express individuels du professeur J. Benaudis* : 01-47-97-30-22/06-60-43-45-78.

CARNET DU MONDE

Tél. : 01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

PRIVATISATION La période de réservation pour l'achat d'actions de France Télécom s'ouvre mardi 23 septembre. La vente ferme des titres aura lieu du 7 au 14 octobre, après fixation du prix définitif. La première cotation interviendra le 20 octobre, à Paris et à New York. ● LA MISE EN BOURSE de 20 % du capital de l'exploitant téléphonique s'annonce comme la plus grosse opération jamais menée sur le marché français. L'Etat espère récolter près de 40 milliards de francs. ● FRANCE TÉLÉCOM compte séduire 2 millions de petits porteurs. Les particuliers bénéficieront d'un rabais de 5 francs par titre sur le prix de vente. ● LES MILIEUX FINANCIERS ne doutent pas du succès de l'opération. Pour les investisseurs institutionnels, étrangers ou nationaux, le titre s'annonce incontournable. Il entrera dans la composition de l'indice CAC 40.

France Télécom espère attirer deux millions de petits actionnaires

La mise en Bourse de l'opérateur national devait être lancée le 22 septembre. Cette opération, d'une quarantaine de milliards de francs, sera la plus importante jamais réalisée sur la place de Paris. L'action coûtera entre 165 et 185 francs pour le public

PRÈS DE 40 MILLIARDS de francs de recettes espérées, 2 millions de petits porteurs attendus... La privatisation partielle de France Télécom s'annonce comme la plus grosse opération jamais menée sur le marché boursier français, plus lourde que la privatisation d'Elf Aquitaine, qui servait de référence depuis janvier 1994 (35,7 milliards de francs).

Dès mardi 23 septembre, les particuliers pourront réserver dans leurs banques des actions de l'exploitant téléphonique. La fourchette de prix à l'intérieur de laquelle sera vendue l'action a été être communiquée lundi 22 septembre : 170 à 190 francs. Le prix définitif, qui dépendra de l'engouement des investisseurs, sera annoncé le 6 octobre, les particuliers bénéficiant d'un rabais de 5 francs par titre. La période de vente effective s'étendra du 7 au 14 octobre, la première cotation de l'action étant prévue le 20 octobre, à Paris et New York.

Parallèlement, 3 % à 4 % des actions de France Télécom seront proposés aux employés : 62 % d'entre eux, selon un sondage interne, se déclarent prêts à acheter. Une augmentation de capital interviendra aussi l'an prochain, afin de permettre à France Télécom de financer l'acquisition d'actions de son partenaire allemand Deutsche Telekom. Le gouvernement français souhaite des participations croisées de 7,5 %.

« INCONTOURNABLE »

La mise en Bourse portant sur 20 % du capital de France Télécom, l'opération devrait valoriser l'entreprise entre 150 et 215 milliards de francs. A la veille de l'annonce de la fourchette de prix, les estimations des analystes oscillaient entre 150 et 200 francs par action. Mais, comme l'Etat reste l'actionnaire majoritaire et qu'une large partie des salariés conserve son statut de fonctionnaires, certains analystes estimaient le « juste prix » à environ 160 francs.

Sur les marchés, personne ne doute du succès de l'opération. « *Il faudrait vraiment un krach boursier pour que cela se passe mal* », estime un professionnel. Pour les investisseurs institutionnels étrangers, le titre France Télécom, représentant un secteur en pleine croissance, sera d'autant plus « incontournable » qu'il va faire partie de l'indice CAC 40, qui regroupe les principales valeurs françaises. Pour les « zinzins » (investisseurs institutionnels) français, et notamment pour les compagnies d'assurances, « *l'action France Télécom sera une bonne alternative aux placements obligataires. Vendue peu cher, offrant une bonne visibilité sur ses résultats futurs, c'est une action qui générera un bon rendement, avec une volatilité plus faible qu'une action traditionnelle* », estime Pascal Riégis, responsable du département de recherche de la société de Bourse Oddo, qui estime l'action France Télécom à 190 francs. « *A ce prix, elle offre déjà un rendement global proche de celui du marché obligataire : 4,7 % en 1997, 5,4 % en 1998 et plus de 6 % en 1999, alors que le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans est de 5,4 %.* »

Pour les particuliers, le succès populaire devrait être au rendez-vous. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Investir*, Michel Bon, président de France Télécom, avance prudemment : « *Nous espérons nous approcher des 2 millions d'investisseurs individuels. Nous serons tout de même contents si le nombre de nos souscripteurs est de 1,5 million puisque la moyenne des dernières mises en Bourse s'élève à 1 million. La question qui se pose est de savoir si les atermoiements de ces derniers mois vont gêner ou, au contraire, stimuler l'opération.* »

« *Parmi les sociétés publiques*, commente un analyste, *France Télécom est celle qui a la meilleure image auprès du public. Les télécommunications sont, en outre, perçues comme un marché très porteur. Même si leur facture baisse, les Français ne pensent pas que cela peut peser sur les résultats de France Télécom. Au contraire, cela renforce la popularité de ce groupe.* »

Sophie Fay et Philippe Le Cœur

L'action de Deutsche Telekom malmenée

L'action « T », comme on appelle outre-Rhin l'action de Deutsche Telekom, est malmenée depuis plusieurs jours. Vendredi 19 septembre, elle cotait 33,46 marks, après de fortes baisses les 12 et 18 septembre. Vendue 28,5 marks lors de son introduction en Bourse en novembre 1996, elle avait atteint un niveau record le 17 juillet, à 44,55 marks. Ces baisses tiennent au fait que certains des éléments financiers, liés à l'ouverture à la concurrence début 1998, et arrêtés ces derniers jours par les pouvoirs publics, ont été jugés moins favorables que prévu par les investisseurs. Ces derniers ont également été déçus par les résultats du premier semestre 1997.

Les plus gros bénéfices français

France Télécom est le quatrième exploitant téléphonique mondial.
● **Chiffre d'affaires :** 151,3 milliards de francs en 1996. Au terme du premier semestre 1997, il s'élève à 76,8 milliards de francs.
● **Résultat net :** 2,1 milliards de francs en 1996 (mais 14,47 milliards de francs si l'on ne prend pas en compte les éléments spécifiques au changement de statut). Au premier semestre 1997, il s'élève à 8,9 milliards de francs.
● **Effectifs :** 165 200 personnes au 31 décembre 1996.

La bataille du téléphone ne fait que commencer

ANALYSE

Pour une entreprise à la culture technique, le marketing est un défi majeur

MICHEL BON, le président de France Télécom, a obtenu la privatisation partielle qu'il réclamait, avec mise en Bourse des actions de l'exploitant téléphonique. Il peut être satisfait. Mais le plus dur reste à venir. Désormais seule face à ses défis, l'entreprise ne pourra plus repousser à plus tard les nécessaires remises en cause en s'abritant derrière l'argument selon lequel, avec un statut juridique différent et une cotation en Bourse, tout changerait comme par miracle.

France Télécom va maintenant devoir démontrer que cette question préalable n'était pas l'arbre cachant la forêt. Qu'au plan des compétences humaines, de l'organisation, de la définition et de la commercialisation de nouveaux produits et services, de la conquête de nouveaux marchés, tout, également, a été préparé. Car autant, sinon plus, qu'une mise en Bourse, qui devrait lui apporter des moyens financiers nouveaux, ces éléments conditionneront la capacité de France Télécom, héritière du monopole, à absorber le choc de l'ouverture totale de son marché à la concurrence, début 1998.

Ce choc s'annonce frontal. Les analystes financiers prévoient une bataille plus brutale qu'en Grande-Bretagne, seule véritable référence européenne à ce jour en matière de libéralisation des télécommunications. Au Royaume-Uni, le téléphone n'a été que progressivement ouvert à la concurrence à partir de 1984, en une dizaine d'années. Sur cette période, l'opérateur « historique » BT (ex-British Telecom), équivalent de France Télécom, n'a cédé qu'un peu plus de 10 % de parts de marché.

EFFORTS COMMERCIAUX

En France, comme dans toute l'Union européenne, à compter du 1er janvier 1998, la donne sera d'emblée radicalement différente. Ce sont l'ensemble des services téléphoniques classiques (le téléphone filaire par opposition au téléphone mobile) qui seront simultanément ouverts à la concurrence : il sera possible de choisir entre plusieurs opérateurs pour téléphoner localement, à l'échelle nationale, ou vers l'étranger.

France Télécom devra déployer des efforts commerciaux sans précédent pour convaincre les consommateurs de ne pas céder aux charmes des concurrents. Identifier les besoins, concevoir des services spécifiques... Pour une entreprise dont la culture est technique, se mettre au marketing sera un défi majeur. Il y a peu, la mission du groupe et de ses salariés était de « tirer des lignes » pour équiper les Français.

France Télécom a déjà apporté la preuve qu'il sait se défendre dans le téléphone mobile, l'un des rares domaines déjà soumis à la concurrence. Mais la mutation n'a pas atteint la téléphonie classique, ses structures de décision, ses méthodes, la formation et la motivation du personnel. De nombreuses actions ont toutefois été engagées. France Télécom s'est structuré, depuis un an, par types de clientèles (entreprises, grand public...). Plus de 20 000 salariés ont changé de métier, bon nombre étant redéployés du technique vers le commercial et le contact avec la clientèle. Des recrutements de jeunes accompagnent la mise en œuvre de préretraites.

La politique de tarification a subi un toilettage. Le prix des communications nationales et internationales a été abaissé, pour ne pas offrir aux futurs concurrents trop de marge de manœuvre. Des formules de forfaits ont fait leur apparition.

Mais le secteur impose d'innover en permanence au plan technique. L'entreprise, qui jouit d'une réputation d'excellence au niveau mondial, ne risque-t-elle pas de subir désormais la « dictature de la rentabilité », au détriment de la recherche-développement ? Les coupes pratiquées dans les investissements depuis plus d'un an afin de préparer l'entrée en Bourse – notamment l'arrêt de projets liés à la diffusion de services multimédia sur les réseaux téléphoniques – suscitent des interrogations.

Attaqué sur son pré carré national, où il est appelé à perdre des parts de marché, France Télécom devra aller chercher hors de ses frontières des revenus complémentaires. Les opportunités ne manquent pas. Le mouvement de libéralisation a gagné l'ensemble de la planète et un grand nombre de pays ouvrent leurs marchés à la concurrence.

Dans la téléphonie mobile, France Télécom est déjà présent dans seize pays. Mais son internationalisation dans la téléphonie classique reste marginale. S'il a su s'implanter en Argentine et au Mexique, le groupe français n'a gagné aucune concession sur les grands marchés d'Europe. Pendant ce temps, BT tissait sa toile, multipliant les alliances, comme avec la Générale des eaux en France. A la décharge de France Télécom, il faut souligner que la plupart des opérateurs, européens ou américains, en sont, eux aussi, à leurs premiers pas hors de leurs frontières.

TROIS TÉNORS

Le groupe, à travers la société Global One, qu'il a créée avec l'allemand Deutsche Telekom et l'américain Sprint, est également l'un des trois ténors – avec le britannique BT et l'américain AT & T – présents pour couvrir la clientèle des multinationales à la recherche d'un seul fournisseur mondial. Il ne faut pas oublier non plus que France Télécom est entré, aux côtés de Deutsche Telekom, au capital de Sprint, qui est le numéro trois du téléphone longue distance (appels nationaux et internationaux) outre-Atlantique.

France Télécom ne pourra pas faire l'économie d'une clarification de ses relations avec Deutsche Telekom. Le partenariat entre les deux groupes a été initié au début des années 90. Mais, au-delà de Global One, qui représente encore une activité assez limitée, leur alliance n'a guère trouvé d'autres concrétisations. Au contraire, ces derniers mois, les deux groupes ont plus souvent agi en sens contraire que conjointement.

Le gouvernement français a indiqué que France Télécom, après sa mise en Bourse, et son partenaire allemand, privatisé depuis un an, devraient échanger des participations. Il ne faudrait pas que cette opération reste un simple alibi politique, destiné à illustrer la force de l'axe franco-allemand. Sur le plan industriel, commercial et international, les deux opérateurs ont probablement beaucoup à gagner d'une coopération véritablement renforcée.

Ph. L. C.

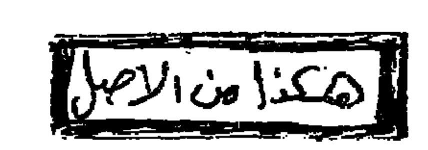
Eurotunnel dégage son premier bénéfice d'exploitation

POUR LA PREMIÈRE FOIS, au premier semestre 1997, Eurotunnel a dégagé un résultat d'exploitation après amortissement positif, de 120 millions de francs, à comparer avec une perte de 229 millions au premier semestre 1996. Après l'incendie qui a ravagé le tunnel le 18 novembre 1996, l'activité de la navette passagers n'a repris son rythme normal qu'après le 15 mai. Celle de la navette fret n'a pu reprendre qu'au 15 juin, date de l'achèvement des travaux. Le chiffre d'affaires du *shuttle* a régressé de 30 %. Mais les pertes d'exploitation qui en ont résulté ont été prises en charge par les assurances (513 millions) et les recettes totales ont cru de 12,4 %, à 2,250 milliards de francs. Les coûts d'exploitation ont décru de 8 %. Sur l'ensemble de l'année, Eurotunnel prévoit d'atteindre, voire de dépasser, ses objectifs : dégager un résultat d'exploitation de 395 millions de francs.

En tenant compte des frais financiers, la perte nette sur les six premiers mois de 1997 s'élève à 3,1 milliards de francs. Ce chiffre ne tient pas compte du plan de restructuration financière qui a été voté par les actionnaires lors de l'assemblée générale du 10 juillet, qui aurait permis une économie d'un milliard. Les 174 banques créancières vont obtenir, dans un premier temps, 45 % du capital en convertissant une partie de leurs créances en actions. Ainsi, les charges financières, qui auraient dû s'envoler jusqu'à plus de 15 milliards de francs en 2005, seront plafonnées pendant huit ans à 3,5 milliards. Le syndicat bancaire doit encore voter ce plan. « *C'est en cours. On espère que cela sera fait d'ici à la fin de l'automne* », dit-on chez Eurotunnel. Eurotunnel ne prévoit pas de dégager un résultat net positif avant 2004.

D'après le *Financial Times* du 22 septembre, l'accord de principe sur l'extension de la concession à 99 ans est menacé par Londres, qui demande une augmentation du fret transporté.

Virginie Malingre



Pour les anciens salariés d'Everite, Saint-Gobain réalise du sur-mesure

Cette filiale, fermée, fabriquait de l'amiante

APRÈS LA SAMARITAINE, Everite. Pour la seconde fois, un arrêt de la Cour de cassation annulant un plan social a débouché sur un accord d'entreprise portant sur la réintégration ou l'indemnisation des salariés concernés de cette filiale de Saint-Gobain. Mais, à la différence du grand magasin parisien toujours en activité, Everite présente une particularité : non seulement l'usine concernée, située à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), est fermée, mais le produit qu'elle fabriquait – des plaques de fibro-ciment à base d'amiante – est désormais prohibé.

Suite à un arrêt célèbre de la *Cour de cassation* annulant le plan social (*Le Monde* du 22 mai 1995) et confirmé en novembre 1996 par la cour d'appel de renvoi, 57 des 153 salariés licenciés pour motif économique ont saisi le conseil des prud'hommes du tribunal de Melun. Sur ce nombre, 39 ont demandé leur réintégration et 18 des indemnités. Le 10 juillet dernier, le tribunal, s'inspirant de la *« jurisprudence Samaritaine »* selon laquelle la nullité d'une procédure de licenciement entraîne la nullité des licenciements eux-mêmes, a ordonné leur réintégration. Suite à ce jugement, la direction et les anciens représentants des salariés se sont retrouvés durant le mois de juillet pour négocier. Un accord a été signé par la CGT, la CFDT et la CFE-CGC le 6 août. Pour éviter tout recours ultérieur, il ne concerne pas seulement les 57 salariés qui sont allés aux prud'hommes mais tous les anciens salariés de l'usine ayant subi une rupture de leur contrat de travail.

MESURES D'ÂGE

Or, sur les 153 salariés, 25 avaient été reclassés dans le groupe. Environ 125 salariés sont donc concernés par l'accord. Direction et syndicats ont fait du « sur-mesure » prévoyant plus de vingt cas différents. Parmi ceux-ci, 29 personnes vont être *« affectées »* – officiellement, la direction ne parle pas de *« réintégration »* – dans un métier du groupe Saint-Gobain semblable à celui qu'ils occupaient auparavant. Par ailleurs, 25 personnes de plus de 54 ans vont bénéficer de mesures d'âge. Les autres personnes – environ 75 anciens salariés – seront indemnisées en fonction de leur situation personnelle.

La validité de l'accord étant de trois mois, les anciens salariés ont jusqu'au 6 novembre pour entrer en contact avec leur ancien employeur.

Frédéric Lemaître

La BNP devrait signer un accord permettant l'embauche de jeunes

Les départs seront accélérés et le temps partiel sera développé

La BNP devrait signer cette semaine avec deux syndicats un *« accord pour l'emploi 1998-1999 »* renouvelant celui de 1994. L'emploi va décroître de 1 000 personnes par an, mais des départs anticipés *permettront l'embauche de 1 000 jeunes en deux ans, dont 750 en* contrat à durée indéterminée.

SAUF SURPRISE de dernière minute, la direction de la BNP devrait signer, cette semaine, avec au moins deux syndicats, un accord sur l'emploi portant sur les années 1998-1999. *Signe de l'amélioration du climat général* : en 1994, le premier accord – qui portait sur trois ans – s'intitulait *« Protocole pour la défense de l'emploi »*. Aujourd'hui, le texte remis aux syndicats est un *« Accord pour l'emploi 1998-1999 »*. La direction ne s'est pas engagée au-delà en raison des conséquences encore incertaines sur l'emploi liées à l'introduction de l'euro. Néanmoins, la pyramide des âges est telle que les départs à la retraite se multiplieront dès les premières années du siècle prochain, résolvant en grande partie les problèmes de sureffectifs.

En attendant, la direction compte poursuivre la régulière diminution d'effectifs menée depuis plusieurs années. En 1998 et 1999, ceux-ci continueront donc de décroître d'environ 1 000 par an (sur 35 000 personnes aujourd'hui). Mais l'objectif de l'accord est d'éviter tout licenciement. Pour ce faire, les signataires mettent en avant deux principes puis développent trois mesures principales. Parmi les principes : la solidarité doit présider la gestion de l'emploi. Si des sureffectifs sont constatés dans un service, il faut les résoudre en reclassant les salariés concernés dans les autres secteurs de la banque. Deuxième engagement : les huit centres d'appui en province – que l'informatique remet en question – ne seront pas fermés durant les deux prochaines années mais devront s'orienter vers de nouveaux métiers.

PRÉRETRAITES

Parmi les mesures adoptées : la mobilité est désormais considérée comme pouvant être nécessaire à la préservation de l'emploi, ce qui n'était pas explicitement le cas en 1994. Deuxième type de mesures, de loin le plus important : l'augmentation du turn-over. Celui-ci prendra plusieurs aspects. Outre 200 départs en retraite à 60 ans, des salariés pourront partir en préretraite dès 57 ou 58 ans ; 500 personnes sont, chaque année, dans ce cas de figure. Par ailleurs, les départs aidés continueront à être encouragés ; 350 personnes quittent chaque année l'entreprise dans ce cadre, dont un certain nombre pour créer leur propre société, avec succès selon la direction. Troisième volet du turn-over : le développement du temps partiel. Un accord en fixera prochainement les modalités concrètes, mais la banque estime que le temps partiel, qui concerne aujourd'hui environ 12 % des effectifs, pourrait en concerner 17 % à 18 % à l'avenir. Ainsi, plus de 250 personnes pourraient choisir cette forme de travail l'année prochaine et autant la suivante.

En contrepartie de ces dispositifs, la direction a, cette fois, accepté de s'engager explicitement sur un nombre d'embauches. Le projet d'accord parle du recrutement d'au moins 1 000 jeunes en deux ans, dont 750 en contrat à durée indéterminée. En 1996, la BNP a recruté 400 contrats à durée indéterminée. Elle devrait en recruter environ 500 cette année, mais elle n'avait pris aucun engagement écrit.

L'accord de 1994 ayant été signé par la CFTC et le SNB-CGC, il est vraisemblable que ces deux syndicats apposent à nouveau leur signature. La position de la CFDT, principal syndicat de la banque, est plus incertaine.

Si les partenaires sociaux ont tenu à boucler leur négociation avant la conférence nationale de l'emploi pour montrer que la politique de l'emploi est un élément stratégique de l'entreprise, une clause de rendez-vous est prévue en cas de modification de l'environnement.

F. Le.

DÉPÊCHES

■ **KIA : le conglomérat sud-coréen a déposé son bilan,** *lundi 22 septembre, malgré un plan de* restructuration financière engagé en juillet. Le groupe espère sauver ses activités dans l'automobile.

■ **MARSEILLAISE DE CRÉDIT : la banque publique** a annoncé une perte de 12,9 millions de francs au premier semestre. Elle avait enregistré un déficit de 17 millions de francs en 1996, malgré les 850 millions de francs versés cette année-là par son actionnaire. Selon son président, M. Habib Deloncle, la SMC n'aura pas besoin d'une nouvelle recapitalisation de l'Etat.

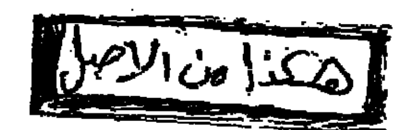
■ **FIRST UNION : le Banco Santander,** le plus important groupe bancaire d'Espagne, a annoncé, vendredi 19 septembre, *avoir réalisé* une plus-value de 200,40 milliards de pesetas (*plus de 8 milliards de francs*) avec la vente de 7,9 % *du capital* de la banque américaine. Cette cession, annoncée le 11 septembre, s'est effectuée sur le marché américain par le biais d'une offre publique d'actions.

■ **IBM : la compagnie informatique américaine** devait annoncer, lundi 22 septembre, qu'elle est parvenue à remplacer l'aluminium par du cuivre dans ses circuits de semiconducteurs. Cette percée technologique inédite doit permettre de fabriquer des puces plus facilement et de les doter de meilleures performances.

■ ***TRANSPORT AÉRIEN* : deux avions d'Air France et d'AOM** assurant la liaison entre la Guyane et la Métropole n'ont pas pu embarquer leurs passagers, dimanche 21 septembre, à l'aéroport de Cayenne. Depuis une semaine, un mouvement de grève du personnel de la filiale locale de la société de restauration Servair, émaillé d'incidents violents, a contraint Air France à annuler cinq vols.

(Publicité)





La méthode Canal Plus commence à porter ses fruits à Telepiù

La chaîne à péage italienne s'est façonné une identité et a amélioré sa gestion en adaptant le style et les recettes de son nouveau propriétaire. Elle vise désormais le cap du million d'abonnés

MILAN
de notre envoyé spécial

Elles sont deux. Dea, la blonde, et Annalisa, la brune. Ce duo de charme, complété d'un trio de garçons, tous étudiants, présente « Com'é » (C'est comment), l'émission phare de la nouvelle Telepiù. Derrière « Com'é », diffusée en clair chaque jour entre 19 heures et 21 heures, c'est un peu Canal Plus qui pointe son nez. L'émission italienne, à l'image de « Nulle part ailleurs », cible un public jeune grâce à un savant cocktail mêlant contre-programmation, jolies filles et rubriques branchées. *« Nous visons principalement les jeunes car ils sont prescripteurs d'abonnements »*, remarque Mario Rasini, le numéro deux de Telepiù.

REPORTAGE

Une équipe qui a retrouvé confiance grâce à « il dottore Michel Thoulouze »

« Com'é » doit tout à Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus chargé de l'international. A Telepiù, c'est lui le patron. A Telepiù, il est partout. *« Il fait même des réunions avec les réalisateurs des matches de foot pour leur expliquer les mouvements de caméras souhaités »*, s'émerveille-t-on à la chaîne, avec un mélange d'affection et de respect. Pour les salariés, il est désormais *« il dottore Thoulouze »*.

A son arrivée au chevet de la chaîne, il y a six mois, il prescrit un remède puissant : Telepiù aura sa tranche en clair. Le choix n'est pas évident : *« Il a fallu du courage pour créer une partie en clair sur une chaîne qui n'en avait jamais fait car tous les critiques de télévision nous attendaient au tournant »*, note admiratif un salarié. Selon lui, NetHold, l'ancien propriétaire, n'avait jamais *« osé ou voulu »*.

Pour *« le clair »*, la vitrine de la chaîne, l'exemple de « Nulle part ailleurs » n'a pas été retenu. Traduction : pas de Guignols de l'info, ni de Philippe Gildas ou de Jérôme Bonaldi transalpins. A l'impertinence des marionnettes et aux *talk-shows* de Canal Plus, Telepiù a préféré une cuisine plus italienne. Au menu : du sport *« jeune et branché »* – du football, Italie oblige –, du design, du cinéma et « Com'é ». La chaîne mise beaucoup sur ce *« magazine pour les jeunes fait par des jeunes »*. Sa nouvelle image en dépend. Pour corser le challenge, *« il dottore »* a refusé d'engager des animateurs chevronnés. En juin, à deux mois du démarrage, Telepiù a organisé un casting géant dans plusieurs grandes villes du pays. Près de quatre mille jeunes Italiens ont défilé devant les recruteurs de Telepiù. Cinq ont été retenus.

Dans le sillage de « Com'é », c'est tout Telepiù qui a fait peau neuve. Et vite ! Pour ne pas manquer la meilleure période d'abonnements de septembre à fin décembre, la nouvelle direction a tout fait en même temps : réduction des effectifs, réorganisation de l'antenne, nouvel habillage et mise en place d'une vraie politique commerciale et d'une gestion efficace des abonnés. Un pari tenu d'extrême justesse. Pour avoir acquis Telepiù dans la précipitation (*Le Monde* du 9 septembre 1996), Canal Plus n'avait pu mesurer totalement l'ampleur de la tâche à accomplir pour redresser la chaîne. *« Par chance, les actionnaires de NetHold ont donné les clefs de Telepiù à Canal Plus six mois avant la finalisation de l'accord »*, raconte Michel Thoulouze. Dès le départ de NetHold, Telepiù a entamé une *« cure d'amaigrissement »*. A coup d'incitations financières, quatre cents des mille deux cents salariés ont quitté la chaîne. *« Canal Plus Espagne et Premiere, en Allemagne, deux chaînes comparables, comptent sept cents salariés »*, pointe M. Thoulouze.

UN « BEL EMBALLAGE »

Au temps de NetHold, Telepiù était diffusée sur trois canaux hertziens. Un pour le cinéma, un autre pour le sport, et un troisième pour un cocktail de culture et de musique. Ce format, copié sur le modèle de BSkyB en Grande-Bretagne, a connu un échec relatif en Italie, avec seulement huit cent mille abonnés. Désormais, la chaîne se décline sur deux canaux hertziens et en trois versions numériques.

Pour le lancement de Telepiù nouvelle manière, la chaîne s'est parée de nouveaux atours. Une première en Italie, où aucune télévision n'a de *« look général »*, mais *« un habillage particulier »* par émission. Canal Plus a fait appel au designer Giugiaro, qui a tout repensé *« de la carte de visite à l'émission »*. Désormais, dans les couloirs de la chaîne comme à l'antenne, c'est un festival de formes *« souples, arrondies et jamais pointues »*. *« On ne peut donner n'importe quoi aux Italiens*, commente Anna-Maria Padula, directrice de la communication. *Il leur faut un bel emballage »*.

C'est chose faite. Chaque canal hertzien et satellite a son identité et sa couleur : les première diffusions sont pour Telepiù blanc, les produits exclusifs, séries, documentaires, minies séries et films de catalogue sont l'apanage de Telepiù noir, tandis que Telepiù gris diffuse un multiplex du blanc et du noir.

Le nouveau *« look »* de Telepiù n'a pas seulement séduit les abonnés. *« L'habillage a servi de déclic pour le personnel »*, constate Michel Thoulouze, dont l'enthousiasme a permis à la greffe Canal Plus de prendre. *« C'est la première fois que l'on voit quelqu'un d'aussi impliqué pour que cela réussisse »*, constate un cadre de l'entreprise. *« Après trois mois, il y a eu un basculement des mentalités. Maintenant les gens de Telepiù disent "nos abonnés". Ils ont intégré la culture du péage »*, poursuit « il dottore ». Pour l'ancrer dans les esprits, le nombre des abonnés est rappelé par voie d'affichettes dans les bureaux : plus de neuf cent mille aujourd'hui. Si le million est atteint en novembre, une prime sera versée.

Mais la bataille a été rude. Plutôt que de s'imposer, Michel Thoulouze a préféré séduire. *« Je n'ai pas engagé une seule personne à l'extérieur pour coiffer les gens de la chaîne »*, ajoute le directeur général de Canal Plus. Au mois d'août pourtant, il a bien cru avoir perdu la partie : *« Pendant les quinze premiers jours, nous nous sommes retrouvés une quinzaine seulement à la chaîne. Nous avions tout simplement oublié qu'en Italie, plus encore qu'en France, tout s'arrête en août. »*

Beaucoup restait à faire. Tels le réseau commercial et la gestion des abonnés. *« Du temps de NetHold, aucun revendeur n'avait vu quelqu'un de Telepiù. Pour les abonnés, il était presque impossible de joindre le centre de gestion des abonnés au téléphone »*, raconte M. Thoulouze. *« La première chose a été de sélectionner un réseau de distributeurs pour offrir au client un paquet de services clefs en main »*, ajoute Giuseppe Borea, directeur commercial de Telepiù. Une démarche payée de retour. Une semaine après sa relance, le Telepiù nouveau a rassemblé quinze mille abonnés supplémentaires.

Guy Dutheil

1997 : l'année de toutes les dépenses pour la télé cryptée française

LAURENT PERPÈRE, directeur général des finances de Canal Plus, a reconnu, vendredi 19 septembre : *« L'entrée de NetHold dans le périmètre du groupe a pesé sur les résultats. »* La fusion avec NetHold entre à plein dans les comptes de la chaîne cryptée : 227 millions de francs en trois mois de consolidation. Au premier semestre de 1997, le résultat net consolidé, part du groupe, est en baisse de 64,5 %, à 137 millions de francs. L'an passé, le résultat net s'était élevé à 386 millions de francs. Toutefois, la rentabilité de Canal Plus devrait revenir rapidement à ses meilleurs niveaux.

Sous l'égide de Michel Thoulouze, toutes les chaînes apportées par le groupe helvéto-sud-africain dans la corbeille de la fusion ont été reformatées sur le modèle de la chaîne cryptée française. De la Flandre aux Pays-Bas en passant par la Scandinavie et l'Italie, une chaîne Premium a pris la place des formats NetHold, moins performants. Partout, les recrutements d'abonnés sont en hausse notable.

CONSOLATION

Toutefois, ces relances ont aussi pesé sur les comptes. Dans chacun de ces pays, Canal Plus a dû *« sécuriser »* les droits de retransmission du football et parfois du hockey-sur-glace. Une politique dispendieuse. Rien qu'en France, la chaîne cryptée verse chaque année près de 1 milliard de francs au football français.

Le lancement réussi de Télévision par satellite (TPS) a aussi perturbé les comptes de Canal Plus. Pour répliquer aux offres promotionnelles de TPS, la chaîne cryptée a baissé les prix de CanalSatellite. Un effort payant : CanalSatellite *« devrait passer le cap des 500 000 abonnés fin septembre et atteindre celui des 600 000 à la fin de l'année »*. Le point mort est toujours fixé à la fin de 1999.

La deuxième moitié de 1997 s'annonce, elle aussi, difficile. Canal Plus devra verser 450 millions de francs pour acquérir les réseaux câblés de la CGV (Compagnie générale de vidéocommunications). Auparavant, elle aura dû payer 20 % de 1,5 milliards de francs, à hauteur de sa participation, pour recapitaliser la CGV. Seule consolation, la chaîne cryptée devrait recevoir, *« d'ici trois à quatre mois, une plus-value de la vente de sa participation dans Premiere* (la chaîne allemande) *»*. Fin 1997, Canal Plus devrait afficher un résultat net proche *« de 2,5 milliards de francs »*.

G. D.

La responsabilité sociale de la publicité a été au cœur des débats du Grand Prix de l'affichage

MIJAS (Espagne)
de notre envoyée spéciale

C'est la *« prise de position contre la pollution »* de l'affiche conçue par l'agence Euro RSCG Babinet Erra Tong Cuong pour le métro parisien que le jury du 24e Grand Prix de l'affichage, réuni du 19 au 21 septembre à Mijas (Espagne), a choisi de couronner presque à l'unanimité.

Cette annonce publicitaire – une photo du logo « M » indiquant les bouches de métro sous-titrée du slogan *« voilà ce qu'on lui dit nous, à la pollution »* – avait été placardée le long du périphérique parisien comme un pied-de-nez aux automobilistes coincés dans les embouteillages. Elle symbolise, selon Vincent Leclabart, président du jury et patron de l'agence de publicité Australie, *« la libération progressive »* de la publicité française, qui conduira *« peut-être au renouveau créatif que tout le monde attend »*.

Cette liberté de ton, encore peu perceptible dans ce palmarès 1997, a fait l'objet de vifs débats. Quelles sont les meilleures affiches, celles qui jouent de l'air du temps et rebondissent avec impertinence sur l'actualité ou celles dont la qualité technique, voire l'efficacité, est incontestable ? C'était la première fois que le jury débattait en ces termes, et deux générations se sont affrontées. Symbole de celle *« qui fait la publicité d'aujourd'hui »*, Franck Tapiro, directeur de création de l'agence Hémisphère droit, et pour la première fois juré au Grand Prix, revendique la responsabilité sociale de la publicité.

Il s'est battu pour que soit récompensée l'affiche « Ras l'Front », qui a fini par obtenir une mention à l'arraché. *« Le Pen n'a suscité que des réactions sans contrôle et non professionnelles. Nous sommes des professionnels des mots, on peut faire des mots plus forts que les siens »*, a-t-il argué. Franck Tapiro a créé, en mai, une association des professionnels de la communication qui *« souhaitent mettre ce qu'ils savent faire dans leur métier au service d'un combat médiatique et uniquement médiatique contre toutes les formes d'enfermement et de restrictions »*.

D'autres publicitaires reconnaissent à la publicité des vertus citoyennes. Daniel Dahan, directeur de création de l'agence DMB & Best, est de ceux-là : *« Pour exercer notre métier, nous avons besoin d'une dose raisonnable de démocratie, de paix civile et de liberté d'expression. La moindre des choses est de protéger ce contexte en essayant de tirer notre métier vers le haut*, explique-t-il. *La publicité anglaise est sans doute la meilleure au monde parce que justement elle ne fait pas preuve de neutralité sociale ou politique. »*

RÉALISME

Mais cette revendication sociale ne fait pas encore l'unanimité. L'affiche de la RATP et celle de « Ras l'front » sont d'ailleurs les seules, sur la quinzaine d'affiches primées, à avoir été récompensées pour leur ton citoyen. D'autres affiches « engagées », comme celles de Nike ou de l'association de lutte contre le sida Aides, ont été remarquées, mais elles n'ont pu passer le cap de la sélection finale. La majorité des jurés estime que le palmarès ne doit pas être biaisé par la cause que certaines affiches défendent : *« Nous ne sommes pas ici pour notre compétence humaine mais pour notre compétence publicitaire »*, a rappelé Nicolas Monnier, le patron de l'agence Alice.

Réaliste, Rémi Babinet, directeur de création d'Euro RSCG BETC, l'agence lauréate, admet que l'affiche de la RATP reste *« la prise de position d'une marque face aux problèmes de pollution et non le seul choix d'un publicitaire qui, avec son pinceau, déciderait seul de la teneur du message »*.

Au-delà de ce débat qui touche l'ensemble de la profession, reste l'intérêt économique d'afficheurs désireux de promouvoir la création publicitaire de qualité. Doté d'un budget d'environ un million de francs, le Grand Prix permet aux professionnels du secteur de valoriser leur média auprès des directeurs de création, accusés pendant un temps d'avoir délaissé l'affiche au profit de la télévision ou de la presse. En clôturant les travaux du jury, Michel Cacouault, le président de la manifestation et patron de la société d'affichage Girandy, a d'ailleurs lancé un appel aux directeurs de création : *« Aucun média n'a autant besoin de vous. »*

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le magazine économique américain** *Forbes* devrait lancer en mars une édition internationale, *Forbes Global Business and Finance*. Tirage : 50 000 exemplaires. Le bimensuel sera distribué en Europe, en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique.

■ **Le quotidien économique** *La Tribune* lance, lundi 22 septembre, une édition Grand Rhône-Alpes, avec une page quotidienne consacrée à la région. Le quotidien a déjà lancé une édition Méditerranée, qui a permis une augmentation régionale des ventes de 14,82 % au premier semestre, contre 7,26 % pour l'ensemble de la France.

■ **Le quotidien britannique** *The Independent* a annoncé, samedi 20 septembre, une progression de 30 % de ses ventes (70 000 exemplaires) au cours de la première semaine de sa nouvelle formule (*Le Monde* du 20 septembre). Vendu 20 pence pendant une semaine, *The Independent* a retrouvé, lundi 22 septembre, son prix de 45 pence (environ 5 francs).

■ **TÉLÉVISION : les Français se déclarent attirés par la télévision** numérique, mais demeurent nombreux à s'estimer mal informés sur cette nouvelle technologie de diffusion, selon un sondage Ipsos réalisé pour *Télé Câble Satellite* du 22 septembre. 34 % des sondés déclarent avoir envie de s'abonner aux services numériques.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 22 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre

Taux de report : 3,50

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+1,47 %

CAC 40 : 3021,04

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	983	995	+ 1,22	+ 3,86
Cr.Lyonnais(T.P.)	965	965	—	+ 18,40
Renault (T.P.)	1859	1856	− 0,16	+ 16
Rhone Poulenc(T.P)	2295	—	—	+ 21,42
Saint Gobain(T.P.)	1280	—	—	+ 1,02
Thomson S.A (T.P)	970	967	− 0,30	− 5,85
Accor	1002	1010	+ 0,79	+ 53,72
AGF-Ass.Gen.France	243,40	245,50	+ 0,86	+ 46,56
Air Liquide	942	947	+ 0,53	+ 16,91
Alcatel Alsthom	816	814	− 0,24	+ 95,29
Atos (ex.Axime) CA	636	645	+ 1,41	+ 7,50
Axa	395,20	400,30	+ 1,29	+ 21,30
Bail Investis	750	741	− 1,20	—
Bancaire (Cie)	711	736	+ 3,51	+ 19,86
Bazar Hot. Ville	559	548	− 1,96	+ 23,45
Bertrand Faure	354	358,50	+ 1,27	+ 77,38
BIC	450	471,80	+ 4,84	+ 21,28
BIS	497,20	495	− 0,44	− 7,12
B.N.P.	290	294,50	+ 1,55	+ 46,66
Bollore Techno.	770	771	+ 0,12	+ 35,26
Bongrain	2033	2060	+ 1,32	+ 2,64
Bouygues	557	559	+ 0,35	+ 3,90
…				
Christian Dalloz	830	808	− 2,65	+ 31,08
Christian Dior	876	875	− 0,11	+ 4,54
Ciments Francais	240	237	− 1,25	+ 63,44
Cipe France Ly #	252	250,50	− 0,59	+ 21,22
Clarins	641	650	+ 1,40	− 14,58
Club Mediterranee	462	476,50	+ 3,13	+ 41,47
Coflexip	709	733	+ 3,38	+ 166,54
Colas	836	849	+ 1,55	+ 13,20
Comptoir Entrep.	12	11,55	− 3,75	+ 20,31
Comptoirs Mod.	2700	2713	+ 0,48	− 3,10

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
CPR	448,70	450	+ 0,28	+ 8,74
Cred.Fon.France	65,10	64,60	− 0,76	+ 4,29
Credit Lyonnais CI	404	400	− 0,99	+ 200,75
Cred.Nat.Natexis	384	396	+ 3,12	+ 92,53
CS Signaux(CSEE)	198	201	+ 1,51	− 14,43
Damart	3935	3920	− 0,38	− 5,58
Danone	903	920	+ 1,88	+ 27,24
Dassault-Aviation	1320	1301	− 1,43	+ 11,19
Dassault Electro	532	528	− 0,75	+ 18,65
Dassault Systemes	384	388	+ 1,04	+ 42,13
De Dietrich	260	257,10	− 1,11	+ 31,58
Degremont	419,20	—	—	+ 8,88
Deveaux(Ly)#	646	640	− 0,92	− 11,11
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,90	42,10	− 1,86	− 3,21
Dexia France	544	552	+ 1,47	+ 22,12
DMC (Dollfus Mi)	96,90	91	− 6,08	− 27,66
Dynaction	148,90	147	− 1,27	+ 28,35
Eaux (Gle des)	680	695	+ 2,20	+ 8,73
Eiffage	300	300	—	+ 46,34
Elf Aquitaine	814	818	+ 0,49	+ 73,19
Eramet	285,90	280	− 2,06	+ 2,04
Eridania Beghin	875	895	+ 2,28	+ 7,18
Essilor Intl	1609	1607	− 0,12	+ 2,88
Essilor Intl.ADP	1461	1471	+ 0,68	+ 43,15
Esso	538	543	+ 0,92	+ 2,06
Eurafrance	2414	2420	+ 0,24	+ 7,93
Euro Disney	8	8,05	+ 0,62	− 21,84
Europe 1	1300	1300	—	+ 18,18
Eurotunnel	6,45	6,30	− 2,32	− 8,02
Fimalac SA	515	509	− 1,16	+ 5,60
Finextel	108,70	107,10	− 1,47	+ 33,54
Fives-Lille	412	415	+ 0,72	− 15,30
Fromageries Bel	4105	4005	—	− 4,49
Galeries Lafayette	2548	2535	− 0,51	+ 37,32
GAN	153	153,10	+ 0,06	+ 45,80
Gascogne (B)	545	542	− 0,55	+ 18,59
Gaumont #	425,80	427	+ 0,28	− 0,69
Gaz et Eaux	2340	2355	+ 0,64	+ 16,79
Geophysique	860	852	− 0,93	+ 136,66
…				
Jean Lefebvre	335	335,20	+ 0,05	+ 23,91
Klepierre	799	795	− 0,50	+ 14,65
Labinal	1766	1733	− 1,86	+ 74,82
Lafarge	443	446	+ 0,67	+ 43,27
Lagardere	173,10	178,40	+ 3,06	+ 25,28
Lapeyre	384	386	+ 0,52	+ 29,53
Lebon	216	224	+ 3,70	+ 30,91
Legrand	1214	1236	+ 1,81	+ 39,81
Legrand ADP	781	799	+ 2,30	+ 89,19
Legris Indust.	239,80	240,10	+ 0,12	+ 9,88

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-
…			
Suez Lyon.des Eaux	648	[illegible]	+ 1,38
Synthelabo	720	728	+ 1,11
Technip	750	[illegible]	− 0,26
Thomson-CSF	176	179	+ 1,70
Total	693	703	+ 1,44
UFB Locabail	617	600	− 2,75
UIF	433	428,50	− 1,03
UIS	202	[illegible]	+ 0,99
Unibail porteur	574	572	− 0,34

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
…				
Freegold #				
Gencor act.regr.				
General Elect. #				
General Motors #				
Cie Belgique #				
Grd Metropolitan				
Guinness Plc #				
Hanson PLC reg.				
Harmony Gold #				
Hitachi #				
…				
United Technol. #	489,30	[illegible]	+ 1,20	+ 39,49
Vaal Reefs #	261,40	[illegible]	− 0,15	− 23
Volkswagen A.G #	3940	3950	+ 0,25	+ 82,02
Volvo (act.B) #	164,30	[illegible]	+ 1,64	+ 64,17
Western Deep #	128,10	[illegible]	− 0,85	− 20,62
Yamanouchi #	145,10	[illegible]	− 3,85	+ 32,85
Zambia Copper	13,10	[illegible]	− 1,14	+ 112,29

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	....	8,814
CEPME 9% 89-99 CA#	108,71	0,912 d
CEPME 9% 92-06 TSR	121,50	2,318
CFD 9,7% 90-03 CB	121,90	6,165 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	119,50	5,348
CFF 10% 88-98 CA#	106,01	9,260
CFF 9% 88-97 CA#	100	8,803 o
CFF 10,25%90-01 CB#	116,60	5,406
CLF 8,9% 88-00 CA#	111	2,926 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	101,87	5,419
CNA 9% 4/92-07	124,05	3,550
CRH 8,6% 92/94-03	117,02	2,073 o
CRH 8,5% 10/87-88#	106,11	4,751
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,45	5,231
EDF 8,6% 92-04 #	—	3,982 d
Finansder 9%91-06#	124,05	7,471
Finansd.8,6%92-02#	114,70	5,678
Floral9,75% 90-99#	109,49	1,683 o
OAT 88-98 TME CA#	100,45	3,224
OAT 9/85-98 TRA	100,75	5,563 o
OAT 9,50%88-98 CA#	104,23	2,395 ↓
OAT TMB 87/99 CA#	99,96	2,203 o
OAT 8,125% 89-99 #	106,52	2,738
OAT 8,50%90/00 CA#	109,85	4,215 ↓
OAT 85/00 TRA CA#	103,70	8,182 d
OAT 10%5/85-00 CA#	113,95	3,315 ↓
OAT 89-01 TME CA#	102,20	3,278
OAT 10% 90-01 ecu	115,90	5,781
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	1,274
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,91	4,518
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,51	2,079
OAT 8,50% 89-19 #	130,11	7,880
OAT.8,50%92-23 CA#	131,16	3,563 o
SNCF 8,8% 87-94CA	105,80	5,866 ↑
Suez Lyon.Eaux 90	970,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		81	81
Baccarat (Ny)	◆	626	626
Bains C.Monaco		661	688
Bque Transatlantl.	◆	185	185
B.N.P.Intercont.		850	830
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
…			
France S.A.	◆	1234	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Gevelot	◆	1254	[illegible]
G.T.I (Transport)		200	[illegible]
Immobail		147	[illegible]
Immobanque		650	[illegible]
Locamion (Ly)	◆	463	[illegible]
Lucia		58,20	[illegible]
Monoprix		285	[illegible]
Metal Deploye		381	385
Mors		6,40	6,50
Navigation (Nle)		101,80	111,60
Optorg		320,50	328,10
Paluel-Marmont	◆	300,30	300,30
Exa.Clairefont(Ny)		910	895
Parfinance		271	280
Paris Orleans		268,30	269
…			
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte	◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	163	163
Gd Moul.Strasbourg	◆	1725	1725
Hotel Lutetia		335,90	335,90
Hotels Deauville	◆	523	523
Immeubl.Lyon(Ly)#		645	645
L.Bouillet (Ly)	◆	307	307

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
…			
Assystem #		300	298
Bque Picardie (Li)	◆	770	770
Bque Tarneaud(B)#		351	350,90
Bque Vernes		163,80	168
Beneteau #		870	848
B I M P	◆	111	111
Boiron (Ly) #		321	316
Boisset (Ly) #		691	700
But S.A.		290	290
Cardif SA	◆	750	750
C.E.E #		126,50	124,50
CFPI #	◆	420	420
Change Bourse (M)		218	218
CNIM CA#		216,90	216
Codetour		350	350
Comp.Euro.Tele-CET		420	416
Conflandey #		317,10	319,50
C.A. Hte Normandie		315	315
C.A. Paris IDF		769	765
C.A.Ille & Vilaine		313,90	310
…			
Devernois (Ly)		565	575
Ducros Serv.Rapide	◆	65	65
Emin-Leydier (Ly)#		446	450
Europ.Extinc.(Ly)#		415,80	416
Expand s.a.		560	572
Factorem		691	691
Faiveley #		223	222,10
Finacor		64,50	64,50
Fininfo		712	712
Fructivie		608	600
Gautier France #		248	245
Gel 2000		44	43,50
GFI Industries #		1074	1120
Girodet (Ly) #	◆	34,90	34,90
GLM S.A.		230	248
Grandoptic.Photo #		1080	1080
Gpe Guillin # Ly		215,90	220
Kindy #		179	183
Guerbet		230	230
Hermes internat.1#		492	492
…			
NSC Groupe Ny		810	[illegible]
Onet #		1014	[illegible]
Paul Predault #		160	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #		89,95	[illegible]
Phyto-Lierac #		299,90	[illegible]
Pochet		696	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	265	[illegible]
Radiall #		710	[illegible]
Robertet #		1100	[illegible]
Rouleau-Guichard		311,10	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		40	[illegible]
Belvedere		853	[illegible]
BVRP		216	[illegible]
Coil		240	[illegible]
Electronique D2		905	[illegible]
FDM Pharma n.		225	[illegible]
Genset	◆	360	[illegible]
Guyanor action B	◆	12,40	[illegible]
High Co.	◆	135	[illegible]
Infonie		92	[illegible]
Joliez-Regol	◆	74,50	[illegible]
Mille Amis		60	[illegible]
Naturex		82,90	[illegible]
Olitec		1200	[illegible]
Picogiga	◆	231	[illegible]
Proxidis		19,50	[illegible]
R21 Santé		434,80	[illegible]
Stelax		8	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	751	751
Crédit Gén.Ind.	◆	9,50	9,50
Générale Occidentale	◆	178	178
Sté lecteurs du Monde	◆	164	167,60
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

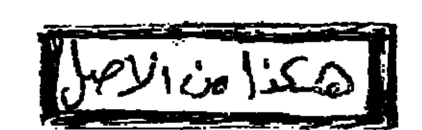
Une sélection

Cours de clôture le 19 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		146,44	139,47
Agipi Actions (Axa)		122,82	116,97
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◇	2454,23	2417,96
BNP 3615 BNP			
Natio Court Terme		14285	14285
Natio Epargne		2230,96	2208,87
Natio Ep. Capital C/D		861,49	852,96
Natio Ep. Croissance		3343,76	3278,20
Natio Ep. Patrimoine		144,94	142,10
Natio Epargne Retraite		165,44	162,20
Natio Epargne Trésor		11321,06	11298,46
Natio Euro Valeurs		1100,42	1078,84
Natio Euro Oblig.		1034,89	1014,74
Natio Euro Opport.		1113,76	1091,92
Natio Inter		1107,63	1085,91
Natio Opportunités		200,48	196,55
Natio Revenus		1117,91	1106,84
Natio Sécurité		11502,19	11502,19
Natio Valeurs		1430,40	1402,35
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		92957,87	92957,87
Oblig. tres caté.		273,59	269,55
CDC-GESTION			
Livret Bourse Inv. D	◆	865,83	840,61
Nord Sud Dévelop. C	◆	2636,30	2651,04
Nord Sud Dévelop. D	◆	2491,02	2486,05
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	314,49	308,32
Patrimoine Retraite D	◇	304,97	298,99
Sicav Associations C	◆	2433,88	2433,88
CDC TRESOR			
Fonsicav C	◇	19776,51	19776,51
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19428,25	19408,84
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	294,85	289,07
Écur. Capitalisation C	◇	254,98	254,98
Écur. Expansion C	◇	83406	83406
Écur. Géovaleurs C	◇	3705,66	3633
Écur. Investis. D PEA	◇	237,08	232,43
Écur. Monépremière	◇	11399,30	11399,30
Écur. Monétaire C	◇	13106,21	13106,21
Écur. Monétaire D	◇	12482	12482
Écur. Trésorerie C	◇	321,77	321,77
Écur. Trésorerie D	◇	309,27	309,27
Écur. Trimestriel D	◇	2022,99	2022,99
Éparcourt-Sicav D	◇	193,48	193,48
Géoptim C	◇	12389,63	12693,14
Géoptim D	◇	11839,65	11664,68
Horizon C	◇	2356,14	2308,94

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2391,59	[illegible]
CM Option Dynamique		137,78	[illegible]
CM Option Equilibre		266,62	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		165,98	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		927,90	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C		150,50	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23070,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1719,31	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1894,11	[illegible]
Kaleïs Dynamisme	◇	1129,31	[illegible]
Kaleïs Équilibre	◇	1086,70	[illegible]
Kaleïs Sérénité	◇	1049,63	[illegible]
Latitude C	◇	149,32	[illegible]
Latitude D	◇	136,04	[illegible]
Oblitys D	◇	626,98	[illegible]
Plénitude D PEA	◇	216,11	[illegible]
Poste Gestion C	◇	14955,49	[illegible]
Revenus Trimestr. D	◇	5256,43	[illegible]
Solstice D	◇	2357,37	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



VOILE Le départ de la Whitbread, tour du monde en équipage avec escales, a été donné, dimanche 21 septembre, de Southampton (Grande-Bretagne). ● DIX BATEAUX sont engagés dans la course, dont le Suédois *EF-Education*, skippé par la Française Christine Guillou, qui n'a embarqué que des femmes à son bord. ● LES RÉGATIERS (Paul Cayard, Dennis Conner ou Chris Dickson) sont les maîtres de cette sixième édition, dont les étapes ont été raccourcies (neuf contre six en 1994) pour devenir de véritables sprints des mers. ● LA PREMIÈRE ESCALE se fera au Cap (Afrique du Sud), que les concurrents devraient atteindre vers le 22 octobre. ● L'ARRIVÉE FINALE sera jugée aux alentours du 24 mai 1998, après 31 600 milles de navigation et une dernière escale à La Rochelle où Isabelle Autissier rejoindra les filles d'*EF-Education*.

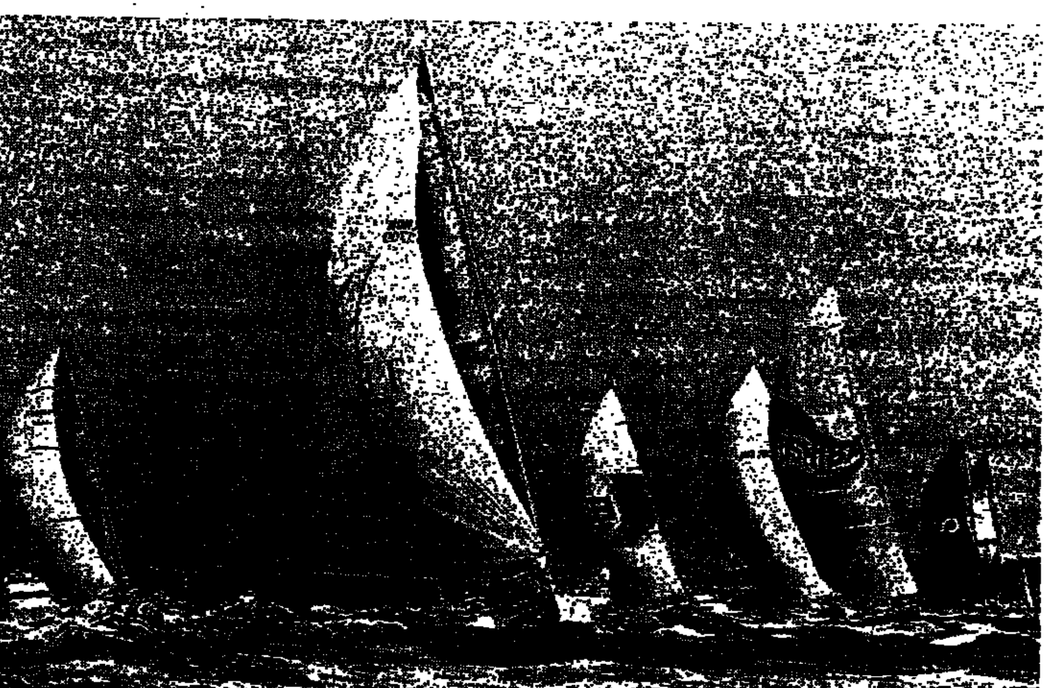
Dans la Whitbread, douze filles espèrent mener la vie dure aux régatiers

Les 31 600 milles du tour du monde par étapes n'effrayent pas l'équipage féminin d'« EF-Education », formé par Christine Guillou, qui a choisi ses marins parmi une soixantaine de candidates. De plus, au gré des étapes, Christine Briand et Isabelle Autissier viendront leur prêter main-forte

SOUTHAMPTON
de notre envoyée spéciale

Le ciel s'impatiente. Une demi-douzaine d'hélicoptères y croise autour d'un dirigeable, évitant le ballet des escadrons de chasse de la Royale Air Force et ses lâchers de fumigènes aux couleurs du drapeau britannique. La terre – une langue de sable – est noire de monde. La mer ne va plus tarder à lui offrir son spectacle. En quelques heures, dimanche 21 septembre, le Solent, ce bras de mer qui rogne la côte pour s'insinuer jusqu'à Southampton (Grande-Bretagne), s'est mué en un gigantesque mouillage. Trois mâts et vedettes s'y balancent en la compagnie incongrue de Zodiacs et de jet-skis. Le *Pen-Duick-VI* d'Eric Tabarly reconverti en bateau-charter est même revenu hanter le lieu de ses exploits de jeunesse.

Au coup de canon lancé par le duc d'York, la confusion atteint son comble. En un chassé-croisé si insensé que le « coursier » norvégien en déchire son spinnaker, on escorte les bateaux aux profils d'oiseau. Ils ne reviendront que fin mai 1998 de leur périple autour du monde. Dimanche 21 septembre, jour du départ de la septième Whitbread, la mer appartient plus que jamais à tout le monde. Mais les dix navires racés engagés et leurs douze membres d'équipage la veulent pour eux seuls. Dès 10 h 30 locales, ils ont quitté au moteur la marina d'Ocean Village pour aller humer le vent du côté de la ligne de départ.



REUTERS

Après 3 h 15 de course, « Toshiba », le bateau américain de Dennis Conner et Chris Dickson, avait pris la tête de la course. Les coéquipières de Christine Guillou occupaient alors la 8e place.

UN ÉQUIPAGE 100 % FÉMININ

Partir. Larguer les amarres et quitter la foule des badauds admiratifs et curieux, des invités élégants des sponsors, des parents débordant de sollicitude et des interviewers insatiables. Laisser à babord l'île de Wight et piquer au sud en direction du Cap, port d'arrivée de la première de neuf étapes. Sur *EF-Education*, les cœurs battent un peu plus vite. Sur cette coque verte et orange et à grand-voile jaune, à la silhouette parfaitement identique à celle des neuf autres, il n'y a que des femmes. Les seules de cette course. Douze femmes marins chevronnées venues de Suède, des Etats-Unis, de Nouvelle-Zélande, de Suisse, des Pays-Bas qui ont gagné de haute lutte l'opportunité d'unir leurs compétences pour entreprendre cette aventure quand une soixantaine de candidates y aspiraient.

« *Une sorte de sélection naturelle s'est produite*, explique la Suissesse Kiny Paradé, associée au projet depuis juin. *Il y avait un noyau de base autour duquel des greffes ont plus ou moins bien pris. En plus d'une compétence technique générale, il faut aussi être très spécialisée dans un domaine comme le moteur, les instruments électroniques, la météo ou la tactique et il n'y a pas de place pour les doublons.* » A l'image des équipages masculins qui ont recruté chez les experts du triangle olympique ou du match racing, *EF-Education* s'est offert les services de la Rochelaise Christine Briand, régatière de choc avec six titres mondiaux, mais néanmoins partenaire régulière d'Isabelle Autissier en course au large.

Lontemps équipière de haut niveau dans des équipages masculins, une autre de ses comparses, Christine Guillou, décroche sur *EF-Education* son premier poste de skipper à trente-trois ans. « *La culture de la course en équipage est plus anglo-saxonne que française*, explique-t-elle. *Du coup, une femme a rarement l'opportunité d'opérer en équipe dans une course prestigieuse ou sur un bon bateau. Pour faire ses preuves, elle se retrouve généralement contrainte comme Isabelle Autissier, Catherine Chabaud ou Florence Arthaud de monter un projet de course en solitaire.* » Et pour des épreuves physiques comme la Whitbread, exigeant de nombreuses manœuvres et le charriage incessant – pour des questions d'équilibre – de voiles de plus de cinquante kilos d'un bord à l'autre du navire, on préfère, à compétence égale, s'assurer le concours d'un homme.

Le projet d'EF (English First) était providentiel. Passionné de voile, son président et fondateur suédois, Bertil Hult, a vu dans la Whitbread un moyen de développer encore la florissante firme spécialisée dans le séjour linguistique qu'il a créée il y a plus de trente ans. Patron dans plus de quarante pays d'une majorité de femmes, M. Hult est sensibilisé à la question de l'égalité des sexes. Il a conçu en 1995 l'idée d'aligner sous ses couleurs deux bateaux : un projet de 110 millions de francs – des bateaux aux salaires des équipages en passant par les vestes de quart et la séance de dynamique de groupe orchestrée par un spécialiste des ressources humaines – mené à bien grâce à la collaboration de vingt-cinq autres sponsors minoritaires.

FOLIE DU DÉPART

EF-Education a donc dans la Whitbread son pendant masculin baptisé *EF-Learn-A-Language* et skippé par le Franco-Américain Paul Cayard, spécialiste de la Coupe de l'America. Quel que soit le résultat de la course, l'abandon par Whitbread (marque britannique de bière) de l'épreuve à la marque de voiture suédoise Volvo dès la prochaine édition de l'événement ne peut qu'encourager l'initiative d'EF. Et rendre plus accessible le rêve à d'autres femmes marins.

Même si pour le commun des mortels, il a tout du cauchemar : des jours à se faire rudoyer par la mer qui envoie son écume par paquets comme on cracherait son mépris, qui brûle les yeux, poisse les cheveux et craquèle la peau ; des jours dans l'intimité d'une embarcation, à épouser de tout son corps le moindre mouvement du bateau ; des festins d'aliments lyophilisés et des saoûleries à l'eau déminéralisée ; des heures de sommeil tronçonnées par les quarts, pelotonnée dans un improbable civière tendue le long des ballasts dans une cabine aux parois dénudées, encombrée de lourds sacs à voiles, austère comme les cales d'une galère. Avec un minuscule WC « obligatoire » pour seule trace de confort. Mais quoi, l'aventure n'a lieu que tous les quatre ans ! Elle vaut bien quelques sacrifices. Les mains soudées à la barre dans la folie du départ, les filles d'*EF-Education* y croyaient dur comme fer.

Patricia Jolly

La France pavillon bas

Pour la première fois depuis sa création, en 1973, aucun voilier ne battra pavillon français dans la Whitbread. Mais grâce à Pierre Mas, Paul Cayard ou Christine Guillou, les marins tricolores ne seront pas absents de ce tour du monde en équipage avec escales. Au total, ils seront une douzaine embarqués sur différents bateaux. Si Pierre Mas (qui était sur *Intrum-Justitia* en 1993-94) sera cette fois le barreur du bateau norvégien *Innovation-Kvaener* (où se trouvera aussi Jacques Vincent, ancien du Trophée Jules-Verne avec Bruno Peyron), Christine Guillou et Paul Cayard auront, eux, le redoutable honneur d'être skippers, l'une d'*EF-Education*, l'autre d'*EF-Language*, deux voiliers similaires, engagés sous couleurs suédoises. Christine Guillou a prévu, en fonction de la difficulté des différentes étapes, de faire appel à des « jokers », choisis en fonction de leurs qualités. Christine Briand (ancienne championne du monde en 470) devrait prendre la barre sur les étapes relativement courtes, l'Américaine Leslie Egnot (skipper de *Mighty-Mary*, ex-*America-3* dans la dernière Coupe de l'America) viendra en renfort entre Sydney et Aukland, et Isabelle Autissier sur la fin de l'épreuve, escale à La Rochelle oblige.

Dix voiliers pour un tour du monde en neuf étapes

● **Qui sont-ils ?** Dix voiliers ont pris le départ : *Silk-Cut* (G-B), skippé par Lawrie Smith (G-B) ; *America-Challenge* (E-U), skippé par Ross Field (N-Z) et Thomas Faire (N-Z) ; *Toshiba* (E-U), skippé par Dennis Conner (E-U) et Chris Dikson (N-Z) ; *Chessie-Racing* (E-U), skippé par Collins (E-U) ; *Merit-Cup* (Mon.), skippé par Grant Dalton (N-Z) et Guido Maisto (Ita.) ; *Innovation-Kvaerner* (Nor.), skippé par Knut Frostad (Nor.) ; *Brunel-Sunergy* (P-B), skippé par Hans Bouscholte (P-B) ; *Swedish-Match-Global-Team* (Suè.), skippé par Gunnar Krantz (Suè.) ; *EF-Language* (Suè.), skippé par Paul Cayard (E-U) ; *EF-Education* (Suè.), skippé par Christine Guillou (Fra.).

● **Où vont-ils ?** La Whitbread se court en neuf étapes, soit un total théorique de 31 600 milles : Southampton (G-B)-Le Cap (AfS), départ le 21 septembre, arrivée vers le 22 octobre ; Le Cap-Fremantle (Aus.), départ le 8 novembre, arrivée vers le 24 novembre ; Fremantle-Sydney (Aus.), départ le 13 décembre, arrivée vers le 22 décembre ; Sydney-Auckland (N-Z), départ le 4 janvier, arrivée vers le 9 janvier ; Auckland - Sao-Sebastiao (Bré.), départ le 31 janvier, arrivée vers le 23 février ; Sao-Sebastiao - Fort-Lauderdale (E-U), départ le 14 mars, arrivée vers le 4 avril ; Fort-Lauderdale - Baltimore (E-U), départ le 19 avril, arrivée vers le 22 avril ; Baltimore -La Rochelle (Fra.), départ le 3 mai, arrivée vers le 16 mai ; La Rochelle-Southampton, départ le 22 mai, arrivée vers le 24 mai.

● **Sur quel type d'embarcation naviguent-ils ?** Tous les bateaux engagés sont de la même classe : WOR 60 (longueur : 19,50 m, largeur : 5,25 m, poids : 13,5 tonnes, hauteur du mât : 26 m). La surface de voilure maximum est de 500 m^2. Les équipages comprennent douze hommes.

● **Combien la course leur coûte-t-elle ?** Bateau et équipage reviennent environ à 40 millions de francs minimum. En moyenne, les sommes engagées approchent les 65 millions. Le prix du bateau est estimé à 2 millions, mais une semaine de course revient à 65 000 francs, frais d'escale compris.

● **Comment seront-ils classés ?** Pour la première fois, une course autour du monde préfère un classement par points, attribués suivant l'ordre d'arrivée et calculés suivant la difficulté des étapes, au classement en temps réel.

● **Quels sont les lauréats des éditions précédentes ?** 1973-1974 : *Sayula-II* (Mex. ; skipper : Ramon Carlin). 1977-78 : *Flyer* (P-B, Cornelis Van Rietschoten). 1981-1982 : *Flyer* (P-B, Cornelis Van Rietschoten). 1985-1986 : *L'Esprit-d'Equipe* (Fra., Lionel Péan). 1989-1990 : *Steinlager-2* (N-Z, Peter Blake) ; *Equity-and-Law-II* (P-B, Dirk Nauta) ; *Esprit-de-Liberté* (Fra., Patrick Tabarly) ; *Creightons-Naturally* (G-B, John Chittenden). 1993-1994 : *New-Zealand-Endeavour* (N-Z, Grant Dalton) ; *Yamaha* (N-Z, Ross Field).

Jacques Villeneuve reprend confiance après le Grand Prix d'Autriche

ZELTWEG
de notre envoyé spécial

Michael Schumacher (Ferrari) avait la réputation de ne commettre qu'une grosse erreur par saison : en 1996, ce fut une sortie de route à Monaco ; cette année, la bévue avait eu lieu dès le troisième grand prix, en Argentine. Le pilote allemand n'ayant pas tardé à jouer son droit à l'erreur, son entourage affichait son soulagement. Un peu vite, toutefois. Michael Schumacher s'est laissé prendre à son propre piège, dimanche 21 septembre, lors du Grand Prix d'Autriche, disputé sur le circuit de Zeltweg.



FORMULE 1

Le double champion du monde avait raté sa séance d'essais qualificatifs. Classé seulement neuvième, derrière son coéquipier de Ferrari Eddie Irvine, il se préparait à vivre une course d'autant plus pénible que Jacques Villeneuve (Williams-Renault), son seul adversaire pour le championnat du monde des pilotes, avait enlevé sa huitième *pole position* de la saison. Mais Michael Schumacher, vingt-huit ans, en a vu d'autres. Dès le premier tour de piste du Grand Prix d'Autriche, le voilà installé « dans les points », à la sixième place d'une course partie pour être la plus haletante de l'année. Le circuit de Zeltweg, condamné à dix ans d'inactivité pour cause de sécurité défaillante, a offert une course riche de rebondissements. La piste ne faisait pourtant pas l'unanimité chez les pilotes : les anciens, comme Gerhard Berger, regrettaient l'ancien circuit, « *le plus beau du monde* », et ceux qui le découvraient n'hésitaient pas à le qualifier de « *circuit de Mickey* ». « *C'est un peu comme à Monaco, mais sans les rails. Il sera très difficile de doubler* », pronostiquait David Coulthard. Tout le monde peut se tromper, à commencer par Coulthard lui-même, qui, parti de la dixième place, a tant dépassé qu'il a fini deuxième, derrière Jacques Villeneuve.

Dès le départ, Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) a confirmé que la malchance lui colle aux pneumatiques, contraint de se ranger sur le bas-côté de la piste avant d'avoir pu boucler un tour (moteur cassé). Jarno Trulli, sur sa Prost-Mugen-Honda, exulte alors. Pour sa dernière course au volant de la monoplace numéro 14 d'Olivier Panis, le jeune « pigiste » italien recruté par Alain Prost savoure l'ivresse de la course en tête, sans commettre la moindre faute. Il aligne les meilleurs tours en course : « *Psychologiquement, je voulais que les autres comprennent que j'en avais encore sous le pied.* » Les « autres », Rubens Barrichello (Stewart-Ford) et Jacques Villeneuve, sont distancés. Jarno Trulli se prend à rêver à son premier podium ; il sait que ses pneus peuvent lui prodiguer un léger avantage.

Les enveloppes de gommes avaient été spécialement repensées pour le Grand Prix d'Autriche par le manufacturier japonais Bridgestone : « *Les pneus que nous utilisons ici ont une bande extérieure plus dure que d'habitude*, précisait Hirohide Hamashima, le directeur technique de la firme. *Cette nouvelle contruction permet à nos voitures de gagner plusieurs dixièmes de secondes dans la deuxième partie du circuit, un double virage à gauche plongeant.* »

LA DÉCEPTION DE TRULLI

A Zeltweg, le bonheur total de Jarno Trulli a duré trente-sept tours, jusqu'au ravitaillement. Il s'est prolongé encore une vingtaine de tours, en deuxième position, mais son moteur l'a lâché. Peu avant, Michael Schumacher avait été puni. A la mi-course, il était remonté en troisième position et attendait sagement son heure derrière la Williams-Renault de Heinz-Harald Frentzen. Une occasion de doubler s'est présentée au trente-septième tour, dans un « droite » très serré. Michael Schumacher a plongé à l'intérieur. L'impétrant n'avait pas vu un commissaire de course agiter son drapeau jaune, interdisant tout dépassement jusqu'à ce que la piste soit entièrement dégagée après un accrochage entre Jean Alesi et Eddie Irvine : « *J'étais concentré sur ma lutte avec Frentzen, je n'ai pas vu le drapeau jaune*, plaidera Schumacher après la course. *Je pense que les drapeaux devraient être agités de chaque côté de la piste.* »

Cette faute d'inattention a coûté au pilote de Ferrari un arrêt de pénalité long de dix secondes. Tous ses espoirs de podium envolés, il lui restait alors à tenter l'impossible : doubler trois adversaires pour grappiller un point indispensable pour conserver la tête du championnat du monde des pilotes. Jan Magnussen (Stewart-Ford) s'est effacé contre son gré (moteur cassé). Rubens Barrichello s'est ensuite laissé pousser à la faute dans un bac de graviers. Restait Damon Hill (TWR-Arrows) : faute de puissance, l'ancien adversaire préféré de Michael Schumacher n'a offert qu'une faible résistance. L'Allemand l'a dépassé dans le dernier tour, lui chipant le dernier point distribué à Zeltweg. L'erreur était à moitié pardonnée.

Eric Collier

L'amertume d'Alain Prost

Si Frank Williams a quitté Zeltweg, dimanche 21 septembre, avec le sourire d'un constructeur qui a enfin réussi à placer ses deux monoplaces sur le podium, ce ne fut pas le cas d'Alain Prost. Très déçu par l'abandon de son pilote italien Jarno Trulli, le quadruple champion du monde n'a pas caché son amertume : « *Il arrive parfois que l'on marque des points sans les mériter. Aujourd'hui, nous en méritons, mais nous quittons l'Autriche les mains vides.* »

La performance de Jarno Trulli lui a pourtant redonné confiance : « *J'ai effectivement cru que l'équipe Prost allait remporter son premier Grand Prix.* » *Le pilote italien est l'un des derniers du plateau à ignorer pour quelles couleurs il courra l'année prochaine. Olivier Panis, rétabli de son accident de Montréal, reprendra sa monoplace dès dimanche 28 septembre, au Grand Prix du Luxembourg.*

Grand Prix d'Autriche

Classement : 1. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault), les 306,930 km en 1 h 27 min 35 s 999 (moyenne : 210,228 km/h) ; 2. D. Coulthard (GB, McLaren-Mercedes), à 2 s 909 ; 3. H.-H. Frentzen (All., Williams-Renault), à 3 s 962 ; 4. G Fisichella (Ita., Jordan-Peugeot), à 12 s 127 ; 5. R. Schumacher (All., Jordan-Peugeot), à 31 s 859 ; 6. M. Schumacher (All., Ferrari), à 33 s 421, etc.

Championnat du monde des pilotes : 1. M. Schumacher, 68 pts ; 2. J. Villeneuve, 67 ; 3. H-H. Frentzen, 31 ; 4. D. Coulthard, 30 ; 5. J. Alesi (Fra.), 28, etc.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 98 pts ; 2. Ferrari, 86 ; 3. Benetton-Renault, 53 ; 4. McLaren-Mercedes, 44 ; 5. Jordan-Peugeot, 33 ; 6. Prost-Mugen-Honda, 20, etc.

L'AS Monaco, ou les questions d'un champion hésitant entre la France et l'Europe

La déception en Ligue des champions est en partie compensée par une embellie dans le championnat

Vainqueur à Montpellier ((0-2) dimanche 21 septembre lors de la 8e journée du championnat de France de Division 1, l'AS Monaco, tenante du titre, se retrouve à six points du leader, le FC Metz. Tout reste donc possible dans cette compétition pour les joueurs de Jean Tigana, qui, en revanche, joueront leur saison européenne en Ligue des champions le 1er octobre au stade Louis-II face au Allemands du Bayer Leverkusen.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Cela ressemble à une règle non écrite. A une mystérieuse malédiction qui frapperait, depuis quelques années, les clubs champions de France de football. Qu'il s'agisse du Paris Saint-Germain en 1994, du FC Nantes en 1995 ou de l'AJ Auxerre l'an dernier, personne n'a été en mesure d'emporter le titre deux saisons consécutives. Si les raisons de ces échecs sont multiples, on peut, concernant Nantais et Auxerrois, mettre cela sur le compte des départs massifs de joueurs de talent une fois le titre acquis.


FOOTBALL

L'AS Monaco, beau champion de France 1997, semblait à l'abri d'une telle malédiction. Contrairement à beaucoup d'autres, le club monégasque a la chance de ne pas être obligé de laisser partir ses perles pour renflouer ses caisses. L'équipe entraînée par Jean Tigana et sacrée championne de France avait laissé entrevoir de telles possiblités que son avenir, aussi bien en Ligue des champions qu'en championnat de France, promettait d'être radieux.

Et puis l'inter-saison arriva, et l'on assista soudain aux départs de plusieurs joueurs-clés : Emmanuel Petit (Arsenal), Gilles Grimandi (Arsenal), Patrick Blondeau (Sheffield Wednesday), autrement dit trois défenseurs titulaires, firent leurs valises pour l'Angleterre. Puis le Brésilien Sonny Anderson, attaquant d'exception, annonca son départ pour le FC Barcelone.

Avec cette bande des quatre, l'AS Monaco se voyait non seulement privée d'excellents joueurs, mais aussi, et c'est peut-être plus grave, de véritables meneurs, sur et en dehors des terrains. Même si les dirigeants firent venir dans la Principauté une dizaine de nouveaux joueurs, la perte de trois défenseurs expérimentés provoqua des flottements inévitables en début de saison. Et même si le niveau général du championnat de France n'est plus très élevé, les Monégasques de Tigana ont payés *cash* leurs erreurs de placement, leurs mésententes, leurs difficultés à communiquer.

Capitaine exemplaire la saison dernière, Franck Dumas aurait bien aimé lui aussi quitter Monaco pour un club étranger. Avec raison, le *libero* monégasque estimait que c'est en partie grâce à son travail, à son aide et à ses conseils que des joueurs comme Petit, Grimandi et Blondeau ont pu briller et se faire remarquer par les agents recruteurs britanniques. Hélas pour lui, Dumas n'a pas trouvé preneur, et son humeur pour le moins mauvaise n'a fait, en début de saison, que compliquer la tâche d'un Jean Tigana confronté à l'éternel problème de reconstruction d'une équipe chamboulée dans un compartiment du jeu aussi stratégique que la défense.

Il y a quelques jours, avant d'aborder le premier rendez-vous européen de la saison à Lisbonne face au Sporting du Portugal, Henri Biancheri, directeur technique général de l'AS Monaco, avait, en quelques mots, résumé la nouvelle situation : *« L'équipe de la saison passée aurait été favorite dans ce groupe de qualification de la Ligue des champions. En revanche, compte tenu de notre début de saison en championnat, on aura plus de difficultés à passer... »*

Pourtant, le dirigeant monégasque devait bien admettre, comme tous les observateurs, que, avec le Bayer Leverkusen, le Sporting du Portugal et les Belges de Lierse, les joueurs de Jean Tigana n'avaient pas vraiment à se plaindre du tirage au sort de cette Ligue des champions.

Puis, mercredi 17 septembre, arriva le désastre de Lisbonne. Une défaite aussi lourde que méritée (0-3) face à un adversaire qui n'est pourtant pas un foudre de guerre. Une prestation catastrophique de la part de tous les joueurs monégasques et la crise éclate, phénomène rarissime dans un club qui cultive le goût du secret.

Coups de gueule des joueurs, qui se plaignent entre autres d'une préparation physique trop poussée, menaces présidentielles concernant l'impardonnable laisser-aller de certains... Comme souvent en pareil cas, on en profite pour tout remettre en question : le caractère *« pas facile »* de Jean Tigana, les méthodes trop dures du préparateur physique Claude Puel, le niveau de jeu en retrait des nouveaux arrivés par rapport à ceux qui ont quitté le navire, et quelques autres griefs plus ou moins recevables.

> Victor Ikpeba : « Je suis persuadé que cette équipe peut viser le titre. Et il y a même encore de l'espoir en Ligue des champions ! »

Conscient de l'urgence, Jean-Louis Campora, président du club, ne quitte plus le groupe et tente de provoquer l'union sacrée tout en évitant le clash. Jean Tigana, lui, fidèle à son image, ne veut pas tomber dans la polémique. Et lorsqu'il entend certains joueurs se plaindre de la dureté de la préparation physique, il se contente de lâcher : *« Que ceux qui se plaignent aillent voir ailleurs comment les choses se passent à l'étranger. »*

Dimanche 21 septembre, sur la pelouse du stade de la Mosson, l'AS Monaco n'a pas éprouvé de grandes difficultés à battre une équipe de Montpellier réduite à dix dès la 7e minute de jeu à la suite de l'expulsion de Kader Ferhaoui, coupable d'une agression sur Japhet N'Doram. Sans briller particulièrement, les partenaires de Fabien Barthez, promu capitaine à la place de Franck Dumas, qui, après Lisbonne, a demandé à ne plus porter le brassard, ont logiquement gagné grâce à un doublé du Nigerian Victor Ikpeba.

En voyant les remplaçants alignés sur le banc de touche en première période (Ali Benarbia, Thierry Henry, David Trézéguet, notamment), on se rappelait soudain que l'AS Monaco est un club riche, très riche. Sur le terrain, entre le gardien de l'équipe de France (Fabien Barthez), les internationaux étrangers (l'Ecossais John Collins, le Nigerian Victor Ikpeba, le Tchadien Japhet N'Doram) et les grands espoirs (Martin Djetou, Sylvain Legwinski), il y a encore matière à faire du bon travail.

Cette victoire à Montpellier ne règle évidemment pas tout. Le malaise, parfois diffus, existe, et cette saison, qu'elle que soit son issue, laissera sans doute des traces, aussi bien chez Jean Tigana que du côté des dirigeants et des joueurs. Mais, l'air de rien, cette équipe monégasque « en crise » vient d'aligner sa troisième victoire consécutive en championnat. Sept points séparent le leader, Metz, de l'AS Monaco, ce qui, après huit journées, n'est pas un handicap insurmontable. *« Cette victoire n'efface pas Lisbonne. Mais elle est importante »*, soulignait Sylvain Legwinski, pendant que Victor Ikpeba, optimiste, lançait : *« Je suis persuadé que cette équipe peut viser le titre. Et il y a même encore de l'espoir en Ligue des champions ! »*

Jean Tigana, lui, savourait à sa manière ce troisième succès consécutif en championnat : *« On ne peut oublier Lisbonne, mais l'important était de ne pas se faire distancer en championnat. Nous progressons lentement mais sûrement. Et puis ce qui s'est passé ces derniers jours à l'intérieur du club est une bonne chose : il y a eu un peu d'agitation, des remises en question, des mises au point. Moi, je n'ai jamais changé d'attitude : je ne suis ni euphorique lorsque nous gagnons ni stressé lorsque cela va moins bien. Mon rôle est celui d'un fédérateur... »*

Alain Constant

Le championnat de France de football de D1

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
[illegible]	20	8	6	2	0	+8	=	GGNGN
[illegible]	19	8	6	1	1	+12	=	PGGGN
[illegible]	15	8	4	3	1	+5	=	NGGPN
[illegible]	14	8	4	2	2	+3	▲	PNGPG
[illegible]	14	8	4	2	2	+3	▲	PNGGG
[illegible]	14	8	4	2	2	-1	▼	GGPGN
[illegible]	13	8	4	1	3	+5	▲	PPGGG
[illegible]	12	8	3	3	2	+4	▲	GNNPG
[illegible]	12	8	4	0	4	+1	▲	GPPGG
[illegible]	12	8	3	3	2	-3	▼	PNNGP
[illegible]	9	8	3	0	5	+1	▼	GPGPP
[illegible]	8	8	2	2	4	-2	=	GGNNP
[illegible]	7	8	1	4	3	-3	=	GNPNP
[illegible]	7	8	1	4	3	-5	=	PNPPN
[illegible]	6	8	1	3	4	-3	=	PPNPN
[illegible]	6	8	1	3	4	-7	=	GPNPN
[illegible]	5	8	1	2	5	-10	=	NPPGP
[illegible]	4	8	1	1	6	-9	=	PGPGN

Résultats	
Le Havre-Paris-SG	1-1
Strasbourg-Bordeaux	0-0
[illegible]-Toulouse	[illegible]
Guingamp-Nantes	1-0
Marseille-Châteauroux	[illegible]
Auxerre-Lyon	1-2
Cannes-Rennes	[illegible]
Montpellier-Monaco	0-2
Bastia-Metz	0-0

	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	19
2 Marseille	2	14
3 Monaco	1	14
18 Bordeaux	2	21
[illegible] Lyon	2	21
20 Auxerre	3	12

1 Paris-SG	19 buts	1 Bastia	5 buts	1 Simone (PARIS-SG)	7 buts
2 Metz	15 buts	2 Metz	6 buts	2 Guivarc'h • Rodriguez	
3 Auxerre	14 buts	Lens	6 buts	Ikpeba • Maurice	5 buts

9e JOURNÉE : Jeudi 25 septembre : [illegible]-Lens • Bordeaux-Marseille. Le vendredi 26 : Metz-Auxerre • [illegible]SG-Montpellier • Rennes-Bastia • Monaco-Strasbourg • Toulouse-[illegible] • Nantes-Cannes • Châteauroux-Le Havre.

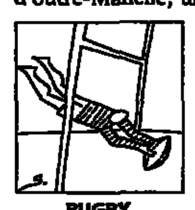
Metz toujours en tête

Metz a conservé la première place du championnat de France de football, après la 8e journée disputée samedi 20 et dimanche 21 septembre. En obtenant le match nul à Bastia (0-0), les Lorrains maintiennent le Paris-SG à un point, ce dernier étant tenu en échec au Havre (1-1). Après une semaine de coupes d'Europe où neuf clubs français de division 1 étaient engagés, cette journée a accouché de matches pour la plupart d'un faible niveau (seulement 14 buts inscrits), de nombreux joueurs apparaissant fatigués. Lyon a su garder suffisamment de réserve pour aller s'imposer à Auxerre (2-1). Guingamp, vainqueur de Nantes (1-0), occupe désormais la 4e place avec Marseille. En division 2, Lorient accentue son avance en tête du classement en dominant le Red Star (5-2). Nice, le représentant français en Coupe des coupes, a obtenu le match nul à Caen (0-0).

Le Stade toulousain gobe mal le rugby anglais

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Les joueurs du Stade toulousain souffrent d'un mal anglais. Une intoxication au rugby d'outre-Manche, une mauvaise fièvre attrapée au bord de la Tamise, qui sait ? En trois rencontres de Coupe d'Europe, ils ont perdu trois fois, eux qui survolent le championnat de France depuis 1994 et terrorisent le reste du continent ovale.


RUGBY

Samedi 20 septembre, au coup de sifflet final, les mines étaient graves et les visages d'autant plus las que, pour la première fois de la jeune histoire de la Coupe d'Europe, Toulouse perdait à domicile face aux quinze gaillards de Leicester entraînés par l'Australien Bob Dwyer.

Complexe anglais ? Souvenir lancinant du traumatisme de la déroute face aux Wasps de Londres, la saison passée ? L'orgueil toulousain s'empêtre dans les tentatives d'explication. Et pour cause : le match de samedi n'a ressemblé en rien aux deux précédents, où la défaite s'était vite dessinée, et n'avait jamais souffert réelle contestation.

Cette fois, rien de tout cela. *« A aucun moment, on ne s'est dit qu'on ne pouvait pas gagner ce match »*, commentait lucidement le troisième ligne Didier Lacroix. Ils ont pourtant fini par le perdre, assommés par la rigueur anglaise, cet implacable réalisme qui fait que chaque occasion se convertit en points, chaque geste défensif en préservation sourcilleuse de l'avantage au score. Que dire du tonitruant plaquage, qui a privé à la dernière minute Romuald Paillat d'un essai peut-être victorieux ?

Dans la petite histoire rouge et noir, les « Tigres » de Leicester se sont découvert un rôle de choix. Dénoncer chaque année les manques de leur adversaire, révéler au détour d'un sommet européen ce qui ne va pas à Toulouse.

PANNE D'IMAGINATION

Lors de la demi-finale de la précédente coupe d'Europe, Martin Johnson et ses coéquipiers avaient mis en lumière la panne d'imagination des Toulousains. Ceux-ci s'étaient révélés incapables de relever le défi du jeu, de déborder une équipe dépourvue de grosses faiblesses, et armée des meilleures intentions.

Samedi, ce sont les petits défauts de cohésion du groupe qui sont apparus au grand jour. Pendant l'été, les champions de France ont renouvelé un tiers de leur effectif. Quelques anciens sont partis. Des internationaux, comme les avants Franck Tournaire, ou Fabien Pelous, les trois-quarts Pierre Bondouy et Yann Delaigue, sont arrivés. De l'aveu même des entraîneurs, Guy Novès et Serge Laïrle, le nouveau Toulouse, plus ambitieux, plus porté sur l'offensive, le rugby de mouvement, ne s'est pas encore trouvé.

D'autant que dans cette phase de transition entre deux systèmes de jeu Christophe Deyland, le demi d'ouverture, qui devait avoir un rôle essentiel, est contraint à l'inaction par une nouvelle blessure au genou. Il n'en faut pas plus pour que Toulouse, privé de son chef de manœuvre, se cherche, tâtonne encore dans ses projets de rugby.

Contre les clubs anglais, cela augmente sensiblement les risques de défaite. Ils disputent un championnat professionnel élitiste, dont le niveau s'élève au fil des saisons. Les plus riches d'entre eux ont les moyens de s'offrir de grands noms du XV mondial, à l'exemple de Serevi, le trois-quart aile fidjien de Leicester. Ou de Bob Dwyer, l'entraîneur, qui avait mené l'équipe d'Australie au titre de champion du monde en 1991. Ils sont donc les plus dangereux adversaires des Français.

Au stade des Sept-Deniers, le début de la seconde mi-temps fut une cruelle illustration de cet état des choses. Toulouse menait 10-9, et donnait l'impression de pouvoir se détacher au score. Une erreur de dégagement au pied de l'arrière du Stade, et *« un essai assassin »* de Leicester, comme le qualifiait Guy Novès, c'était assez pour renverser le cours du match et mettre les champions de France dans l'embarras. Les premiers de chacune des poules de la Coupe d'Europe ont l'avantage de jouer leur quart de finale à domicile. Pour en bénéficier, le Stade n'a plus qu'une solution : aller gagner à Leicester, le 4 octobre.

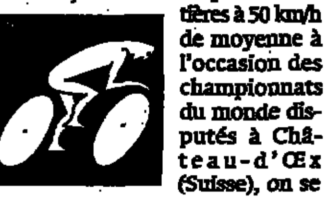
Pascal Ceaux

Avantage Angleterre

La 3e journée de la Coupe d'Europe de rugby a permis à l'Angleterre de prendre, saemdi 20 et dimanche 21 septembre, un net avantage dans le duel qu'elle livre à la France. Leicester, Bath, les Harlequins et les Wasps l'ont en effet emporté à mi-parcours de la phase qualificative, et virent ainsi en tête de leur poule. Plus dures ont été les chutes pour les clubs tricolores, parmi lesquels le Stade Toulousain, piégé (22-17) par Leicester. Bourgoin, sur la fin, et Brive – de justesse – ont également connu la défaite respectivement en Irlande devant Munster (17-15) et à Bath (27-25). L'unique succès de Pau (50-8) sur les modestes Ecossais de Caledonia ne saurait consoler les supporteurs de l'Hexagone. Avant le 4e tour, les 27 et 28 septembre, seules trois équipes sont invaincues : les Wasps, champions d'Angleterre, avec une différence de + 83, Pau (+ 75) et Bath (+ 22).

Nicolas Vouilloz, l'« ET » du VTT

LA PRESSE spécialisée a surnommé Nicolas Vouilloz « ET », l'extraterrestre. Ce sobriquet lui va comme un gant. Après avoir vu ce jeune Niçois dévaler les pistes forestières à 50 km/h de moyenne à l'occasion des championnats du monde disputés à Château-d'Œx (Suisse), on se demande effectivement s'il ne vient pas d'ailleurs. Numéro 1 mondial de descente depuis 1992 (l'autre discipline du VTT étant le cross-country), il a une nouvelle fois imposé sa suprématie, samedi 20 septembre, en s'adjugeant un sixième titre consécutif de champion du monde. Ce jeune homme de vingt-et-un ans, salarié de l'équipe Sunn-Nike, est donc l'un des cyclistes professionnels les plus titrés de l'Hexagone. Son secret ? La rigueur. *« Quand nous avons effectué les repérages de dernière minute, la veille de la compétition, Nicolas s'est montré comme toujours extrêmement méticuleux dans la préparation de sa course »*, explique l'entraîneur de l'équipe de France de descente, Emmanuel Huber.


CYCLISME

« La descente est souvent considérée comme un sport de casse-cou mais, contrairement à ce que l'on pourrait penser, Nicolas est un jeune homme posé, équilibré et peu enclin à la folie... » Son pilotage très soigné et ses prises de risque calculées sur le tracé éprouvant de Château-d'Œx ont a nouveau prouvé l'efficacité de son style. Il a d'ailleurs précédé le deuxième de six secondes. Une éternité.

En fait, Nicolas Vouilloz se distingue par son petit gabarit – il mesure 1,76 m pour 68 kg. *« Sur un parcours très bosselé comme à Château-d'Œx, sa technique a compensé ses modestes capacités physiques »*, souligne Emmanuel Huber. Pourtant, en début de saison, une chute l'avait obligé à adopter une pédalée plus douce. Blessé au poignet gauche, Nicolas Vouilloz avait laissé filer une troisième victoire en Coupe du monde. Avec méthode, le jeune Niçois s'est remis en selle pour remporter le championnat de France, le 17 juillet dernier aux Ménuires.

Différent, Nicolas Vouilloz l'est également de ses adversaires anglo-saxons comme l'Américain Shawn Palmer. Vice-champion du monde de descente 1996 et surfeur devant l'Eternel, Palmer associe le VTT à un spectacle permanent. Résultat : quand l'Américain enfourche sa bicyclette, le *one-man-show* commence. Sauts dans les airs, dérapages contrôlés, cascades en tous genres... le public adore. Mais les performances sont de moins en moins au rendez-vous.

PLUIE DE MÉDAILLES

Le champion du monde français est moins démonstratif. Certes, Nicolas Vouilloz ne conteste pas l'influence du « fun » dans sa discipline, mais il privilégie surtout l'efficacité sportive. Freiner sans bloquer les roues, stabiliser les jambes sur les pédales et, les mains sur le guidon, rechercher la trajectoire la plus fluide, tels sont les rudiments de sa stratégie. Au risque d'être perçu par les « amoureux du spectaculaire » comme un rabat-joie. Mais peu importe, sa méthode rigoureuse est payante. Pour lui, c'est l'essentiel.

Aux côtés de Nicolas Vouilloz, trois autres Français ont enfilé le maillot irisé à Château-d'Œx. Miguel Martinez s'est adjugé le titre de champion du monde de cross-country (espoirs), Anne-Caroline Chausson celui de la descente (seniors) et Mickaël Pascal celui de la descente (juniors). Une pluie de médailles qui pourrait bien se transformer en avalanche en 1998, lors des championnats du monde canadiens du mont Saint-Anne.

Paul Miquel

Mauvais sang

A Château-d'Œx, dans l'hôtel de l'équipe de France, les belles performances ont permis de noyer le malaise ambiant. Jeudi 18 septembre, à la veille du championnat du monde de cross-country, quatre cyclistes sur vingt-huit ont en effet présenté un taux anormal d'hématocrite (rapport du volume de globules rouges au volume sanguin total) : il était supérieur à la limite réglementaire de 50 %. Parmi eux, figuraient un Belge, un Canadien et deux Tricolores : le champion de France Cyrille Bonnand et Jean-Christophe Savignoni. Ils ont été mis en « arrêt de travail » pour une durée de quinze jours.

Descente : de la « glisse » sur deux roues

- Différente de l'épreuve de cross-country, qui est l'unique discipline olympique en VTT, la descente s'apparente au ski alpin. Le départ de cette course contre la montre est individuel, et les « pilotes » doivent dévaler une piste tracée sur des sentiers forestiers.
- Les descentes durent de 4 à 6 minutes, à une vitesse moyenne de 50 km/h (avec des « pointes » à 90 km/h) sur des pistes d'environ 3 000 m pour des dénivelés pouvant atteindre 2 000 m.
- Le poids des engins utilisés oscille entre 15 et 20 kg. Avec leurs freins à disque, leur tubulure renforcée et des suspensions avant et arrière possédant des débattements de 15 cm, les VTT de descente ressemblent souvent à de petites Mobylette.

Coupe Davis : la France reléguée, mais sans remord

Les tenants se sont inclinés (3-2) face à la Belgique dans un match où les remplaçants ont joué les premiers rôles. La finale opposera les 28, 29 et 30 novembre la Suède, qui a battu l'Italie (4-1), aux Etats-Unis, vainqueurs de l'Australie (4-1)

La défaite de l'équipe de France de Coupe Davis (3-2), face à la Belgique, dimanche 21 septembre, à Gand (Belgique), condamne les joueurs de Yannick Noah, tenants du titre, à évoluer en 1998 dans le Groupe I de la zone Euro-Afrique. Pourtant, avant la rencontre, le vainqueur des Internationaux de France 1983 était formel : *« Nous n'envisageons pas la défaite. »* Mais le trac de Fabrice Santoro et la blessure de Cédric Pioline condamnaient pratiquement les Français d'entrée. Cette mésaventure, qui n'était jamais arrivée à un détenteur du saladier d'argent, n'est toutefois pas une première pour les Bleus. En 1985, ils s'étaient fait étriller (5-0) en repêchage par la Yougoslavie. Pour sa part, la Belgique retrouvera l'élite des seize meilleures équipes mondiales, à laquelle elle a déjà appartenu en 1991, 1992, 1994, 1995 et 1996.

GAND
de notre envoyée spéciale

Ce n'est ni une descente aux enfers, ni un abîme. Yannick Noah est catégorique : *« Si nous ne tirons que des regrets de cette rencontre, nous mettrons beaucoup de temps à revenir »*, a expliqué le capitaine de l'équipe de France reléguée, dimanche 21 septembre, en deuxième division de la Coupe Davis. La *déception*, bien sûr, est énorme. En décembre 1996, les Français gagnaient le saladier d'argent en battant la Suède. En 1998, ils devront disputer, au sein de la zone euro-africaine le droit de revenir dans le groupe mondial. La Belgique les remplace donc dans le groupe des seize meilleures nations du tennis de la planète au terme de trois jours de jeu crispants, parfois médiocres, souvent magnifiques, ponctués par la victoire de Christophe Van Garsse, 179e joueur mondial, transcendé par l'enjeu face à Lionel Roux (61e).

TENNIS

Les débats avaient commencé vendredi 19 septembre. La France n'était pas vraiment favorite, et la partie pouvait être risquée. Arnaud Boetsch était forfait pour une blessure au pied et Filip Dewulf arrivait en récent demi-finaliste des Internationaux de France de Roland-Garros et en *vainqueur* du tournoi sur terre battue de Kitzbühel. *« Nous n'envisageons pas la défaite »*, disait Yannick Noah dans le discours rassurant de tout bon capitaine.

Au premier match, Filip Dewulf balaye un Fabrice Santoro fébrile. Le garçon était le meilleur Français sur terre battue cette saison, mais six ans sans jouer la Coupe Davis, cela n'aide pas. Quelques heures plus tard, Cédric Pioline se bloque le dos sur un faux mouvement contre Johan Van Herck et abandonne. La France est menée deux points à zéro.

C'est Guillaume Raoux qui apporte du cœur à l'équipe de France, samedi 20 septembre. Petit soldat, il porte le double à bout de bras aux côtés d'un Fabrice Santoro, englué dans une déprime tennistique. Les facéties de Libor Pimek et les colères de Filip Dewulf n'y peuvent rien, la France revient à deux points à un. Guillaume Raoux, encore lui, remplace Cédric Pioline, forfait, et remet l'espérance à flot, dimanche. Pour son premier match de simple où il jouait pour la victoire finale, il sert un jeu ahurissant de qualité et bat Filip Dewulf. Rien, Guillaume Raoux n'a peur de rien. Il volleye ou attaque du fond du court. Ses coups droits sont des uppercuts qui laminent le moral du Belge. Il dira : *« Je l'ai regardé pendant tout le match, lui, il ne m'a jamais regardé. Il baissait toujours les yeux. La Coupe Davis me donne un sentiment de plénitude. J'ai la certitude de bien faire. je n'ai pas de doute sur mes performances. ce n'est pas que je sais que je vais gagner, je sais que je vais faire un bon match. »*

Il confie encore : *« Arnaud et Cédric sont les deux leaders de l'équipe. C'est pour eux que je me bagarre pour leur offrir le premier tour du groupe mondial l'an prochain, quand ils seront remis sur pieds. La Coupe Davis, c'est donner, donner et encore donner. »*

BATAILLE DE « JOKERS »

Il gagne, certes, mais sa joie est teintée d'inquiétude. Encore un point : le match décisif est entre les mains de Lionel Roux qui rencontre Christophe Van Garsse. Les deux capitaines Eduardo Masson et Yannick Noah ont profité d'un point de règlement leur permettant de changer de joueur en cas de blessure. Chez les Belges, Johan Van Herck souffre d'une élongation à la cuisse, chez les Français, Fabrice Santoro a mal à l'épaule. C'est finalement le *joker* belge qui emporte la mise.

La France a perdu, Yannick Noah ne dramatise pas : *« Nous avons plus perdu la rencontre vendredi qu'aujourd'hui »*, explique-t-il. Il rappelle que la Coupe Davis est aussi affaire de fortune, qu'en 1996, la France se qualifia pour la *demi-finale de la Coupe Davis en* battant l'Allemagne privée de Boris Becker, victime d'une bronchite, et de Michael Stich (grave entorse de la cheville). Et que l'équipe gagna aussi la Coupe Davis à la faveur d'une blessure de Stefan Edberg survenue dans le premier match contre Cédric Pioline.

« L'an dernier, nous avons gagné, dit le capitaine, *aujourd'hui, il faut accepter la défaite. Je n'ai mal nulle part et je suis tout à fait à l'aise. L'équipe, avec moi, doit se sentir à l'aise parce que nous avons fait tout ce que nous avons pu. Guillaume est plus une confirmation qu'une révélation. Il a le cœur d'un joueur de Coupe Davis. Lionel a fait un bon match. Malgré les maigres réserves, il y a une petite relève pour Cédric Pioline et Arnaud Boetsch. Et puis, nous ne sommes pas des dieux quand nous gagnons. pas des petits quand nous perdons. »*

Dans la drôle d'aventure de cette deuxième division, Yannick Noah restera le capitaine. Il avait démissionné au lendemain de la défaite en quart de finale contre la Suisse, en 1992, un an après la victoire finale de l'équipe de France à Lyon, cette fois il annonce : *« Tant qu'ils m'acceptent et qu'ils me demandent d'être leur capitaine, je le ferai avec plaisir. Cette défaite ne remet rien en question pour moi. Nous restons des potes. »*

Bénédicte Mathieu

Résultats : F. Dewulf (Bel.)b. F. Santoro (Fra.)6-1, 6-3, 6-3 ; J. Van Herck (Bel.)b. C. Pioline (Fra.)4-6, 2-6, 7-5, 4-1, abandon ; G. Raoux-F. Santoro (Fra.)b. L. Pimek-F. Dewulf (Bel.)5-7, 7-5, 7-5, 6-1 ; G. Raoux b. F. Dewulf 6-3, 6-4, 7-5 ; C. Van Garsse (Bel.)bat L. Roux (Fra.)7-5, 6-4, 1-6, 6-2.

Le point d'honneur de Christophe Van Garsse

GAND
de notre envoyée spéciale

Au bout d'un match de fous, Christophe Van Garsse a apporté à la Belgique, dimanche 21 septembre, le troisième point *qualificatif* pour le groupe mondial. La dernière balle jouée, il s'est agenouillé, a déposé quelques larmes sur l'épaule de son capitaine et s'en est allé vers ses coéquipiers, qui l'ont porté en triomphe. Il dit : *« C'est le plus beau jour de ma vie. »* A vingt-trois ans, le nouveau héros du sport belge, beau brun très accort, connaît une histoire comme le sport en raffole.

En 1995, *alors qu'il progresse régulièrement* pour rentrer dans les 100 meilleurs joueurs du monde, il ressent des douleurs dans les genoux. Lors de l'opération, le médecin *découvre* qu'une partie des ligaments est quasiment pourrie. Il racontera plus tard à son patient qu'il avait pu sentir l'infection. Couper les ligaments abîmés revenait à priver Christophe Van Garsse de sport pour *toujours, même en loisir. Le praticien nettoie,* referme et se déclare pessimiste.

« Six mois plus tard, je pouvais recommencer à jouer, raconte le champion. *C'était incroyable, j'en avais trop envie. »* Il revient sur le circuit en janvier 1996, passe les qualifications du tournoi d'Anvers et tombe au deuxième tour. A Wimbledon, son jeu de gaucher, servi par un bras puissant et rapide, fait des merveilles. Christophe Van Garsse s'extirpe des qualifications. Il passe deux tours, élimine le Suédois Magnus Gufstafsson au passage, avant d'être battu par l'Australien Patrick Rafter. Une semaine plus tard, il gagne un tournoi challenger.

Sélectionné dans l'équipe belge de Coupe Davis, il n'était que remplaçant. Il a remplacé Johan Van Herck, blessé. Il a pris la mission avec un grand naturel, sans panique, sans timidité. Avec son sourire désarmant qui le rend encore plus séduisant et ses yeux tout le temps rieurs, il lance : *« Quand on a subi ce que j'ai subi, on se dit forcément que tout est bon à prendre. Alors, j'ai frappé de tout mon cœur et j'ai tout tenté. »*

Incroyable partie. Devant Lionel Roux, accrocheur et fier, Christophe Van Garsse a servi un tennis presque parfait. Des angles improbables – le coup de patte du gaucher, – un revers fouetté à couper le souffle, et cette insolence... Dans la première manche, il a écarté la première de trois balles de set par un *ace* sur un deuxième service. Il a couru, frôlé les lignes et asticoté le filet. Par ses accélérations, la balle devenait presque invisible.

CRAMPES IMPRÉVISIBLES

Il y a eu ces crampes à la fin du deuxième set, qu'il a quand même arraché. Christophe Van Garsse les connaît. Elles lui tombent dessus sans crier gare. Il a beau faire attention pour les prévenir, il ne peut pas. Boitillant, les cannes raides, il a laissé filé la troisième manche en ingurgitant des litres d'eau aux changements de côté, pour mieux revenir dans le quatrième set. Là, comme vexé de son malaise, il a giflé des *passing-shots,* frappé des coups désespérés. Il y a débordé Lionel Roux, et la Belgique lui a fait la fête.

Pourquoi a-t-il joué le meilleur match de sa vie ? *« Parce que je suis tellement content d'être là, parce que j'ai tellement eu peur de ne plus avoir la chance de vivre cela, tout me paraît facile. »*

B. M.

Deux matches et un barrage

L'équipe de France de Coupe Davis est tombée une première fois en deuxième division, en 1985, lorsqu'elle avait été battue par la Yougoslavie (4-1). Elle est revenue dans le groupe mondial en 1987. Pour figurer une nouvelle fois dans l'élite, elle devra jouer deux matches dans la zone euro-africaine, où se trouve notamment l'Autriche de Thomas Muster, battue ce week-end en barrage par le Zimbabwe, puis, le cas échéant, un barrage en septembre 1998 contre l'une des huit équipes battues au premier tour du groupe mondial en février 1998.

Pete Sampras veut prendre une revanche sur les Suédois

LA FINALE de la Coupe Davis 1997 mettra aux prises du 28 au 30 novembre les équipes de Suède et des Etats-Unis qui se sont qualifiées en éliminant respectivement l'Italie (4-1) et l'Australie (4-1). Les Américains, qui atteignent ainsi leur 59e finale, vont tenter de décrocher le saladier d'argent pour la trente-deuxième fois, chez les Suédois, qui disputeront leur 11e finale et tenteront de remporter leur 6e victoire.

La dernière rencontre des deux équipes, qui avait eu lieu en 1994 en demi-finale, avait tourné à l'avantage des Suédois, qui avaient été menés 2-0. Le renversement de situation s'est produit à la suite de l'abandon de Pete Sampras sur blessure face à Stefan Edberg.

Le numéro un mondial a donc une revanche à prendre sur le sort et les Suédois. En attendant, il a donné aux Etats-Unis le point de la qualification en battant l'Australien Patrick Rafter (6-7 [6/8], 6-1, 6-1, 6-4), qui lui a succédé au début du mois au palmarès des Internationaux des Etats-Unis à Flushing Meadow.

Sampras, qui avait exécuté Mark Philippoussis vendredi (6-1, 6-2, 7-6 [7/5]), n'aura été mis à l'ouvrage que pendant le premier set, remporté un peu par miracle en 55 minutes par Rafter, 8 points à 6 dans le jeu décisif. Sampras, maître de son art et servant à la perfection, donnait ensuite la leçon. En moins d'une heure et demie, Sampras s'assurait le gain des trois manches suivantes, renvoyant Rafter à ses études de tout nouveau numéro trois mondial. L'Australien venait de concéder six fois son service, sans avoir jamais réussi à mettre en danger l'engagement de Sampras, ni même à obtenir une balle de break.

DÉMONSTRATION RARE

Rarement l'Américain n'aura effectué une telle démonstration au service. Variant avec bonheur les angles et les effets, Sampras a réussi à mettre Rafter *en difficulté* aussi bien sur sa première que sur sa deuxième balle. L'Australien a d'ailleurs reconnu qu'il n'avait jamais réussi à lire le service du numéro un mondial, un adversaire qu'il avait pourtant rencontré six fois auparavant. Sur 18 jeux de service, Sampras a remporté 7 jeux blancs, dont 3 consécutifs dans le deuxième set, et concédé seulement 17 points en quatre manches.

L'affaire se présentait d'autant plus mal pour l'Australien que, comme face à Chang (6-4, 1-6, 6-3, 6-4), il était trahi par sa volée de coups droits. *« Je ne sais pas ce qui ne va pas,* a-t-il indiqué. *Mais décidément je ne volleye pas comme à l'US Open. »* Bref, Patrick Rafter, qui portait tous les espoirs australiens après son triomphe à Flushing Meadow, a déçu son camp, perdant ses deux matches de simple. Et la vieille rivalité qui oppose les Etats-Unis *à l'Australie en Coupe Davis* a tourné largement à l'avantage des Américains, qui comptent désormais 25 victoires contre 19 aux Australiens. – *(AFP, Reuter.)*

Pelote basque : Marie-Christine Rolet, une femme à la conquête des trinquets

BAYONNE
de notre correspondant

« Lorsque je rentre dans le trinquet, c'est différent. On sent le public partout, comme s'il nous enrobait. Ce ne sont plus les murs froids, mais la chaleur des spectateurs. Et on y va. »

Marie-Christine Rolet a plutôt bien engagé à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) ses matches, catégorie « paleta pelote de gomme », pour la première Coupe du monde, dans le nouveau trinquet tout en verre. Dans le match d'ouverture, victoire contre l'Espagne, puis contre l'Argentine, une équipe redoutée que Marie-Christine Rolet et sa partenaire, *Nicole Seilhan*, n'ont pas laissée décoller.

Visage ovale, cheveux châtain courts et menton décidé, cette jeune femme de vingt-huit ans a pris ses marques dès l'âge de neuf ans : quelques balles au fronton avec son frère, à main nue. Mais un oncle lui offre une raquette, et c'est vers le tennis qu'elle se tourne : section *sport-études* au lycée André-Malraux de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). *« Avec mon expérience de la pelote, j'avais déjà le sens du jeu, je savais où me placer, quelle tactique adopter »*, explique-t-elle. Les entraîneurs du Biarritz Olympique, section tennis, la repèrent. Elle avance dans le classement. On lui propose de monter à Paris. Elle refuse.

« Le tennis à ce niveau, dit-elle, *c'est le stress vingt-quatre heures sur vingt-quatre, la pression permanente. Cela ne correspond pas du tout à ma manière de vivre. J'aime le Pays basque. »*

Retour donc à la pelote après cinq années à Paris, pour obtenir le diplôme de professeur d'éducation physique et sportive. Détachée à Bayonne pour l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), elle prépare les championnats scolaires et les grands rendez-vous mondiaux. Partenaire de Nicole Seilhan depuis trois ans, elle a construit une équipe à la redoutable force de frappe. Si bien qu'à l'ouverture de la Coupe du monde, le 12 septembre, les deux Françaises partaient favorites en paleta pelote de gomme. Tant au « frontenis » qu'en « baline », deux des vingt-deux disciplines de la pelote basque, la communication entre les deux partenaires est primordiale. En baline, une pelote de gomme creuse est envoyée avec une raquette légère en bois dans une surface couverte, tandis qu'en frontenis la balle est rejetée par une raquette de tennis sur un mur à gauche en plein air, d'où un jeu plus rapide : *« Il faut absolument bien sentir le point fort et les limites de l'autre et se parler. »* Et ce sera en français, car, bien que native de Biarritz, Marie-Christine Rolet ignore le basque.

Elle arbore tout de même un *teeshirt* aux couleurs locales : *« Normal, c'est d'ici, c'est l'identité régionale. »* Une identité qu'elle défendra fermement, en frontenis, face aux meilleures spécialistes mexicaines dès les championnats du monde de Mexico, à l'automne 1998. *« On nous le rabâche,* affirme Marie-Christine Rolet. *Il faut battre les Mexicains. »* Le frontenis est le deuxième sport national au Mexique après le football. Il n'y aurait pas moins de 100 000 adeptes en terre aztèque, alors qu'on en dénombre à peine 50 en France.

Qu'importe ! *« Le sport, c'est ma passion,* lance notre championne. *Je rêvais de me lancer dans une carrière sportive. Avec le frontenis, j'ai une discipline à développer et des jeunes à pousser. »* Cette passion a un prix : *« La pelote à temps plein depuis si longtemps, c'est beaucoup de sacrifices, une hygiène de vie très stricte, de l'entraînement et un sommeil réguliers. Le bal n'est pas vraiment conseillé... »* Et comme les résultats sont là, les flonflons attendront encore un peu.

Michel Garicoix

Vingt-deux disciplines à l'air libre ou à couvert

La première Coupe du monde en trinquet, organisée du 12 au 21 septembre, à Bayonne, a accueilli les équipes des huit pays les mieux classés lors des championnats du monde 1994 de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques).

Six des vingt-deux disciplines de la pelote basque se pratiquent actuellement dans cet espace couvert dénommé trinquet, comportant trois murs de pierre aveugles : la main nue individuelle (le pelotari est seul avec son adversaire) ; la paleta gomme féminine (deux équipes de deux s'affrontent avec des sortes de battes, ou *palas*, et des balles synthétiques) ; la paleta pelote cuir (semblable au jeu féminin, mais se disputant avec une balle en cuir) ; la main nue par équipes de deux ; enfin, la paleta gomme masculine, et le « xare », qui se jouent avec des raquettes.

Dans les rencontres en place libre, devant un fronton (mur en face), les joueurs évoluent soit à main nue, soit avec un petit ou un grand gant, le fameux *chistera*.

DÉPÊCHES

■ **MOTOCYCLISME : la Kawasaki** de l'équipage franco-britannique Jehan D'Orgeix, Brian Morrison et Terry Rymer a remporté, dimanche 21 septembre, la 61e édition du Bol d'Or, sur le circuit du Castellet. Les champions du monde en titre ont devancé de moins de deux minutes la Honda nº 3 du trio franco-canadien Lavielle-Costes-Duhamel. Grâce à ses 4e et 5e places, l'écurie japonaise Suzuki, victorieuse au Mans puis à Spa, obtient le titre mondial des constructeurs. Le titre des pilotes a été décerné conjointement à l'Australien Peter Goddard et à l'Américain Doug Polen (Suzuki).

■ **CYCLISME : le Suisse Alex Zülle** (Once) a conservé la première place du classement général du Tour d'Espagne, à l'issue de la 15e étape disputée entre Oviedo et les Lacs de Covadonga (159,8 kilomètres). Le Russe Pavel Tonkov (Mapei) a remporté cette dernière étape de montagne, juste devant le leader de la Vuelta. Alex Zülle a encore creusé l'écart sur ses deux rivaux, l'Espagnol Fernando Escartin (Kelme) et le Suisse Laurent Dufaux (Festina) à une semaine de l'arrivée.

■ **Richard Virenque (Festina)** a déclaré qu'il participerait au Championnat du monde sur route qui aura lieu le 12 octobre sur le circuit de Saint-Sébastien (Espagne).

■ **FOOTBALL : le président du Benfica de Lisbonne,** Manuel Damasio, a annoncé dimanche 21 septembre la résiliation du contrat de l'entraîneur Manuel José, après une nouvelle défaite en championnat. Le Benfica doit rencontrer Bastia en match retour de la coupe UEFA, mardi 30 septembre. – *(AFP.)*

■ **RUGBY : le Néo-Zélandais Jonah Lomu** a effectué son retour en compétition, ce week-end avec son équipe d'Auckland. L'ancien *ailier des All Blacks avait été arrêté* près d'un an en raison de graves problèmes rénaux. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat d'Allemagne
7e journée

Karlsruhe-Kaiserslautern	2-4
Munich 1860-MSV Duisbourg	0-1
Cologne-Bayern Munich	1-3
Hansa Rostock-Hertha Berlin	4-0
Bochum-Wolfsburg	2-1
Schalke 04-Hambourg SV	2-2
Bielefeld-Bayer Leverkusen	2-1
Werder Brême-Dortmund	2-1
VfB Stuttgart-Mönchengladbach	3-0

Classement : 1. FC Kaiserslautern, 19 pts ; 2. Bayern Munich, 16 ; 3. Hansa Rostock ; 4. MSV Duisbourg, 13 ; 5. VfB Stuttgart ; 6. Schalke 04, 11 ; 7. Borussia Dortmund ; 8. Hambourg SV ; 9. Arminia Bielefeld ; 10. Borussia Mönchengladbach, 9 ; 11. Karlsruhe SC ; 12. Werder Brême ; 13. VfL Wolfsburg, 8 ; 14. Bayer Leverkusen ; 15. Munich 1860 ; 16. VfL Bochum ; 17. FC Cologne, 7 ; 18. Hertha Berlin, 2.

Championnat d'Angleterre
7e journée

Aston Villa-Derby	2-1
Bolton-Manchester United	0-0
Everton-Barnsley	4-2
Leeds-Leicester	0-1
Sheffield Wednesday-Coventry	0-0
Southampton-FC Liverpool	1-1
Tottenham-Blackburn	0-0
West Ham-Newcastle	0-1
Wimbledon-Crystal Palace	0-1
Chelsea-Arsenal	2-3

Classement : 1. Manchester United, 17 pts ; 2. Arsenal, 15 ; 3. Blackburn Rovers ; 4. Leicester, 14 ; 5. Chelsea, 12 ; 6. West Ham, 10 ; 7. FC Liverpool ; 8. Newcastle ; 9. Aston Villa ; 10. Crystal Palace ; 11. Coventry, 9 ; 12. Tottenham, 8 ; 13. Everton ; 14. Leeds, 7 ; 15. Derby ; 16. Bolton ; 17. Barnsley, 6 ; 18. Wimbledon ; 19. Sheffield Wednesday, 5 ; 20. Southampton, 4.

Championnat d'Italie
9e journée

Atalanta Bergame-Sampdoria Gênes	0-2
Bari-Bologne	0-0
Empoli-Lazio	1-0
Inter Milan-Florentina	3-2
Juventus Turin-Brescia	4-0
Plaisance-Parme	1-3
AS Rome-Lecce	3-1
Vicence-Naples	1-1
Udinese-Milan AC	2-1

Classement : 1. Inter Milan, 9 pts ; 2. Juventus Turin ; 3. Parme ; 4. AS Rome ; 5. Sampdoria Gênes, 7 ; 6. Fiorentina ; 7. Udinese, 6 ; 8. Lazio Rome ; 9. Atalanta Bergame ; 10. Vicence ; 11. Naples, 4 ; 12. Empoli, 3 ; 13. Milan AC, 2 ; 14. Plaisance ; 15. Bologne ; 16. Bari ; 17. Brescia, 1 ; 18. Lecce, 0.

■ **LOTO : les tirages nº 76 du Loto** effectués samedi 20 septembre ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 9, 12, 13, 29, 35, 39 ; numéro complémentaire : 19. Les rapports pour six bons numéros : 1 852 865 F ; cinq numéros et le complémentaire : 64 595 F ; cinq numéros : 7 065 F ; quatre numéros : 141 F ; trois numéros : 14 F.
Second tirage : 2, 19, 21, 25, 43, 44 ; numéro complémentaire : 22. Les rapports pour six numéros : 15 149 595 F ; cinq numéros et le complémentaire : 139 360 F ; cinq numéros : 6 570 F ; quatre numéros : 150 F ; trois numéros : 15 F.

Beau début d'automne

LES PRESSIONS restent élevées et empêchent les perturbations de traverser le pays. Il fera beau presque partout mardi. Seuls quelques orages isolés pourront éclater sur la Corse et les Alpes du sud, ainsi que de petites averses sur le Massif central.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Une journée agréable s'annonce, malgré les bancs de nuages élevés qui circulent sur la Bretagne et les pays de Loire. Un petit vent d'est est sensible sur les côtes de la Manche. Les températures sont douces près des côtes, avec environ 15 degrés le matin et 20 à 22 l'après-midi.

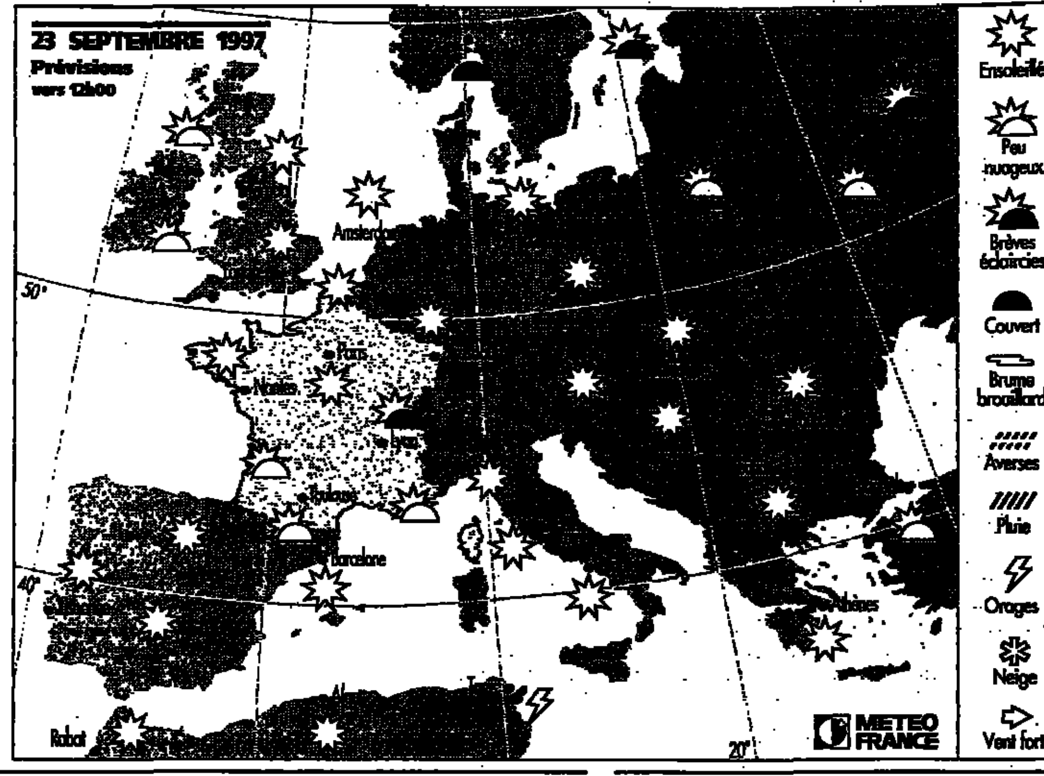
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée est fraîche, avec parfois des brumes locales et des petites gelées sur les Ardennes. Le soleil brille du matin au soir et fait grimper le mercure jusqu'à 20 à 26 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel est dégagé et un beau soleil domine. Les températures sonttoujours fraiches au petit matin, avec parfois de petites brumes. Au meilleur de la journée, il fera 21 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après la dissipation des brumes matinales, seuls les passages nuageux viendront par moments troubler le soleil. Ce sera une journée agréable, avec des températures au lever du jour avoisinant 10 à 16 degrés et 24 à 26 l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – On rencontrera de la grisaille et quelques brouillards le matin. Puis le soleil sera généreux. Cependant quelques nuages bourgeonneront sur les reliefs, pouvant donner une averse isolée, voire un coup de tonnerre sur les Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse et sur les Alpes du sud, les développement nuageux pourront donner une averse ou un orage isolé. Noter aussi quelques entrées maritimes sur le golfe du Lion et des passages de nuages inoffensifs. Sinon, le temps sera beau, et les températures agréables.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUISSE.** Jusqu'au 12 octobre, une formule permet de passer quatre nuits pour le prix de trois (à partir de 620 F par personne en chambre double et petit déjeuner) dans un des 422 hôtels participant à cette promotion. En réservant six nuits dans le même établissement, on bénéficie de deux nuits supplémentaires gratuites. Renseignements auprès de Suisse Tourisme, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris ; tél. : 01-44-51-65-51.

■ **SAINT-MARTIN.** L'île des Petites Antilles bénéficiera prochainement de quatorze liaisons régulières par semaine au départ de Paris. Cinq seront assurées par AOM, trois par Corsair à partir du 16 décembre et, à partir du 17, six par Air France.

■ **CORÉE.** Les deux Corées ont en projet une croisière dans la région du fleuve Tuman, une zone de Corée du Nord limitrophe de la Chine et de la Russie. – *(Reuter.)*

PRÉVISIONS POUR LE 23 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 P	KIEV	9/14 S	VENISE	13/23 S	LE CAIRE	21/29 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 N	LISBONNE	19/29 S	VIENNE	7/19 S	MARRAKECH	24/32 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/25 N	LIVERPOOL	10/18 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/25 N
				EUROPE		LONDRES	10/19 S	BRASILIA	19/26 P	PRETORIA	16/30 S
				AMSTERDAM	10/18 S	LUXEMBOURG	10/20 S	BUENOS AIR.	10/20 C	RABAT	20/28 S
FRANCE métropole		NANCY	5/23 S	ATHENES	16/24 S	MADRID	12/29 S	CARACAS	26/32 N	TUNIS	19/25 P
AJACCIO	14/24 P	NANTES	12/26 S	BARCELONE	17/25 S	MILAN	14/25 S	CHICAGO	9/19 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/24 S	NICE	16/23 S	BELFAST	11/17 N	MOSCOU	5/11 N	LIMA	18/22 C	BANGKOK	26/34 S
BORDEAUX	13/25 S	PARIS	8/24 S	BELGRADE	8/20 S	MUNICH	3/20 S	LOS ANGELES	19/29 S	BOMBAY	26/30 C
BOURGES	11/24 S	PAU	14/24 S	BERLIN	10/17 S	NAPLES	18/25 S	MEXICO	14/21 P	DJAKARTA	25/31 S
BREST	12/21 N	PERPIGNAN	14/23 S	BERNE	6/20 N	OSLO	6/15 C	MONTREAL	5/14 P	DUBAI	28/37 S
CAEN	13/22 S	RENNES	10/25 S	BRUXELLES	9/20 S	PALMA DE M.	15/27 S	NEW YORK	14/23 C	HANOI	21/30 C
CHERBOURG	8/20 S	ST-ETIENNE	9/23 S	BUCAREST	8/21 S	PRAGUE	6/18 S	SAN FRANCIS.	16/24 S	HONGKONG	25/27 P
CLERMONT-F.	9/24 S	STRASBOURG	5/22 S	BUDAPEST	9/20 S	ROME	15/25 S	SANTIAGO/CHI	6/19 S	JERUSALEM	19/28 S
DIJON	8/23 S	TOULOUSE	14/24 S	COPENHAGUE	9/15 S	SEVILLE	20/32 S	TORONTO	7/15 N	NEW DEHLI	25/34 S
GRENOBLE	10/24 N	TOURS	11/25 S	DUBLIN	11/16 S	SOFIA	10/18 S	WASHINGTON	15/27 C	PEKIN	13/22 N
LILLE	8/23 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	8/22 S	ST-PETERSB.	5/9 P	**AFRIQUE**		SEOUL	14/22 S
LIMOGES	13/23 S	CAYENNE	22/32 S	GENEVE	11/22 N	STOCKHOLM	4/15 N	ALGER	15/27 S	SINGAPOUR	26/32 C
LYON	10/22 S	FORT-DE-FR.	26/30 N	HELSINKI	1/10 P	TENERIFE	17/23 N	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	11/15 C
MARSEILLE	16/24 S	NOUMEA	19/25 S	ISTANBUL	15/20 N	VARSOVIE	6/15 S	KINSHASA	22/31 P	TOKYO	19/20 P

Situation le 22 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 24 septembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

TECHNOLOGIE

Microsoft veut imposer l'exploitation en grappe des ordinateurs pour les entreprises

SAN FRANCISCO
correspondance

Un des axes suivis par Microsoft pour imposer Windows NT (exploitation en réseau) comme système de base dans les entreprises consiste à développer l'informatique en grappe, ou « clustering ». Définition donnée par Roel Pieper, président de Tandem Computer : *« On prend un ordinateur, on en met un autre à côté et on s'arrange pour qu'ils se comportent comme s'il s'agissait d'une seule machine. »* Et ainsi de suite. Pour faire fonctionner l'ensemble, l'entreprise de Bill Gates a sa propre technologie, le Cluster Server, plus connue sous son nom de code de Wolfpack, mais elle a choisi de passer un accord avec six entreprises (Compaq, Tandem, IBM, Digital, HP et NCR) pour élargir le concept au maximum.

Dans ce contexte, Tandem a présenté, lors de la conférence Windows NT Intranet Solutions organisée à San Francisco par Microsoft à la mi-août, une nouvelle machine destinée à retenir l'attention. Le CS 150 comprend deux serveurs dotés de deux Pentium Pro de 200 mégahertz chacun. La capacité totale de l'ensemble est de 310 gigaoctets (GO). Le tout, présenté dans une élégante boîte noire, est vendu 15 000 dollars. Si l'un des deux nodes a des problèmes, le travail se poursuit automatiquement sur l'autre. Chacun a sa propre mémoire, sa copie du système d'exploitation et des différentes applications ainsi qu'une source d'alimentation séparée. Rien n'est partagé, c'est source de fiabilité.

Tandem, qui mise sur son expérience en matière de système solide (mais lourd) pour les entreprises, s'est lancée à fond dans cette direction. Pour bien marquer la différence avec Sun Microsystems, pour qui *« le réseau est l'ordinateur »*, le patron de Tandem, Roel Pieper, a fait sien le slogan : *« La grappe, c'est l'ordinateur. »* Il s'agit de deux philosophies, mais, plus encore, de deux stratégies technologiques et commerciales différentes.

Dans un projet pilote avec les grands magasins Target, la grappe compte 16 nodes (ordinateurs) de 4 microprocesseurs chacun, soit un ensemble de 64 puces. Cela permet de monter une base de donnée géante de 30 milliards d'entrées. Et Pieper affirme qu'il peut monter, en théorie, à 4 095 nodes. Jusqu'à 112 nodes, l'évolutivité linéaire est de 98,2 %. Et le tout coûte trois ou quatre fois moins cher qu'avec une autre technologie.

L'enjeu, c'est l'informatique « moyenne », entre les très grosses machines centrales et les simples PC. L'informatique d'entreprise est en pleine expansion. *« L'élément nouveau,* si l'on en croit Miguel Angel Torres, responsable des relations extérieurs de Tandem Mexico, *c'est qu'il ne suffit plus de dire qu'on se sert des ordinateurs pour faire marcher une entreprise. Aujourd'hui, les affaires sont dans le système informatique de la compagnie. »* L'évolution s'étend aux relations commerciales électroniques entre entreprises. Une étude de Forrester Research montre qu'elles ont été multipliées par 10 en un an pour atteindre la somme, déjà respectable, de 8 milliards de dollars. Le chiffre prévu pour l'an 2002 est de 327 milliards.

Mais si Microsoft, conformément à ce qu'a déclaré James Gray, un des principaux chercheurs de la compagnie, entend trouver *« des millions de clients »* – autrement dit remplacer Unix comme outil principal de l'informatique dans les entreprises –, Windows NT doit faire preuve de sa capacité à croître et à résoudre les problèmes majeurs traditionnellement confiés à des ordinateurs centraux et à des systèmes propriétaires. Les demandes s'élèvent, la fiabilité doit suivre. Dans le jargon des professionnels, on demande disponibilité *(availability)*, possibilité de croissance *(scalability)*, sécurité des données *(data integrity)*, tout en assurant que l'ensemble soit relativement simple à gérer *(manageability)*. Dans son principe, la *« mise en grappe »* permet de répondre à tous les problèmes posés plus haut. Son application est moins évidente.

HÉSITATION DES COMPAGNIES

Tandem semble occuper la position de leader dans un domaine appelé à se développer. Mais le risque tient à ce que le Microsoft Cluster Server ne fonctionne aujourd'hui que pour deux nodes.

A qui sert-il donc d'en avoir 16, ce qui oblige à mettre au point une technologie propriétaire ? Même sur Unix, 86 % des clusters existants n'ont encore que deux nodes. Les utilisateurs potentiels ont peur de se retrouver avec NT devant le problème auquel ils doivent faire face avec Unix : le fait que ce système « ouvert » a donné lieu à différentes interprétations. Ils préfèrent donc attendre que Microsoft développe son propre logiciel pour plus de nodes. Le manque d'applications qui prennent avantage d'un *clustering* de cette dimension est une autre limitation sérieuse de NT.

Ces réserves justifient que nombre d'entreprises hésitent à abandonner Unix. Il n'empêche que cette technologie semble promise à un bel avenir. Une étude commanditée par Tandem au printemps auprès de consultants et d'analystes européens conclut que les trois quarts d'entre eux estiment que l'utilisation des serveurs NT augmentera considérablement dans les cinq prochaines années, que cela simplifiera l'entretien des systèmes informatiques et permettra de réduire les coûts d'achat et d'opération. Un argument fondamental.

Francis Pisani

Manque de maturité ?

Dans le cadre même de l'effort coordonné par Microsoft, d'autres préfèrent des chemins différents. Christophe Jacquet, directeur des programmes pour le clustering et les serveurs chez Hewlett-Packard (HP), préfère s'en tenir pour le moment à des grappes de deux nodes, car, dit-il, ses clients ne veulent pas *« d'une version HP de Wolfpack »*. HP a fait porter son effort sur les garanties à l'installation et une panoplie de services après-vente. Des services d'autant plus utiles que Windows NT a été lancé un peu trop tôt au goût de certains et manque encore de maturité. Sa simplicité relative conduit souvent les entreprises de taille modeste à croire qu'elles peuvent l'utiliser sans s'assurer les services d'un informaticien. Cela pourrait leur coûter cher.

★ **Précisions technologiques sur Internet :**
<http : //www. microsoft. com/>
<http : //www. tandem. com/>
<http : //www. sun. com/>

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97207

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I							■				
II						■					
III									■		
IV		■						■			
V			■								
VI						■					
VII									■		
VIII				■						■	
IX			■								
X						■					
XI					■						

HORIZONTALEMENT

I. Fournisseurs d'énergie. Peut faire une belle jaquette. – II Ne s'attaque pas à la jaquette. Garnit la tourtière. – III. Drôle de zig. Chlore. – IV. Aujourd'hui, il lui faut un maître. Ras quand ça déborde. – V. Prêt à être croqué. Pratique la grande ouverture. - VI. Représentations abstraites. Causât du tort. – VII. Même s'ils reviennent, il est difficile d'y croire. Points. – VIII. Rapprocha. Enchaînée pour travailler. – IX. En plein repas. Assurent la réception. X. Mis à sec. Auteur d'un bon nombre d'ouvrages. – XI. Entente cathodique. Maladie des temps modernes.

VERTICALEMENT

1. Fera le tour des tables et des buffets. – 2. Rien du tout avec que. Ancienne capitale rajput. – 3. Variété d'oseille. Remplit les cabinets. A demi cuit. – 4. Pour mettre les tonneaux en perce. Son bonnet a disparu. – 5. Perd tout bon sens. – 6. Lettres d'un minable. Le dernier met un terme à la discussion. – 7. Firent une forme pointue à chaque bout. – 8. Rond pour celui qui encaisse. Extraire ou enduire, de toute façon ça colle. – 9. Radon. Fait une belle jambe. Il passe mais on ne le voit jamais. – 10. Mis tout contre. Lentilles. – 11. Travaillent sur le terrain.

Philippe Dupuis

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

SOLUTION DU N° 97206

HORIZONTALEMENT

I. Carotter. Do. II. Amaurose. OS. – III. Fer. Intacte. – IV. Arès. Dolées. – V. Refus. Mine. – VI. Imamats. – VII. Réel. Ceuta. – VIII. Guérit. Srom (mors). – IX. Rosière. Arp. – X. En. Eruptive. – Es. Nécrosée.

VERTICALEMENT

1. Cafard. Gréé. – 2. Amère. Ruons. – 3. Raréfiées. – 4. Ou. Sumérien. – 5. Tri. Salière. – 6. Tond. Truc. – 7. Estomac. Epr. – 8. Réalités. To. – 9. Censurais. – 10. Dotée. Torve. – 11. Osés. Lampée.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 36

Les nombres « chanceux »

● On écrit la liste des entiers de 1 à 1997.

● On en raye un sur deux (pour ne conserver que les nombres impairs).

● De la liste restante, on raye un nombre sur 3 (le troisième, le sixième,...). Restent 1, 3, 7, 9,...

● De cette liste, on raye un nombre sur 4. Il reste : 1, 3, 7, 13, 15, 19,...

● On recommence : on raye un nombre sur 2, un nombre sur 3, un nombre sur 4, et ainsi de suite...

● Si lors d'une opération, on n'a pas rayé de nombres on s'arrête.

Les nombres « chanceux », s'ils existent, sont ceux qui restent alors (en dehors de 1).

Le dernier nombre à être rayé de la liste est le nombre « malchanceux ».

Montrez que 1997 n'est ni « chanceux » ni « malchanceux ».

Plus difficile :

Y a-t-il un ou plusieurs nombres chanceux ?

Quel est le nombre malchanceux ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

© POLE 1997

Solution du problème n° 35 paru dans *Le Monde* du 16 septembre

Numérotons les points 1, 2, 3, 4, 5, 6. Cinq segments partent du point 1, dont trois au moins, par exemple, 12, 13 et 14 sont de la même couleur, que nous supposerons noire.

● Si le segment 23 est noir, le triangle 123 est unicolore noir.

● Si le segment 23 est gris :

● si 34 est noir, alors le triangle 134 est unicolore noir.

● si 34 est gris, et si 24 est gris, c'est le triangle 234 qui est unicolore gris, et si 24 est noir, c'est le triangle 124 qui est unicolore noir.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

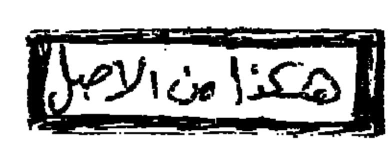
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE



AFFAIRE Tandis que l'Académie des beaux-arts expose au Musée Marmottan les tableaux impressionnistes qui lui ont été légués par Annie et Denis Rouart, les toiles qui appartenaient à une autre branche de la famille seront dispersées à Drouot-Montaigne. ● UN PROCÈS oppose l'Académie des beaux-arts à Yves Rouart, représentant d'une troisième branche de la famille. Il conteste l'inventaire dressé par les exécuteurs testamentaires et dénonce la disparition de plusieurs œuvres majeures d'Edouard Manet. ● LA DONATION est, en nombre, dominée par Berthe Morisot, mais en qualité par Manet, Claude Monet et Edgar Degas. Elle ajoute aussi à la connaissance du mouvement impressionniste dans les années 1880. ● LA VENTE révélera, parmi onze autres toiles de Berthe Morisot, l'un des meilleurs Paul Gauguin tardif, un admirable pastel de Degas et un paysage hollandais de Monet.

Edouard Manet, Edgar Degas et Berthe Morisot, entre procès et enchères

La famille Rouart était, par ses alliances, ses amitiés et ses collections, au cœur du mouvement impressionniste dans les années 1880. Elle est aujourd'hui au centre d'une querelle d'héritiers embrouillée

C'EST une affaire de tableaux très embrouillée, qu'il faut expliquer lentement. C'est une affaire de famille, avec ce que cela suppose d'obscurités. Elle concerne une famille célèbre et des toiles très célèbres de peintres archi-célèbres – ce qui fait son prix. Les peintres, *ce sont* Berthe Morisot, Edouard Manet, Edgar Degas, Claude Monet, Paul Gauguin. La famille, ce sont les Rouart, et ce nom apparaît, cet automne, en trois circonstances : une donation à l'Académie des beaux-arts, une vente aux enchères et un procès. Le legs de Denis et Anne Rouart est exposé au Musée Marmottan. La vente, le 27 novembre, à Drouot-Montaigne, à Paris, sera celle de la collection de *Julien et Thérèse Rouart*. Le procès sera plaidé, le 26 septembre, à Nanterre, sous forme d'un sursis à statuer déposé par le plaignant, Yves Rouart, neveu de Denis.

Une généalogie et un récit ne sont pas inutiles pour démêler cet imbroglio familial. Il était une fois un peintre nommé Edouard Manet. Il avait un frère, Eugène. Eugène épousa une artiste, amie et disciple d'Edouard, Berthe Morisot. Ils eurent une fille unique, prénommée Julie. Jusque-là, c'est simple : Julie reçut en héritage beaucoup d'œuvres de sa mère, nombre d'œuvres de son oncle et des toiles de leurs amis, parmi lesquelles plusieurs Degas. Fin du premier épisode.

Deuxième épisode : Julie épouse un garçon très bien, Ernest Rouart. Celui-ci est peintre, quoique du dimanche. Son principal intérêt est ailleurs : il est le fils d'Henri Rouart, lui aussi peintre amateur dans la manière impressionniste, polytechnicien, *industriel spécialisé* dans les canalisations de fonte et, surtout, grand, très grand collectionneur. Ses amis sont Degas, Auguste Renoir, Monet. Ils se nomment aussi Stéphane Mallarmé et Paul Valéry, lequel devint, par son mariage, le neveu par alliance d'Henri Rouart. Rien d'étonnant si sa collection fut l'une des plus considérables du moment en *maîtres anciens* et en modernes.

Troisième phase : la mort d'Henri Rouart. La vente de sa collection fut un événement de l'année 1912. Les toiles impressionnistes y confirmèrent que, même mêlées à des Goya, Tiepolo, Chardin, Poussin ou Lorrain, elles atteignaient désormais des cotes plus que respectables. Mais la collection d'Henri ne fut pas dispersée dans sa totalité. *Une partie fut conservée ou rachetée par son fils Ernest*, époux, rappelons-le, de Julie Manet. Le couple se trouva donc à la conjonction de deux ensembles très considérables : celui de la lignée Rouart et celui de la lignée Manet-Morisot.

Une famille de peintres et de collectionneurs

Edouard MANET – Frère de – Eugène MANET
1832-1883 – 1834-1892
Peintre – Épouse
Berthe MORISOT – Henri ROUART
1841-1895 – Collectionneur
Peintre

Julie – Épouse – Ernest ROUART
1878-1966 – 1874-1942

Julien ROUART – Épouse – Thérèse GARRIGUES-[illegible] – 1898-1996
Clément ROUART – Épouse – [illegible] – née 1911
Denis ROUART – 1908-1984 – Épouse – Annie CONAN – 1921-1993

Jean-Michel – Yves – Françoise

Julien et Thérèse avaient décidé de vendre leur collection. Denis et Annie de donner la leur à l'Académie des Beaux-Arts. Yves attaque cette donation.

MUSÉE MARMOTTAN

Quatrième épisode : Ernest et Julie *ont trois garçons*, Denis, Julien et Clément. A la mort de Julie, en 1966, la collection Manet-Morisot-Rouart (appelons-là ainsi par souci d'exhaustivité) est divisée en trois parties, autant que de fils. Deux de ces fils, Denis et Julien, disparaissent à leur tour, sans enfants. Ce sont leurs collections qui sont désormais au centre de l'actualité – celle de Clément demeurant pour l'heure la propriété de sa veuve.

La collection de Julien, qui compte trois œuvres fort importantes signées Degas, Gauguin et Monet, doit être vendue aux enchères au bénéfice des Orphelins d'Auteuil. *Attendons pour savoir* ce que feront les Musées nationaux et les grands collectionneurs internationaux. Reste la collection de Denis. En principe, son sort est réglé puisque *Annie Rouart*, sa veuve, a légué par testament, le 7 octobre 1992, ses biens mobiliers et immobiliers à l'Académie des beaux-arts.

« LES MEUBLES MEUBLANTS »

Autrement dit, ses tableaux et des moyens très substantiels pour les entretenir au sein d'une fondation que l'Académie peut accueillir *dans* l'une des « niches » prévues à cet effet. Les exécuteurs testamentaires sont Guy Wildenstein, fils du célèbre marchand de tableaux Daniel Wildenstein, *et Olivier Daulte*, fils de François, richissime amateur suisse. Soit ! Mais, dans le même testament, parmi les légataires particuliers, figure l'un des neveux d'Annie, fils de Clément, Yves Rouart. Il reçoit *« les meubles meublants »*. Tout se gâte. Début du cinquième épisode, en cours.

Que sont les *« meubles meublants »* ? D'après l'article 534 du code civil, *« les meubles meublants ne comprennent que les meubles destinés à l'usage et à l'ornement des appartements, comme tapisseries, lits, sièges, glaces, pendules, tableaux, porcelaines et autres objets de cette nature. Les tableaux et les statues qui font partie du meuble y sont aussi compris, mais non les collections de tableaux qui peuvent être dans les galeries ou les pièces particulières. »*

Dans le cas présent, il s'agit du mobilier d'un appartement à Neuilly et des tableaux qui étaient accrochés en permanence aux murs : environ trente-cinq, d'après Yves Rouart. Les autres, plus d'une centaine, étaient entreposés dans des garde-meubles sous le contrôle de Daniel Wildenstein. Ils ne peuvent donc faire l'objet d'aucune revendication, étant explicitement exclus des *« meubles meublants »*.

Annie est morte le 18 décembre 1993. *Quels tableaux étaient accrochés chez elle à cette date*, tableaux qu'Yves Rouart pourrait ainsi légitimement revendiquer ? La réponse à cette question diffère sensiblement selon que l'on interroge l'un ou l'autre parti. Dans un premier temps, il semble qu'il ait été difficile à Yves Rouart d'obtenir un quelconque inventaire des biens de sa tante. Puis un inventaire a été fourni, mais il ne résout pas le problème, car les œuvres qui étaient d'ordinaire stockées dans des coffres *avaient été rapportées pour* l'occasion dans l'appartement et mêlées, involontairement ou non, à celles qui s'y trouvaient en permanence. *D'où risque de confusion* – euphémisme.

Yves Rouart se fonde sur d'autres preuves pour appuyer ses revendications. Il cite des témoignages de familiers. Il produit une série de photos prises par un ami d'Annie Rouart entre 1987 et 1989. On y reconnaît par exemple le *Jupiter et Antiope* de Manet, ainsi que *Julie Manet tenant un livre* et *Le Cerisier*, de Berthe Morisot. Or ces trois toiles se trouvent aujourd'hui au Musée Marmottan. Bizarre ? Assurément, mais Annie Rouart avait coutume, quand elle quittait Neuilly, de faire *entreposer les tableaux* de son appartement dans les mêmes garde-meubles où était conservé le reste de sa collection. Dans ce cas, ils perdaient peut-être leur qualité de *« meubles meublants »*. Et du reste, entre 1989 et 1993, l'accrochage a pu être modifié. Dans ce cas, en bonne logique juridique, les toiles qui auraient rejoint les coffres ne pourraient plus passer pour des *« meubles meublants »*.

LES TROIS TOILES

Dernier rebondissement en date : une autre plainte a été déposée par Yves Rouart. Elle concerne la disparition de tableaux ayant appartenu à Denis et Annie, parmi lesquels deux Corot et trois Manet. *La Chanteuse de café-concert*, de 1880, est le plus important des trois, le plus grand, le plus emblématique. Le portrait de *Mme Manet mère dans le jardin de Bellevue*, de 1880 encore, a appartenu à Eugène Manet. Quant au *Coin de jardin à Bellevue*, toujours de 1880, Berthe Morisot a raconté comment le peintre l'avait échangé contre un tapis de Turquie et comment il fut racheté par Eugène en 1884.

Le sort de ces trois toiles est très mystérieux. Il semble qu'elles aient quitté la France pour la Suisse en 1981, après le 10 mai assurément, sans faire l'objet d'une autorisation d'exportation, et qu'elles auraient fait le voyage *dans l'avion* personnel de Daniel Wildenstein accompagnées de leurs propriétaires, Denis Rouart – malade – et son épouse. Depuis, ils n'ont pas réapparu. *Ont-ils été vendus, comme certains le suggèrent ?* Sont-ils dans un coffre ? Si oui, lequel ? L'affaire est d'autant plus sérieuse qu'elle concerne des œuvres dont la valeur patrimoniale ne fait *pas le moindre doute*.

Philippe Dagen et Emmanuel de Roux

« *Portrait d'Henri Rouart* », *d'Edgar Degas, huile sur toile 27 × 22, 1871.*

MUSÉE MARMOTTAN

Chefs-d'œuvre à vendre

Gauguin, Degas, Monet seront les héros de la vente de la collection Julien Rouart, le 27 novembre à Paris. Le montant total en est *estimé* à 40 millions de francs, dont la moitié pour une seule œuvre, mais magistrale, *Le Paysage aux chevaux*, de Paul Gauguin. Cette huile sur toile de 95 centimètres de haut et 63 centimètres de large – un format plutôt grand pour l'artiste – a été peinte en 1901, soit à Tahiti dans les derniers temps du séjour de Gauguin là-bas, soit aux îles Marquises peu après son arrivée. Le songe d'un paradis terrestre y prend l'apparence d'une forêt où les animaux, libres d'entraves, paissent parmi les fleurs. La toile *serait fort à sa place* au Musée d'Orsay, qui manque de Gauguin tardifs – le peintre mourut en 1903. Deux autres œuvres retiennent l'attention, *Dans les coulisses*, formidable pastel d'Edgar Degas qui coûterait une dizaine de millions de francs, et un paysage d'Amsterdam de Claude Monet, qui n'en coûterait que 2. *Un ensemble de onze* Berthe Morisot complète la vente, qui sera dirigée, à Drouot-Montaigne, par maîtres Ferri, Beaussant et Lefèvre, au profit des Orphelins d'Auteuil.

Une élève trop appliquée au Musée Marmottan

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél. : 01-42-24-07-02. Mo La Muette. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. 25 F et 40 F. Jusqu'au 28 février 1998.

Ce serait peu dire que la *Fondation Denis et Annie Rouart* se distingue par son abondance. Il faut, à Marmottan, un étage complet pour accrocher une collection riche de cent cinquante-cinq œuvres – huiles, pastels, dessins, estampes. Quatre-vingt-sept d'entre elles sont de Berthe Morisot, d'une copie d'après Véronèse de 1860 à un ultime portrait d'enfant de 1895, *l'année de la mort de l'artiste*. A cet ensemble très nombreux s'ajoutent des œuvres des parents, des amis et des grands noms. Ce dernier genre est le moins fourni : un Corot *insipide*, une étude du Maroc de Delacroix et quelques bons lavis de Daumier.

Les parents, ce sont Julie Manet, fille de Berthe, son mari Ernest Rouart et le père de *ce dernier*, Henri. Ce grand collectionneur pratiquait la peinture, à la manière impressionniste. Son fils aussi, qui a placé son chevalet dans tous les angles de sa propriété de La Queue-en-Brie. Il manque à ces paysages la légèreté et les bizarreries de composition qui font le mérite des toiles de Gustave Caillebotte, autre mécène-artiste. Autre parent, incomparablement plus illustre et plus doué : Edouard Manet, beau-frère de Berthe Morisot et son maître à peindre.

Le legs Rouart ne compte que trois Manet. Deux sont admirables. Le *Portrait de Berthe Morisot étendue*, variation sur un motif dix fois traité par Manet, se distingue par son côté tranchant et presque brutal : le noir des cheveux et des étoffes et le brun rougeâtre d'un mur cernent le blanc du visage et de la gorge. Ce n'est pas une simple étude d'après modèle que ce tableau ; Berthe *ne pose pas mais* observe son peintre préféré, qui le sait et fait de cette curiosité obstinée, peut-être tendre, le sujet de sa toile. L'autre grand Manet est une *de ces œuvres qui font le bonheur* des historiens. En 1856, Manet copie un Titien, *Jupiter et Antiope*. Antiope, nue, la peau laiteuse, s'étire dans la posture qui sera celle *d'Olympia*. *Le chien est digne de* Vélasquez, le chèvre-pied digne de Goya, le paysage digne de Delacroix – et de Titien. Comme déclaration d'amour à la peinture, analyse et jouissance liées, impossible de trouver mieux. Ces deux toiles dominent la donation. Elles n'ont pour rivales que celles de deux amis de la famille Rouart, Claude *Monet et Edgar Degas*. *Le Monet* appartient à l'aristocratie des meilleurs *Nymphéas*, fortement rythmés, bleus rehaussés de traînées rouges.

ELLIPSES, DISCONTINUITÉS

Quant aux Degas, le portrait d'Henri Rouart *(notre illustration)* et celui de Mme Ducros, qu'en dire, *si ce n'est que l'art de Degas est de* ceux qui s'imposent impérieusement, sans précautions, sans explications. Ellipses, discontinuités, dissonances : il épure, il segmente, *il ne garde que l'essentiel*. Avoir accroché *dans* la même petite salle Manet, Degas et le portrait de Julie Manet par Renoir devrait suffire à ruiner la réputation de ce dernier – car c'est une chose assez *désastreuse que cette étude* où la fadeur confine à la niaiserie. Mais Renoir était lui aussi, naturellement, un ami de la famille.

Reste Berthe Morisot, qui se *trouve donc désormais largement* représentée dans un musée parisien. On aurait mauvaise grâce à s'en plaindre. Pour autant, au risque de passer pour politiquement incorrect, on ne peut s'en réjouir que très raisonnablement, dans des proportions assez modestes. Non que cet art manque de virtuosité. *De Manet, Morisot a retenu et appliqué l'une des leçons* : qu'une touche de couleur peut suffire à indiquer une forme et un volume, sans entrer dans les détails, juste par allusion. Mais cette *manière suppose que chaque touche*, chaque trait, chaque tache ait de la densité et soit efficace. Dans le portrait de Berthe étendue, le vêtement et le buste sont traités de cette façon sommaire, *ce qui* n'empêche que le grain du tissu et le galbe de la poitrine semblent perceptibles, parce que l'orientation des gestes et la superposition des tons suscitent de telles illusions.

Son élève ne parvient que rarement à cette qualité de transcription et de suggestion. Ses toiles, pour ne rien dire de ses dessins, abondent en passages faibles, *pauvres en sensations*. Quand elle veut représenter la mer ou une mare, l'herbe, les feuillages, les sous-bois, elle abuse de ces abréviations zigzagantes qui remplissent la *surface sans construire* l'image. Comme ses couleurs ont de la fraîcheur et ses gestes de la vivacité, ses tableaux peuvent séduire. Mais il se peut que leur charme soit de peu de durée.

Ph. D.

A Noisiel, la forteresse du chocolat prise d'assaut

Les quatorzièmes Journées du patrimoine ont attiré près de dix millions de personnes

DÈS la sortie du RER, à Noisiel (Seine-et-Marne), allée Jean-Paul-Sartre, on croise les premiers assaillants de la chocolaterie Menier, reconnaissables au sac remplis de friandises conquis de haute lutte. Plus on approche de la Marne, où sont situées les anciennes usines, aujourd'hui siège social de la société Nestlé-France, plus la foule est dense.

La quatorzième édition des Journées du patrimoine (*Le Monde* du 20 septembre) est ici un succès. Les voitures sont garées n'importe où ; les piétons se multiplient : une colonne descendante, les mains vides, une colonne montante, sac en bandoulière. Il est 14 heures, dimanche 21 septembre, seul jour de l'année où est ouvert au public ce sanctuaire des barons du chococat, devenu un emblème de l'architecture industrielle. Il faut patienter près de deux heures.

Ils seront quelque quinze mille visiteurs à être passés chez Nestlé – 20 % de plus qu'en 1996. Et environ dix millions – une augmentation de 10 % par rapport à 1996 – à explorer tous les sites de France, selon Catherine Trautmann, ministre de la culture. A Noisiel, dès 16 h 30, la direction faisait savoir qu'il était inutile de prendre place dans la file d'attente. « *Nous avons ouvert pour la première fois notre siège l'année dernière*, explique un responsable de Nestlé. *Un peu plus de douze mille personnes sont venues. Des gens du voisinage, des anciens de chez Menier et des professionnels de l'architecture attirés par la réhabilitation confiée à Bernard Reichen et à Philippe Robert. Cette année, les visiteurs viennent de toute l'Ile-de-France : il y a aussi de nombreux étrangers.* »

Nestlé a mobilisé une cinquantaine de personnes pour canaliser les visiteurs. Ces derniers reçoivent une poignée de documents pour les guider. Et comprendre où ils sont. La visite est stricte : le public doit traverser le bâtiment dit de La Colonnade, franchir un bras de la Marne, longer l'ancienne confiserie avant de pénétrer dans la Cathédrale – énorme édifice de verre et de béton où l'on mélangeait cacao et sucre –, retraverser la rivière à travers l'étage bas du Moulin Saulnier, où les visiteurs peuvent admirer les vieilles turbines toujours en place, emprunter le Jardin clos et un passage souterrain pour gagner les refroidissoirs puis la Halle Eiffel. Ils ressortent à travers un dernier édifice, La Verrière, où ils reçoivent une brassée de friandises estampillées Nestlé. La visite dure une heure ; un peu plus si les haltes se prolongent devant les postes vidéo : des films retracent quelques épisodes de la fabrication du chocolat et la mutation de l'usine en bureaux.

Les motifs du succès sont divers. Noisiel a d'abord été largement évoqué sur plusieurs chaînes de télévision comme un archétype de ces Journées du patrimoine. Ensuite, explique ce couple de Fontainebleau, « *nous visitons toujours, pour cette occasion, un monument habituellement fermé. Cette année nous avons choisi Noisiel un peu par hasard mais aussi parce que le patrimoine industriel était à l'honneur* ». Deux étudiants en architecture sont venus pour juger de la réhabilitation des bâtiments : « *Je connaissais un peu le travail de Reichen et Robert, mais là je dois dire que je suis bluffé* », avoue l'un d'eux. C'est aussi l'avis de ces deux professionnels du tourisme habitant Bagneux : « *Le mariage de l'ancien et du contemporain est ici une réussite. Ceux qui travaillent dans un tel cadre ont de la chance.* » L'édifice le plus photographié est le moulin jeté sur la Marne par Jules Saulnier, en 1870. Ce dernier imagina une structure métallique garnie de briques pour abriter les turbines chargées de fournir l'énergie aux fabriques installées sur les bords de la rivière.



MARC CHAUMEIL POUR « LE MONDE ».

Les anciennes usines de la chocolaterie Menier, siège social de la société Nestlé-France.

ÉLÉGANT PARAPLUIE

La Cathédrale a aussi un franc succès. Dans la Halle Eiffel, élégant parapluie métallique qui servait de refroidissoir, un groupe d'hommes clame sa déconvenue : « *On était venu chez Nestlé pour assister à la fabrication du chocolat ; il n'y a plus que des bureaux...* » Si d'autres, assez nombreux, regrettent l'insuffisance des explications, la plupart repartent contents. Les responsables de Nestlé, eux, sont ravis de cette « *opération de communication réussie* ».

Un débat a même lieu au sein de la société pour savoir s'il faut organiser des visites guidées dans le courant de l'année. Cette ouverture est réclamée avec force par une dame qui, arrivée trop tard, n'a pas pu entrer chez Nestlé : « *La chocolaterie est un monument historique classé*, explose-t-elle. *On doit pouvoir la visiter plus souvent.* » Elle est au milieu d'une dizaine de personnes, à quelques centaines de mètres de l'usine, dans les anciens réfectoires de la Cité ouvrière, également construite par les Menier. Les représentants des deux associations locales, Connaissance du Val-Maubué et le Vieux Noisiel, expliquent à la dame en colère qu'ils aimeraient bien organiser des visites-conférences, mais que « *le site de Noisiel est privé* ». Ce dimanche, ils se sont mobilisés pour délivrer des informations destinées à faciliter la visite du complexe chocolatier.

Noisiel ne se limite pas à la seule usine. Il y a la Cité, avec ses logements ouvriers, sa mairie, son école, son lavoir, son hôtel, son café-restaurant, ses bains-douches, sa maison de retraite, mais aussi sa ferme modèle du Buisson – aujourd'hui centre culturel – qui, pour le mariage d'un fils Menier, pouvait accueillir deux mille cinq cents convives. A Noisiel, du berceau à la tombe, on vivait et travaillait dans l'ombre de la firme. Le « M » de Menier s'étale partout sur les façades les plus remarquables. Les rues portent les noms des membres de la dynastie. Sur une place trône le buste d'Emile Menier, le grand homme de la famille, un peu oublié. Dimanche, des centaines de photographes l'ont tiré de sa torpeur.

Emmanuel de Roux

Lire aussi notre éditorial page 18.

Exposition-scandale à la Royal Academy de Londres

LONDRES
de notre correspondant

La foule se pressait, samedi 20 septembre, devant la Royal Academy pour voir l'exposition-scandale, « Sensation », qui regroupe des œuvres d'artistes britanniques contemporains de la collection du magnat de la publicité Charles Saatchi, dont nombre ont un caractère pour le moins provocateur. C'est surtout *Myra*, de Marcus Harvey, un portrait de Myra Hindley – la « *meurtrière des landes* », en prison pour avoir tué plusieurs enfants –, qui a focalisé la colère. Pour Norman Rosenthal, responsable des expositions, le tableau, réalisé par la juxtaposition d'empreintes de mains d'enfants, est « *incroyablement puissant, traitant d'un thème très, très difficile et délicat : l'enfance maltraitée* ». Pour les mères de victimes « *c'est criminel et dégoûtant* ». « *Cette femme n'est pas un être humain, c'est un monstre. Ce tableau est une œuvre criminelle et, si je le pouvais, je le déchirerais !* », a déclaré Winnie Johnson, dont le fils a été assassiné.

Les vigiles chargés de protéger la toile ont été pris en défaut dès le premier jour par deux artistes hostiles au projet de Marcus Harvey. Peter Fisher a aspergé *Myra* d'encre de Chine bleue et rouge. Jacques Role, lui, a acheté des œufs dans le magasin de luxe Fortnum & Masons pour les jeter sur le tableau. Ce père de famille a affirmé « *qu'il y a une limite aux profits qu'un artiste peut tirer de la mort ou de la torture d'enfants* ». La toile a été décrochée pour restauration. Ces réactions ne sont pas partagées par tous les visiteurs. Longtemps parangon du conformisme, l'académie a voulu donner un coup de plumeau sur son image, et boucher en même temps son déficit de 2 millions de livres (environ 19,5 millions de francs). La collection Saatchi était donc tout indiquée. La controverse ne pouvait qu'attirer les visiteurs malgré le prix du billet d'entrée équivalent à 70 francs. Tout semble avoir été fait pour cela. Y compris de faire savoir que la police des mœurs avait fait une descente dans les salles sans trouver matière à procès verbal. Ce qui a fait écrire à *The Independent* : « *La police n'a même pas été choquée, ce qui représente une critique accablante pour les Jeunes Artistes Britanniques (YBA)* ».

IMPRESSION EN BLEU

Dans l'exposition, on peut admirer, pêle-mêle : les intéressants moulages en creux de Rachel Whiteread ; des animaux baignant dans le formol de Damian Hirst, l'artiste à la mode ici ; des enfants dont le nez a été remplacé par un phallus et la bouche par un sexe de femme des frères Jake et Dinos Chapman ; une Sainte Vierge noire entourée de photographies pornos et de bouses d'éléphant de Chris Ofili ; l'agrandissement photo du trou causé par une balle dans un crâne par Mat Collishaw ; *Au naturel*, de Sarah Lucas – un matelas avec deux melons symbolisant des seins et un concombre et deux oranges un phallus. *Blue Print*, impression en bleu des fesses de l'artiste Abigail Lane...

L'art est-il allé trop loin ? interroge un journal, en réponse à ceux qui affirment « *qu'il n'y a pas de véritable art qui soit immoral* ». Un épisode de plus du débat sur l'art ? Au tournant du siècle, l'Autrichien Riegl avait opposé le savoir-faire de l'art au vouloir. Le procès du sculpteur roumain Brancusi défraya la chronique aux Etats-Unis en 1928. Samedi, une camionnette transportant un gigantesque phallus en érection protégé d'une bâche essayait d'entrer à la Royal Academy. Au volant, l'auteur de cette *Sensation ultime*, Anthony Paul Smitherman, voulait imposer son bronze. Il a été prié de déguerpir...

Patrice de Beer

Crise à la Schaubühne de Berlin

LES CONTRATS des comédiens *qui formaient l'Ensemble* – *la* troupe de la Schaubühne de Berlin – n'ont pas été renouvelés, le 19 septembre. Cette décision traduit la crise traversée par le célèbre théâtre. Fondée en 1962 et installée à Kreuzberg, près du mur, côté Ouest à l'époque, la Schau*bühne est devenue une troupe*-phare quand, en 1970, le metteur en scène Peter Stein l'a prise en main. Avec un groupe de comédiens (parmi lesquels Bruno Ganz, Edith Clever, Jutta Lampe) et de metteurs en scène (dont Klaus Michael Grüber), Peter Stein, qui *était alors considéré comme* l'enfant terrible des scènes allemandes à cause de la radicalité de ses mises en scène politiques, avait décidé de bâtir un théâtre résolument collectif.

A la Schaubühne, toutes les décisions artistiques étaient prises en commun : choix des pièces, invitations de metteurs en scène, engagement de comédiens. Très vite, la troupe s'imposa par la qualité exceptionnelle de ses productions, tant en Allemagne que dans le reste de l'Europe. Cette reconnaissance lui valut de quitter la salle modeste et excentrée de Kreuzberg pour s'installer dans un bâtiment magnifique du Kurfürstendamm, les Champs-Elysées berlinois, en 1981. Cinq ans plus tard, Peter Stein décidait de quitter *la Schaubühne, qui avait perdu de* son mordant politique, tout en restant un modèle – voire un mythe – artistique.

Depuis, la Schaubühne a continué, non sans difficultés. Comme toutes les scènes berlinoises, elle a eu beaucoup de mal à passer le cap de la *réunification de la ville* : aux problèmes d'argent et à la lassitude du public s'est ajoutée une usure artistique, malgré la présence de metteurs en scène aussi prestigieux que Klaus Michael Grüber ou Luc Bondy. Bruno Ganz ou Edith Clever se sont éloignés, tout en restant dans l'orbite du théâtre. En 1992, une femme metteur en scène, Andrea Breth, a pris la direction artistique de l'Ensemble, tentant d'en maintenir le niveau, et de le rajeunir. Mais la crise était inévitable. Elle a éclaté début septembre, avec la mise en chantier de discussions sur l'avenir de la troupe. Ces discussions en cours visent à réduire l'importance de l'Ensemble, et à redéfinir sa mission. Elles devraient aboutir dans les prochaines semaines. *Elles annoncent la fin d'une* époque.

B. Sa.

DÉPÊCHES

■ **DANSE : le chorégraphe français Angelin Preljocaj** et deux de ses danseuses, Claudia de Smet et Julia Bour, ont reçu un Bessie Award – l'équivalent des Oscars pour la danse –, lundi 17 septembre, à New York. Ils ont été récompensés pour *L'Annonciation*, présentée au Metropolitan de New York en 1996. Les chorégraphes Mikhail Baryshnikov, Susan Marshall et Doug Elkins, le musicien David Tudor et le compositeur Phil Glass ont été eux aussi honorés.

■ **THÉÂTRE : une « Saison de théâtre français »** est prévue à Londres, du 30 septembre au 20 décembre. Mise en place par l'ambassade de France et l'Association française d'action artistique (AFAA), en collaboration avec le *Royal National Theater*, la Royal Shakespeare Company et le Royal Court Theater, cette manifestation réunit notamment quatre spectacles joués en français : *Les Fausses Confidences*, de Marivaux, mises en scène par Jean-Pierre Miquel ; *Contention*, de Didier-Georges Gabily, et *La Dispute*, de Marivaux, mises en scène par Stanislas Nordey ; *La Maladie de la mort*, de Marguerite Duras, mise en scène par Robert Wilson ; *Oh les beaux jours*, de Samuel Beckett, mis en scène par Peter Brook.

■ **Les pièces de l'écrivain autrichien Thomas Bernhard** pourraient ne plus être jouées au Burgtheater de Vienne à partir de 1999. Le metteur en scène Claus Peymann, ami de Thomas Bernhard et créateur de la plupart de ses pièces, a annoncé qu'il s'opposerait à leur représentation après son départ du Burgtheater de Vienne, dont il assume la direction jusqu'au 31 décembre 1998. Avant sa mort, en 1989, Thomas Bernhard avait précisé par testament qu'aucune de ses œuvres « *ne pouvait être jouée, imprimée ou montrée* » en Autriche.

■ **ARTS : deux tableaux volés de Van Gogh et Monticelli** ont été retrouvés à Anvers par la police belge. Ces toiles avaient été dérobées début septembre au Musée des beaux-arts de la ville. Deux Anversois, âgés de vingt-cinq et trente-quatre ans, ont été arrêtés près de la gare d'Anvers-Berchem en possession des *Ramasseurs de pommes de terre*, de Van Gogh, évalué 4,5 millions de francs, et de *Personnages dans le parc*, de Monticelli, estimé à 450 000 francs, qui a été légèrement abîmé.

■ **ROCK : les Rolling Stones et David Bowie** ont donné deux concerts-surprises à Chicago, à vingt-quatre heures d'intervalle. Le groupe de Mick Jagger et de Keith Richards est apparu, jeudi 18 septembre, sur la scène du Double Door, club alternatif pouvant accueillir cinq cents personnes. Les Rolling Stones doivent entamer le 23 septembre dans la métropole de l'Illinois leur tournée mondiale « Bridges to Babylon », nom de leur nouvel album. Le lendemain, David Bowie, en tournée aux Etats-Unis, s'est produit au Vic Theater devant sept cent cinquante personnes sélectionnées par concours.

Les acrobaties œcuméniques du Béjart Ballet Lausanne

Le chorégraphe a présenté à Paris le dernier volet de sa trilogie « Jérusalem, cité de la paix »

***Le Voyage nocturne*, dernier volet de *Jérusalem, cité de la paix*, trilogie de Maurice Béjart, a été présenté au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, en création mondiale le 19 septembre. Ce spectacle sur l'islam – religion du chorégraphe depuis sa conversion en 1973 – fait suite à *Crucifixion* (1992, sur le christianisme) et *Dibouk* (1987, sur le judaïsme), qui ont été repris à cette occasion.**

BÉJART BALLET LAUSANNE. *Jérusalem, cité de la paix*, de Maurice Béjart. *Le Voyage nocturne* (création mondiale), *Crucifixion* (1992), *Dibouk* (1987). Nouveau Festival international de Paris. Théâtre des Champs-Elysées, le 19 septembre.
Soirée de gala en hommage à Gianni Versace, avec Sylvie Guillem et Mikhaïl Baryshnikov, le 22 septembre à 20 h 30. Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. Renseignements : 01-49-52-50-50.

Jérusalem, cité de la paix. D'emblée, le titre claque fort. Appel militant, généreuse utopie, il faut s'appeler Maurice Béjart pour agiter un tel drapeau. Chapeau ! Toujours sur la brèche, notre universel Maurice (converti à l'islam en 1973) se fait le champion d'une croisade pacifique rassemblant les religions. Beau rêve, entreprise artistique de choc. Sur le plateau, trois pièces (dont deux reprises), trois sources d'inspiration : l'islam, le christianisme et le judaïsme. Une mosaïque très naturelle pour ce chorégraphe qui ne connaît aucune frontière. Lors du Festival Montpellier-Danse 1994, il déclarait : « *C'est un amour pour telle ou telle culture qui me conduit à endosser le vêtement de cette culture et de sa religion, et spontanément, je m'y sens à mon aise. Je ne me sens pas déguisé si je me déguise en Japonais ou en Juif* ». Une force qui lui permet de tout oser. Au-delà du bon ou du mauvais goût.

S'emparant de la fameuse ascension mystique de Mahomet jusqu'au trône de Dieu dans *Le Voyage nocturne* (création mondiale), Béjart perche son prophète sur un cheval d'arçon, symbole de Burak, la jument magique. Et au galop ! Une enluminure orientale passe en fond de scène. Les superbes polyphonies de Kudsi Erguner pulsent. Des créatures tout de blanc vêtues y vont de leurs arabesques. Dans une architecture de verre, cet envol extatique du « voyageur » en pantalon vert fait sourire. Quant au septième ciel, un trapèze suffira pour l'atteindre. Etrange fusion avec l'essence divine que ces acrobaties sauvées *in extremis* par la juvénile ardeur du danseur Guillaume Jauffret.

Aussi casse-cou, *Crucifixion* (1992) cloue Jésus sur une croix de music-hall. Une idée intrigante jaillie du cerveau de Charlie Chaplin lors d'une discussion avec Igor Stravinsky. Sitôt dit, sitôt abandonnée, Chaplin ne réalisera jamais ce film, laissant le scénario à… Maurice Béjart qui s'y engouffre, à fond. Bienvenue au cabaret. Sur scène, le Sauveur en robe de bure se mélange aux couples de danseurs papillonnants. Une femme lui lacère le dos à coups de rouge à lèvres, un homme lui jette son verre de champagne au visage. Impavide sous sa couronne d'épines, Jésus danse avec sa croix pendant que la foule tangue à tout va. « *C'est un bon spectacle* », dit un client. « *Sacrilège !* », commente sa femme. Détonnant en tout cas. Maurice Béjart nous bluffe, réussissant à imposer cet incroyable délire. Savoir-faire, abattage de la comédienne Annie Chaplin, cette *Crucifixion* va jusqu'au bout, c'est là son moindre défaut.

Raconter des histoires, Béjart y excelle. Tirée d'une légende hassidique, *Dibouk* (création à Jérusalem en 1987) le confirme. Hanan le pauvre aime Léa qui l'aime aussi mais se marie avec un riche. Hanan en meurt et son âme vagabonde s'empare de la jeune fille. Dans un décor épuré faisant la part belle aux symboles (dais de mariage, chandelier à sept branches), ce livre d'images *yiddish style* très folklo ne laisse pourtant pas insensible. Expressifs mais pas trop, les danseurs Gil Roman et Sylvie Demandols, très touchante, emportent le morceau. Douceur de l'effusion amoureuse, raidissements de la possession, ils se glissent parfaitement dans la gestuelle anguleuse de ce *Dibouk* pour lequel Maurice Béjart a su trouver des accents cassants assez inhabituels. Peu de surprise sinon dans la danse parfaitement huilée, que sa compagnie, jeune, performante, habite avec bonheur. Mention spéciale au Japonais Juichi Kobayashi. Même déguisé en étudiant de la Kabbale, sa vivacité rafraîchissante force l'adhésion.

Plus « *united colours* » que jamais, Béjart remplit sa mission : prêcher la réconciliation au-delà des différences, des croyances, en ignorant l'intégrisme. Mais le titre de la soirée ne tient pas sa promesse de grand-messe œcuménique. Trois ballets ne font pas une œuvre. Très contrastés, trop séparés, ils s'additionnent sans jamais trouver l'unité. Quant au dialogue, il reste absent. *Jérusalem, cité de la paix*, l'espoir est pour demain.

Rosita Boisseau

PROFIL

KUDSI ERGUNER, MAÎTRE DU NEY

Physique, voix, manières, tout est rondeurs chez Kudsi Erguner, qui ne se départ jamais d'une exquise courtoisie. Dans sa bouche, « *Monsieur Béjart* » se nimbe d'un affectueux respect. « *C'est toujours agréable de rencontrer un homme d'une telle ouverture d'esprit, capable d'offrir des possibilités de reconnaissance à d'autres cultures.* » Maître incontesté du ney (flûte sacrée des derviches tourneurs), ce musicien classique turc ne se contente pas de partager la tradition soufie avec le grand public. Il aime la poésie de l'expérience, jusqu'à s'exiler un an en Inde avec Peter Brook ou à improviser spontanément sur les volutes de Carolyn Carlson.

Kudsi Erguner croise Maurice Béjart au Théâtre national de Chaillot, lors d'une représentation du *Presbytère n'a rien perdu de son éclat*… en février. « *J'étais curieux de voir son travail sur le rock du groupe Queen.* » Félicitations en coulisse, et l'affaire se noue. Erguner envoie à Béjart la cassette de son dernier enregistrement, *Les Tambours ottomans*, réunissant vingt muezzins d'Istanbul et vingt musiciens. Le chorégraphe s'enflamme pour ces polyphonies saisissantes, qui deviennent la bande-son de son spectacle *Le Voyage nocturne*. Compliment pour compliment, Kudsi Erguner n'est pas en reste : « *Sur ce thème qui m'est cher de l'ascension miraculeuse de Mahomet jusqu'à Dieu, Monsieur Béjart ne se contente pas de raconter une histoire mais suggère la présence du Prophète. Comme dans la littérature soufie, jamais didactique ni doctrinale, il permet une interprétation multiple.* » Esprit libre dans la tradition mystique de l'islam, Kudsi Erguner ne se soucie guère d'entrer dans le pourquoi du comment de la croyance du chorégraphe. Il préfère parler humanité, maturité, compréhension. « *Si je voyais le spectacle en silence, j'entendrais ma musique.* »

R. Bu.

★ Les disques de Kudsi Erguner sont disponibles sur le label Al Sur, distribué par Média 7.

Magnus Lindberg surprend et séduit à Musica de Strasbourg

ŒUVRES DE MAGNUS LINDBERG. Orchestre symphonique de la radio finlandaise, ensemble Toimii, Magnus Lindberg et Esa-Pekka Salonen (direction). Concert de l'ensemble Accroche-note, avec Françoise Kubler (soprano), le 20 septembre. Concert de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, Jan Latham-Kœnig (direction), le 21 septembre (Strasbourg).

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Agé de trente-neuf ans, le Finlandais Magnus Lindberg est déjà considéré comme l'une des personnalités les plus marquantes de sa génération (*Le Monde* daté 21-22 septembre). La présentation, à Strasbourg, de vingt-quatre de ses œuvres fait de la quinzième édition de Musica une rétrospective plutôt audacieuse – Lindberg est presque inconnu des auditeurs –, tout en étant un gage de succès, car une musique aussi riche ne peut manquer de s'imposer d'un concert à l'autre.

La soirée d'ouverture était entièrement consacrée à trois de ses compositions pour grand orchestre : *Arena*, *Feria* et *Kraft*, tandis qu'à côté de la puissante ouverture d'*Helios* (1904), de Karl Nielsen, et d'une page de jeunesse de George Benjamin, *Ringed by the Flat Horizon* (1980), *Aura* de Magnus Lindberg occupait la plus grande partie du concert du lendemain.

PERPÉTUELLE ÉBULLITION

Visiblement, Lindberg a besoin, pour s'exprimer, de la plénitude des masses instrumentales. *Kraft* pour orchestre, solistes – piano, percussions, violoncelle et orchestre – et dispositif électronique fut salué lors de sa création, en 1985, par de nombreux prix. Elle apparaît cependant comme un point de non-retour. Dans cette partition en perpétuelle ébullition, le compositeur multiplie les gestes (notamment des déplacements peu convaincants des cuivres, des flûtes, des percussions), à la limite de la théâtralité, sinon de la gratuité ; le recours à des percussions insolites, choisies chez un ferrailleur, à des « glouglous » amplifiés, etc., rappelle ce qu'avaient fait, en leur temps, Stockhausen, Grisey, Kagel ou Globokar, de façon autrement convaincante.

Esa-Pekka Salonen, qui avait dirigé la création de *Kraft*, avait tenu à être à nouveau au pupitre, entre deux avions. Il a laissé sa baguette à Lindberg pour *Arena* (1995) et *Feria* (1997). Moins expérimenté, on ne sait si le compositeur a obtenu de l'Orchestre de la radio finlandaise les équilibres qu'exige la richesse de son écriture. Mais *Arena* s'est imposée comme une œuvre forte, dont la thématique s'épanouit à mi-parcours, dans un solo de violoncelle teinté d'archaïsme. Les cuivres ont la part belle, et, à la fin, la succession de coups de grosse caisse acquiert une dimension presque tragique.

ÉCRITURE EUPHONIQUE

Feria, avec ses fanfares joyeuses, annonce un autre univers et les batteries très douces de clarinettes, au milieu, sont d'un effet prestigieux, mais l'intérêt tarde à se renouveler et le crescendo final reste un peu laborieux. Les quarante minutes d'*Aura* (1994) donnée le lendemain, véritable symphonie aux mouvements enchaînés ne se laissent pas résumer ni saisir aussi facilement.

L'œuvre commence dans le climat tragique et, sauf quelques respirations confiées aux solistes – pépiement des clarinettes, duo de bassons, solo de violoncelle, dialogue entre pianos, vibraphone et marimba – la trame extrêmement serrée, l'ambiguïté des bifurcations, laissent l'impression mal fondée d'une forme rhapsodique. L'apaisement conclusif, avec ses harmonies consonantes, surprend un peu, mais annonce l'évolution de Lindberg vers une écriture plus euphonique.

Au cours du concert de l'ensemble Accroche-note, toujours remarquable, on a pu entendre une pièce virtuose de Lindberg, *Moto* (1990) pour piano et violoncelle, mais la création la plus convaincante restera celle de *Last*, de Philippe Manoury, pour clarinettes, basse et percussion, associant de façon inattendue des timbres finalement complémentaires, dans un jeu de dialogue/poursuite plein d'alacrité.

Gérard Condé

INSTANTANÉ

L'ÉNIGME DE L'IMPROVISATION

Derrière la cathédrale de Rouen, on tombe sur l'espace du Palais, son architecture assez lecanuettiste. Au fond de la place du Palais, un café, L'Echiquier. Lundi 15 septembre, il est bondé. Il déborde. Pour le deuxième Festival « Ecoute s'il pleut » (du 13 au 20 septembre), le directeur artistique a eu l'idée d'un café philosophique : « La musique est-elle un exercice de la liberté ? » Le directeur artistique du festival est spécial.

C'est un musicien, un souffleur, saxophoniste-clarinettiste, gai, intelligent. Il s'appelle Laurent Dehors. Son groupe, Tous Dehors. Il a convoqué Denis Levaillant, compositeur, auteur d'un livre fondamental sur la question, *L'Improvisation musicale* (réédition Actes-Sud, 1996, 180 F), plus Bruno Chevillon, contrebassiste.

C'est fort, sincère. Pour les non-musiciens, l'improvisation est une énigme. *Pour les musiciens aussi.* Peut-on faire n'importe quoi, commettre des erreurs, etc. ? Chevillon met un grain de sel. Ces jeunes gens sont les praticiens du futur. Bien calés dans le présent. Virtuoses, ils tiennent la virtuosité à distance. Elégants, ils esquivent la séduction. Dopés à la mémoire, ils pratiquent l'oubli dans l'instant, la tentation de l'éphémère. Résultat parfait : non pas un « concert » pour passer le temps, pour le tuer. Plus simplement, une aventure avec ses hasards, ses possibles.

Deux zèbres venus d'ailleurs s'infiltrent dans la musique avec d'étranges instruments : arrosoir, cerceau de hoola-hop branché sur bec de saxophone, etc. On vient de traverser un soir intelligent, ce lundi à Rouen. L'intelligence, en musique, c'est spécial. Reste à espérer que les cafés philosophiques, à la mode partout, n'en profitent pas pour mécaniser la formule…

Francis Marmande

GUIDE

UNE SOIRÉE À PARIS

Sonny Simmons, Bobby Few, Sunny Murray
Ces trois artistes – Sonny Simmons, saxophone ; Bobby Few, piano ; Sunny Murray, batterie – ont été révélés en partie par le free jazz américain des années 60 et des années 70. Ils ont été de tous ses combats, l'ont parfois payé durement. L'Europe aura été souvent pour eux un lieu d'écoute et d'accueil. Leur musique peut se faire fracas sans oublier les codes de l'histoire du jazz. François Moutin sera à la contrebasse.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-45-23-51-41. 100 F.

Laurent De Wilde Trio
Le pianiste Laurent De Wilde s'est imposé, en quelques années, par sa grande connaissance des maîtres, en particulier dans le format du trio. Il a été de l'un des quartettes les plus impressionnants de Barney Wilen, se montre un accompagnateur très attentif, sait imposer sa vision des grands standards en en respectant la lettre originelle. Il jouera avec le contrebassiste qui s'est fait complice depuis ses débuts, Ira Coleman, et avec un batteur encore peu connu ici, Dion Parson. Son nouvel enregistrement, *Spoon-a-Rhythm* (Columbia/Sony Music) sera présenté à cette occasion.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 22. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Nicole Croisille
Nicole Croisille a débuté sa carrière discographique à New York, en 1964, en chantant *I Never Leave You* sous le nom de Tuesday Jackson. Elle connut aussi le succès en chantant la mélodie du film *Un homme et une femme*, de Claude Lelouch. Depuis, elle cherche toujours un répertoire (une nouveauté : *La Quête*, de Jacques Brel), et a trouvé un pianiste de variété, Aldo Frank, avec qui elle se laisse porter par les goûts du public.
Espace Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clémenceau. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27 et 30 septembre et les 1er, 2, 3 et 4 octobre ; 17 heures, le 28 septembre et le 5 octobre. Tél. : 01-42-65-27-35. De 100 F à 200 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Pour aller au théâtre ce soir, des réservations ou des achats peuvent être effectués dans les endroits suivants :

Le Bonnet de fou
de Luigi Pirandello, mise en scène de Laurent Terzieff, avec Laurent Terzieff et Pascale de Boysson.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Abbesses. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-46-06-49-24. Durée : 1 h 40. De 50 F à 250 F. 50 % jusqu'au 26 septembre. Jusqu'au 31 décembre.

Dérapage
d'Arthur Miller, mise en scène de Jérôme Savary, avec Guy Bedos, Clémentine Célarié, Catherine Rich…
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-48-74-25-37. Durée : 2 h 15. De 60 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

Oncle Vania
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Gérard Desarthe, Jacques François, Samuel Labarthe, Marie Bunel et Mathilde Seigner.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. De 110 F à 250 F. 50 % jusqu'au 26 septembre. Jusqu'au 31 décembre.

Les Petites Heures
d'Eugène Durif, mise en scène d'Alain Françon, avec Clovis Cornillac, Valérie de Dietrich, Aline Le Berre et Antoine Mathieu.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 50. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 26 octobre.

La Pluie de feu
de Silvina Ocampo, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Marilù Marini…
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 1 h 30. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 19 octobre.

ANNULATIONS

Ornette Coleman et l'Art Ensemble of Chicago à Rive-de-Giers
L'Art Ensemble of Chicago ayant annulé sa tournée européenne, il sera remplacé au Festival de jazz de Rive-de-Giers, vendredi 10 octobre, par la Compagnie Lubat à la même date. Par ailleurs, le saxophoniste Ornette Coleman, qui devait participer à un concert, lundi 13 octobre, avec le Budapest Gypsy Band et le saxophoniste Yockho Seffer, sera remplacé par le violoniste Didier Lockwood. Les organisateurs du festival ont fait savoir que cette annulation faisait suite à leur refus de « *céder aux surenchères financières d'Ornette Coleman* » et que le festival estimait « *ne pas avoir les assurances artistiques qu'il était en droit d'avoir* ».
Bureau du festival de Rive-de-Giers, hôtel de ville, 42800 Rive-de-Giers. Tél. : 04-77-83-07-94.

RÉSERVATIONS

La Maladie de la mort
de Marguerite Duras, mise en scène de Robert Wilson, avec Lucinda Childs et Michel Piccoli.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo Picasso. A partir du 23 septembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 1 h 30. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 26 octobre.

Les Nouveaux Bâtisseurs
de Mohamed Rouabhi, mise en scène de Claire Lasne, avec Georges Bigot, Patrice Bornand, Monique Brun, Eric Elmosnino, Alain Enjary, Dominique Guihard, Gérard Hardy, Anne Klippstiehl et Laurent Ziserman.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les mardi 23, jeudi 25, vendredi 26, à 21 heures ; les mercredi 24 et samedi 27, à 19 h 30 ; le dimanche 28, à 16 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 2 h 10. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 25 octobre.

Pearls for Pigs (en anglais)
de Richard Foreman, mise en scène de l'auteur, avec David Cote, Scott Blumenthal, Stephanie Canon, Yehuda Duenyas, Peter Jacobs, David Patrick Kelly, Tom Nelis et John Oglevee.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mercredi 24 au vendredi 26 septembre, à 20 h 30 ; les samedi 27 et dimanche 28, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 2 heures. De 80 F à 140 F.*

Ballet Preljocaj
Angelin Preljocaj (chorégraphie) : *Paysage après la bataille.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, du 30 septembre au 4 octobre. Tél. : 01-42-74-22-77. 100 F et 160 F.

Compagnie Arcor
Christine Gérard (chorégraphie) : *Seeing Double, L'Ame des passages.*
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 1er, 2 et 3 octobre. Tél. : 01-45-84-72-00. De 50 F à 100 F.

Loïc Touzé
Collaboration chorégraphique/arts plastiques
Loïc Touzé et Francisco Ruiz de Infante : *Un bloc.*
Ferme du buisson, Allée de la ferme, Noisiel, 77437 Marne-la-Vallée. RER A Marne-la-Vallée/Noisiel. 20 heures et 21 h 30, du 3 au 18 octobre ; 16 heures et 17 h 30, dimanche. Relâche lundi. Tél. : 01-64-62-77-77. 75 F et 125 F.

DERNIERS JOURS

29 septembre :
Jean-Michel Basquiat
Musée Maillol – Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. 26 F et 40 F.

29 septembre :
Fernand Léger (1881-1955)
Les Péchés capitaux : l'orgueil
Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. De 26 F et 45 F.

29 septembre :
Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. 20 F.

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX

Alliance cherche doigt
de Jean-Pierre Mocky (France).
Contact
de Robert Zemeckis (Etats-Unis).
Deux filles d'aujourd'hui
de Mike Leigh (Grande-Bretagne).
L'Homme idéal
de Xavier Gélin (France).
Kolya
de Jan Sverak (République tchèque).
Nowhere (**)
de Gregg Araki (Etats-Unis).
Pour une nuit
de Mike Figgis (Etats-Unis).
(**) Films interdits aux moins 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

EN VUE

■ **Dorian Jabri**, trente-quatre ans, en ménage depuis dix ans avec **Chris Smith**, quarante-six ans, ministre de la culture dans le gouvernement de **Tony Blair**, annonce, dans une interview au *Times*, qu'il est invité avec son ami à une réception du **prince Charles**, au mois d'octobre, au palais de Buckingham. Le prince, boudé depuis la mort de Diana par les Britanniques, essàie de reconquérir le cœur de ses futurs sujets en donnant de lui une image sensible et moderne.

■ Le conseil municipal d'East Riding, dans le Yorkshire, vient d'équiper ses tables de réunion de « rideaux de modestie » *(modesty curtains)*, pour dissuader les élus qui, pendant les séances, laçaient constamment leurs chaussures et lorgnaient les jambes de leurs collègues féminines. *« Les hommes sont des hommes, mais nous devons nous consacrer à l'étude des dossiers »*, a déclaré **Dave Ireland**, membre du parti des démocrates libéraux, chef de file des censeurs. **Colleen Gill**, une adepte de la minijupe, appartenant au même parti, a cependant protesté : *« J'aimais bien montrer mes jambes et dissiper les conseillers absorbés dans leurs discussions politiques. »*

■ **Chelsea Clinton** occupe, depuis vendredi 19 septembre, sa chambre à l'université de Stanford (Californie). Sa porte est blindée et ses bow-windows sont équipées de vitres pare-balles. Les chambres voisines, à côté, au-dessous et au-dessus, sont occupées par de jeunes agents des services secrets. Les policiers font en permanence des rondes sous ses fenêtres. Ses parents ont demandé qu'elle ne soit jamais seule. A son arrivée sur le campus, les étudiants avaient entonné leur chant de bienvenue : *Les filles ne demandent qu'à s'amuser.*

■ A la veille de la visite du pape au Brésil, **Mgr Eugenio Sales**, cardinal de Rio de Janeiro, a incité les fidèles à verser des dons dans les églises ou sur des comptes en banque, ouverts en urgence, afin de réunir l'argent nécessaire pour remplir le programme des manifestations. Mais depuis, les troncs sont restés vides, et les entreprises autorisées à vendre des produits à l'effigie du pape n'ont pas versé un sou dans les coffres de l'archidiocèse. Les fervents de Jean Paul II risquent d'être privés d'écrans géants.

■ Une Italienne sans ressources a été interpellée, vendredi 19 septembre, alors qu'elle récuperait, à l'aide d'une canne à pêche et d'un aimant, les pièces jetées dans la **fontaine de Trevi** par les touristes qui font le voeu de revenir à Rome. *« Cet argent ne sert à personne, et moi je m'ôte le pain de la bouche pour nourrir mes enfants »*, a-t-elle expliqué aux carabiniers, qui se sont aussitôt cotisés pour lui venir en aide.

Christian Colombani

La victoire de la droite à Varsovie

La presse polonaise salue le retour de Solidarité mais s'interroge sur les intentions de la coalition hétéroclite formée autour du syndicat

APRÈS QUATRE années de pouvoir des sociaux-démocrates (ex-communistes), la droite emmenée par le syndicat Solidarité est sortie victorieuse des élections législatives du dimanche 21 septembre. Adam Michnik, le directeur du premier quotidien polonais, *Gazeta Wyborcsa*, s'interroge néanmoins sur la politique que pourrait mener cette formation hétéroclite qu'est l'Alliance électorale de Solidarité (AWS), arrivée en tête du scrutin. *« C'est une victoire indiscutable de Marian Krzaklewski* [le chef de l'AWS], *mais de quel Krzaklewski ? Celui qui, il y a quelques jours, signait un article intelligent dans le* Wall Street Journal, *ou celui qui traitait les partisans de la nouvelle Constitution polonaise de bolchéviques ? »*, écrit lundi M. Michnik. Une allusion à la campagne virulente qu'avait menée cette année la droite contre le texte de la nouvelle Constitution, accusé de bafouer *« les valeurs chrétiennes de la nation »*.

« MATURITÉ DES ÉLECTEURS »

Le quotidien de droite *Zycie*, connu pour ses attaques contre la majorité sortante social-démocrate, se réjouit du résultat des élections. Son éditorial intitulé « Une chance pour la Pologne », salue la *« maturité des électeurs »*. *« Enfin, enfin, après quatre années, ils sont parvenus à se rassembler et à se placer au-dessus des petites ambitions »*, écrit *Zycie*, en évoquant le regroupement des forces de droite autour du syndicat Solidarité. *« Très clairement, l'axe de la nouvelle coalition doit être construit autour de AWS et de UW* [Union de la liberté, le parti des libéraux] *»* estime *Zycie*, qui exclut ainsi la formation d'un gouvernement minoritaire.

A l'approche du scrutin, un vif débat avait porté sur la possibilité – ou l'impossibilité – d'un *« compromis historique »* en Pologne. C'est-à-dire sur les chances de voir un jour s'atténuer la *« polarisation »* de la scène politique entre deux camps, d'un côté les ex-communistes, de l'autre les militants des partis issus de la mouvance Solidarité. Le pays peut-il *« dépasser ses clivages historiques »* ?



Pour Adam Michnik, *« les quatre dernières années ont été bonnes pour la Pologne. La contribution des premiers gouvernements issus de Solidarité* (1990-93) *a été reconnue et cette politique a été poursuivie »* [par les ex-communistes]. *Le partage de la Pologne entre deux camps qui se combattent avec agressivité* (...) *représente une polarisation qui est la plus grande menace pour la stabilité de notre Etat »*, poursuit M. Michnik.

Evoquant les tendances à la vengeance des uns et des autres, M. Michnik prône *« la modération et l'esprit de compromis »*. Sans pour autant dédouaner les ex-communistes, qu'il accuse, tout comme la droite populiste, d'être *« voués à la confrontation »*. *« Le triomphe d'un de ces deux camps peut mener à la paralysie de l'Etat »*, estime M. Michnik, qui a appelé à voter pour les libéraux de l'Union de la liberté.

ÉGLISE EN RETRAIT

L'hebdomadaire *Solidarité*, organe du syndicat, a pour sa part spéculé sur la viabilité d'une coalition – jugée improbable par les observateurs – entre les sociaux-démocrates et UW : *« Cela ne mènerait-il pas à l'éclatement de UW ? »*

Enfin, le fait que l'Eglise se soit tenue en retrait lors de la campagne électorale a été salué, notamment par *Gazeta Wyborcza*. Un article intitulé « La chaire et l'urne » a cité le porte-parole de l'épiscopat, Tadeusz Pieronek, considéré comme un « moderne » : *« Le choix du vote est l'affaire de chacun. Celui qui vote pour un certain parti politique n'est pas nécessairement obligé d'aller ensuite se confesser. »*

Natalie Nougayrède

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Edouard Balladur a réussi son coup. Tout ce que le monde politique compte de séguinistes, de léotardiens et de balladuriens était présent autour de lui, samedi, dans les salons rococo d'un grand hôtel parisien pour, ce sont ses termes, reprendre courage pour préparer l'avenir. Le président est aujourd'hui plus qu'agacé devant les efforts déployés par ceux qui espèrent reconstruire l'opposition sans lui. Jacques Chirac n'apprécie pas davantage la polémique institutionnelle nourrie par ceux qui au RPR et à l'UDF aimeraient en finir au plus vite avec le septennat du président de la République. Lorsque Nicolas Sarkozy et François Léotard, encore eux, déplorent de conserve l'affaiblissement actuel de la fonction présidentielle, lorsqu'ils en profitent pour proposer de raccourcir le mandat du président et de modifier la Constitution de la Ve République pour éviter cinq ans de cohabitation, Jacques Chirac sait que comme toujours les arguments juridiques cachent une volonté politique, celle de l'exclure prématurément du jeu.

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ La crainte d'une révolution de palais à Alger a convaincu les Etats-Unis d'accentuer leur appui au président Zéroual, dont ils soutiennent la timide et bien peu démocratique politique de normalisation. Ce dernier peut donc dormir tranquille, au moins sur son « front extérieur », puisque le couple Chirac-Jospin, de son côté, n'est prêt ni à lui chipoter son soutien ni à lui poser de trop embarrassantes questions. Comme l'a confié Lionel Jospin, en un terrible euphémisme : *« Le gouvernement français est contraint dans son expression. »* Non seulement par la crainte du terrorisme en France et des rebuffades d'Alger mais aussi par la prise de position sans nuances des communistes et des chevènementistes en faveur des « éradicateurs » algériens.

LE FIGARO
Alain Peyrefitte

■ Le Congrès du Parti communiste chinois a confirmé la ligne Deng : l'économie socialiste de marché. Jusqu'en 2002, on partira à l'attaque de ces forteresses, les entreprises publiques, pour les ouvrir aux exigences du marché. Voilà Jiang Zemin conforté dans les fonctions de secrétaire général du Parti, où Deng Xiaoping l'a installé le 30 mai 1989, cinq jours avant le massacre. Ses deux prédécesseurs, Hu Yaobang et Zhao Ziyang, avaient été destitués pour sympathie envers des manifestants étudiants de Tiananmen. Jiang Zemin, solidement en place depuis huit ans, ne cédera pas à la même tentation. Le PCC ne doute pas de maîtriser les formidables problèmes que pose à la Chine l'accélération de ses mutations économiques et sociales. A condition qu'il reste un roc.

< www. vvaf. org >

Les vétérans du Vietnam coordonnent la campagne contre les mines antipersonnel

ELSA CHELA avait onze ans lorsqu'elle a marché sur une mine, près de chez elle, à Kuito, en Angola. Elle a perdu une jambe et un œil. Près de trois ans plus tard, sa santé reste préoccupante. Elle a accepté qu'on prenne sa photo pour l'afficher sur Internet, mais préfère cacher le bas de son visage avec une fleur. Pour envoyer à Elsa un message d'amitié, ou de l'argent, il suffit de se connecter sur le site web de la campagne pour l'interdiction des mines antipersonnel, hébergé par la Fondation des vétérans américains du Vietnam (VVAF), qui coordonne l'action des 211 associations américaines engagées dans ce combat.

Depuis que les Etats-Unis ont annoncé qu'ils ne signeraient pas le traité d'interdiction mis au point à Oslo *(Le Monde* du 19 septembre), les ONG américaines sont en première ligne. Elles ont aussitôt décidé de lancer sur Internet une nouvelle action internationale, afin d'inciter le président Clinton à changer d'avis. Ainsi, à partir du site de VVAF, les internautes du monde entier peuvent envoyer directement un message de protestation dans les boîtes aux lettres électroniques de la Maison Blanche, du département d'Etat et de la Chambre des représentants. On vient aussi sur le site faire des promesses de don, s'inscrire comme volontaire et consulter le calendrier des prochaines actions. Selon Mary Wareham, responsable de l'opération, l'une des pages les plus fréquentées est la pétition en ligne : *« Elle est signée par des Américains, mais aussi par beaucoup d'étrangers, y compris des Russes, des Coréens et même des Chinois, qui font ainsi connaître leur sentiment à leur propre gouvernement. »*

IL EST INTERDIT DE FABRIQUER, D'EXPORTER, DE POSER ET DE MARCHER SUR DES MINES ANTI-PERSONNEL.

LOI

Le site fournit par ailleurs une documentation multimédia permettant aux non-initiés de découvrir l'ampleur du problème et de se renseigner sur l'aide humanitaire apportée aux victimes.

Pour ceux qui souhaitent se lancer dans des recherches approfondies, il propose des liens avec les sites d'associations similaires de différents pays, et des banques de données techniques, médicales, économiques ou diplomatiques. Il y a même une liste d'adresses d'entreprises fabriquant des mines, au cas où certains voudraient organiser des protestations devant les grilles des usines. Juste à côté, « l'horloge des victimes » additionne implacablement ses chiffres jaunes vif, sur fond noir : toutes les vingt-deux minutes, quelque part dans le monde, quelqu'un marche sur une mine.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

UNE HUILE CHINOISE

■ Selon une information publiée par le *New England Journal of Medicine*, un Américain qui avait acheté *via* Internet une huile d'origine chinoise censée entrer dans la composition de l'absinthe a été gravement intoxiqué après en avoir consommé une très petite quantité. Plusieurs cas similaires ont déjà été rapportés aux Etats-Unis, où l'on s'inquiète de ce que diverses officines parallèles vendent sur Internet des plantes médicinales chinoises pouvant s'avérer dangereuses. – *(AFP.)*

LADY DI

■ Le site californien web rotten.com, qui avait affiché la fausse photo de l'accident de Diana reprise par des médias italiens et français, a été submergé par les demandes de connexion, à tel point qu'il a dû interrompre son service normal. Il affiche désormais une seule page, entièrement consacrée à l'affaire. Les auteurs assurent que leur service normal reprendra prochainement, qu'ils cherchent à mettre en place des sites-miroirs pour accroître leur audience et que, s'ils reçoivent une photo authentique de l'accident, ils l'afficheront aussitôt.

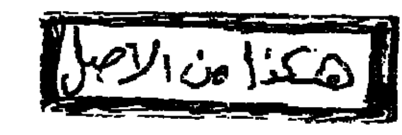
Les raisins de ma colère *par Alain Rollat*

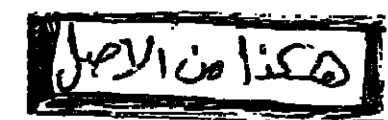
MERCI à la caméra de Daniel Karlin de m'avoir ouvert les yeux, dimanche soir, sur France 2. Je sais maintenant ce que je ferai le jour où, à mon tour, je serai sans emploi. J'irai m'inscrire à cette agence de l'ANPE de la banlieue nord de Marseille qui porte un si joli nom d'explorateur : « Bougainville ». On y fait la queue, comme ailleurs, mais le chômeur y est encore traité comme un être humain. Si la queue est vraiment trop longue, je me réfugierai à l'agence ANPE de Guingamp. On y fait la fête quand un diplômé trouve un emploi.

J'emporterai, bien sûr, ma propre caméra. Pour pouvoir, à défaut de Karlin, me filmer moi-même. Car j'ai bien compris que la caméra, par sa capacité d'écoute, possède le pouvoir d'entretenir l'espoir. Le jour où je partagerai l'état dépressif de ce père de famille qui a peur de comprendre qu'il n'a plus aucune chance de retrouver du travail, à cause de son âge et de ses origines tunisiennes, et qui va à l'ANPE pour avoir *« l'impression »* – simplement *« l'impression »* ! – qu'il va *« pouvoir retravailler »*, parce que cette autosuggestion le *« soulage »*, il suffira qu'elle me regarde pour que je ravale mes larmes. Je me sentirai moins seul. C'est littéralement vrai : l'espoir filmé fait vivre.

Je ne comprends pas, en revanche, pourquoi ce diable de Karlin, qui malaxe depuis des années la pâte sociale en utilisant sa caméra comme une spatule, semble hésiter à aller jusqu'au bout de sa démarche. Pourquoi cette retenue devant autant de gâchis ? A quoi bon dresser le constat de toutes ces vies en perdition, de toutes ces générosités déployées par ces anonymes missionnaires de la solidarité nationale, si cet inventaire ne débouche pas sur la remise en cause radicale de cette forme d'aberration collective dont la perversité va jusqu'à institutionnaliser la précarité de l'emploi ?

Il y a de la fureur chez Karlin, cela se devine. Fureur contre l'absence de révolte des laissés pour compte. Contre l'inhumanité du développement économique. D'où le titre de sa nouvelle série : « Les Raisins de la colère », emprunté à John Steinbeck et John Ford, qui se référaient, eux-aussi, à l'Apocalypse de Jean. Mais, cette colère, pourquoi la *retient-il* ? Et, surtout, pourquoi, eux, les damnés de la mondialisation, eux qui n'ont plus rien, la contiennent-ils ? Suis-je vraiment conditionné au point de croire à la fatalité de l'absurde à l'irréversibilité de cette régression ? Ou plutôt, si, je comprends : Karlin veut me dire qu'une colère vécue par procuration n'est qu'une colère vaine. Il faudra que je me libère de ma réconfortante caméra pour reprendre la Bastille.





LUNDI 22 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.20 **Les Evadés** ■ ■ De Frank Darabont (Etats-Unis, 1995, 150 min). TSR
20.30 **Mirages de Paris** ■ De Fedor Ozep (France, 1932, N., 80 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Blanval** ■ De Michel Mees (France - Belgique, 1991, 95 min). Ciné Cinémas
20.30 **L'Intrus** ■ D'Irène Jouannet (France, 1983, 85 min). Festival
20.30 **La Grande Lessive** ■ ■ De Jean-Pierre Mocky (France, 1968, 105 min). RTL 9
20.35 **Traque sur Internet** ■ D'Irwin Winkler (Etats-Unis, 1995, 110 min). Canal+
20.35 ***La Poudre d'escampette*** ■ De Philippe de Broca (France, 1971, 120 min). TMC
20.45 **Domicile conjugal** ■ ■ De François Truffaut (France, 1970, 95 min). Arte
20.45 ***Randonnée pour un tueur*** ■ De Roger Spottiswoode (Etats-Unis, 1988, 130 min). M 6
20.50 **Netchaïev est de retour** ■ De Jacques Deray (France - Italie, 1990, 115 min). France 3
21.00 **La Famille** ■ ■ D'Ettore Scola (Italie, 1986, v.o., 130 min). Paris Première
21.50 **Agence matrimoniale** ■ De Jean-Paul Le Chanois (France, 1951, N., 100 min). Ciné Cinéfil
22.05 **La Princesse du Nil** ■ De Harmon Jones (Etats-Unis, 1954, 70 min). Ciné Cinémas
22.25 **Arizona Dream** ■ D'Emir Kusturica (France - Etats-Unis, 1992, 135 min). Canal Jimmy
22.30 **Flirt** ■ ■ De Hal Hartley (Etats-Unis, 1995, v.o., 85 min). Canal+
22.35 ***Espion lève-toi*** ■ D'Yves Boisset (France, 1981, 100 min). TMC
22.45 **Madadayo** ■ ■ D'Akira Kurosawa (Japon, 1993, v.o., 130 min). Arte
23.00 **Ivanhoé** ■ ■ De Richard Thorpe (Etats-Unis, *1951, 105 min*). *Histoire*
23.15 **Opera do malandro** ■ ■ De Ruy Guerra (France-Brésil, 1986, 110 min). Ciné Cinémas
23.30 **Sur les ailes de la danse** ■ ■ De George Stevens (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
23.50 **La Bataille du rail** ■ ■ ■ *De René Clément (France, 1945,* N., 85 min). RTL 9
0.55 **Nosferatu, fantôme de la nuit** ■ ■ ■ De Werner Herzog (France - Allemagne, 1978, v.o., 110 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Envoyé spécial, les années 90. Contrat sous l'oreiller. Histoire
19.00 Cap'tain Café. France Supervision
18.30 et 19.10. Nulle part ailleurs. Avec Miou-Miou, Stanislas Mehrar et Charles Berling ; Christophe Donner. Canal+
20.00 Thalassa. Escale en Suède. TV 5
20.05 et 0.00 Courts particuliers. Rochant - Vincent. Paris Première
22.45 ▶ Le Droit de savoir. Papon, une France en procès. TF 1
0.30 Le Cercle des arts. France 2

DOCUMENTAIRES

19.30 Raimu. Festival
19.45 Lyndon Baines Johnson. Planète
19.55 Le Périple des crustacés. Arte
19.55 Pierre Jamet, harpiste. Muzzik
20.25 La Cité de la musique. Muzzik
20.35 Le Destin animal. [2/6]. Le serpent. Planète
20.55 ▶ Paroles de femmes. Désirs d'enfant. Téva
21.30 Marika, prostituée, parle. Planète
22.30 Notre télévision. [4/6]. Les jeux sont faits. Planète
23.50 L'Odyssée du baroque. Planète
0.55 La Case de l'oncle Docs. Les Quintuplées Dionne. France 3

SPORTS EN DIRECT

14.55 Cyclisme. Tour d'Espagne. TSR
15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne. Eurosport

MUSIQUE

19.05 Cardiff Singer of the World 1997 n° 3. Muzzik
21.00 Le Couronnement de Poppée. Muzzik
22.55 Musique sacrée, de Purcell. France Supervision
23.10 Soirée privée chez Armani. Paris Première
23.40 Nina Simone au Festival de Montréal. Muzzik
0.05 Ariodante. Enregistrée à l'English National Opera de Londres. France Supervision
0.10 La Traviata. Téva
0.40 Paul Simon. Canal Jimmy
0.50 Jazz 6. Steve Turre et Sanctified Shells. M 6

TÉLÉFILMS

20.10 L'Impossible Vérité. De Bill Corcoran. RTBF 1
20.45 Sud lointain. De Thierry Chabert [3/3]. TF 1
22.15 La Veuve de l'architecte. De Philippe Monnier. Festival
22.30 L'Allée du roi. De Nina Companeez [1/2]. TV 5
22.35 Echo. De Charles Correll. France 2
22.55 Affaire d'instinct. Δ D'Adam Simon. M 6
23.20 Meurtre d'une créature de rêve. Ο De Gabrielle Beaumont. France 3

SÉRIES

20.00 Le Pain noir. *[10/16].* *Histoire*
20.55 Urgences. Profil bas. Le dernier verre. France 2
21.00 Richelieu. L'esclandre de la Saint-Martin [4/6]. Histoire
21.30 New York Police Blues. L'arrêt de mort. Canal Jimmy
21.35 L'Or et le Papier. [11/39]. Série Club
22.00 D'Artagnan amoureux. Histoire
22.30 Two. L'accident. Série Club
22.50 Aux frontières du réel. Crime de mémoire. TSR
23.00 Clair de lune. L'homme qui voulait être célèbre. Téva
23.15 Le Saint. Les rivaux. Série Club
23.35 Murder One : L'Affaire Jessica. TSR
23.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Le long sommeil [2/2]. TF 1

NOTRE CHOIX

● 22.45 TF 1
Papon, une France en procès

Un travail remarquable. L'équipe du « Droit de savoir » s'est attachée à démonter tout un système : celui de Vichy. Il ne faut pas s'attendre *à un procès du procès de* Maurice Papon, qui va s'ouvrir le 8 octobre devant la cour d'assises de la Gironde. Le document, dans lequel le poids de l'image d'archives est important, met au jour les mécanismes qui ont plongé la France et son administration dans la voie de la collaboration. Il montre également comment l'Etat français en vint à adopter les lois qui allaient progressivement exclure les juifs de toute vie sociale, *jusqu'à l'envoi de* 76 000 d'entre eux à la mort, avec le concours de la police.

● 22.45 Arte
Madadayo

Des moments de la vie du professeur Hyakken Uchida, célèbre écrivain japonais qui mourut en 1971, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On le voit, ici, décider, pendant la deuxième guerre mondiale, de prendre une retraite anti*cipée pour se consacrer à ses* travaux littéraires. Sa maison est détruite par un bombardement. Ses anciens étudiants l'aident à en construire une autre et célèbrent, chaque année, son anniversaire. Le trentième film de Kurosawa, présenté hors compétition au Festival de Cannes 1993, s'attache, à travers un personnage réel, à l'importance de la relation maître-disciples et aux valeurs humaines. La mise en scène est sobre avec de nombreux *plans fixes et des mou*vements d'appareil presque imperceptibles. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

20.00 Journal.
20.40 Météo.
20.45 Sud lointain. *Téléfilm de Thierry Chabert [3/3].*
22.45 ▶ Le Droit de savoir.
23.55 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.50 F1 magazine.
1.25 TF1 nuit, Météo.
1.40 Public.

FRANCE 2

20.00 Journal.
20.40 A cheval.
20.45 Météo.
20.55 Urgences. Profil bas. Le dernier verre.
22.35 Echo. Téléfilm de Charles Correll.
0.10 Journal.
0.20 Météo.
0.30 Le Cercle des arts.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Netchaïev est de retour ■ Film de Jacques Deray.
22.45 Météo.
22.55 Soir 3.
23.20 Meurtre d'une créature de rêve. Téléfilm Ο de Gabrielle Beaumont.
0.55 La Case de l'oncle Docs. Les Quintuplées Dionne.

CANAL +

20.30 Pas si vite.
20.35 Traque sur Internet ■ Film d'Irwin Winkler.
22.25 Flash infos.
22.30 Flirt ■ ■ Film de Hal Hartley (v.o.).
23.55 Funny Bones, les drôles de Blackpool. Film de Peter Chelsom (v.o.).

ARTE

19.30 7 1/2. Hambourg : les élections tests.
19.55 Reportage. Le Périple des crustacés.
20.25 Documenta.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Domicile conjugal ■ ■ Film de François Truffaut.
22.20 Les Mistons ■ ■ Court-métrage de François Truffaut.
22.35 Kinorama.
22.45 Madadayo ■ ■ Film d'Akira Kurosawa (v.o.).
0.55 Nosferatu, *fantôme de la nuit* ■ ■ ■ Film de Werner Herzog (v.o).

M 6

19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Notre belle famille. Le bon choix.
20.35 Décrochages info, 6 sur 6.
20.45 Randonnée pour un tueur ■ Film Ο de Roger Spottiswoode.
22.55 Affaire d'instinct. Téléfilm Δ d'Adam Simon.
0.25 Culture pub.
0.50 Jazz 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison de... Daniel Boulanger [1/5].
20.30 Le Grand Débat. La politique africaine de la France.
21.30 Paroles de l'esprit. Avignon 97. Les cris de l'innocence.
22.40 Toit ouvrant.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. *Il Mondo della Luna*, de Haydn, donné le 6 septembre au Festival de Royaumont.
22.30 Musique pluriel. Quelques nouvelles américaines. Œuvres de Starer, Fitkin.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Concert donné *le 8 juin* par l'Ensemble InterContemporain. Œuvres de Chin, Stroppa, Berio, Schoenberg.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Proust et la musique. Œuvres de Fauré, Debussy, *Saint-Saëns, Wagner, Mozart.*
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Hahn, Fauré, R. Schumann, Beethoven.

MARDI 23 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

16.20 **The Rose** ■ De Mark Rydell (Etats-Unis, 1979, v.o., 135 min). Ciné Cinémas
17.15 **Agence matrimoniale** ■ De Jean-Paul Le Chanois (France, 1951, N., 105 min). Ciné Cinéfil
18.35 Les Yeux noirs ■ ■ De Nikita Mikhalkov (Italie, 1986, v.o., 115 min). Ciné Cinémas
19.00 **Ivanhoé** ■ ■ De Richard Thorpe (Etats-Unis, 1951, 105 min). Histoire
20.10 **Rasta rockett** ■ De Jon Turteltaub (Etats-Unis, 1993, 95 min). Disney Channel
20.30 **L'Arnaqueur** ■ ■ ■ De Robert Rossen (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 130 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Stalingrad** ■ De Joseph Vilsmaier (Allemagne, 1992, 115 min). Ciné Cinémas
20.35 **Le Cercle des amies** ■ De Pat O'Connor (Irlande, 1994, 100 min). Canal+
20.35 **Les Camisards** ■ ■ De René Allio (France, 1970, 115 min). TMC
20.35 Un fauteuil pour deux ■ De John Landis (Etats-Unis, 1983, 120 min). TSR
20.55 **Opération Shakespeare** ■ De Penny Marshall (Etats-Unis, 1994, 130 min). France 2
22.15 **That's Dancing** ■ ■ De Jack Haley Jr (Etats-Unis, 1984, 100 min). France Supervision
22.15 **Rocky** ■ De John G. Avildsen (Etats-Unis, 1976, 120 min). RTL 9
22.25 **1900** ■ ■ ■ De Bernardo Bertolucci [2/2] (Italie, 1976, v.o., 155 min). Paris Première
22.40 **Crashing Hollywood** ■ De Lew Landers (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 65 min). Ciné Cinéfil
23.10 **Les Blues Brothers** ■ De John Landis (Etats-Unis, 1980, 130 min). France 2
23.45 Les Malheurs de Sophie ■ De Jacqueline Audry (France, 1945, N., 70 min). Ciné Cinéfil
23.50 **Professeur Holland** ■ De Stephen Herek (Etats-Unis, 1996, v.o., 139 min). Canal+
0.15 **Volpone** ■ De Maurice Tourneur (France, 1940, N., 95 min). RTL 9
0.55 **Les Frères Karamazov** ■ ■ De Fedor Ozep (Allemagne, 1931, N., 90 min). Ciné Cinéfil
4.45 **Sur la route de Madison** ■ ■ De Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, ♦, 134 min). Canal+

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.00 Stars en stock. David Niven. Paris Première
13.40 Parole d'Expert. Avec Françoise Giroud. France 3
14.30 Droit d'auteurs. Avec Jean-Denis Bredin et Thierry Lévy ; Michel Zinc ; François Taillandier ; François Léotard et Christian Gailly. La Cinquième
15.15 *Le Grand forum.* Canal+
17.00 Envoyé spécial, les années 90. Contrat sous l'oreiller. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Edwy Plenel *(Les Mots volés)* ; Marco Simone. Canal+
20.05 et 1.00 Courts particuliers. Ann-Gisel Glass. Paris Première
21.00 Le Gai Savoir. Paris Première
21.05 Cartes sur table. Les victimes de l'« encombrement judiciaire ». RTBF 1
22.10 Célébrités. TF 1
22.20 A part ça... Elton John. Canal+
22.30 Bouillon de culture. Eloquence et mensonge. TV 5
22.30 Sud. TMC
23.00 De l'actualité à l'histoire. Histoire
23.15 Comment ça va ? Vie de sein. France 3
0.30 Zone interdite. M 6

DOCUMENTAIRES

17.15 Squatters. Planète
18.00 Rituel en pays Torajas. La Cinquième
18.25 Béton désarmé. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Entre ciel et mer. La Cinquième
20.10 Des hommes dans la tourmente. [20/32]. Khrouchtchev versus Nagy. Planète
20.35 Rue de la liberté. Planète
20.45 ▶ La Vie en face. Rescapés clandestins, Karzan et ses frères. Arte
21.25 Linda McCartney : Behind the Lens. Canal Jimmy
21.50 ▶ De Cannes-Joubert : Une famille très télévisuelle. Arte
22.30 Lyndon Baines Johnson. Planète
22.45 Armin et Alexander. Cellulo et numérique. Arte
23.20 Les Années 4 CV. TSR
0.10 Sous les jupes de la Madone. Téva
0.15 Marika, prostituée, parle. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Coupe du Grand Chelem. Eurosport
14.55 Cyclisme. Tour d'Espagne. TSR
15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne. Eurosport
21.00 Boxe. Combat international WBC. Andras Galfi (Hongr.) - Mourad Hakkar (Fr.). Eurosport

MUSIQUE

17.15 Le New Morning. Budy Miles ; Melvin Taylor. France Supervision
17.25 Erich Leinsdorf dirige Wagner. Muzzik
18.00 Sting : Ten Summoners Tales. Paris Première
18.00 *All Star Jazz & Swing Concert.* Enregistré au Lincoln Center de New York, en 1971. Muzzik
18.05 Les Francofolies 1997. Tri Yann. France Supervision
19.15 Frederic Chiu. France Supervision
19.50 Ernest Ansermet dirige l'Orchestre de la Suisse romande. Enregistré en 1958. Muzzik
20.10 Cardiff Singer of the World 1997 n° 4. Muzzik
20.45 Les Francofolies 1997. Jean-Claude Vannier. France Supervision
21.00 Tchaïkovski Festival Concert. Symphonie n° 2. Muzzik
22.30 Europa Concert 1993. Muzzik
23.55 La Traviata. Enregistrée au Grand Théâtre de Bordeaux en mars 1997. France Supervision
0.00 Jaco Pastorius au Festival de Montréal 1982. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.00 Le Prix de l'espoir. De Josée Yanne. Festival
18.00 Queenie, la force d'un destin. De Larry Peerce [2/2]. Téva
18.40 Héloïse. De Pierre Tchernia. Festival
20.00 Suite en noir. De Jean-Pierre Marchand. TV 5
20.30 Trois femmes, un amour. De Robert Favreau. Festival
20.55 Une ville déchirée. De Daniel Petrie. Téva
22.05 Ascension express. De Nicolas Ribowski. Festival
22.50 Une intime conviction. Ο De David Greene [1/2]. M 6

SÉRIES

17.00 et 23.00 Clair de lune. Annie, Maddie, Jalousie and Co. Téva
17.05 21, Jump Street. Le sens du devoir. TF 1
17.20 et 23.15 Le Saint. Un diplomate disparu. Série Club
17.30 Les Rues de San Francisco. La piste du serpent. RTBF 1
17.30 Le Rebelle. Le tueur à gages. TSR
18.00 Highlander. Prise de conscience. M 6
18.00 Le Pain noir. [10/16]. Les drapeaux de la ville. Histoire
18.10 Police des plaines. Stryker. Série Club
18.15 Friends. France 2
18.15 Les deux font la paire. La mangouste. TMC
18.30 Un privé sous les tropiques. Mort mais pas enterré. RTL 9
19.00 Los Angeles Heat. Pris au mot. M 6
19.00 Les Têtes Brûlées. Promotion. Série Club
20.10 Congo. RTBF 1
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club
20.50 Docteur Quinn, femme médecin. Ne m'oublie pas. Légende. M 6
21.00 Colette. [3 et 4/4]. Histoire
21.35 et 1.00 L'Or et le Papier. [12/39]. Série Club
22.25 Profit. Episode pilote (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Le docteur mène l'enquête. Ο Faute professionnelle. TF 1
23.50 Star Trek : la nouvelle génération. Le piège des samaritains (v.o.). Canal Jimmy
0.05 Le Masque. Meurtre sur un plateau. TMC
2.10 Bottom. Gas (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
Ο Accord parental souhaitab
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de télévision et de radio ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*

NOTRE CHOIX

● 22.25 Canal Jimmy
Profit

L'irrésistible ascension d'un yuppie

C'EST SANS CONTESTE la série la plus étonnante et la plus originale qu'on ait vue depuis « Twin Peaks », et elle est programmée en v.o. ! John McNamara et David Greenwalt, les scénaristes de « Profit », abordent le thème de l'arrivisme forcené, rarement traité dans les feuilletons américains. *Ils retracent, suivant une structure* narrative héritée du roman policier noir, l'irrésistible ascension et la chute d'un jeune yuppie, Jim Profit.

Nouvellement embauché par la société multimilliardaire Gracen and Gracen, Profit (interprété par un étonnant Adrian Pasdar) ne tarde pas à occuper le poste d'un chef de service, décédé d'une crise cardiaque. Visant la place de Jack Walters, le bras droit de Gracen, il utilise les moyens les plus machiavéliques pour parvenir à ses fins. Il fait chanter la secrétaire de Walters, fabrique de faux documents pour compromettre ses adversaires, vole des logiciels et assassine son propre père. Profit semble atteindre son but lorsque Walters est licencié. Mais celui-ci contre-attaque. Aidé de Joanne Meltzer, chef de la sécurité de la société, Walters découvre le lourd passé de Profit, maltraité par un père alcoolique. Au fil des épisodes, on va apprendre *tous les* secrets qui hantent les personnages. Walters, qui fut jadis l'amant de Joanne, a épousé une des filles Gracen, devenue une pocharde. Pete, le plus jeune des fils Gracen, alcoolique et impuissant, a été torturé par son frère aîné durant son enfance. Joanne Meltzer a été le souffre-douleur de sa sœur. La propre belle-mère de Profit, accro à la drogue, a eu des rapports sexuels avec *« son fils »*, qu'elle n'hésite pas à faire chanter.

Chaque épisode se termine par le même temps fort : la nuit venue, Profit, assis devant son ordinateur, nu, choisit sa prochaine victime, puis se couche en position fœtale dans une boîte en carton analogue à celle dans laquelle son père l'avait naguère enfermé...

Jean-Jacques Schléret

★ Version française : le samedi à 21 heures. Diffusion de l'épisode pilote : jeudi 25 à 1 h 25 en v.f., vendredi 26 à 0 heure en v.o.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Arabesque.
15.40 Côte Ouest.
16.35 Jeunesse.
17.05 21, Jump Street.
17.55 Pour être libre.
18.25 Mokshû Patamû.
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.35 Le Résultat des courses.
20.45 Y a-t-il un flic pour sauver Hollywood ? Film de Peter Segal.
22.10 Célébrités.
23.35 Le docteur mène l'enquête.
0.30 et 1.10 TF1 nuit.
0.40 Reportages. Dons d'organes... Actes d'amour.

FRANCE 2

14.40 Dans la chaleur de la nuit.
15.35 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.00 Un livre, des livres.
17.10 Un poisson dans la cafetière.
17.40 Qui est qui ?
18.15 Friends.
18.45 C'est l'heure.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Opération Shakespeare ■ Film de Penny Marshall.
23.05 Un livre, des livres.
23.10 Les Blues Brothers ■ Film de John Landis.
1.25 Journal, Météo.
1.40 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

14.35 Vivre avec...
15.00 Un cas pour deux.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion.
22.40 Météo.
22.50 Soir 3.
23.15 Comment ça va ?
0.10 Magazine olympique.
0.40 Rencontres à XV.
1.05 New York District.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Pédale douce ■ Film de Gabriel Aghion.
15.15 Le Grand Forum.
16.15 Aventurier malgré lui. Téléfilm de Marc Rivière.
17.55 Pas si vite.
18.00 C Net.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Le Cercle des amies ■ Film de Pat O'Connor.
22.15 Flash infos.
22.20 A part ça... Elton John.
23.40 Surprises.
23.50 Professeur Holland ■ Film de Stephen Herek (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Embarquement porte n° 1.
14.30 Droit d'auteurs.
15.30 Les Habsbourg.
16.30 Gaïa.
17.00 Cellulo.
17.30 Allô la terre.
17.45 De cause à effet.
17.55 Le Journal du temps.
18.00 Rituel en pays Torajas
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees.
19.30 7 1/2. La France enfin écolo ?
19.55 Archimède.
20.25 Documenta.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ La Vie en face. Rescapés clandestins.
21.40 Soirée thématique. Au départ, c'était un rêve : la télé.
21.45 et 22.40, 23.20, 0.30, 1.05 Intermezzo.
21.50 ▶ De Cannes-Joubert : Une famille très télévisuelle.
22.45 Armin et Alexander.
23.25 La Vie cathodique
0.35 Carte blanche.
1.10 Bien joué, monsieur le maire.

M 6

13.35 Meurtre en exclusivité.
15.10 Wolff, police criminelle.
16.10 Boulevard des clips.
17.00 L'Etalon noir.
17.30 E = M6.
18.00 Highlander.
19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info. E = M6 Junior.
20.50 Docteur Quinn, femme médecin. Ne m'oublie pas. Légende.
22.50 Une intime conviction. Téléfilm Ο de David Greene [1/2].
0.30 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.02 Agora.
19.32 Perspectives scientifiques.
20.00 Le Rythme et la Raison de... Daniel Boulanger [2/5].
20.30 Archipel Science.
21.32 Mémoire du siècle. *François Bloch-Lainé.*
22.40 Nuits magnétiques. Le FN, regard sur l'enracinement d'un parti [1/4].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Prélude.
20.00 Concert. Les Prom's. Œuvres de Mozart, Korngold, Markevitch, Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Quelques nouvelles américaines. Œuvres d'Erb, Wolff.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
20.40 Les Soirées. Ignaz Pleyel, compositeur, éditeur et facteur. Œuvres de Haydn, Pleyel, Beethoven, Rossini.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Pleyel, Chopin, Debussy, De Falla, Ravel.

Le Monde
MARDI 23 SEPTEMBRE 1997

Le lit du Général

par Pierre Georges

LE PATRIMOINE, c'est important le patrimoine. Tenez, cette petite information du matin, lue avec un certain ravissement. Où couchera notre président de la République qui s'en va, par monts et Aube, renouer avec le pays profond ? Evidemment dans un lit. Mais pas n'importe lequel ! Le lit, le Lit, le lit sacré et patrimonial, le légitime lit, le lit gaullien.

A Troyes, en l'attente de l'illustre visiteur, les services de la préfecture se sont avisés qu'au fond d'une remise *sommeillait* le lit du Général. Trente ans de solitude, *trente ans d'oubli. Mais* l'intendance veillait. L'intendance veille toujours. Abandonné là *par* l'Histoire, le lit du Général n'est évidemment pas un lit ordinaire. Cette couche sacrée dont on avait perdu la trace fit couler, en son temps, beaucoup d'encre. A l'époque, en effet, une question préoccupait énormément les Français, qui avaient deux soucis prioritaires : la grandeur de la France et la taille de de Gaulle. L'une n'allait pas sans l'autre, l'homme ayant en quelque sorte le physique du projet, Gulliver en Lilliputie.

Charles de Gaulle était grand. Les Français plutôt petits. Et dans leur imaginaire, le Général était encore plus grand allongé que debout. L'on construisit donc une couche à la mesure de l'ombrageux géant. Ainsi fut surmontée cette angoisse profonde qui saisissait tout responsable d'un voyage officiel : *« Mais où donc allait coucher de Gaulle ? »*

Donc, il y eut ce lit. Un lit qui voyagea beaucoup, *le lit le plus* baladeur de France. Et, d'ailleurs, *un lit dont chaque reportage* traitait à l'époque pour rassurer les *populations et dire qu'il était parvenu* à bon port, par le convoi gaullien des *impedimenta. On* imagine bien volontiers en quelle estime était tenu ce lit. De quels soins il faisait l'objet. Combien de fois les démineurs en auscultèrent les entrailles et combien le coutil en fut vérifié amoureusement.

Dame, ce n'était pas le lit de n'importe qui, le lit du Général, vaisseau présidentiel à deux étoiles avec, on le suppose, accroche-képi. Pas un lit de fonction, encore moins de campagne, un lit de grandeur. Puis vint la dé*mission, la mort, pas dans ce lit* d'ailleurs, du plus grand des Fran*çais.* Et la *mise en sommeil de* l'objet relégué aux oubliettes du mobilier historique.

On voit alors toute la symbolique qui entoure le retour du Lit dans l'actualité du moment. Trente ans après, c'est beau comme du Dumas, l'Aube trouvera le fils dans le lit du Père. Quelle belle méditation, quel admirable moment pour les mémorialistes du patrimoine !

Patrimoine encore, *Le Monde*. Non pas qu'il se revendique trésor national ou se visite – cela s'est fait –, mais pour une autre raison. Un antique et délicieux morceau de son histoire vient de disparaître avec la mort de Jean Taillemagre. Le nom, peut-être, ne dira rien à beaucoup de jeunes lecteurs. Jean Taillemagre, nom de plume, a tenu chronique dans ce journal pendant près de trente ans. Cela s'appelait « La Vie aux champs » et parlait, merveilleusement, au rythme des saisons, des choses de la nature. Jean Taillemagre, de son véritable nom le comte Arnaud de Pesquidoux, était un gentilhomme-fermier du *Gers qui, simplement, écrivait* ce qu'il vivait, voyait et sentait. Et, *bien avant la lettre, il avait fait* partager à beaucoup l'idée que le bonheur *est dans le pré !*

« Le Monde » bouge

LE 9 JANVIER 1995, *Le Monde* faisait peau neuve, avec une nouvelle formule qui avait pour objectif d'enrayer le déclin de sa diffusion. Redevenir pertinent dans le traitement de l'actualité, respecter chaque jour un contrat de lecture avec ses lecteurs, tel était l'objet de la réforme éditoriale la plus profonde que le journal ait mis en œuvre depuis sa fondation.

ÉDITORIAL

Aujourd'hui, nous tournons de nouveau une page de notre his*toire : l'apparition des nouvelles* pages de la séquence « Culture », *une nouvelle page « Kiosque »*, une meilleure présentation des programmes de télévision, des infographies plus lisibles et plus rigoureuses, avant le lancement, chaque mercredi en région Ile-de-France, d'un guide culturel baptisé *Aden*, en coédition avec l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles*, marquent le point d'achèvement de la réforme du quotidien.

Des points forts (« International », « France » et « Société ») qui ont été renforcés, des lacunes qui ont été comblées par une attitude offensive et une couverture aussi originale et complète que possible *dans des domaines que Le Monde* avait longtemps ignorés ou sous-estimés, tels que la vie des entreprises, l'évolution des technologies, la place de plus en plus grande des sports, les comportements, les modes de vie, la vie pratique ; entre ces deux parties, un espace « Horizons » réservé aux prises de position éditoriales, intérieures et extérieures, un autre consacré au plaisir de la lecture avec une grande enquête ou un grand portrait ; une page « Régions », donnant sa dimension nationale à *l'actualité locale, et une* page « Communication », traitant *des enjeux d'un secteur en pleine* expansion...

*Ces réformes, très brièvement rap*pelées, ont porté leurs fruits : entre le lancement du nouveau *Monde* et le milieu de l'année 1997, la diffusion du journal en France a progressé de 15 %. *Le Monde* a retrouvé une audience comparable à celle de ses records de diffusion des années 1979-1980-1981. Cette relance éditoriale était au cœur du plan de sauvetage et de redressement de l'entreprise. Non seulement celle-ci est désormais redressée mais nous sommes maintenant en mesure d'ouvrir une nouvelle phase, celle du développement.

Achever le processus de réforme de la formule ne signifie pas pour autant que nous cesserons d'être attentifs aux aspirations de nos lecteurs : *Le Monde* continuera de s'adapter, de s'améliorer, de changer pour continuer de corriger ses défauts et rendre chaque jour un meilleur service. De nouveaux chantiers seront donc ouverts, notamment au bénéfice de la séquence « Entreprises, finances et marchés », qui déboucheront en 1998 sur d'autres novations. Mais pour l'heure, je voudrais insister sur la *qualité des propositions qui* sont les nôtres en cette rentrée.

*Tandis que la page « Communica*tion » trouve désormais une place *fixe en fin de séquence « Entre*prises » et avant les pages *« Bourse »*, la « Culture » trouve enfin sa vraie place : un espace plus important (trois pages chaque *jour*), des rubriques plus diverses, reportages et critiques, enquêtes et portraits, profils et instantanés, et un mini-guide culturel quotidien. Une pleine page « Kiosque » réunit la rubrique « En vue » de Christian Colombani, la revue de presse, française et internationale, et la chronique Télévision d'Alain Rollat, en y ajoutant la découverte quotidienne d'un site Internet. Enfin, une nouvelle page présente les programmes de télévision de façon plus complète et plus riche, avec notamment un guide thématique très complet.

Mercredi prochain, nos lecteurs d'Ile-de-France découvriront, distribué avec nos éditions datées jeudi, *Aden*, guide culturel pratique consacré aux arts, aux divertissements et aux nuits. *Dans un* an, lorsque la modernisation en cours de notre *imprimerie per*mettra de supporter le coût de l'opération, notre *ambition est de* pouvoir offrir *Aden* à l'ensemble *de nos lecteurs.*

Aden recense sur 32 pages les *meilleures sorties culturelles* de la semaine et celles qui s'ouvrent à la *réservation*. Cette large sélection d'événements s'étend, au-delà des *spectacles*, concerts et expositions, aux productions réservées aux enfants, aux fêtes, foires ou conférences. *Aden* comprend également les horaires de l'ensemble des salles de cinéma à Paris et dans les sept départements franciliens.

Aden est produit en commun par *Le Monde* et *Les Inrockuptibles* qui le distribue aussi, chaque semaine, à ses lecteurs. Cette alliance avec un hebdomadaire qui, depuis dix ans, a su renover et bousculer le paysage culturel est pour nous une façon de signifier que, dans un monde en mouvement, *Le Monde* bouge en se tournant vers des partenaires jeunes et novateurs.

J.-M. C.

Paris au-dessus des 3 000 points

LES VALEURS FRANÇAISES étaient franchement orientées à la hausse, lundi 22 septembre, après la pause observée à la veille du week-end. En progression de 0,44 % au début des échanges, l'indice CAC 40 gagnait à la mi-journée, 1,63 % à 3 025,66 points.

Quelques heures plus tôt à la Bourse de Tokyo, les valeurs japonaises ont terminé en hausse grâce à la progression de certains grands titres de la cote. L'indice Nikkei a gagné 143,11 points, soit 0,79 % à 18 201,32 points. L'avance de la cote a toutefois masqué le plongeon d'autres valeurs, comme Aoki Corp, victime d'inquiétudes grandissantes sur sa santé financière.

Sur le marché des changes, le dollar progressait face à l'ensemble des monnaies. La devise américaine s'échangeait à 6,0181 francs 1,7914 deutschemark et 122,83 yens, contre respectivement 5,9505 francs, 1,7715 deutschemark et 122,21 yens au cours des échanges interbancaires de vendredi.

Le marché obligataire français qui a ouvert en très légère baisse se reprenait à la mi-journée. Le contrat notionnel du Matif qui mesure la performance des emprunts d'Etat gagnait 10 centièmes à 99,74.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	22/09 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	337051	275930570
Alcatel Alsthom	222882	181643873
Total	252171	175469980
Carrefour	42714	150232509
Axa	369372	147707003
Societe Generale	173932	147382478
B.N.P.	414339	121306457,40
Sanofi	168307	106138182
Cred.Nat.Natexis	236965	93376633,50
AGF-Ass.Gen.France	363299	89093328,30

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 22 septembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18201,32	+0,79	−5,99
Honk Kong index	14108,08	−1,92	+4,88

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/09	Var. en % 19/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3021,04	+1,47	+30,46
Amsterdam CBS	624,40	+1,50	+42,79
Bruxelles	15601	+2,44	+47,58
Francfort Dax 30	4088,50	+1,38	+41,53
Irlande ISEQ	3617,85	−0,12	+32,73
Londres FT 100	5054,60	+0,61	+22,73
Madrid Ibex 35	7077,89	+1,47	+37,31
Milan MIB 30	23642	+2,62	+50,61
Zurich SMI	5681,40	+1,25	+44,12

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 19/09	% 18/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,9200	[illegible]	324	348
Écu	6,5925	[illegible]	—	—
États-Unis (1 usd)	5,9760	+0,58	5,6800	6,2800
Belgique (100 F)	16,2780	[illegible]	15,7300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	298,3300	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4425	[illegible]	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,2400	+0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,8745	[illegible]	8,4600	9,3000
Gde-Bretagne (1 L)	9,6095	+0,79	9,2000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1285	[illegible]	1,9200	[illegible]
Suède (100 krs)	78,4800	[illegible]	72,5000	82,5000
Suisse (100 F)	408,3100	+0,18	394	[illegible]
Norvège (100 k)	82,4200	[illegible]	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,7320	[illegible]	46,2500	49,3500
Espagne (100 pes.)	3,9820	[illegible]	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,2984	[illegible]	4	4,6000
Japon (100 yens)	4,9169	[illegible]	4,6800	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR 22/09

FRANCFORT : USD/DM	[illegible]
TOKYO : USD/Yens	[illegible]

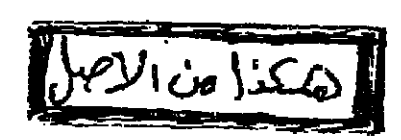
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 19/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,19	5,46
Allemagne	3,02	5,52
Grande-Bretagne	7	[illegible]
Italie	6,81	[illegible]
Japon	0,48	2,17
Etats-Unis	5,59	[illegible]

MATIF

Échéances 19/09	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 97	70240	[illegible]
Mars 98	1204	98,96
Juin 98	2	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 21-lundi 22 septembre : 563 057 exemplaires 1 et 2.



Le Monde
ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 23 SEPTEMBRE

DOSSIER

Lendemains de fête en Asie

▼Fin du « miracle ».
Les pays de l'Asean se trouvent aujourd'hui confrontés à une crise de maturité

Personne, même ceux qui suivaient ces économies à la trace de longue date, n'aurait pu prévoir que l'été 1997 aurait été un tel « trou d'air » *monétaire* et financier pour le Sud-Est asiatique. Au moment même où le FMI et la Banque mondiale se penchent, actuellement à Hongkong, sur l'état de l'économie mondiale, cette région connaît la *plus grave crise depuis* son véritable décollage il y a quinze ans. Un bouleversement qui les a contraints à revoir leur relation avec le dollar, et partant, ce modèle de croissance qui faisait l'admiration de tous.

Tout a commencé en Thaïlande. Le 2 juillet, la Bank of Bangkok décide de laisser flotter sa monnaie. Depuis, le baht thaïlandais a perdu 30,5 % de sa valeur, le peso philippin 18,6 %, la roupie indonésienne 17,6 %, le ringgit malais 16 %, et même le dollar de Singapour a accusé un recul de 5,5 %. A la corbeille aussi, le sauve-qui-peut fut général ; sur la même période, la Bourse de Kuala Lumpur a plongé de 21 %, et les chutes ont même atteint 30 % aux Philippines et 32 % en Indonésie, avant qu'elles ne regagnent quelques points.

En deux mois, la région s'est appauvrie de quelque 180 milliards de dollars, soit l'équivalent de cinquante jours d'activité en France ! Même si les monnaies et certaines Bourses semblent parfois reprendre, cahin caha, la pente *ascendante, le mal est fait*. A chacun de s'interroger sur la pérennité du dynamisme de la région. Serait-ce la fin du « miracle asiatique » ? Ces pays auraient-ils déjà atteint un stade de maturité économique, et sociale, les *contraignant aujourd'hui* à prendre d'autres voies ? Il n'aura fallu que quelques semaines pour que la confiance s'envole, et avec elle, une part non négligeable des capitaux étrangers investis dans la région.

L'Institut de finance internationale de Washington, regroupant des banques, des assurances et des fonds de pension, estime que les flux de capitaux privés sur les pays émergents d'Asie vont chuter de 25 % cette année, à quelque 107 milliards de dollars, contre 142 milliards en 1996.

Economistes et banquiers, consommateurs et investisseurs, tous ceux qui travaillent et vivent dans la zone répètent sans relâche qu'il s'agit là d'une crise « extrêmement sérieuse ». Pourtant, nul n'ose encore qualifier la nature exacte de cette crise. S'agit-il d'un tremblement de terre mettant en jeu les structures mêmes de ces économies et leur mode de fonctionnement ? Ou ne faut-il y voir qu'une simple dépression conjoncturelle, mais passagère ?

Une seule perspective fait l'unanimité : cette crise a précipité l'Asie du Sud-Est dans une phase de fort ralentissement. La hausse des taux d'intérêt décidée en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande afin de stabiliser leur monnaie, pourrait être durable, tant les investisseurs étrangers exigent aujourd'hui une rémunération supérieure pour un risque qu'ils *jugent désormais élevé. Les taux à* trois mois sur le marché interbancaire sont encore à des niveaux prohibitifs : plus de 16 % aux Philippines, 24,5 % en Thaïlande, et même 30 % en Indonésie ! En pesant sur la liquidité bancaire, *donc* l'offre de crédit, *et sur la* rentabilité des investissements, cette hausse du coût de l'argent va inévitablement déclencher un ralentissement des investissements privés et de la consommation. Lesquels devraient, théoriquement, déjà pâtir d'un « effet de richesse » négatif lié à l'effondrement boursier, effet par lequel les particuliers se sentant appauvris, limitent leur consommation.

Mais ce n'est pas tout. Les mesures d'austérité annoncées en Thaïlande, en Indonésie et en Malaisie – en particulier la suspension de grands travaux pharaoniques dont l'utilité économique était fort discutée –, mesures annoncées pour réduire les importations et amenuiser le déficit des paiements courants, vont peser elles aussi fortement sur la demande intérieure. Résultat de cet enchaînement mécanique, hausse des taux et affaiblissement de la demande intérieure pèseront sur les profits des entreprises, et vont entraîner, parmi les plus endettées, notamment en devises fortes, des faillites en cascade.

Valérie Brunschwig
(Correspondance de Hongkong)
Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Eric Le Boucher

La France, l'Allemagne et l'Europe

La politique allemande de la France est passée, l'espace d'un été, de la confrontation à l'apaisement. Une conversion trop soudaine pour qu'on ne mette pas en doute sa valeur. Elle démontre en tout cas combien la politique européenne de la France manque cruellement de clarté.

On allait voir ce qu'on allait voir : « *Il était temps d'une franche mais ferme explication avec nos amis allemands* », disait la campagne socialiste. Pierre Moscovici, porte-parole du PS, pourfendait le « *monétarisme triomphant* » et le rigorisme imposé depuis Francfort par la Bundesbank. Le retour de la croissance et de l'emploi passait par des politiques de relance, c'est-à-dire par le rétablissement des prérogatives du politique sur les technocrates de la monnaie.

Quelques jours après son élection, Lionel Jospin acceptait le pacte de stabilité, qui prolonge au-delà de 1999 le très orthodoxe critère des 3 % de déficit public. Adieu Keynes. En fin de semaine passée, le grand virage a été achevé lors du sommet entre les deux pays à Weimar-Canossa. Lionel Jospin a reconnu : « *Nous avons intégré désormais dans la culture économique et politique française cette idée, qui ne nous était pas familière au départ, d'une indépendance de la banque centrale, la nôtre et la banque centrale européenne.* » Et le premier ministre d'ajouter : « *Je voudrais préciser que la banque centrale européenne n'a pas besoin d'être accompagnée d'un quelconque conseil.* » Ainsi, le cœur du cœur de la revendication française vis-à-vis de l'Allemagne, ce fameux conseil économique que le gouvernement, en accord avec l'Elysée, voulait imposer pour surveiller ladite banque centrale et pour définir la politique de change de l'euro face au dollar, est abandonné d'un coup.

en milliards d'écus

BELGIQUE	3,146
DANEMARK	1,599
ALLEMAGNE	23,484
GRÈCE	1,210
ESPAGNE	5,631
FRANCE	14,524
IRLANDE	0,741
ITALIE	10,171
LUXEMBOURG	0,179
PAYS-BAS	4,949
AUTRICHE	2,229
PORTUGAL	1,089
FINLANDE	1,222
SUÈDE	2,226
ROYAUME-UNI	9,353
TOTAL	81,759

Financement des dépenses de l'Union européenne

Source : « Journal officiel des Communautés européennes »

Les socialistes ne sont pas plus pusillanimes que la droite. Edouard Balladur et Jacques Chirac en leur temps ont tenu exactement le même discours électoral de confrontation. Tous deux l'ont abandonné en quelques mois. Aujourd'hui, le retour à la realpolitik économique est motivé par un soutien à Helmut Kohl. Le chancelier, moteur de la construction européenne, est mis en difficulté par l'union monétaire. Ses adversaires plaident que l'euro sera faible parce que les partenaires – voyez la France ! – ne sont aucunement ralliés à la « *culture de stabilité* », pilier de la lutte anti-inflationniste germanique et socle de la solidité du mark. Lionel Jospin n'a pas voulu donner des armes aux anti-maastrichtiens allemands.

Les raisons du ralliement sont toujours bonnes, celle-là l'est peut-être. Vive l'Europe ! donc, vive Kohl ! Mais que la politique allemande de la France passe du noir au blanc démontre le besoin urgent d'une synthèse entre les deux visions, qui, se succédant, débouchent tantôt sur des rodomontades, tantôt sur la défaite. Pour la première, il faut engager le dialogue au fond avec les Allemands sur le type d'Europe que l'on construit ; pour la seconde, il faut surtout éviter ce type de sujets qui fâchent et se contenter, « à la Monnet », d'avancer pas à pas. Les deux camps français, disons Jean-Pierre Chevènement d'un côté, et le Quai d'Orsay de l'autre, ont pourtant ceci de commun qu'ils estiment que tout sépare les deux pays. Le Rhin est un gouffre culturel, économique, monétaire, religieux : le communautarisme chrétien ne pourra jamais se fondre avec l'idéal universel des Lumières. *Les* tentatives de dialogue au fond sont donc vouées à constater les divergences. Echec assuré. Les avancées pas à pas butent aujourd'hui sur les philosophies contraires, et les Français, qui n'osent pas vouloir le blocage de l'Europe, se condamnent à céder. Aux concessions concrètes excessives suivent donc des discours électoraux vengeurs. Et ainsi de suite...

On peut ne pas s'en soucier. Après tout, l'euro va se faire, l'Europe avance, les amertumes se dissipent avec le temps. Pourtant, la réussite de l'union monétaire dépend de l'étape politique suivante, qui ne se présente pas. Les fausses promesses électorales françaises ont provoqué un très inquiétant refroidissement de l'européanisme des Allemands, de plus en plus figés dans un monétaire a minima. *Le* non-éclatement de l'euro repose sur la construction d'une Europe politique appuyée symétriquement sur la France et l'Allemagne. Les deux politiques allemandes de la France sont devenues paralysantes parce qu'elles accusent leur pessimisme profond : toutes deux reflètent une vision pessimiste d'une Allemagne toujours prête à divorcer. Notre allié a autant besoin que nous de l'Europe, et il est possible de s'entendre avec lui sur un avenir social-démocrate d'une Europe fédérale. Mais la France ne sait pas elle-même si elle veut ce point d'arrivée. La question allemande est française.

Jean-Michel Sévérino, vice-président de la Banque mondiale

« Il faut cesser de considérer l'extrême Orient comme un bloc »

« Responsable de la Banque mondiale pour l'Extrême-Orient, êtes vous inquiet des événements de cet été qui ***pourraient remettre en cause*** **la montée de ces pays vers la prospérité ?**

– La tendance majeure des dernières décennies en Asie de l'Est, c'est le recul sans précédent de la pauvreté. Un mouvement aussi profond, qui concerne des centaines de millions de personnes, qui a été obtenu par un effort soutenu de répartition de la richesse, ne s'inverse pas comme ça. Nous allons continuer à travailler avec les Etats de la région pour réduire *les poches de pauvreté* traditionnelle, encore importantes dans les campagnes, et pour prévenir les problèmes sociaux nouveaux qui apparaissent en même temps que le développement.

» Ainsi, la pauvreté urbaine enfle malgré les tentatives de contrôler les déplacements de populations par exemple en Chine, et de nouvelles formes d'inégalité peuvent menacer la cohésion sociale. Le financement de la santé, la mise sur pied de systèmes de retraite, l'indemnisation du chômage sont des problèmes qui se posent de façon aiguë. Dans un pays comme la Chine, les prélèvements obligatoires ne représentent encore que 11 % du PIB : ça laisse de la marge pour financer les besoins sociaux. *Nous souhaiterions* aussi que la Thaïlande dépense plus d'argent pour les pauvres.

– Vous pensez donc que son économie va se rétablir ?

– Pour cette année, je crains que la croissance ne soit inférieure aux prévisions, particulièrement en Thaïlande, un peu *moins en Malaisie, aux Philippines* et en Indonésie. Mais les bases saines qui ont fait le succès de ces pays sont toujours là : un fort taux d'épargne, une tradition de prudence macro-économique, des capacités exportatrices. Les Thaïlandais ont tous *les outils pour analyser le problème*. S'ils prennent les mesures nécessaires d'assainissement du système financier et positionnent convenablement leur appareil exportateur sur l'échelle de la compétitivité, il n'y a pas de raison de douter de leur redressement.

– On a l'impression que ces pays ont été victimes de leur succès. L'afflux incontrôlé de capitaux étrangers a fait gonfler la bulle spéculative qui ***vient d'éclater, et cela pourrait*** **se reproduire dès que les choses iront mieux.**

– Il y a différentes sortes de capitaux. Les investissements directs à long terme contribuent au développement et ne se retirent pas à la première alerte. Les investissements de portefeuille posent en revanche un problème. Ils peuvent conduire à une surévaluation du change dommageable pour la compétitivité du pays, ou bien, si le change est fixe, comme c'était *le cas en Asie* du Sud-Est vis-à-vis du dollar, à un afflux d'argent potentiellement dangereux, car instable.

» Les marchés hurlent dès qu'on mentionne l'idée d'un contrôle, mais la crise actuelle résulte en partie de carences à ce niveau. En Thaïlande, les autorités *n'avaient pas la possibilité* technique ou politique d'imposer aux banques et aux sociétés financières le respect des ratios prudentiels. Tout se cumule : les secteurs financiers sont sous-développés, les législations pas toujours en place, les capacités de supervision du côté des banques *centrales et de gestion* des établissements sont insuffisantes, et puis il y a souvent collusion entre actionnaires et managers, entre prêteurs et emprunteurs...

– En disant cela, vous mettez en cause les pouvoirs politiques en place.

– C'est vrai. Mais les institutions internationales – FMI et Banque mondiale – font aussi partie du problème. Il est extrêmement difficile d'intervenir avant la crise. La Banque mondiale n'a pas de mandat ni de légitimité pour le faire, et les gouvernements ne le souhaitent pas. Imaginez qu'une prise de position publique révèle notre inquiétude, on pourrait nous accuser de saper la confiance et de provoquer la crise. Quand un pays n'est pas en phase d'ajustement structurel, nous n'avons rien à lui imposer, aucun moyen de pression. Rien que notre capacité *de conviction*. Mais je n'élude pas notre responsabilité. Sans avoir accès à d'autres informations que celles que les autorités veulent bien nous donner, nous voyons tout de même des choses. Je considère que surveiller les systèmes financiers, cela fait partie de notre mission de développement.

» Dans le cas de la Thaïlande, nous n'étions pratiquement plus présents dans la macro-économie depuis 1994. Les Thaïs n'en *voyaient plus la nécessité* et nous avons désinvesti, en argent et en hommes. Nos interventions ne représentaient plus que 200 millions de dollars par an et se concentraient sur la réduction des goulets d'étranglement énergétiques et dans l'éducation. C'était le bon ciblage stratégique mais aussi, dans une certaine mesure, une erreur. Si nous avions été présents et écoutés comme avant en matière macro-économique, peut-être aurions *nous pu faire quelque chose*. Nous devons faire des arbitrages constants entre des missions de terrain et des missions de conseil. Très concrètement, entre pondre du papier pour conseiller des gouvernements qui parfois nous prennent de haut, et dépenser le même argent pour améliorer *l'alimentation dans une région* pauvre du Vietnam, le dilemme est cruel. Nous sommes plus à l'aise dans les pays où nous nous avons une présence forte. Par exemple, en Indonésie, nous avons investi dans le système bancaire – conseil, assistance, formation, prêts à long terme – et ce n'est certainement pas de l'énergie gaspillée. La question pour nous est de savoir jusqu'à quand accompagner des pays à croissance rapide mais encore fragiles.

– Une autre institution serait nécessaire, entre la Banque mondiale et le FMI ?

– Non, il n'y a pas besoin d'autre institution. Il s'agit plutôt d'améliorer les mécanismes d'alerte – tout en évitant de déclencher les crises – et les moyens d'action à la disposition du FMI, notamment l'accès aux informations.

– N'est-ce pas contradictoire de parler de contrôle et en même temps de prôner partout la libéralisation ?

– Non. Les marchés doivent être régulés pour bien fonctionner. En matière financière, la qualité de la supervision des autorités monétaires et celle de la gouvernance des banques elles-mêmes, c'est le même sujet.

– Et en ce qui concerne la Banque mondiale, est-il utopique d'imaginer qu'elle puisse orienter les capitaux internationaux vers des investissements utiles, pour éviter ces flux mal dirigés qui créent régulièrement des bulles spéculatives ?

– Je réponds tout net : oui, c'est utopique. Nous ne sommes ni une agence de rating ni le *Gosplan*. Notre responsabilité consiste à employer le mieux possible les capitaux publics multilatéraux qui nous sont confiés et c'est déjà beaucoup. Mais œuvrer en faveur d'une transparence des marchés, d'une circulation de l'information, d'une *amélioration* des systèmes financiers, je le répète, cela fait partie de notre mission.

– Craignez-vous une contagion de la crise de l'Asie du Sud-Est au monde chinois ?

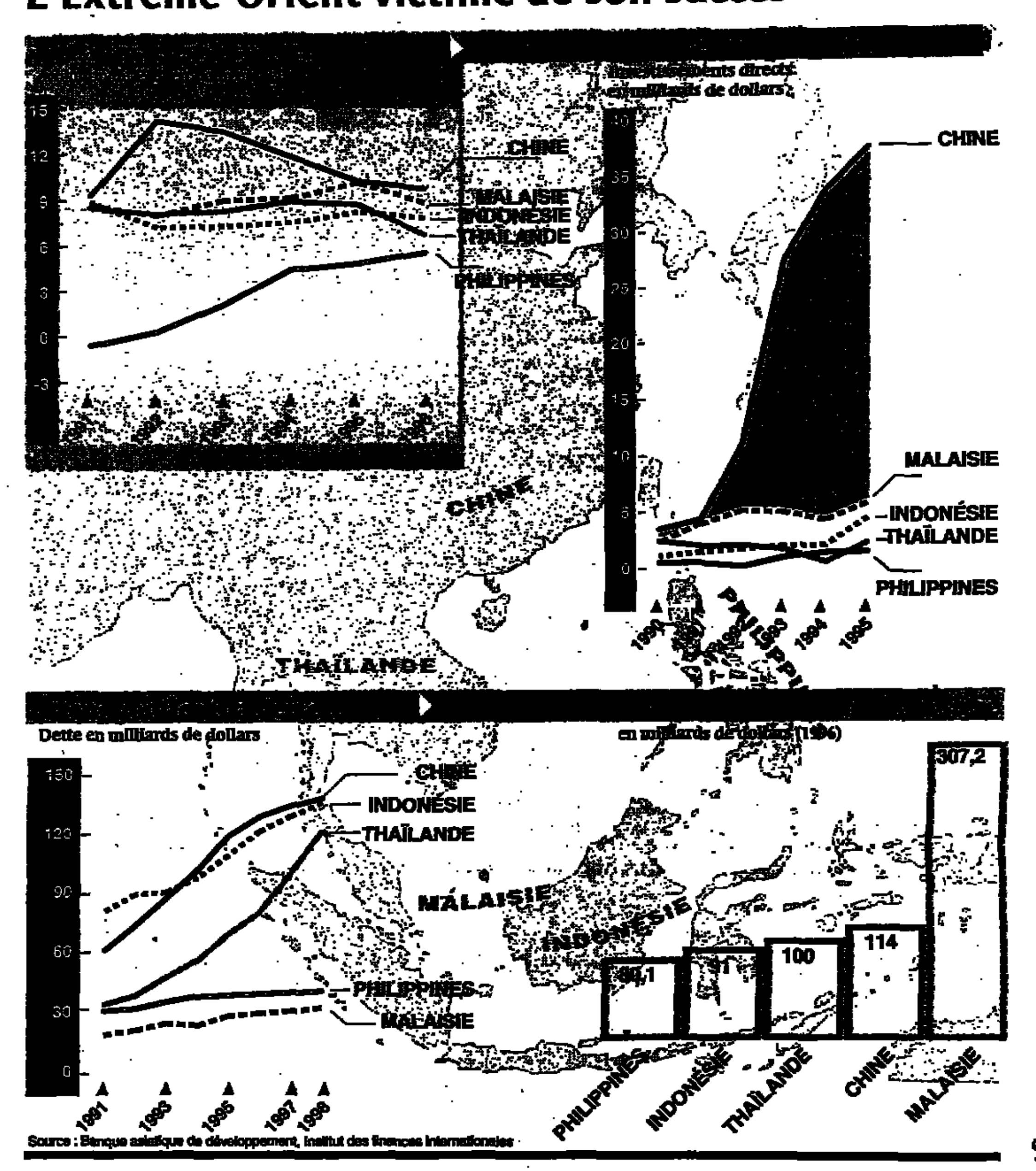
– Les risques sont très faibles, tant les réalités sont différentes en Chine : une absence de convertibilité de la monnaie, une dette faible et à long terme, un excédent de balance des paiements et surtout des réserves considérables, de l'ordre de 130 milliards de dollars. Ce serait donc très étonnant s'il y avait une contagion. L'une des leçons de cette crise est d'ailleurs que l'Asie a trop été considérée comme un bloc, sans tenir compte des différences profondes entre les économies. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi

Bibliographie

● **L'Asie retrouvée**, sous la direction de David Camroux et Jean-Luc Domenach (Seuil, 1997, 348 p., 160 F).
● **China 2020, Development Challenges in the New Century**, rapport de la Banque mondiale (159 p.).
● **Asia Pacific, Its Role in the New World Desorder**, de M. S. Dobbs-Higginson (The Japan Times, 1994, 470 p.).
● **Megatrends Asia**, de John Naisbitt (Nicholas Brealey Publishing, 1995, 270 p.).

L'Extrême-Orient victime de son succès



Lendemains de fête en Asie

Suite de la page I

En clair, la croissance de ces *économies dépendra plus que jamais* de leurs exportations, et donc de la rapidité avec laquelle l'appareil de production saura répondre à la dévaluation. Ce temps de réponse, à l'évidence, ne sera pas immédiat : « *La croissance moyenne des cinq pays de l'Asean, – à savoir la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines, l'Indonésie et Singapour, – devrait être ramenée à 5,1 % cette année, après 7 % en 1996, et ne devrait pas dépasser les 3,2 %, en moyenne, en 1998* », estime Mark Sundberg, responsable des études économiques pour l'Asie de Salomon Brothers, à Hongkong. Tandis que, selon ce spécialiste, l'activité devrait continuer à progresser de quelque 6,9 % en Malaisie en 1997 (4 % en 1998), pays où les taux d'intérêt sont les plus faibles, mais aussi de *6,6 % en Indonésie (3,8 % en 1998)*, et de 4,6 % aux Philippines (2,5 % en 1998). C'est en Thaïlande que les dégâts seront les plus visibles, avec une croissance nulle cette année et l'année prochaine. Le FMI est relativement plus optimiste en ne prévoyant qu'une perte de 8 points de croissance. Ce n'est donc pas avant la fin de 1998, voire au début de l'année 1999, que l'effet des dévaluations devrait commencer à se faire sentir sur la croissance. L'interminable langueur japonaise a, toutefois, montré que le temps de « purge des excès » du passé pouvait être fort long.

En revanche, les analyses sont plus divisées sur l'issue à moyen terme de la crise. Les organismes internationaux, tels que la Banque mondiale et le FMI, ont certes renouvelé leur foi dans la capacité de ces pays à gérer leur économie, et tablent, sans réserve, sur la reprise des exportations dopées par les dévaluations des monnaies.

SITUATIONS TRANSITOIRES

« *Nous avons confiance dans les perspectives de croissance future de la région, et estimons que la crise actuelle se révélera transitoire pour peu que ces économies comblent les insuffisances de leur système financier* », a expliqué, le 11 septembre à Hongkong, un des responsables de la Banque mondiale pour l'Asie du Sud-Est, Javad Shirazi. « *A l'exception de la Thaïlande, ces économies ont des situations saines, marquées entre autres par des taux d'épargne élevés, de faibles taux de chômage et d'inflation, un équilibre, voire des excédents budgétaires* », a insisté l'économiste de Washington. Et de rappeler que lors de la hausse du dollar jusqu'à 10 francs au milieu des années 80, ainsi que lors de la chute des prix *du pétrole en 1986 – dont l'Indonésie* vivait intégralement au début des années 80 –, ces pays avaient connu des crises brutales, marquées par une chute de leurs exportations et des déficits de paiements courants. Crises dont ils s'étaient toujours fort bien remis.

Aussi l'Asie du Sud-Est émergente reste-t-elle, et de loin, la région la plus dynamique au monde au vu des projections – singulièrement optimistes – de la Banque mondiale, avec une croissance moyenne de 7,6 % l'an sur les dix années à venir. Il s'agit, certes, d'un ralentissement par rapport aux 9,2 % l'an réalisés depuis dix ans. Mais on est encore très loin des taux atteints dans les économies matures.

Néanmoins, ces projections comme cette rhétorique propre aux organismes officiels sont loin de balayer les interrogations. Ce qu'omettent de dire les experts de la Banque mondiale, c'est qu'il ne *s'agit pas cette fois* d'une simple crise conjoncturelle, mais d'une révolution profonde dans la manière dont ces pays vont devoir désormais diriger leur économie. En faisant flotter leur monnaie, ces pays abandonnent ce qui avait assuré depuis des années la stabilité de leur économie, dans un contexte de croissance extrêmement rapide. Ce système de taux de change fixe vis-à-vis du dollar a montré ses inconvénients : il contraint les pays liés à maintenir artificiellement une parité, quelle que soit l'évolution de leur activité, et les prive d'un réglage en douceur de leur économie.

Autre inconvénient majeur, ce système pousse les banques à s'endetter à faible taux à l'extérieur pour prêter à l'intérieur au prix fort, favorisant ainsi la constitution *d'une bulle financière*... hautement profitable dans les premiers temps. Deux raisons qui amènent aujourd'hui les gouvernements de ces pays à régler leurs déséquilibres à chaud, par une crise brutale et sans doute excessive, alors qu'ils auraient dû le faire dans la durée.

Il n'empêche qu'en supprimant le risque de change pour les investisseurs, les pays de l'Asean s'étaient assuré un afflux régulier de capitaux étrangers à bas prix, leur permettant de maintenir une croissance rapide. « *Cette stabilité de leur monnaie était une composante essentielle de ce que l'on a appelé le miracle asiatique* », explique Russel Napier, stratégiste au Crédit lyonnais Securities Asia, à Hongkong. Même si le taux d'épargne intérieur de ces pays est parmi les plus élevés au monde, leurs besoins de financement sont tels qu'ils ont un besoin vital des capitaux étrangers.

Ces économies pourront-elles survivre sans le dollar ? « *Je ne vois pas l'intérêt d'appartenir à un système de change flottant, pour des économies tournées quasi intégralement vers le commerce extérieur*, estime Miron Mushkat, l'économiste régional de Lehman Brothers. *C'est un système adapté aux pays riches, qui ont un rôle moteur dans l'économie mondiale. Pour des économies de taille limitée, et, qui plus est, encore tournées vers les Etats-Unis, le rattachement au dollar est naturel, et plus facile à gérer.* » Car la gestion d'un système de change flottant ne s'improvise pas.

SUBTILITÉS MAL MAÎTRISE

Les maladresses répétées d'un premier ministre malais, Mahatir Mohamad, qui a voulu piéger les investisseurs étrangers à la Bourse *de Kuala Lumpur* en interdisant les ventes à terme d'actions sur les centpremières valeurs de la cote, ou encore les cafouillages de la banque centrale des Philippines, qui semble avoir perdu toute orientation, ont montré que ces pays n'avaient pas encore saisi les subtilités des marchés, et *manquaient de la culture monétaire* nécessaire à un système ouvert. Sans compter qu'ils n'ont pas tous les outils d'une gestion monétaire fine. En particulier, l'absence de déficits budgétaires dans ces pays les prive d'un marché de la dette publique fort utile pour régler l'offre de monnaie en circulation.

La gestion de la politique monétaire requiert, en outre, une continuité dans ses objectifs et une clarté des signaux envoyés aux marchés qui ne seront peut-être pas toujours faciles à tenir. « *Les grands argentiers ont-ils l'autonomie suffisante pour résister aux appels du pouvoir pour une croissance forte, donc des taux faibles – au risque d'une monnaie faible ?* », s'interroge un banquier européen. A ce jour, aucune banque centrale n'est indépendante dans ces pays où l'environnement politique paraît instable : le premier ministre thaïlandais est dans une posture difficile, en Indonésie l'après-Suharto est incertain et aux Philippines la *succession* de Fidel Ramos pourrait entraîner d'importants changements. « *L'inexpérience de ces gouvernements à conduire une politique monétaire indépendante augmente les risques de nouvelles dépréciations en chaîne des monnaies* », considère même Jan Lee, principal économiste de la première banque asiatique (hors Japon), la HSBC.

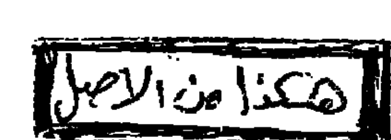
Chacun s'accorde à prédire que ces pays ne feront pas l'économie de réformes profondes de leur *mode* de fonctionnement. Il faudrait, par exemple, desserrer les liens entre économie et politique, et instaurer un contrôle systématique des engagements bancaires ainsi que des obligations de publication financière. La Banque mondiale vient d'enjoindre à ces pays de remédier au plus vite à leurs *déficiences*, lors de la publication récente de son rapport intitulé *Les faiblesses des secteurs financiers ébranlent-elles le miracle de l'Asie du Sud-Est ?*

Autre réforme de fond nécessaire, mais annonciatrice de mutations sociales douloureuses dans des pays où n'existe pas de protection sociale : la restructuration industrielle. « *Si les pays comme la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines doivent s'en sortir par la reprise de leurs exportations, ils doivent impérativement réorienter leur industrie vers des produits de plus forte valeur ajoutée, et réaliser des gains de productivité* », pronostique l'économiste de la HSBC. Fini, pour ces pays, un développement assis sur la production à la chaîne de tee-shirts bon marché, comme ce fut le cas en Thaïlande jusqu'à récemment. L'Amérique latine, qui bénéficie sur le marché américain du régime douanier préférentiel de l'Alena, mais aussi la Chine dont les exportations de textile, mais également d'électronique, inondent le monde entier (exportations totales en hausse de 24 % pour les huit premiers mois), sont devenues des concurrents redoutables pour les pays de l'Asean.

FORMATION INSUFFISANTE

« *En pleine crise de maturité, ces pays doivent aujourd'hui se transformer vers plus de valeur ajoutée, comme l'ont fait toutes les économies développées, notamment Singapour et Taïwan*, explique John Mulcahy, directeur général chez Indosuez Wl. Carr. *Pourront-ils tous le faire, à système éducatif constant ? Nombre de ces pays n'ont pas donné la priorité à l'éducation. 33 % seulement des jeunes sont scolarisés dans l'enseignement secondaire, en Thaïlande. Le pourcentage de jeunes à l'université est également très faible en Malaisie. En Asie comme ailleurs, le sous-emploi touchera les personnes ne disposant pas d'une formation suffisante, et on pourrait assister à une aggravation des disparités sociales.* » A son tour, cette région pourrait faire l'apprentissage des affres du vieillissement.

V. B.



Corée du Sud : un cas à part

SÉOUL
de notre envoyé spécial

▼ Le pays subit la fin d'un système politico-industriel et de nouveaux rapports de force avec ses voisins

La théorie des dominos s'applique-t-elle au domaine monétaire et financier ? Au temps de la guerre du Vietnam, la diplomatie américaine était acquise à l'idée qu'un pays d'Asie touché par le communisme entraînait tôt ou tard ses voisins dans le giron de Moscou ou de Pékin. La croissance collective qui a caractérisé l'ensemble des pays d'Asie ces trente dernières années a contribué à entretenir l'idée qu'un bien ou un mal doit toujours advenir collectivement dans cette zone du monde. Il serait donc logique que la récente tempête monétaire qui a secoué la Thaïlande, mais aussi la Malaisie, les Philippines et l'Indonésie finisse par contaminer des économies plus évoluées comme la Corée du Sud. D'autant que ce pays présente un certain nombre de défauts structurels : taux d'intérêt élevés, déficit des échanges extérieurs, surendettement du secteur industriel... qui pourraient être interprétés comme autant de signes favorables à un mouvement spéculatif.

UN MARCHÉ FORTEMENT ENCADRÉ

Le pays du Matin-Calme risque-t-il à son tour d'être victime des spéculateurs internationaux ? Kim Yung Dae, gouverneur adjoint de la Banque de Corée, ne le pense pas. *« La libéralisation des marchés financiers en Thaïlande a été trop rapide et surtout le taux de change a été surévalué »*, explique-t-il, indiquant que ces deux travers ne concernent pas l'économie coréenne. En effet, pour faire baisser l'inflation, nombre de pays du Sud-Est asiatique ont maintenu une politique de taux d'intérêts élevés attirant ainsi les capitaux à la recherche de niveaux de rentabilité élevés. *« En outre,* ajoute-t-il, *le marché immobilier était très spéculatif et ouvert aux capitaux étrangers »*, ce qui n'est pas le cas en Corée. Bien que les taux d'intérêt y soient relativement élevés (plus de 10 %), les capitaux étrangers y jouent un rôle relativement mineur.

Jun Il-kim, premier conseiller du ministre de l'économie et des finances, estime lui aussi que les *« fondements de l'économie coréenne sont sains ». « Le danger de surévaluation de la monnaie ne nous concerne pas dans la mesure où le taux de change du won est flexible. Il varie en fonction du marché. »* Depuis le début de l'année, le won s'est régulièrement déprécié de près de 15 % par rapport au dollar.

L'influence spéculative des capitaux étrangers est d'autant moins possible que le marché financier coréen est fortement encadré et s'avère, du fait des barrières réglementaires, relativement peu perméable aux influences extérieures. *« Bien sûr, nous allons déréglementer le marché financier »*, assure Jun Il-kim, mais *« progressivement »*. En Thaïlande au contraire, le marché financier était largement ouvert aux capitaux étrangers. *« Le secteur immobilier était fortement spéculatif et alimenté par des flux importants de devises. Nombre d'entreprises thaïes étaient fortement endettées en devises. Il a donc suffit que les capitaux étrangers cherchent à redevenir liquides pour que la crise éclate »*, affirme Bongsung Oum, chercheur au Korea Development Institute, un organisme de recherche proche du gouvernement.

Si la réglementation financière a sauvé la Corée de la crise, la déréglementation demeure, comme le fait remarquer Jean-Raphaël Chaponnière, ingénieur de recherche au CNRS, *« l'un des enjeux majeurs de la modernisation du système de production coréen »*. Vingt ans durant, entre le début des années 60 et le début des années 80, *« les banques ont servi de courroie de transmission à l'Etat et ont fonctionné comme de simples guichets distribuant du crédit aux projets prioritaires définis par la puissance publique »*. C'est ainsi que les banques ont dû se placer entièrement au service de l'industrie et aider les conglomérats coréens (*chaebol*) à se développer d'abord dans les produits d'industrie légère (textile, chaussures...), puis dans les grands projets d'industrie lourde avant d'orienter leurs crédits vers des produits de haute technologie (mémoires d'ordinateurs...).

FAIBLESSE DES BANQUES

Pour préserver ses moyens d'action, l'Etat coréen a placé le marché financier – principalement le marché bancaire – sous tutelle. Le mécanisme a parfaitement fonctionné trente ans durant, puisque la Corée occupe aujourd'hui le onzième rang mondial en terme de PNB et fait partie des leaders mondiaux sur les marchés des semi-conducteurs, de la construction navale, de l'automobile ou de la production d'acier. En revanche, aucune des vingt-cinq grandes banques coréennes n'occupe un rang qui lui permette de jouer un rôle significatif dans le commerce mondial de l'argent. Malgré un taux de rentabilité élevé – taux d'intérêt obligent – les établissements financiers souffrent aujourd'hui de la déréglementation du secteur industriel.

Ayant entrepris de rompre tous les cordons qui relient les grandes entreprises à l'Etat, le gouvernement coréen est décidé à laisser les grandes entreprises affronter seules les règles du marché. Habituées à suivre les consignes du ministère des finances, les banques se retrouvent obligées aujourd'hui d'analyser des risques – ce à quoi elles ne sont pas préparées – tout en devant gérer l'héritage. Lequel est très lourd. Si l'on en croit les statistiques de la banque centrale du pays, les ratios d'endettement moyen des sociétés clientes des grandes banques atteignent 664 % pour la Cho Hung Bank, 449 % pour la Korea Exchange Bank, 402 % pour la Commercial Bank of Korea, 397 % pour la Korea First Bank, 387 % pour la Seoul Bank... Entre 1990 et 1996, la dette totale du secteur privé a plus que doublé passant de presque 300 000 milliards de wons (2 100 milliards de francs) à 740 000 milliards de wons (5 200 milliards de francs).

Il suffit donc d'un défaut de paiement d'un grand groupe pour mettre en péril un géant bancaire. Après la faillite du groupe Hanbo en janvier, et du groupe Sammi en mars, c'est au tour de Kia, le huitième conglomérat de Corée (troisième constructeur automobile, présent dans la construction, etc.) de se retrouver aujourd'hui en dépôt de bilan avec une dette combinée de 10 000 milliards de wons (71 milliards de francs). La déconfiture industrielle du groupe est telle qu'elle menace d'entraîner celle de l'une des principales banques de Corée, la First Bank of Korea. *« Le président de Kia ne savait même pas quelle était la situation financière de son groupe »*, indique, quelque peu méprisant, le directeur des études d'un autre conglomérat, soucieux de conserver l'anonymat.

SACRIFICES

« Il l'a découvert le jour du dépôt de bilan. » L'anecdote est révélatrice des habitudes acquises trente ans durant au sein d'un système ou les acteurs industriels et financiers étaient tous soumis à la tutelle de l'Etat et habitués à penser qu'ils vivaient sous sa protection. Persuadé que le dirigisme engendre aujourd'hui trop d'inefficacité, l'Etat coréen est aujourd'hui prêt à laisser couler quelques grandes entreprises – quitte à organiser leur reprise par d'autres – pour bien montrer que les temps ont changé et que la « globalisation » est bien autre chose qu'un slogan un peu creux.

L'assainissement du secteur bancaire sera un signe très sûr de la fin d'un système politico-industriel, aussi bien que celui de l'adaptation de la société coréenne à un nouveau rapport de force avec les autres pays exportateurs.

Yves Mamou

Thaïlande : l'échec d'une classe politique

BANGKOK
de notre correspondant

▼ L'opportunisme des années 70-80 a montré ses limites et plus amère sera la potion du FMI

En mai 1996, la débâcle de la Bangkok Bank of Commerce (BBC, 3 milliards de dollars de créances douteuses, soit la moitié de ses actifs) aurait pu provoquer un choc salutaire. Mais les Thaïlandais n'étaient pas prêts, à l'époque, à descendre du nuage sur lequel ils avaient été propulsés pendant au moins une décennie. Le système D avait bien utilisé les larges espaces offerts par un afflux de capitaux étrangers, les relocalisations sur place d'entreprises étrangères, la vigueur des exportations et le dynamisme d'une forte minorité chinoise. En trente ans, de 1965 à 1995, le revenu moyen du Thaïlandais avait été multiplié par quatre.

Une fois le scandale de la BBC sur la place publique, le gouvernement n'a même pas réagi à l'alarme déclenchée, un mois plus tard, par le FMI. Le déficit de la balance des comptes courants (8 %), avait alors indiqué le FMI, rendait déjà le baht vulnérable à d'éventuelles attaques des spéculateurs. Toutefois, politique et affaires font trop bon ménage dans le royaume pour que la coalition de partis alors au pouvoir ait les moyens de trancher sans s'en prendre aux intérêts de ses propres clients ou bailleurs de fonds. Une crise politique, qui a abouti à la dissolution du Parlement, et les élections générales de novembre 1996 ont reporté les échéances et produit une nouvelle coalition gouvernementale aussi faible que l'autre. La possibilité de décider s'est encore diluée.

La suite est connue : des milliards de dollars dépensés à défendre la monnaie nationale avant le contre-pied de début juillet, celui du flottement inattendu du baht. La mesure a été trop tardive : la monnaie thaïlandaise a perdu, depuis, plus de 40 % de sa valeur par rapport au dollar et la Bourse de Bangkok continue de plonger. Même un plan d'aide du FMI (17,2 milliards de dollars de crédits, dont 3,9 du Fonds), négocié le 14 août, n'a pas arrêté le mouvement. En outre, dans la quinzaine suivante, les réserves de devises ont chuté de 2 milliards de dollars en dépit d'un premier versement de 1,6 milliard de dollars du FMI. A cette date, les projections concernant le taux d'expansion économique annuel ont été ramenées, en 1997, à 1,9 % (contre près de 8 % l'année précédente). Aucun redressement ne s'annonçant depuis, la croissance pourrait être nulle en 1997, et très faible en 1998.

ÉTAT DE CHOC

La confiance n'est pas revenue et, à ce stade, on peut se demander si chiffres et pourcentages ont encore une signification : par exemple, la dette privée extérieure s'élève à une trentaine de milliards de dollars et si le baht poursuit sa chute, comment des entreprises surendettées pourront-elles faire face aux échéances de plus en plus lourdes ? De manière plus générale, les élites thaïlandaises sont en état de choc en constatant que le pire est encore à venir et que la direction du pays semble, au moins provisoirement, paralysée.

Coïncidant avec le plongeon économique, un débat sur un projet de Constitution a contribué à provoquer une véritable crise politique. Le Parlement est amené à se prononcer sur un texte destiné à remplacer la Constitution actuelle, promulguée en 1991 alors qu'une junte était au pouvoir. Beaucoup plus libéral, ce texte représente également une tentative d'éradication de la corruption et des achats de vote, une pratique qui avait atteint des sommets lors du scrutin législatif de 1996. Il égratigne également les pouvoirs de barons omnipotents dans leurs fiefs électoraux de province.

En dépit des pressions de ces caciques, très influents au sein de la coalition au pouvoir, le gouvernement a dû se résoudre à annoncer qu'il voterait le projet tout en se réservant le droit d'obtenir plus tard son amendement. Un refus aurait été mal venu alors que la non-gestion de l'économie suscite un vif mécontentement dans les milieux d'affaires et le désarroi dans l'opinion. Même les militaires ont fait pression pour que le premier ministre, le général Chaovalith Yongchaiyuth, un ancien commandant de l'armée de terre, se prononce en faveur du projet de Constitution.

Mais, ajoutant à la confusion du moment, l'Assemblée doit se prononcer sur une motion de censure le 26 septembre, à la veille du vote sur le projet de constitution. Or le général Chaovalith n'est pas assuré du soutien de ses propres alliés au sein du gouvernement. Il peut encore, dans les jours qui viennent, dissoudre le Parlement, ce qui pourrait mettre fin à sa carrière politique mais reporterait aux calendes grecques la réforme d'un régime politique qui ne fonctionne pas. En outre, la Thaïlande n'a pas les moyens de se payer le luxe d'une campagne électorale alors que des décisions doivent être prises rapidement, notamment dans l'application du plan de rigueur du FMI.

Il est également possible que Chaovalith parvienne à ressouder, provisoirement, sa coalition gouvernementale et que le projet de Constitution soit voté. Toutefois, l'indécision du cabinet actuel et les tensions en son sein font douter de sa capacité à rétablir la confiance ou, du moins, à stabiliser la situation monétaire et financière. Une troisième possibilité serait l'appel, avec l'appui de l'armée et du Palais royal, à une sorte de *« gouvernement de sauvetage »* qui abandonnerait la gestion de la crise à des technocrates.

La Thaïlande est inquiète. Le secteur immobilier, en partie à l'origine de la crise financière en raison d'un surinvestissement, est dans les choux. Cinquante-huit des quatre-vingt-onze sociétés privées de finances ont suspendu leurs activités à la suite de l'accord avec le FMI. Dans le secteur industriel, les délestages ont commencé cette année alors que le pays était, encore l'an dernier, un gros importateur de main-d'oeuvre étrangère. L'horizon social s'assombrit rapidement et, tandis que l'inflation pointe, le secteur privé réclame un gel pendant un an du salaire minimal garanti. La relance des exportations, qui n'avaient pas progressé en 1996, ne s'amorce que timidement et ne résout pas grand-chose : la valeur ajoutée thaïlandaise étant limitée, la production à l'exportation est tributaire d'importations devenues beaucoup plus chères. Enfin, alors que la consommation intérieure baisse, la surcapacité de production risque même de devenir un problème.

SCÉNARIO SANS PRÉCÉDENT

Le plus déroutant, dans le scénario actuel, est qu'il est sans précédent. Il ne s'agit ni d'une crise cyclique, ni de l'usure d'un modèle de développement, parce que ce dernier n'existe pas. Les Thaïlandais ont exploité les occasions qui se sont offertes, surtout dans les années 70 et 80, pour réussir leur bond en avant et non pour ancrer un système de développement qui leur serait propre. Tout en ayant des effets apparemment limités, la potion du FMI aura, comme c'est souvent le cas, des conséquences sociales dont pâtiront davantage les petites gens qu'une très riche et bien réduite classe dirigeante. Les Thaïlandais vivent, pour l'instant, dans l'attente et l'incertitude.

Jean-Claude Pomonti

▼ ASIE

Questions-réponses

1 Comment a démarré la crise ?

C'est de Thaïlande qu'est parti le coup, le 2 juillet. Le lien fixe du baht thaïlandais avec le dollar, associé à une croissance de l'activité à deux chiffres pendant les années 80, avaient assuré à ce pays un afflux important de capitaux étrangers jusqu'à l'année dernière. D'un côté, ces capitaux finançaient le déficit des paiements courants ; de l'autre, ils alimentaient une forte demande de crédits et accéléraient l'inflation. Or la parité du baht avec le dollar restant fixe, la monnaie thaïlandaise ne reflétait plus le différentiel d'inflation avec les Etats-Unis et devenait notoirement surévaluée. Pendant des mois, la Banque de Thaïlande a tenté de défendre sa monnaie : elle a racheté des bahts, provoquant un assèchement des liquidités sur son marché intérieur. Seulement, les banques et institutions financières thaïlandaises, très engagées auprès d'un secteur immobilier en déconfiture, et aux prises avec des créances irrécouvrables, se sont retrouvées rapidement asphyxiées par ce resserrement du crédit. Aussi, le gouvernement thaïlandais a-t-il décidé le 2 juillet de laisser flotter sa monnaie, mettant fin à plus de dix ans de stabilité de son taux de change.

2 Comment s'est-elle étendue aux autres monnaies de la région ?

Soudain, les investisseurs étrangers ont réalisé que le lien fixe ou « ancrage nominal » entre le billet vert et le baht, mais aussi peut-être le ringgit malais, la roupie indonésienne, le peso philippin, voire le dollar singapourien, n'était peut-être plus immuable. Et comme ces pays réalisaient entre eux 25 % de leurs échanges extérieurs, un réalignement des parités ne pouvait être exclu. A la mi-juillet, les marchés ont ainsi testé successivement la valeur de chacune de ces monnaies. Après avoir tenté pendant quelques jours de défendre leur devise par une hausse des taux, les autorités monétaires ont décidé de s'affranchir de la tutelle du dollar. Sa réévaluation, depuis la fin 1996, avait entraîné celle des monnaies asiatiques dans des proportions que rien ne justifiait économiquement, portant atteinte à la compétitivité des exportations.

3 Comment la crise s'est-elle étendue aux Bourses ?

La Bourse de Bangkok baissait déjà depuis un an. Quand les autorités ont décidé, le 2 juillet, de laisser flotter le baht, ce qui introduisait un risque de dévaluation jusque-là inexistant, chacun a voulu récupérer au plus vite ses actifs, en commençant par ceux qui étaient les plus disponibles : les banques étrangères ont cédé le papier commercial qu'elles avaient acheté, ainsi que les actions servant de contrepartie aux prêts consentis ; les fonds d'investissement ont vendu massivement leurs actions. La crise des monnaies s'étendait aux Bourses. Et cela d'autant plus vite que la première vague de hausses des taux a déclenché une vague de révisions à la baisse des prévisions de résultats des entreprises locales.

Pensant pouvoir arrêter l'exode des capitaux, certains gouvernements ont tenté des interventions sur les marchés : Kuala Lumpur a interdit les ventes à découvert sur les 100 premières valeurs de la Bourse, obligeant ainsi tous les vendeurs à détenir les actions qu'ils souhaitaient vendre, et les acheteurs à payer comptant. Initiatives malheureuses vis-à-vis d'investisseurs pour qui la liquidité des actifs est la première qualité recherchée.

4 Tous les pays de la zone sont-ils affectés des mêmes maux ?

Dans tous ces pays – Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines –, l'arrimage au dollar s'est traduit par un afflux de capitaux étrangers alimentant un gonflement du crédit, et, partant, une flambée de la valeur de l'immobilier et des actions. Les investisseurs ont ainsi voulu sanctionner l'existence d'une bulle financière dans toute la zone, à l'instar de ce qui s'est produit au Japon il y a six ans. Les situations sont pourtant très différentes. Le degré d'ouverture varie beaucoup d'un pays à l'autre : 89 % pour la Malaisie, 35 % pour la Thaïlande, 30 % pour les Philippines et seulement 21 % pour l'Indonésie. La Thaïlande est sans doute la plus malade, cumulant à la fois un déficit des paiements courants de 7,9 % en 1996, financé en grande partie par des capitaux à trois mois, et un secteur financier au bord de la faillite. La Malaisie souffre d'un ralentissement des exportations, d'un déficit des paiements courants de 5,5 % du PIB, d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, d'énormes surcapacités immobilières à venir. Les Philippines pâtissent d'une insuffisance d'épargne (15 % du PIB), d'une fiscalité lourde, d'un déficit commercial encore important (12 milliards de dollars en 1996) et d'une dette extérieure de 42 milliards de dollars, soit 55 % du PIB. De tous, c'est l'Indonésie, à l'économie pourtant la plus rustique, qui semble le mieux se porter, avec une balance commerciale excédentaire, un déficit des comptes courants de seulement 4 %, et une croissance toujours soutenue (+ 7,8 % en 1996).

L'impossible bilan de la réduction du temps de travail en Europe

A l'heure où l'équipe de Lionel Jospin s'apprête à consulter puis à légiférer sur la semaine des 35 heures, chacun réalise tout à coup que le thème de la réduction du temps de travail est loin d'être une spécificité franco-française.

Suède, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Danemark... nombreux sont les pays européens qui ont réduit le temps de travail, certains ayant amorcé le processus voilà plus de quinze ans. La France entre donc dans une problématique très largement européenne. *Confrontés à un chômage endémique*, usés par le peu de rendement des mesures actives pour l'emploi, les différents gouvernements de l'Union européenne ont peu à peu cherché à matérialiser le slogan scandé dès 1979 par le puissant *syndicat IG Metall* : « Travailler moins pour travailler tous ! »

La France s'engage à son tour dans cette voie. Le passage généralisé et collectif aux 35 heures, sans diminution de salaire, y est brandi comme une arme nouvelle contre le chômage. Avec pour vertus pressenties le triptyque : partage du travail, relance de la *consommation*, *enrichissement* du contenu en emplois de la croissance.

RARES ÉTUDES

La question vient donc tout naturellement : quel bilan et quelles leçons peut-on tirer des expériences européennes en la matière ? Curieusement, les études *sur le sujet sont rares. Commission* européenne, OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), BIT (Bureau international du travail), ministère du travail et des affaires sociales : aucune de ces institutions de renom, pourtant spécialisées, n'est en mesure de fournir un travail conséquent sur la ré*duction du temps de travail en Eu*rope.

Au point que dans son *Rapport sur la réduction du temps de travail* transmis à la commission des affaires sociales et de l'emploi en juin 1996, Michel Rocard dénonçait avec virulence le *« silence sur le sujet »*, s'étonnant notamment que le fameux Livre blanc de la Commission *Croissance, compétitivité et emploi* ne comporte pas une seule fois l'expression réduction du temps de travail. Même constat pour le *Livre blanc sur la politique sociale ! « Nous n'avons pas le droit de continuer à dire que c'est un enjeu prioritaire si nous ne nous donnons pas des moyens beaucoup plus puissants »*, concluait alors l'ancien premier ministre.

▼Le sujet est compliqué et personne ne s'est vraiment donné la peine d'en cerner la complexité

En 1997, le *« silence sur le sujet »* est toujours de règle. Les incontournables *Etudes économiques de* l'OCDE, *régulièrement* consacrées aux différents pays, continuent d'évoquer les enjeux liés à la flexibilité sans jamais dresser le moindre bilan des expériences de temps de travail réduit. Quant au rapport annuel de la Commission intitulé *L'emploi en Europe*, sa dernière version (1996) se contente d'une rapide présentation des *« heures travaillés »* en Europe. Enfin, un Livre vert intitulé *Partenariat pour une nouvelle organisation du travail* vient certes d'être été adopté (avril 1997) par la même Commission, mais la part dédiée au « temps de travail » reste mince. Deux petites pages en tout...

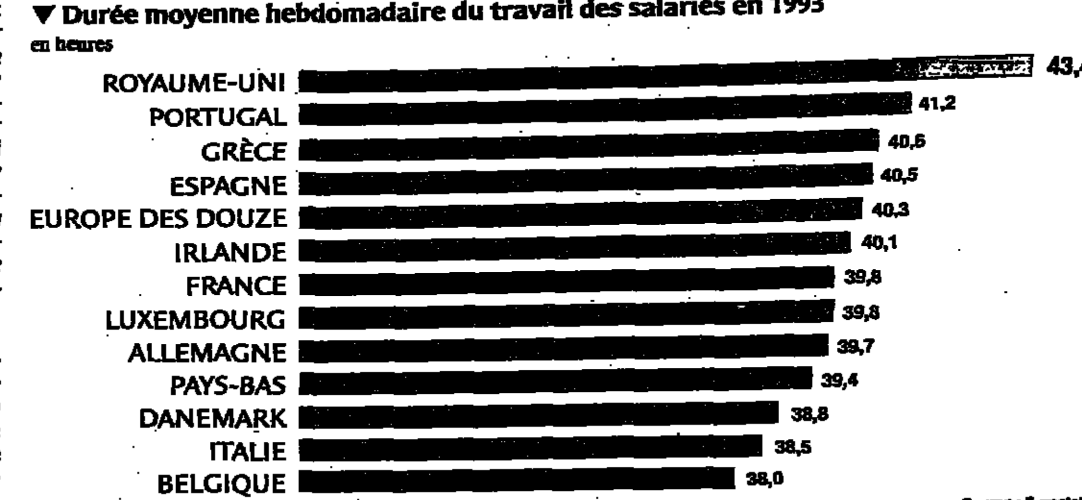
Autant d'indigence sur un *thème qui cristallise les enjeux* que l'on sait, a de quoi surprendre. *« La pauvreté des études générales ou comparatives est frappante comme elle l'est de façon générale sur les questions sociales*, affirme Gilbert Cette, économiste et universitaire. *A une époque où, sur les questions monétaires, chacun sait presque en temps réel ce qui se passe chez les voisins, ce vide est significatif.* » Un constat repris par Dominique Taddeï, lui aussi économiste : *« C'est un peu comme si chaque pays appliquait la réduction du temps de travail sous la contrainte, dans l'urgence, sans jamais se donner vraiment la peine d'une expertise, au moins européenne »*

Les deux économistes s'apprêtent d'ailleurs à publier un ouvrage qui comble en partie ce vide (*Réduire la durée du travail : de la théorie à la pratique*, Livre de Poche, Hachette, à paraître le 8 octobre 1997). Soucieux d'identifier les écueils qui attendent la France, les deux auteurs *consacrent en effet de longues* pages aux expériences européennes. Leurs sources ? Les débats organisés depuis dix ans par le SITT (Séminaire international sur le temps de travail) et les travaux de la Fondation de Dublin – spécialisée sur les conditions de travail en Europe –, qui vient de boucler un volumineux rapport *(avril 1997) construit sur l'épluchage* de plus de deux mille expériences de réduction du temps de travail mises en place au sein d'entreprises réparties aux quatre coins de l'Europe.

GAINS EN EMPLOIS

Les conclusion de ce programme de recherche ? *« Elles sont multiples et parfois contradictoires*, souligne son rapporteur, Dominique Taddeï. *Il en ressort cependant une ligne de force récurrente : parce qu'elle n'a nulle part entraîné une baisse de la production, la réduction du temps de travail permet des gains d'emplois. Même si la réduction d'une heure ici n'entraîne pas la création d'une heure là.* » Le *gain en emplois : n'est-ce pas précisément* sur ce terrain qu'est attendue la performance de la réduction du temps de travail ?

La persistance du *« silence »* des études sur ce sujet conduit aux *discours les plus contradictoires*, voire les plus farfelus. Car une évaluation globale des 35 heures ne peut être effectuée à partir des monographies micro-économiques de quelques accords d'entreprise, comme ce fut le cas avec la *loi* Robien. Les études macroéconomiques faisant défaut, toute comparaison en Europe achoppe *sur des incohérences méthodologiques*. Les notions de temps partiel, modulation des horaires, heures supplémentaires, durée légale de travail, aménagement du temps de travail (ATT), comptes épargne-temps, etc., sont en effet employées comme s'il s'agissait, d'un bout à l'autre de l'Europe, de concepts renvoyant à une seule et *même* réalité. Or il n'en est rien. L'uniformité des termes du discours sur le temps de travail cache d'importantes spécificités nationales qui donnent à l'Europe des allures de kaléidoscope.



DURÉE LÉGALE ET DURÉE MAXIMALE

La durée légale du travail affichée *par chaque* pays illustre *bien* cette diversité. Exprimée sur l'étalon hebdomadaire, la notion renvoie en effet soit à une « durée légale maximum » (48 heures fixées en 1993 par la directive européenne), soit à une « durée légale moyenne » (la semaine de 39 heures en France). *Déjà*, deux pays se démarquent – la Grande-Bretagne et le Danemark, puisqu'aucune loi n'y encadre le temps de travail. Il faut distinguer ensuite la durée *légale* moyenne de la « durée effective » moyenne, de nombreuses accords conventionnels introduisant des particularismes sectoriels. Enfin, il reste à identifier la « durée réelle » de travail, les pratiques des entreprises oscillant très largement autour de ces durées effectives affichées.

LÉGISLATIONS MULTIPLES

S'agissant du temps partiel, les choses sont loin de s'arranger. Les graphiques affichent un pourcentage de la population active par pays, comme si le temps partiel renvoyait partout aux mêmes pratiques. Or les législations sont multiples et les pratiques dérogatoires quasiment taillées sur mesure au cas par cas. Rien qu'en France, le temps partiel renvoie à un *nombre d'heures* variables selon les secteurs d'activité et les professions.

Aux Pays-Bas, l'OCDE nous apprend que 73,8 % des personnes travaillant à temps partiel en 1996 étaient des femmes (*Perspectives de l'emploi*, OCDE, juillet 1997). Mais il faut avoir la chance de tomber sur une récente étude de l'IRES (*Le temps de travail dans l'Union européenne : une analyse sexuée dans six pays*, Christèle Meilland, *Revue de l'IRES*, automne 1996) pour réaliser que 20 % d'entre elles travaillent *« moins de treize heures »* par semaine et 22,3 % *« moins de vingt-deux heures »* contre respectivement 3,3 % et 12 % pour les femmes en France... Épluchées de la sorte, les notions d'heures supplémentaires, de modulation des horaires ou *d'aménagement du* temps de travail livreraient la même diversité.

On comprend mieux les raisons qui ont conduit Christèle Meilland à caractériser les discours sur le temps de travail de *« bricolage d'unification »*. Tout se passe comme si chacun se sentait obligé de participer au débat sans s'être donné *la* peine de cerner la complexité du sujet. Et les discours politiques sur le dossier n'arrangent rien. Loin de faire avancer l'analyse, ils se bornent à justifier tel ou tel arbitrage politique ou orientation idéologique.

Olivier Piot



Allemagne : l'expérience des 35 heures

L'expérience allemande de réduction du temps de travail a été pionnière en Europe. Est-elle suffisamment mûre aujourd'hui pour supporter une évaluation ? Après analyse, toutes les conclusions divergent. Imposée dès 1984 par le puissant syndicat IG Metall, la diminution des horaires de travail a longtemps fait de l'Allemagne une figure emblématique en Europe. A juste titre : près de 4,5 millions de salariés de différentes branches (*métallurgie, imprimerie, etc.*) travaillent 35 heures par semaine depuis 1995. Quant à la durée conventionnelle moyenne de travail, elle est passée de 40 heures en 1984 à 37 heures aujourd'hui.

Depuis plusieurs années, pourtant, ce beau modèle vacille. L'OCDE salue le *« retour à l'expansion »* (1,4 % de croissance en 1996 et 2,5 % *attendus en 1997), tirée* notamment par une *« amélioration de la compétitivité internationale »*. Cette embellie s'accompagne d'un marché du travail dévasté. Depuis 1993, le taux de chômage n'a cessé de progresser atteignant aujourd'hui le pic historique de 11,5 %. Rien qu'entre juin 1996 et juin 1997, 533 000 emplois ont été détruits. Cette situation recoupe d'importantes disparités entre l'Allemagne de l'Est (18.3 % de chômeurs) et l'Ouest (9,7 %), mais les jugements sont unanimes : l'économie allemande souffre de *« maux structurels »*.

Cet état de santé n'est-il pas la preuve que l'équation croissance-emploi-temps de travail peut conduire à des situations où expansion et destruction d'emplois continuent à marcher de pair, et cela en dépit d'une forte réduction du temps de travail ? *Le bilan en* emplois engendrés par le passage progressif aux 35 heures suscite sur ce point une vive polémique. Proche des syndicats, l'institut d'études WSI estime que sans réduction du temps de travail, le *taux* de chômage serait aujourd'hui de 15 %. De son côté, l'institut IAB, spécialisé dans le travail et la formation, évalue à 1 million le nombre d'emplois qui ont ainsi été créés. *« Les effets des 35 heures sur l'emploi sont incontestablement positifs*, affirme Berthold Huber, chef du département négociation collective à l'IG Metall, *simplement le patronat souhaite aujourd'hui revenir en arrière »*. Non seulement ils récusent le chiffre *« farfelu »* de un million d'emplois, mais l'Union patronale de la métallurgie préfère mettre l'accent sur la *« hausse de plus de 7 % du coût salarial horaire »* et le fait que *« beaucoup d'emplois sont créés dans les services sans recours aux 35 heures »*.

Les chiffres du chômage sont là pour montrer le faible impact de la réduction du temps de travail. *« Comment voulez-vous compenser un choc comme celui de la réunification*, rétorque Gerhard Bosch, vice-président de l'Institut IAT (Travail et technique). *La parité monétaire a conduit à une réévaluation de 300 % à l'Est et obligé à un ajustement des salaires et des coûts entraînant la destruction de trois millions et demi d'emplois. Et n'oublions pas le million de transfuges venus s'installer à l'Ouest... »*.

O. P.

Pays-Bas : un modèle contrasté

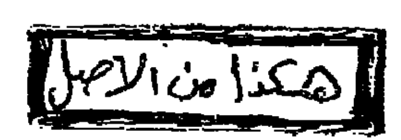
Incontestablement, les Pays-Bas sont devenus une référence en matière de réduction du temps de travail. Les raisons ? Un taux de chômage qui a chuté de 12 % à 6,5 % entre 1983 et 1996, alors que la population active progressait 8,1 %. *Il* n'en fallait pas plus pour faire émerger un nouveau « modèle » européen. A ceci près qu'à peine porté aux nues, ce modèle fait l'objet d'expertises illustrant les nombreuses contradictions qui caractérisent toute évaluation de réduction horaire du travail.

Côté louanges, Gilbert Cette et de Jean-Yves Boulin (*Futuribles*, juillet-août 1997) expliquent la *« réussite néerlandaise »* par deux orientations : la généralisation des 38 heures hebdomadaires dès 1982 et le passage progressif, par branche, aux 36 heures, ainsi qu'à une poussée du temps partiel (37 % des salariés en 1996, contre 15 % en 1975). Le tout est enrobé d'une grande modération salariale puisque le pouvoir d'achat a progressé de moins de 12 % de 1979 à 1996. L'institut allemand DIW, a *toutefois rappelé que la croissance* néerlandaise a été supérieure à 2 % depuis 1990 (3 % en 1996). La réduction du temps de travail n'y est donc *« qu'un des éléments des performances »* de l'emploi, la réussite néerlandaise reposant avant tout sur... le taux de change du florin.

En France, les analyses sont également nuancées. Marie Wierink, dans un article de *Chronique internationale* (IRES, juillet 1997), rappelle que la modération salariale a *entraîné une forte « frustration des salariés »*. L'auteur cite la fédération néerlandaise des services affiliée à la centrale FNV, qui estime que l'augmentation d'emplois *« s'est réalisée surtout sous la forme de l'augmentation de l'intérim et de l'allongement des temps partiels »*. Une idée très largement admise aux Pays-Bas. Un récent rapport du Centraal Planbureau insiste sur le fait que *« le contenu en emplois »* doit beaucoup au développement d'*« un marché du travail haché »*.

L'OCDE a elle aussi bousculé le mythe. Une monographie consacrée au pays (*Etudes économiques*, 1996), passant au crible *« les particularités du marché du travail »* a estimé que le développement massif du temps partiel a fortement *« limité l'expansion de l'emploi en équivalent temps plein »*. Quant au *« chômage au sens large »*, il atteindrait aujourd'hui plus de... 25 % de la population active des Pays-Bas !

O. P.



ARTICLES ET REVUES

par Daniel Cohen

Etre jeune à trente ans

ECONOMIE ET STATISTIQUES
Numéro spécial 304-305, 1997-4/5.
« Le salaire des trentenaires : question d'âge ou de générations ? » par Christian Baudelot et Michel Gollac
« Insertion professionnelle des jeunes et processus de *déclassement* » par Gérard Forgeot et Jérôme Gautié

La bosse démographique des « baby-boomers » avance inexorablement. Si l'on en croit les théories naïves de l'offre et de la demande, leur afflux sur le marché du travail devrait déprimer leur salaire (abondance de l'offre) et renchérir le prix des générations qui gravitent autour. Les plus âgés, trop peu nombreux pour les encadrer, y gagnent *une rente de situation*, alors que les plus jeunes devraient bénéficier du fait que les « baby-boomers » se disputent leurs services.

Qu'observe-t-on ? Exactement le contraire. Qui gagne, dans l'échelle des salaires, le plus en France ? Les travailleurs de quarante-cinq ans, les « baby-boomers » rois. Qui perd ? Les plus jeunes et les plus vieux. Comment comprendre ce paradoxe ? Tant de fils sont emmêlés qu'il est difficile de donner une réponse univoque. Grâce au travail présenté dans un numéro spécial d'*Economie et Statistiques*, il devient possible de comprendre la face jeune de ce paradoxe (lire aussi « Le Monde des initiatives » du mercredi 10 septembre 1997).

Un article passionnant de Christian Baudelot et Michel Gollac ouvre ce numéro spécial. Quelques données simples, tout d'abord. Entre 1987 et 1993, le salaire moyen (en francs constants) de l'ensemble des salariés progresse de plus de 10 %. Au cours de la même période, le salaire d'embauche des nouveaux arrivants sur le marché du travail baisse de 4 %. Si l'on suit plus spécifiquement le salaire des trentenaires, on note qu'il baisse continûment, passant de 105 970 à 98 286 francs entre 1977 et 1985, puis à 95 666 francs en 1993. Durant les « trente glorieuses », les jeunes entraient sur le *marché du travail avec un salaire qui était toujours supérieur* à celui de leurs aînés quand ils avaient commencé leur carrière. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Si l'on mesure par ailleurs l'écart de revenu entre un père et son fils au cours d'une même année, celui-ci se creuse considérablement. En 1964, un père âgé de cinquante-cinq ans n'était séparé de son fils de vingt-cinq ans que par un surcroît de salaire de 1 500 francs par mois. La différence est passée en 1993 à plus de 5 000 francs.

Comment *expliquer une telle évolution* ? Première explication : la fin des « trente glorieuses ». L'effet mécanique de la croissance rapide d'après-guerre explique manifestement pourquoi un jeune gagnait toujours davantage que son père lorsque ce dernier commençait sa carrière. Mais elle n'explique pas pourquoi l'écart s'est creusé lorsque la hiérarchie des revenus est mesurée au même moment. Pourquoi le ralentissement de l'économie n'imprime-t-il pas sa marque à tous uniformément ?

Deuxième explication : *la perte d'expérience professionnelle* des trentenaires. Elle est indiscutable, du fait de l'allongement de la durée des études. Mais une telle explication ne permet pas de comprendre pourquoi la baisse du salaire jeune est également visible lorsqu'on compare la situation des nouveaux entrants d'aujourd'hui à ceux d'hier. Dans les deux cas l'expérience professionnelle est nulle.

Troisième explication : les « baby-boomers » creusent l'écart du fait de leurs diplômes. En 1970, 20 % des trentenaires avaient le bac alors que ce n'était le cas que de 13 % des salariés. Les trentenaires étaient donc 50 % plus diplômés que leurs aînés. Aujourd'hui, on compte 30 % de bacheliers chez les trentenaires ; mais 25 % de cinquantenaires le sont aussi. *Bien que plus diplômés* que leurs aînés, les jeunes ne disposent plus du même avantage « relatif » que par le passé. A l'aune de cette explication, ce seraient donc les « trente glorieuses » qui étaient exceptionnelles. Mais elle a le défaut de ne pas expliquer la baisse du niveau absolu des rémunérations des trentenaires. Etant mieux formés que leurs aînés, les trentenaires devraient être mieux payés.

Quatrième explication : la hausse du chômage, et notamment celle du chômage des jeunes. C'est une explication raisonnable. *Etant plus que les autres touchés par la crise*, les jeunes voient s'éroder leur pouvoir de négociation et doivent accepter de travailler pour moins cher. Son inconvénient est qu'en 1977 comme aujourd'hui le nombre de jeunes chômeurs est déjà le double du reste de la population. Pourquoi la hausse générale du chômage s'accompagne-t-elle d'une hausse de 10 % du salaire moyen et d'une baisse du salaire jeune ?

On ne peut répondre à ces questions sans prendre en compte un *« changement de régime » probable dans le fonc*tionnement du marché du travail. On peut tout d'abord noter que ce marché n'offre pas les mêmes protections aux jeunes et aux vieux, les seconds étant mieux défendus par la législation. Or la valeur « implicite » de ces protections est faible quand la croissance est forte et le chômage faible. Elle devient importante (et permet aux travailleurs d'en tirer – relativement – mieux partie) quand elles jouent un rôle effectif. Les vieux étant mieux protégés que les jeunes, leur pouvoir de négociation en est plus que proportionnellement augmenté.

Un autre facteur peut jouer : le progrès technique, qui permet aux « baby-boomers » de faire eux-mêmes ce que leurs aînés demandaient aux plus jeunes. L'ordinateur rend moins nécessaires les assistants, et il y a une baisse de la demande de travail subordonné. En dépit du fait qu'ils sont moins nombreux (relativement au reste de la population), les salaires des jeunes baissent. Dernier élément *d'explication* enfin, qui est analysé par Gérard Forgeot et Jérôme Gautié : la prime à l'embauche disparaît. Quand la croissance est rapide et le marché du travail tendu, les entreprises consentent à faire un investissement à l'embauche, en « surpayant » les jeunes en début de carrière. C'est comme payer des arrhes pour réserver une chambre d'hôtel, même si l'on n'est pas sûr d'y aller. Mais si l'on pense que les capacités d'hébergement seront assez nombreuses, on ne paie plus les arrhes, et les hôtels perdent la rente qui leur était apportée par *les annulations*. De même aujourd'hui, les entreprises ne sont plus tenues de recruter les jeunes au-delà de leurs propres besoins pour préparer la suite...

Pourquoi la Thaïlande n'est pas le Mexique

par Michel Fouquin

La tourmente qui touche les économies *émergentes* d'Asie *rappelle une pre*mière alerte, la crise mexicaine de décembre 1994. Comme aujourd'hui, certains pays accueillaient des flux de capitaux supérieurs à leurs besoins. L'euphorie de la croissance retrouvée (en Amérique latine) ou accélérée (en Asie) pouvait conduire à l'imprudence. Trois raisons expliquent la passion des investisseurs internationaux pour les pays *émergents* : la *déréglementation qui réduit* les interventions étatiques, l'ouverture commerciale qui permet une certaine vérité des prix intérieurs, la privatisation enfin qui ouvre des pans entiers de ces économies aux capitaux étrangers. Les performances boursières, souvent remarquables, font le reste. Cet enthousiasme n'est pas fondé sur un mirage. Pour les vingt ans à venir, au moins la moitié du potentiel de croissance mondial se trouve dans les économies émergentes. Pour les entreprises des pays développés qui souffrent de perspectives médiocres sur leurs marchés, les pays émergents sont à la fois une promesse et une menace, car leur développement peut se faire avec d'autres partenaires. Il faut donc y être.

La crise mexicaine, intervenue en pleine euphorie, a sonné l'alarme. Les pays émergents les plus vulnérables, comme l'Argentine, en firent les frais immédiatement. D'autres plus solides organisèrent leur résistance, et, parmi eux, la Thaïlande. Tout de suite suspectée, elle a quand même tenu deux ans et demi avant de connaître à son tour une crise ouverte. Le problème est qu'un pays soit incapable de profiter d'un sursis aussi long pour rétablir sa situation, en dépit des interrogations des observateurs et des opérateurs internationaux. Ce qui révèle plusieurs insuffisances : les indicateurs disponibles sous-estiment l'ampleur des déséquilibres et les régulations internationales ne permettent pas d'intervenir avant que n'éclate la crise.

Comme dans le cas mexicain, la faiblesse politique du gouvernement thaïlandais explique en partie son incapacité à réagir. Le système tolère que les candidats achètent les voix, les élus se remboursant ensuite à la faveur d'opérations financières et immobilières opaques. Le gouvernement a accordé aux banques une liberté dont elles ont usé pour se procurer des fonds sur les marchés internationaux à faible taux pour en*suite les prêter aux entreprises immobilières* à des taux élevés, alimentant ainsi une énorme bulle spéculative.

Pour compenser leur faiblesse, les autorités de la Thaïlande (comme celles du Mexique) ont choisi d'établir un lien quasi fixe avec le dollar des Etats-Unis. Un ancrage nominal au dollar est tenable grâce aux entrées massives de capitaux, mais celles-ci tendent à accélérer une inflation déjà forte : les taux d'intérêt nationaux montent, ce qui conduit à la surévaluation progressive de la monnaie. Incapables de sortir de ce dilemme, les gouvernements laissent la perte de compétitivité creuser le déficit courant jusqu'à ce que le pays se retrouve en état de cessation de paiement.

La similitude des crises ne doit cependant pas faire oublier la diversité des situations. En 1994, l'Amérique latine se relevait à peine d'une longue crise d'endettement et de désordres monétaires ; elle ne disposait pas d'une épargne intérieure abondante, et son dynamisme à l'exportation tout comme ses choix de spécialisation internationale ne pouvaient se comparer, Chili excepté, à ceux des pays d'Asie. L'Asie dispose de ressources financières considérables et d'une tradition de stabilité monétaire et de prudence financière. La Thaïlande par exemple avait maintenu depuis plus de dix ans la stabilité de sa monnaie vis-à-vis du dollar et n'avait connu que deux dépréciations depuis 1960.

C'est peut-être ce qui donne pour l'instant à la crise asiatique un caractère *moins accentué*. Les moyens financiers internationaux qui ont été mobilisés sont plus limités (17 milliards de dollars pour la Thaïlande, plus de 50 milliards pour le Mexique). Mais surtout, la Thaïlande a connu un profil de croissance de plus de 10 % par an entre 1991 et 1995, si bien que la récession devrait pouvoir être évitée : avec une dévaluation de 25 % du baht et une révision sérieuse de la situation des banques, la *croissance reviendrait* à moyen terme vers un niveau de 4 % à 5 % par an. Par comparaison, le Mexique avait subi une récession de 6 %, une baisse des salaires réels et une montée dramatique du chômage, ainsi qu'une dévaluation de 60 %.

Un des risques importants de la situation actuelle est la contagion. Les Philippines, l'Indonésie et surtout la Malaisie ont dû abandonner l'ancrage nominal de leur monnaie au dollar. Leur situation ressemble à celle de la Thaïlande par certains aspects : important déficit courant, perte de compétitivité, programme d'investissement surdimensionné, spéculation immobilière. Si l'on prend en compte l'évolution du Japon et de la Corée du Sud, qui ont laissé filer leur monnaie dès juillet 1995 et qui connaissent également une grave crise bancaire, on obtient une image sombre de la situation en Asie.

Seul rescapé, le monde chinois : de Singapour à la République populaire de Chine en passant par Hongkong et Taïwan, la croissance se maintient, les excédents et les réserves financières continuent de s'accroître, l'inflation reste sous contrôle. Les quelques attaques spéculatives ont fait long feu mais ce calme relatif suffira-t-il à contrebalancer les effets dépressifs de la crise dans le reste de l'Asie et dans le monde ?

***Michel Fouquin** est directeur adjoint du Cepii.*

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	août	juillet	juillet	juin	mai	juillet	juin
Dernier mois connu	+1	+1,2	+3,7	+0,6	−0,5	+0,4	+0,3
Cumul sur 12 mois	+5,3	+4,5	+8,4	+2,8	+2,5	+1,6	+5,8
Taux de chômage (en %)	août	juillet	juillet	juillet	avril	juillet	août
Dernier mois connu	4,9	3,4	11,5	12,5	12,5	5,5	9
Un an avant	5,2	3,4	10,3	12,4	12,3	7,6	9,5
Indice des prix (en %)	août	juillet	août	août	août	août	juillet
Dernier mois connu	+0,2	−0,4	+0,1	+0,3	0	0,5	0
Sur 12 mois	+2,1	+1,9	+2,1	+1,5	+1,5	+2,8	+1,8
Solde commercial (en milliards)	juin	juillet	juin	juin	juin	juin	juin
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−13,3	+ 739	+12,9	+18,8	+ 3 355,6	−1,0	+1,9
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−177,6	+8 084,4	+114,6	+131,8	+62 653,9	−10,4	+33
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−177,6	+ 69,7	+71,4	+24,1	+ 39,7	−16,8	+24,2
Croissance du PIB (en %)	*97.T2*	*97.T1*	*97.T2*	*97.T2*	*97.T2*	*97.T2*	*97.T2*
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	+3,6	−11,2	+4,1	+4	+6,9	+3,5	+4,9
Sur 12 mois	+3,5	−0,3	+2	+2,3	+1,7	+3,5	+3,7
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	−2,3	+1,9	+0,1	+1,7	+4,3	+0,2	−0,2
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	−1,2	−2,3	−2,7	−3	−3,8	−1,8	+0,5
1997 (estimations OCDE)	−1,1	−3,1	−3,2	−3,2	−3,2	−2,8	−0,2
Dette publique en % du PIB 1997	63,8	90,8	61,8	57,8	123,3	54,1	97,2

LES BIENS D'ÉQUIPEMENT, AVANT-GARDE DE LA REPRISE

Depuis le début de l'année, l'économie française a renoué avec une croissance de l'ordre de 2,5 % l'an, inflexion de mieux en mieux perçue par les agents économiques. Mais l'impulsion principale continue à être donnée par les exportations en liaison avec le boom de l'activité mondiale et, surtout, la montée en puissance de la reprise européenne. Au moment ou la consommation des ménages amorce un redressement après quelques mois de passage à vide, les interrogations sur le réveil de l'investissement des entreprises redoublent d'intensité. Même si pour la première fois depuis l'été 1995, l'investissement progresse légèrement sur un an, il est difficile de parler de reprise. Toutefois les dépenses en biens d'équipement (un peu plus de la moitié du total) se redressent significativement depuis le second semestre 1996, leur progression à un rythme de 4 % à 5 % l'an étant cohérente avec celle des importations.

En collaboration avec Natexis Banque.

▼ **Les investissements des entreprises**
Variation annuelle en pourcentage

10 / 5 / 0 / -5 / -10 — BIENS D'ÉQUIPEMENT — TOTAL — 1993, 1994, 1995, 1996, 1997

Source : Insee

À RETENIR EN FRANCE

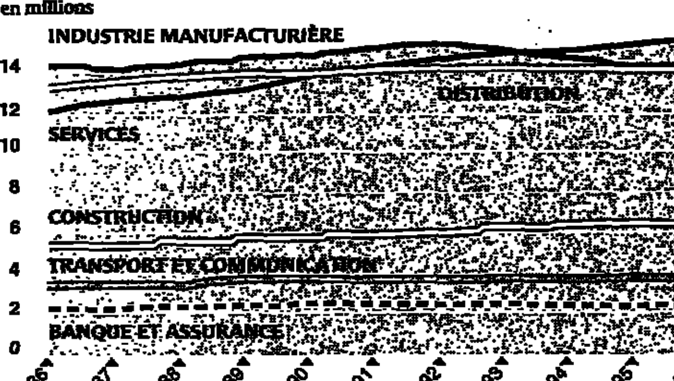
PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	[illegible]	3 206 000

Le Japon découvre les stock-options et l'emploi précaire

▼ Asie. Si le niveau de chômage de l'archipel reste étonnamment bas, il masque pourtant une transformation sensible des pratiques

La croissance japonaise, *avec − 11,2 % en rythme* annuel au deuxième trimestre 1997, affiche son plus fort recul depuis 1974. Ce nouveau grain prolonge la série de bourrasques qui ont frappé l'archipel depuis 1992. Mais, paradoxe, l'emploi semble avoir été épargné, au point de conférer au Japon une place singulière dans l'OCDE. Son taux de chômage de 3,5 % reste en *deçà du taux américain malgré une* croissance très inférieure. Même si le chômage est minoré par les conventions comptables – la fédération des employeurs Nikkeiren évalue pour sa part le chômage à 6 % – l'emploi apparaît comme la quille du vaisseau japonais. Pourtant une observation plus minutieuse révèle que cet étonnant niveau du chômage masque une *transformation sensible des pratiques* d'emploi.

Les piliers que sont l'emploi à vie, le salaire à l'ancienneté et le syndicat d'entreprise sont sur la sellette. Ces « trésors sacrés » ont bien constitué un système efficace durant les « quarante glorieuses » nippones en assurant la flexibilité interne des entreprises locales. Mais l'emploi sur la longue durée *suppose une croissance soutenue*. Aussi la crise japonaise des années 90 débouche sur un débat concernant l'efficacité des relations d'emploi érigées en principes à l'après-guerre. Ce débat est nourri par les pouvoirs publics qui *enjoignent* aux entreprises de rechercher une flexibilité externe. Mais, au-delà des discours officiels, comment évoluent les relations d'emploi ?



Source : Ministère japonais du travail

TERTIARISATION TARDIVE

L'apparition de nouvelles pratiques s'explique par les transformations de l'économie japonaise. Avec retard sur les Etats-Unis ou l'Europe, le Japon a opéré sa tertiarisation. Depuis 1994 les effectifs des services dépassent ceux de l'industrie manufacturière. Les domaines en croissance consomment plus d'emplois précaires ou à *temps partiel et médiocrement* rémunérés : 35 % pour la distribution et 25 % pour les services contre 15 % pour l'industrie manufacturière. Mais ce secteur prend également, à sa manière, des distances avec l'emploi de longue durée. Nissan a, par exemple, instauré des contrats de travail d'un an renouvelables, assortis de salaires jusqu'alors réservés à des employés à *mi-carrière (500 000 francs)* et destinés aux fonctions de création.

Autre « trahison » des traditions, depuis juin 1997 les entreprises sont autorisées à proposer des stock-options à leurs salariés. Plus des deux tiers (70 %) des 200 premières entreprises cotées ont manifesté leur intérêt. Toyota prévoit d'ores et déjà de soumettre un tel plan à l'approbation de ses actionnaires *en juin 1998. Derrière les stock-*options, se profile la pression nouvelle des actionnaires – notamment les banques – auparavant peu soucieux de profits à court terme. Et les entreprises cherchent à sensibiliser leurs cadres dirigeants aux nouvelles attentes des actionnaires.

La pression démographique est également facteur d'évolution. Les entreprises ont à faire face au vieil*lissement de leur main-d'oeuvre*. La population active de plus de 55 ans devrait s'accroître de 5 millions d'ici à 2010, tandis que celle des tranches inférieures décroîtra de 4 millions. L'emploi à vie trouvera plus difficilement sa place, d'autant que la prime à l'ancienneté grève les coûts salariaux. La gestion de la pyramide des âges pourrait même devenir un point de friction entre *les pouvoirs publics et les industriels*. Un groupe de travail du ministère du travail a préconisé récemment de repousser l'âge de la retraite de 60 à 65 ans, alors que les industriels nippons sont plus soucieux d'opérer des départs anticipés. En 1996, le volume des préretraites a d'ailleurs été multiplié par deux. Cette attitude posera problème à long terme alors que se profile une pénurie de main-d'œuvre. Peut être faut-il y voir l'*explication des mesures législatives* prises début 1997 pour restreindre les discriminations dont souffrent les Japonaises sur le marché du travail.

DÉLOCALISATIONS MASSIVES

L'accélération de la délocalisation industrielle vers d'autres régions de l'Asie a aussi des répercussions sur l'emploi. Ce que les Japonais qualifient « d'évidement » (*kudoka*) a eu un effet pour la première fois négatif en 1995 selon le ministère de l'industrie et du commerce extérieur (− 110 000 emplois). Matsushita a par exemple supprimé 4 000 emplois locaux, *tandis que ses* implantations étrangères en créaient 20 000. Le Japon ne réalise encore que 10 % de sa production à l'étranger, soit deux fois moins que l'Allemagne. Un rattrapage par la poursuite des délocalisations conduirait à un excédent de salariés dans les industries de main-d'œuvre et accroîtrait encore la pression sur les coûts pour les productions situées *dans l'archipel*.

A chaque récession depuis 1960, la fin de l'emploi à vie est annoncée comme inéluctable. Les formidables rebonds de l'économie nippone après les deux chocs pétroliers ont été autant de démentis. Cette fois, le système d'emploi ne pourra traverser intact une crise derrière laquelle se cachent des mouvements structurels : poids de la démographie, modification des aspirations individuelles... Mais, quand bien même se profilent les stock-options, il est douteux que le Japon adopte *in extenso* le modèle de flexibilité et d'incitations anglo-saxon. *Le* troisième gouvernement Hashimoto, formé le 11 septembre, ne sera pas celui de la déréglementation à outrance du marché du travail, même si sont inscrits à son agenda des projets de réformes économiques et *politiques importantes*.

La fédération des employeurs Nikkeiren entrevoit une voie médiane pour associer flexibilités interne et externe. Il conviendrait, selon cet organisme, de mieux combiner un noyau d'employés choyés à long terme, des spécialistes de haut niveau présents pour une période limitée et une « armée de réserve » aux tâches diverses et au statut précaire. Tout ceci à la condition qu'un retour de la récession ne vienne perturber la donne en affectant le Japon de soucis d'emploi plus triviaux, comme ceux que connaissent les Européens. Une montée du chômage, même *contenue sous les 5 %*, ne serait pas favorable à une demande intérieure actuellement défaillante.

Patrice Geoffron,
Professeur à l'université Paris-XIII
(geoffron@compuserve.com)

La croissance turque, une exception à la règle

▼ Europe. L'instabilité politique ne semble pas gêner un secteur privé dynamique sachant s'adapter aux évolutions locales et internationales

Comme pour narguer ceux qui pressentaient en 1996 que la fuite des capitaux amènerait la république gouvernée par les islamistes du Refah aux portes de la crise, l'économie turque aura finalement affiché une croissance insolente de 7,2 % l'année dernière. Comme le constate le dernier rapport de l'OCDE (dont la Turquie fait partie), publié en juin 1997, « *l'instabilité politique, une inflation extrêmement forte et des taux d'intérêt dissuasifs sont habituellement synonymes de crises et de récession. Or l'économie turque a été jusqu'ici l'exception à la règle* ».

La détérioration des comptes extérieurs et la surévaluation de la monnaie dans les économies émergentes sont une source d'inquiétude pour les créanciers et les investisseurs. Sur ces deux fronts, le dynamisme des Turcs et la gestion du taux de change auront limité la casse. L'avertissement de l'hiver 1993-1994 a servi. Au cours de cette période, la balance des paiements courants avait plongé jusqu'à − 6,4 milliards de dollars, et les mou*vements de capitaux faisaient* apparaître un flux net négatif de 4 milliards au terme de 1994. La livre turque avait alors été dévaluée de 50 % dans le cadre d'un programme de redressement qui avait permis de restaurer la confiance. En 1994, le déficit de la balance commerciale était ramené à 4,2 milliards de dollars, au lieu de 14 milliards l'année précédente, résultat obtenu au prix d'un freinage brutal de l'activité économique : le PIB s'était alors contracté de 5,5 %.

En 1996, les problèmes de collecte statistique (et le pilotage à vue qui en découle) et l'instabilité politique chronique ont fait redouter à nouveau une surchauffe de l'économie. L'entrée en vigueur de l'accord douanier avec l'Union européenne faisait craindre par ailleurs une dérive des comptes extérieurs. Ce fut à la fois vrai et faux. La demande de produits en provenance des pays européens, avec lesquels la Turquie réalise bon an mal an la moitié de ses échanges commerciaux, a été dopée. Les importations ont *grimpé* pour atteindre 42 milliards de dollars, soit une progression de plus de 18 % sur un an ! Dans le même temps, les exportations ne progressaient que de 6,6 %. Du coup, la chute annoncée s'est produite : le déficit commercial a atteint 18,5 milliards de dollars en décembre 1996. En réalité, ce résultat, largement anticipé, était loin d'être préoccupant. Au *total*, la Turquie *aura pu engranger* près de 4,5 milliards de dollars de réserves supplémentaires en devises sur l'année. Que s'est-il passé ?

DES INVISIBLES QUI PÈSENT LOURD

D'abord les revenus tirés des exportations ne constituent qu'une partie des recettes totales en devises du pays, qui auront atteint 48,4 milliards de dollars en 1996. Le tourisme aura ainsi rapporté près de 5,6 milliards de dollars l'année dernière. Les fonds des travailleurs émigrés, essentiellement basés en Allemagne, auront procuré 3,5 *milliards* de dollars. Les mouvements de capitaux à court terme (identifiés dans les statistiques turques comme des crédits commerciaux d'opérateurs publics), dont le solde net avait été négatif de 5,1 milliards de dollars en 1994, enregistrent désormais un surplus de près de 7 milliards. Enfin l'analyse de la balance des paiements fait apparaître des rentrées d'« invisibles », poste *mal identifié mais* très *important*, d'un montant de 13,3 milliards de dollars en 1996.

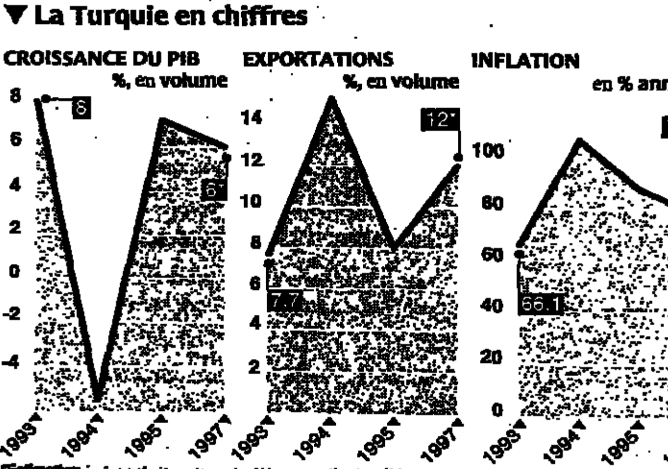
Ce poste est en partie la clé de la confiance affichée par les autorités turques, et l'objet de discussions animées, notamment avec les experts du FMI. En effet, l'évolution la plus frappante de ces dernières années en matière de comptes extérieurs réside dans le poids conséquent qu'a fini par prendre le commerce « à la valise », enregistré en revenus « autres » du poste des services. Il s'agit essentiellement des exportations réalisées par les touristes des pays de l'Est et de la CEI. Les sommes en jeu sont considérables, et leur localisation dans le décompte de la balance des paiements se faisait jusqu'à présent, d'une part au niveau du poste « erreurs et omissions », d'autre part dans le poste des invisibles. En réintégrant ce commerce « à sa place », les exporta*tions progressent de 9 milliards de* dollars, et la balance des paiements courants n'affiche plus qu'un déficit de 1,4 milliard, une broutille pour un pays dont le PIB officiel est estimé à 150 milliards.

Cette analyse rapide permet de tirer quelques enseignements. En premier lieu, la Turquie a parfaitement les moyens d'honorer ses engagements à l'égard de ses créanciers extérieurs. Le service de la dette *extérieure* devrait atteindre 12 milliards en 1998. C'est beaucoup, mais c'est à mettre en relation avec les ressources en devises prévues à cette date, soit 50 milliards. En second lieu, la diversité des sources de devises et leur accroissement ces trois dernières années auront permis de renflouer les réserves de change. Celles de la Banque centrale sont passées de 6,2 milliards de dollars à la fin de 1993 à 16,5 milliards en août 1997. Conjuguées à celles des banques commerciales, elles correspondent à plus de six mois d'importations.

STABILITÉ DE LA MONNAIE

Les perspectives pour 1997 en la matière sont plutôt bonnes. Grâce à une dépréciation continue de la monnaie turque pour tenir compte des évolutions d'écart d'inflation avec ses principaux partenaires commerciaux, la livre turque conserve une certaine stabilité en taux de change réel. Les exportations montrent une forte reprise avec une croissance annuelle pointée à + 15 % en juillet 1997, et le nombre de touristes n'a jamais été aussi élevé – les 9 millions devraient être dépassés sur l'année.

Dans ces conditions, la croissance turque ne serait-elle qu'un long fleuve tranquille entre les tourmentes mexicaine et thaïlandaise ? L'analyse des

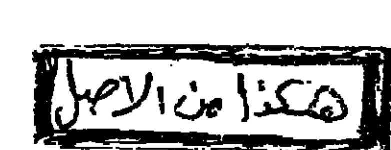


mouvements de capitaux, qui neutralisent ou qui accentuent les déséquilibres de la balance des services, est instructive à cet égard. Sur les trois premiers mois de 1997 (par rapport à la même période de 1996), on constate que les mouvements à court terme enregistrent un net repli, pas*sant de 1,26 milliard* de dollars à 364 millions, tandis que les capitaux longs (hors investissements directs étrangers) augmentent sensiblement, d'un solde net négatif de – 327 millions de dollars à un solde positif de 723 millions. Pour une part, cette évolution, si elle se confirme, *témoignerait* de la confiance renouvelée des opérateurs dans les perspectives à moyen terme de la Turquie.

Cette perception d'ordre économique contraste avec l'image peu avenante que donnait au début de l'année la coalition alors au pouvoir, et formée du parti islamiste Refah et du Parti de la juste voie DYP (centre droit). Accumulant les maladresses en matière de politique étrangère et poursuivie par les accusations de corruption et de collusion avec la mafia, elle a fini par succomber aux *coups de* boutoir de l'armée cet été. Elle est depuis lors remplacée par un autre attelage, celui formé par l'autre parti *de centre droit*, l'ANAP, sous les auspices de Mesut Yilmaz, et des partenaires de gauche (mais très conservateurs et nationalistes).

Cette instabilité politique chronique ne semble pas gêner outre mesure un secteur privé dynamique, et qui s'est *s'adapté rapidement aux* évolutions du contexte économique local et international. Mais la croissance débridée, dans un contexte de forte inflation, favorisée aussi par les périodes préélectorales propices au gonflement de la demande interne, n'est pas sans risque sur le long terme. Plutôt que d'un freinage brutal qui deviendra inéluctable à ce rythme, la Turquie doit s'engager rapidement dans *un atterrissage* en douceur pour éviter un crash qui pourrait être de plus grande ampleur que celui de l'hiver 1993.

Jacques Seguin
Consultant



هكذا من الاصل

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

PLUS-VALUES IMMOBILIERES - EXONERATIONS

1 - LA RESIDENCE PRINCIPALE

Quelle que soit la nature de l'immeuble (maison, appartement), la plus-value est automatiquement exonérée, sous réserve des conditions suivantes :

➢ le bien en cause doit constituer la **résidence principale** du propriétaire lui-même ; ➢ l'occupation du bien doit être **effective** :

- soit depuis la date d'acquisition ou d'achèvement du bien, aucune condition de durée n'étant exigée ;
- soit postérieurement à cette date, mais dans ce cas l'occupation doit avoir duré au moins cinq ans (de manière continue ou discontinue).
  Cette condition de durée n'est pas exigée si la cession est motivée par des impératifs familiaux (décès, mutation, perte d'emploi) ou un changement de résidence.

L'exonération au titre de la résidence principale s'étend aux dépendances "immédiates et nécessaires" de cette dernière (Parking, garage, chambre de service...).

Est également exonérée la résidence en France des français à l'étranger. Cette exonération ne peut jouer qu'une seule fois et aux conditions suivantes :

- le contribuable concerné doit avoir été fiscalement domicilié en France pendant au moins un an,
- et avoir eu la libre disposition du bien depuis son acquisition ou son achèvement ou au moins 3 ans, sauf impératifs d'ordre familial (voir ci-dessus).

... A suivre...

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

PARIS NOTAIRES services

VENTES

APPARTEMENTS

3e arrondt

Près Pl. Vosges gd
5 P Haussmann. 3 190 000
L&D. 01-44-30-45-42

4e arrondt

Ile de la Cité. Dans imm.
PDT. appt. 141 m²
au 2e ét. avec balcon
charme. 2 850 000 F
Notaire 01-43-29-21-09

5e arrondt

CL. BERNARD 2 P ET 3 P
belle rénovation, à partir
750 000 F 01-45-55-00-13

Cœur vieux Paris
près Notre-Dame
surfaces à rénover
S-Keyser 01-43-26-49-43

SAINT-JACQUES
3e ét. asc. APPT d'angle
44 m². 2 P s. de bains
cuis. Très bon état expo.
Est. Px : 1 050 000 F
Tél. : 01-40-51-75-75
ou 01-40-51-79-79

ECOLES ST-MICHEL
3 P, 59 m², 4e ét. soleil
PDT 01-43-59-14-05

ECOLES ST-MICHEL
– 5 P 127 m², asc., soleil
– 8 P 186 m², asc., soleil
étage élevé 01-43-59-14-05

6e arrondt

ODÉON
Rue de l'Ancienne-Comédie,
dans un immeuble de 1850,
grand studio
de 42 m² au 2e ét. sans asc.
Beaucoup de charme
(poutres apparentes et
cheminée),
décoration soignée.
810 000 F
HNI. Notaire : 01-40-62-24-82

20, rue Dauphine
Imm. XVIIIe ravalé
studio 24 m²
Tout confort 500 000 F
01-43-40-07-42

R. Jacob, studio 45 m²
Plein sud 1er ét. s/cour
1 200 000 F 01-45-31-51-20

7e arrondt

QUAI VOLTAIRE : 220 m²
Vue Seine Louvre soleil
Part. : 01-42-61-27-24
Fax. : 01-42-61-68-31

Rue Saint-Dominique (près)
2 pièces de 28 m²
à rafraîchir,
au 4e ét. avec ascenseur,
immeuble des années 30
en bon état.
Idéal investisseur.
610 000 F
HNI. Notaire : 01-40-62-24-82

Avenue Rapp.
– Au 6e ét. avec asc.,
studio de 23 m²
avec salle de bains,
WC et cuisine séparée.
Vue dégagée, clair et calme.
485 000 F
HNI. Notaire :
01-40-62-24-82.

DUPONT-DES-LOGES
7 P 230 m², 2 bains 4e ét.
6 000 000 F 01-45-31-51-20

8e arrondt

Me SAINT-PHILIPPE-DU
-ROULE pdt
asc., ét. élevé, 5 P 150 m² à
rafraîchir urgt. 01-43-35-18-36

MADELEINE
4 P 97 m² 1 750 000 F
– FR-ROOSEVELT 4 P 115 m²
+ terrasse 2 500 000 F
– 4-5 P 150 m² 2 900 000 F
– E MONCEAU/HAUSSMANN
7 P 154 m² 3 100 000 F
VALMONT 01-42-66-36-53

9e arrondt

PROCHE SQ. BERLIOZ
6 P 160 m² + serv. dble séj.
4 chbres, lingerie, 4e ét. asc.
parquet, moulures,
cheminées
Immeuble PDT.
2 950 000 F 01-43-87-71-55

DUPERRE – CALME
3 P – 74 m², classique
1 280 000 F 01-40-25-07-05

10e arrondt

Proche canal – 10e
appt. anc. 102 m²
restauration de qualité
Dble liv., 2 chbres, 2 s. de bains.
1 660 M – 01-42-49-83-79

11e arrondt

CHEMIN-VERT gd 4 P
PDT Est/Ouest 1 620 000 F
L&D 01-44-30-45-42

11e arrondt

PPTAIRE vd beaux appts
REFAITS A NEUF
– studio 34 m² s/jd 493 000 F
– 2 P 52 m² s/jd 712 000 F
– 2 P 54 m² s/jd 772 000 F
– 2 P 57 ², 799 000 F
– 3 P 65 m², 943 000 F
53 AV. PARMENTIER
Visites mercredi et jeudi
de 11 à 13 h et de 14 à 19 h
SEFIMEG 01-48-06-22-96

12e arrondt

Rue de Capri,
proche de Nation,
agréable 2 pièces de 43 m²
en bon état,
au 2e étage avec ascenseur.
710 000 F HNI.
Notaire : 01-40-62-24-82

13e arrondt

Me METEOR
R. du Loiret charmante
MAISON XVIII – 7 P clos
de murs parfait état
R + 2 cour privative
2 790 000 F 01-40-51-75-75
ou 01-40-51-79-79

Proche Montsouris réc. dern.
ét. séj. dble 4 chb. 120 m², calme
soleil 2 park. 01-43-35-18-36

14e arrondt

AV. DU MAINE
Imm. nf gd standing
VOIE PRIVÉE
Livraison juin 1999
Avantages Périssol
Studio, 2 P, 3 P, 4 P, 5 P à
partir de 540 000 F + park
UFG : 01-44-56-10-60

Denfert-Rochereau (près)
– Agréable studio de 33 m²,
au 5e étage avec ascenseur.
Bon plan, cuisine et
salle de bains à rénover.
620 000 F
HNI. Notaire : 01-40-62-24-82

Côté Montrouge, imm. réc.
à rénover 3/4 P 70 m² à
sais. 790 000F
01-43-35-18-36

ALESIA Maison d'artiste
voie privée, jard. clos 50 m²
env. Triplex gd séj. 2 chbres
2 150 000 F 01-45-42-49-26

EDGAR-QUINET stdg except
dernier étage 3/4 P 90 m²
terrasse soleil parking.
GAITE gd stdg 5 P 111 m²,
séj., s/pet. terr., 2 bains park.
MONTPARNASSE imm. 80, séj.,
2 chbres 74 m² à rafraîchir
parking 01-43-35-18-36

15e arrondt

UNESCO
Immeuble standing.
Grand séjour
1 chbre 98 m² sur jardin,
calme, clair,
Parking. Px : 2,2 MF
Jean Feuillade
Tél. : 01-45-66-00-75

Me CHARLES-MICHEL
Appartement 4 P duplex
ent. refait donnant s/jardin
dans impasse calme
Possib. de park. en s. sol.
Tél. : 01-40-93-56-44

Pr. O.-de-Serres imm. 86
3 P 86 m² + loggia s/jard
et rue calme 01-45-31-15-44

16e arrondt

DEFISCALISATION
PERISSOL
sélection d'appts s/Paris
SINVIM 01-41-92-55-55

R. DE MUSSET 20 m²
1er ét. s/cour cuis. dche
300 000 F 01-45-31-51-20

AUTEUIL BEAU 3-4 P
100 m² 2e ét. asc. Bel Imm.
2 150 000 F - 01-42-66-36-53

17e arrondt

LAUGIER-CHAMPERRET
4 P à rénover rue et jard.
1 600 000 F 01-40-25-07-05

19e arrondt

B.-Chaumont près parc
4 P 107 m² + 28 m² terrasse
4e ét. 01-42-01-22-14

20e arrondt

Rue du Transvaal,
dans un immeuble récent,
2 P. 47 m² en excellent état,
clair, vue dégagée, balcon.
700 000 F.
Notaire : 01-40-62-24-82.

Hauts-de-Seine 92

DEFISCALISATION
PERISSOL
Sélection d'appts. sur le 92.
SINVIM 01-41-92-55-55

NEUILLY
Part. Charles-de-Gaulle
52 m², 3e ét., clair, 2 P., sdb.
cuis., placards, cheminées, moulures,
rav. réc. 920 000 F
Tél. : 01-43-98-27-55 (dom).

Neuilly-sur-Seine
Place du Marché (près),
dans rue calme,
appartement de 115 m²
au 3e étage
d'un immeuble récent.
Séjour de 40 m²,
3 chbres, salle de bains,
salle d'eau et WC séparés.
Cuisine aménagée de 13 m².
Bon état. Emplacement de parking
dans la cour de l'immeuble.
2 700 000 F HNI.
Notaire : 01-40-62-24-82.

Neuilly-sur-Seine
Face à l'île de la Jatte,
vue sur Seine,
dans un immeuble récent
de bon standing,
studio de 31 m²,
au 3e étage.
Bonne disposition.
Balcon. Possibilité box dans l'imm.
720 000 F
HNI. Notaire :
01-40-62-24-82.

LEVALLOIS
82, rue Baudin
institutionnel vend appts
DU STUDIO AU 4 P
A partir de 12 700 F/ m²
AD VALOREM
01-44-51-55-55

SURESNES
PARC DU CHATEAU
APPTS RÉNOVÉS
dans résidence récente
park., gardien, balcons
vue s/parc exceptionnelle
AD VALOREM
01-41-38-01-07

PROVINCE

Exceptionnel, beau meublé
cède cause divorce
Les Contamines-Montjoie
pied des pistes, petit appt
en RDC, 30 m², 2 P., cabine,
casier à skis, terrasse
Park sous-terrain
Valeur : 500 000 FF
Vendu : 400 000 FF.
Tél. : 03-44-54-09-25
ou : 03-44-54-37-79

Proche Deauville
appt. neuf dans résid., 2 P.
expo s-o, entrée, séj., chbre,
gd balc., cuis. équipée,
s. de bains, WC séparés
vue mer et campagne.
330 000 F, 01-40-45-64-99

MAISONS

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Bel-Air, maisons
spacieuse, jard., cheminée
box à partir de 1 350 000 F
GERER : 01-39-21-88-38
ou 06-80-47-95-43

Penne-d'Agenais (47)
dans village historique
vue panoramique
demeure XVe-XVIe siècle
350 m² habitables sur 2 niv.
confortable. Terrasses, jard.
arboré, piscine. Affaire rare
3 MF. Agence Fournier Carr.
Tél. : 05-53-40-90-44

Secteur Arago
gde maison 300 m² env.
gd jard., gros trvx.
01-45-46-26-25

LA CELLE-ST-CLOUD (78)
Maison d'architecte contemp.
317 m², 9 p., près gare et
commodités, part. 3,650 MF
T./F. : 01-39-69-40-52

(94) Le Perreux-s/Marne
nichée au centre du site
protégé du parc du Perreux.
Très belle ppté s/1 500 m²
terrain arboré sans vis-à-
vis 250 m² hab. + s.-sol
gar. 2 voitures. Séj. 50 m²
6 chbres, 3 bains parfait
état. Px 5 450 000 F.
Provini Commercialisation.
01-46-28-33-07

Forêt Fontainebleau
ppte parfait ét., maison de
maître
+ dépend., 700 m² hab., pisc.
chauf., parc, 9 000 m².
Prix : 6,300 MF.
Tél. : 01-64-45-62-83
Part. vends gde villa
8 000 m², parc + piscine
10 km de Manosque
2 M. Tél. : 04-92-72-90-68

Val de Loire, sud Le Mans
maison de campagne, 3 p.
terrain 6 800 m² paysagé
face abbaye site protégé.
330 000 F. 02-43-42-15-10

Ile d'Arz, Golfe du Morbihan.
Maison 1991, sur terrain
650 m2,
salle de séj. salon,
cheminée
3 chbres, cuis. équipée
2 s. de bains, garage.
Px : 1250MF.
Tél. : 02-97-44-30-64

PROPRIÉTÉS

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
CARAIBES
Propriété face à la plage
· 1 100 m² à vendre
paradis tropical avec 1,500 km
de plages et falaises, routes, électricité,
proche d'aéroports et ports de mer.
Parfait pour tourisme, villa exclusive,
subdivision ou investissement.
Permis de construire.
Prix : 1,35 USD/m²
Contact : M. Neckelmann,
Florida, USA. Fax : (954) 349-0262.
Tél. : (954) 349-0786

BOURGOGNE
160 KM DE PARIS
(RÉGION AUXERRE)
superbe propriété XVIIIe s.
700 m² habitables sur
terrain de 6 ha, piscine
tennis, parc, verger de
500 arbres fruitiers,
chênaie, chapelle 13e S.
TRÈS BON ÉTAT
+ maison gardiens avec
dépendances, 3 000 000 F.
Ecrire docteur Eruimy,
Merry, 89230 Montigny-
la-Resle, ou tél. après
20 h au 03-86-41-85-28

Part. vend gde villa
4 500 m², parc + pisc.
près d'Aix-en-Provence.
Urgent. 2,3 M.
Tél. : 04-42-22-25-16

VIAGERS

ILE ST-LOUIS
Béthune, beau 80 m²
occupé 77 ans, 400 000 F +
7 000 F/mois. 01-42-65-07-57

PARKINGS

– SANS FRAIS
– NI COMMISSION
(16e) 22, rue Boileau
dans imm. nf, parkings
loyer HT : 650 F.
Disponibles de suite.
Pour RV : 01-53-06-13-07

MONTPARNASSE-
FALGUIÈRE
LECOURBE-
CAMBRONNE
Emplacements ou boxes.
GERER : 01-42-65-03-03

APPARTEMENTS

ACHATS

Rech. urgent 100 à 120 m²
Paris. Paiement comptant
Chez notaire 48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES

– SANS FRAIS
– NI COMMISSION
(16e) 22, rue Boileau
dans immeuble neuf
F1 de 28 à 34 m2
de 3 820 F à 5 064 F TTC
F2 de 46 à 50 m²
6 262 F à 6 281,25 F TTC.
Disponibles de suite.
Pour RV 01-53-06-13-02

Paris 12e
entre Bastille et gare de
Lyon.
Part. loue duplex 85 m²
séj., cuis., 3 chbres, s. de
bains
WC séparé, libre 1er octobre.
9 500 F cc. T. 01-64-35-93-02

Clichy, prox. 17e
gd studio neuf et 2 p.
prestations de qualité
cuis. installée, rés. stand.
Part. : 01-47-95-31-51

– 7e, Ségur. Vue jardin.
3-4 p., 110 m², 11 500 H. ch.
– 16e, Ranelagh, 4-5 p.,
123 m² + balc. 12 700 H. ch.
– 7e, bd St-Germain, superbe
5-6 p., 190 m², 20 000 H. ch.
Valmon : 01-42-66-36-53

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

CENTRE AFFAIRES
PARIS-ÉTOILE
Face à l'Arc de triomphe
burx de prestige avec serv.
Tél. : 33 01-44-17-18-44
Fax : 33 01-44-17-18-43

DEMANDES

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés
toutes surfaces pour
grandes sociétés.
01-42-22-98-70

ING ; ttes garanties
rech. 2 p. sur Paris
ouest et centre
3 500 F environ.
Tél. : 05-63-57-32-01

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116
rech. pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPTS
HAUT DE GAMME
HOTEL PARTICULIER
ET VILLAS OUEST Paris
VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

AGENDA

ASSOCIATIONS

COURS D'ARABE
ts niv. jour, soir, sam.
cours enfants : mercredi.
Ins. : AFAC. TÉL. :
01-42-72-20-88

BIJOUX

BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques
GILLET
19, rue d'Arcole, 75004 Paris.
01-43-54-00-83
médailles religieuses

GARDE D'ENFANTS

J. Fme sérieuse
non fumeuse
Exp. enfants et nourrissons
ch. enfant
ou nourrisson à garder au
domicile
des parents, plus travaux
ménagers
et repassage.
01-69-36-42-48

STAGES

4 stages communication
3 mois/rem.
Permis/convention.
Tél. : 01-40-61-00-50

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

FICHE PRATIQUE du 23.09.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Le contrat de construction de maison individuelle

Faire construire pour son propre compte passe par la signature d'un Contrat de construction de maison individuelle. Essentiel, ce document offre à l'acquéreur des garanties aussi solides que complètes. Explications.

Depuis la loi du 19 décembre 1990, entrée en vigueur le 1er décembre 1991, tout particulier propriétaire d'un terrain qui fait appel à un constructeur pour bâtir une maison doit conclure un Contrat de construction de maison individuelle (CCMI). Soumis à des dispositions d'ordre public auxquelles il est impossible de déroger, le CCMI renforce considérablement la protection de l'acquéreur. Ce dernier est ainsi certain de voir sa maison achevée. Quoi qu'il arrive.

■ Avec ou sans fourniture de plan ?

La signature d'un CCMI avec fourniture de plan est obligatoire dès lors que le constructeur (ou un tiers agissant pour son compte) fournit un plan et exécute la plus grande partie des travaux de construction.

Le contrat de construction sans fourniture de plan, quant à lui, est imposé au constructeur lorsque ce dernier ne livre pas de plan, même indirectement, mais réalise au moins les travaux de gros œuvre, de mise hors d'eau et hors d'air de la maison.

■ Quel contrat ?

Le contrat, rédigé par écrit sous peine de sanctions pénales, doit comporter un certain nombre de mentions obligatoires destinées à protéger l'acquéreur : désignation du terrain sur lequel va être édifiée la maison, affirmation que le projet est conforme aux règles de construction, indication du prix convenu, modalités de sa révision, etc.

En outre, dans le but de renforcer la sécurité de l'acquéreur, le législateur a pris soin d'énumérer des clauses, qui, même présentes dans le contrat, sont déclarées illégales et donc inapplicables. Tel est par exemple le cas de celles qui interdisent à l'acquéreur de visiter le chantier avant chaque échéance de paiement et à la réception des travaux, ou de celles qui déchargent le constructeur de livrer la maison dans les délais prévus pour des causes autres que les intempéries, la *force majeure* et autres cas fortuits.

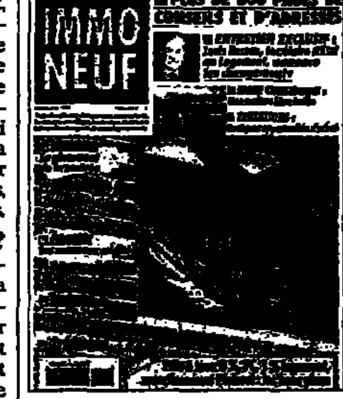
■ Quelles garanties financières ?

La loi prévoit deux types de protections financières. La première, la *garantie de remboursement, est obli*gatoire dès lors que le constructeur réclame le versement de fonds avant l'ouverture du chantier. Elle est constituée par une caution solidaire donnée par un établissement de crédit ou d'assurance agréé. Elle permet de rembourser les sommes versées par l'acquéreur lorsque le contrat ne prend pas effet. Tel est le cas si, par exemple, les conditions suspensives ne sont pas réalisées ou si le chantier ne démarre pas à la date convenue.

Deuxième protection, la garantie de livraison. Grâce à elle, l'acquéreur est *aujourd'hui* certain *que sa maison* sera achevée dans le délai et au prix convenu, et ce quoi qu'il arrive durant la construction : retard dans la livraison, non-exécution de travaux réservés lors de la réception, ou encore faillite du constructeur.

R. T.

Pour d'autres conseils, consultez **IMMONEUF,** *le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.*



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses